



**ÉCOLE DOCTORALE 132 : SCIENCES DU LANGAGE
CLILLAC - ARP**

Doctorat en Linguistique Théorique, Descriptive et Automatique

Linguistique

KATEŘINA VYCHOPŇOVÁ

**LA DURÉE VOCALIQUE : COMPARAISON DES SYSTÈMES
VOCALIQUES TCHÈQUE ET FRANÇAIS DES POINTS DE VUE
PHONÉTIQUE ET PHONOLOGIQUE**
Étude contrastive et implications pédagogiques

**VOKALICKÁ DÉLKA: SROVNÁNÍ ČESKÉHO A
FRANCOUZSKÉHO VOKALICKÉHO SYSTÉMU Z HLEDISKA
FONETICKÉHO A FONOLOGICKÉHO**
Kontrastivní studie s pedagogickým zaměřením

Thèse dirigée par

Marie DOHALSKÁ, Professeur/Philippe MARTIN, Professeur émérite

Soutenue le 29 avril 2014

JURY

Madame Ivana ČEŇKOVÁ, présidente du jury
Madame Marie DOHALSKÁ, codirectrice
Monsieur Philippe MARTIN, codirecteur
Madame Enrica GALAZZI, rapporteur
Monsieur Ondřej PEŠEK, rapporteur
Monsieur Jean-Yves DOMMARGUES, membre du jury

Univerzita Karlova v Praze

Pedagogická fakulta

**Vokalická délka: srovnání českého
a francouzského vokalického systému z hlediska
fonetického a fonologického
Kontrastivní studie s pedagogickým zaměřením**

Kateřina Vychopňová

Katedra francouzského jazyka a literatury

**Školitel: prof. PhDr. Marie Dohalská, DrSc.
prof. Philippe Martin**

Studijní program: Pedagogika

2014

Prohlášení

„Prohlašuji, že jsem dizertační práci napsala samostatně s využitím pouze uvedených a řádně citovaných pramenů a literatury a že práce nebyla využita v rámci jiného vysokoškolského studia či k získání jiného nebo stejného titulu.“

Déclaration

« Je soussignée, déclare avoir élaboré cette thèse seule, en exploitant les références bibliographiques et les autres sources présentées ou citées selon la réglementation en vigueur et que cette thèse n'a pas été utilisée dans le cadre d'autres études supérieures dans le but d'obtenir un autre diplôme ou une qualification équivalente. »

ABSTRAKT

NÁZEV: Vokální délka: srovnání českého a francouzského vokálního systému z hlediska fonetického a fonologického. Kontrastivní studie s pedagogickým zaměřením.

AUTOR: Kateřina Vychopňová

KATEDRA: Katedra francouzského jazyka a literatury

ŠKOLITEL: prof. PhDr. Marie DOHALSKÁ, DrSc. /
prof. Philippe MARTIN

Dizertační práce, jedna z francouzsko-českých kontrastivních studií, se zabývá problematikou vokální délky v českém a francouzském jazyce. První část práce, jež byla vytvořena se záměrem možného pedagogického využití, představuje srovnání hlavních fonetických a fonologických charakteristik obou jazyků, jejich typologii z hlediska vokální délky a její vývoj napříč historií obou jazyků. Druhá část, experimentální, přináší popis a výsledky několika pokusů, jež sledují, zda francouzští mluvčí, učící se češtině, respektují délku českých samohlásek, dále pak vliv následujících konsonantů, finálního a iniciálního přízvuku, jakožto i typu slabiky na délku samohlásek francouzských, a to jak v produkci francouzských rodilých mluvčích, tak českých mluvčích učících se francouzštině. Výsledky potvrzují, že artikulační návyky, jež používají obě skupiny mluvčích v jazyce mateřském, mají značný vliv na produkci jazyka osvojovaného. Ve třetí části jsou představeny výsledky analýz učebních souborů francouzského a českého jazyka, z nichž vyplývá nejen velmi nízký výskyt aktivit k nácvičce vokální délky v obou jazycích, ale také malý prostor, jenž je fonetice v cizojazyčných učebnicích poskytován. Uvedeny jsou také návrhy a podněty k osvojení a procvičení studovaného jevu v českém i francouzském jazyce.

Klíčová slova: délka vokálů, přízvuk, rytmus, fonetika ve výuce francouzštiny a češtiny jakožto jazyků cizích, učení se/výuka cizích jazyků

ABSTRACT

TITLE: **Vowel Length: Comparison of Czech and French Vowel Systems from the Phonetic and Phonological Point of View. A Pedagogically Focused Contrastive Study.**

AUTHOR: **Kateřina Vychopňov**

DEPARTMENT: **Department of French Language and Literature**

SUPERVISOR: **prof. PhDr. Marie DOHALSK, DrSc./
prof. Philippe MARTIN**

The thesis, one of the French-Czech contrastive studies, deals with the issue of vowel length in Czech and French language. The first part of the thesis, which was intentionally written for a potential pedagogic use, introduces the comparison of the main phonetic and phonological characteristics of both languages, their typology considering vowels length and its development through the history of these languages. The second part, experimental, brings the description and results of several attempts which observe whether the French native speakers learning Czech respect the length of Czech vowels, further the influence of following consonants, final and initial stress and also the type of a syllable on the length of French vowels, both in the production of French native speakers and Czech native speakers learning French. The results prove that articulatory habits which both groups of speakers use in their mother tongue have a significant influence on the production of the acquired language. In the third part, the results of French and Czech language teaching files analysis are presented which show not only a very low occurrence of the activities for vowel length practice in both languages, but also little space available for phonetics in the textbooks of the foreign languages. There are also suggestions and proposals for mastering and practising of the studied issue in Czech and French language.

KEY WORDS: the length of vowels, stress, rhythm, phonetics in French and Czech language teaching as foreign languages, learning/teaching foreign languages

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, m'ont aidée à mener à bien cette thèse, effectuée dans le cadre d'une cotutelle franco-tchèque.

En tout premier lieu, je voudrais remercier de manière toute particulière mes directeurs de recherche, Madame Marie DOHALSKÁ et Monsieur Philippe MARTIN, pour avoir accepté de diriger ce travail, pour leurs précieux conseils, leur patience, leur disponibilité et leurs encouragements permanents. Je les remercie de m'avoir fait confiance jusqu'au bout de ce travail de longue haleine et de m'avoir donné envie de continuer dans cette voie.

J'adresse mes plus sincères remerciements aux membres du jury pour avoir accepté de valider mon travail. Ces remerciements s'adressent particulièrement

à Madame Enrica GALAZZI et Monsieur Ondřej PEŠEK d'avoir eu la gentillesse d'avoir accepté d'évaluer cette thèse de doctorat en tant que rapporteurs,

à Madame Ivana ČEŇKOVÁ de m'avoir fait l'honneur de présider le jury de soutenance,

à Monsieur Jean-Yves DOMMERGUES d'avoir bien voulu devenir membre du jury, mais aussi et surtout pour ses suggestions et sa disponibilité tout au long de la préparation de ce travail qui m'ont été très précieuses, et dont je lui suis très reconnaissante.

Je dois témoigner ma profonde gratitude à Monsieur Georges BOULAKIA pour le temps qu'il m'a généreusement attribué pendant mes séjours parisiens, pour ses précieuses recommandations et pour sa disponibilité.

Un grand merci,

à Sylva pour ses conseils, son soutien moral tout au long de ces années, et plus particulièrement lors des derniers instants de ce travail, ainsi que pour avoir consacré un temps considérable à ma thèse,

à Jana et Tomáš pour leurs innombrables recommandations et aides à diverses étapes

de ma recherche,

à mes amis « parisiens » venant de tous les coins du monde et mes chers doctorants de l'équipe CLLILAC-ARP qui ont, pendant de nombreuses années, partagé mon quotidien et m'ont offert, chacun à sa façon, un soutien immense,

à tous mes chers locuteurs qui ont prêté leur voix à ma recherche, offert leur bonne volonté et leur confiance au moment de se soumettre à des expérimentations qui leur ont paru, parfois, complètement loufoques,

à mes collègues du Département de langue et littérature françaises dont l'aide et le soutien ont été, surtout dernièrement, inestimables,

à mes amis que j'ai fortement négligés ces derniers temps,

à ma famille qui attend avec l'impatience la fin du « livre ».

Je remercie également l'Université Charles de Prague et l'Université Paris Diderot - Paris 7, le Gouvernement Français et l'Ambassade de France à Prague, qui m'ont soutenue financièrement et m'ont ainsi permis d'obtenir ma formation doctorale en France.

Merci à tous ceux que j'ai oublié de citer et qui m'ont soutenue et encouragée dans cette aventure unique !

INDEX DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS UTILISÉS

acc.	accusatif
adj.	adjectif
adv.	adverbe
CECRL	Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues
dat.	datif
f.	féminin
FLE	Français Langue Étrangère
fut.	futur
gén.	génitif
ind.	indicatif
ins.	instrumental
loc.	locatif
L1	langue maternelle
L2	langue seconde (étrangère ou cible)
m.	masculin
m. an.	masculin animé
m. inan.	masculin inanimé
n.	neutre
nom.	nominatif
p.	personne
pas.	passif
pass.	passé
PFC	Phonologie du Français Contemporain
pl.	pluriel
prés.	présent
prép.	préposition
sg.	singulier
TLE	Tchèque Langue Étrangère
voc.	vocatif

TABLE DES MATIÈRES

1	PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE	12
1.1	INTRODUCTION.....	12
1.2	Choix de terminologie.....	14
1.3	Conventions de transcriptions.....	16
1.4	Structure de la thèse.....	17
2	PARTIE THÉORIQUE	18
2.1	INTRODUCTION.....	18
2.2	L'enseignement du français et du tchèque langues étrangères.....	19
2.3	Le classement typologique et les caractéristiques générales du tchèque et du français.....	24
2.4	La typologie des langues du point de vue de la durée vocalique.....	26
2.5	L'Évolution de la durée vocalique du proto-slave au nouveau tchèque.....	33
2.6	L'Évolution de durée vocalique du latin au français.....	43
2.7	L'analyse des données PFC portant sur la durée vocalique.....	52
2.8	Les variations intrinsèques et co-intrinsèques de durée vocalique.....	58
2.9	Comparaison contrastive des caractéristiques phonético/phonologiques du tchèque et du français.....	66
2.9.1	Inventaire phonémique du tchèque et du français.....	66
2.9.1.1	<i>Le système vocalique du tchèque</i>	66
2.9.1.2	<i>Le système vocalique du français</i>	72
2.9.1.3	<i>Le système consonantique du tchèque</i>	79
2.9.1.4	<i>Le système consonantique du français</i>	80
2.9.1.5	<i>Structures syllabiques en tchèque et en français</i>	82
2.9.2	La prosodie du tchèque et du français.....	87
2.9.2.1	<i>L'accent</i>	88
2.9.2.2	<i>Le rythme</i>	94
2.9.2.3	<i>L'intonation</i>	98
2.9.3	La durée vocalique en tchèque et en français.....	101
2.9.3.1	<i>Les facteurs influant la durée vocalique</i>	102
2.9.3.2	<i>Les fonctions de la durée vocalique</i>	105
2.9.3.3	<i>Les degrés de la durée vocalique</i>	110
2.9.3.4	<i>La durée et l'accent</i>	115
2.9.3.5	<i>La durée et le timbre</i>	120
2.9.3.6	<i>La durée et le type de syllabe</i>	121
2.9.3.7	<i>La durée et la position de la syllabe</i>	123
2.10	CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE.....	128
3	PARTIE EXPÉRIMENTALE	131
3.1	INTRODUCTION.....	131
3.2	Test d'estimation auditive n°1 : <i>L'évaluation de la production des apprenants tchécoslovaques en français</i>	133
3.3	Test d'estimation auditive n°2 : <i>L'évaluation de la production des apprenants francophones en tchèque</i>	139
3.4	Expérience n°1 : <i>Les différences de réalisation des durées des voyelles</i>	

<i>tchèques dans la production des locuteurs francophones et des tchécophones natifs</i>		142
3.4.1	Objectifs et hypothèses	142
3.4.2	Présentation du corpus	143
3.4.3	Locuteurs.....	148
3.4.4	Procédure et enregistrement.....	148
3.4.5	Méthode et mesures.....	149
3.4.6	Analyses et résultats.....	150
3.4.6.1	<i>Mots bisyllabiques</i>	159
3.4.6.2	<i>Mots trisyllabiques</i>	162
3.4.6.3	<i>Mots quadrisyllabiques</i>	166
3.4.7	Conclusion	172
3.5	Expérience n°2 : <i>L'influence des consonnes subséquentes sur la durée des voyelles françaises dans la production de locuteurs francophones natifs et d'apprenants tchécophones</i>	178
3.5.1	Objectifs et hypothèses	178
3.5.2	Présentation du corpus	179
3.5.3	Locuteurs.....	181
3.5.4	Procédure et enregistrement.....	181
3.5.5	Méthode et mesures.....	182
3.5.6	Analyses et résultats.....	183
3.5.7	Conclusion	188
3.6	Expérience n°3 : <i>L'influence des accents final et initial sur la durée des voyelles françaises en parole lue dans la production de locuteurs francophones natifs et d'apprenants tchécophones</i>	190
3.6.1	Objectifs et hypothèses	190
3.6.2	Présentation du corpus	191
3.6.3	Locuteurs.....	191
3.6.4	Procédure et enregistrement.....	192
3.6.5	Méthode et mesures.....	192
3.6.6	Analyses et résultats.....	193
3.6.7	Conclusion	203
3.7	CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE.....	205
4	RÉFLEXION PÉDAGOGIQUE ET IMPLICATION DIDACTIQUE	207
4.1	INTRODUCTION.....	207
4.2	L'enseignement/apprentissage de la prononciation des langues étrangères	208
4.2.1	Acquisition vs. apprentissage d'une langue étrangère.....	208
4.2.2	La notion de « crible phonologique »	209
4.2.3	L'importance de la phonétique dans l'apprentissage/enseignement d'une langue étrangère	213
4.2.4	Le statut de la prosodie dans l'acquisition/apprentissage d'une langue étrangère.....	215
4.3	Les innovations dans les outils et les pratiques pédagogiques en classe de FLE	218
4.4	Phonétique, méthodes de FLE et de TLE, et Cadre européen commun de référence pour les langues.....	220
4.5	Observation critique des méthodes de FLE du point de vue de	

l'enseignement/apprentissage de la phonétique.....	223
4.6 Observation critique des méthodes de TLE du point de vue de l'enseignement/apprentissage de la phonétique.....	229
4.7 CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE.....	235
5 CONCLUSION GÉNÉRALE ET PERSPECTIVES.....	237
6 BIBLIOGRAPHIE.....	242
7 ANNEXE.....	264
A - PARTIE THÉORIQUE.....	264
B - PARTIE EXPÉRIMENTALE.....	266
B1 - Test d'estimation auditive n°1.....	266
B2 - Test d'estimation auditive n°2.....	271
B3 - Expérience n°1.....	275
B4 - Expérience n°2.....	278
B5 - Expérience n°3.....	279
C - REFLEXION PÉDAGOGIQUE ET IMPLICATION DIDACTIQUE.....	281
8 TABLE DES TABLEAUX.....	288
9 TABLE DES FIGURES.....	290

1 PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

La durée vocalique : comparaison des systèmes vocaliques tchèque et français des points de vue phonétique et phonologique. Étude contrastive et implications pédagogiques

1.1 INTRODUCTION

Le tchèque et le français sont deux langues qui se distinguent profondément au niveau phonético/phonologique, sur les plans phonémique et prosodique. Une des nombreuses différences qui les opposent et sur laquelle porte notre étude est celle de la durée vocalique. Étant un phénomène complexe qui coïncide avec d'autres traits de la chaîne parlée, la durée vocalique est souvent traitée comme un trait secondaire, et ceci non seulement par les ouvrages phonétiques, mais surtout par ceux méthodologiques destinés à l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, où elle est, de surcroît, dans la majorité des cas, entièrement négligée.

Nous proposons dans cette recherche d'apporter une contribution à cette question, en nous concentrant sur les difficultés rencontrées par les locuteurs francophones et tchécophones, respectivement lors de l'enseignement/apprentissage de la langue tchèque et de la langue française, à travers une analyse comparative du rôle de la durée vocalique à l'intérieur du système phonético/phonologique des deux langues en question.

La durée est une des variables par l'intermédiaire desquelles sont généralement réalisés les faits prosodiques. En français, le paramètre de durée est, d'une part, un corrélat important de l'accentuation. D'autre part, les variations de durée se manifestent à l'intérieur des segments (vocaliques dans le cas de cette étude). Il s'agit de variations « microprosodiques » des durées, qui représentent une propriété inhérente à chaque segment (durée intrinsèque), ainsi que des changements conditionnés par les caractéristiques de l'entourage consonantique (durée co-intrinsèque). De ce fait, si nous envisageons d'étudier le phénomène de durée vocalique dans sa complexité, nous nous focaliserons, dans cette étude, sur les

variations de durées inhérentes à l'accentuation, ainsi que sur celles qui proviennent des contraintes articulatoires des locuteurs natifs des deux langues traitées.

Notre étude s'inscrivant parmi les travaux contrastifs franco-tchèques, nous allons également soumettre à l'analyse le comportement de la durée dans le système vocalique tchèque, où la distinction des voyelles brèves et longues joue un rôle phonologiquement distinctif. En tchèque, les variations de durées ne sont pas dues à l'accentuation et l'effet de l'entourage consonantique mentionné précédemment n'y est pas attesté. Nous nous pencherons surtout sur la distinction des voyelles tchèques longues et brèves, sur leurs alternances, ainsi que sur la capacité des apprenants francophones à produire plusieurs voyelles longues se trouvant à proximité. Le rapport entre la durée vocalique et l'accentuation dans le cas des deux groupes de locuteurs sera également soumis à l'analyse, car celui-ci fonctionne de manière tout à fait inverse dans les deux langues.

Il est incontestable que les phénomènes qui se produisent naturellement lorsque l'on s'exprime dans sa langue maternelle ne sont pas forcément évidents pour les apprenants étrangers qui sont confrontés à un nouveau système phonético/phonologique d'une langue cible dont ils doivent assimiler des sonorités qui n'existent pas dans leur langue maternelle. Cette dernière influence considérablement l'acquisition de la langue étrangère car elle devient parfois une source d'interférences auditives.

Dans ce travail, nous allons placer la durée vocalique au centre de notre intérêt afin de voir quelles caractéristiques phonético/phonologiques de la langue maternelle représentent des contraintes sur la production des deux langues en tant qu'étrangères chez des locuteurs tchécophones et francophones.

La présente thèse qui s'inscrit parmi les travaux contrastifs franco-tchèques, est alors conçue comme une étude phonético/phonologique ayant une perspective pédagogique.

1.2 CHOIX DE TERMINOLOGIE

Le français « parisien » ou le français « standard » ?

Pour présenter le système phonétique et phonologique du français, des attributs tels que « standard » (Léon 1966), « standardisé » (Carton 1974), « fondamental » (Rivenc 2000), « de référence » (Francard et al. 2001), « parisien » (Dommergues 2008), « hexagonal » (au sein du projet PFC) sont le plus souvent utilisés. Actuellement, la notion de « standard », « *le concept facile à cerner mais difficile à définir* » (Rebourcet 2008 : 108), est couramment employée, ce qui semble assez problématique et peu convenable (Laks 2002 : 5) puisqu'elle correspond à des définitions assez divergentes.

Pour les besoins de la présente thèse, nous avons choisi d'employer la notion de français « parisien » qui est généralement interprétée comme le français employé à Paris et dans ses alentours, ainsi que dans d'autres parties de la France, à l'exception du sud du pays (Dommergues 2008). Cependant, étant donné que le terme « standard » est largement utilisé dans les ouvrages pédagogiques et méthodologiques, les deux seront envisagés comme synonymes.

La durée « vocalique » ou la durée « syllabique » ?

De nombreuses études qui traitent du phénomène de durée s'attachent soit à la durée syllabique¹, soit à la durée vocalique². La durée de l'émission d'un phonème vocalique est généralement comprise non pas comme propriété d'un son, mais comme propriété de la syllabe entière. Cependant, comme nous le verrons au cours du présent travail, la durée des voyelles tchèques ne dépend ni du type syllabique, ni de la position de la syllabe dans le mot, ni de l'accent. En tchèque, elle joue un rôle phonologiquement distinctif. De ce fait, pour pouvoir comparer d'une part les deux langues qui font l'objet de cette thèse et d'autre part la production des locuteurs

¹ Astésano 2001, Beauchemin 1972, Cresti et al. 1979, Crouzet et Angoujard 2006, Di Cristo et Hirst 1993, Dohalská et al. 2004, Hoequist 1983, Obin et al. 2008, entre autres.

² Bartková 1985 ; Beauchemin 1972 ; Chlumský 1928 ; Delattre 1938a, 1938b, 1940, 1959, 1962, 1966b ; Delattre et Monnot 1968 ; Denes 1955 ; Di Cristo 1980, 1985 ; Di Cristo et Chafcouloff 1977 ; Dohalská 2006 ; Duez et Carré 1979 ; Hála 1941 ; House et Fairbanks 1953 ; Jacques 1974 ; Klatt 1973 ; Lehiste 1970 ; Montreuil 1995 ; Nicaise et Bacri 1985 ; O'Shaughnessy 1981, 1984 ; Peterson et Lehiste 1960 ; Rossi 1972b ; Rostolland et al. 1985 ; Santerre 1987a ; Skaličková 1967 ; Vaissière 1977 ; Zichová 1967, 1970 ; Zimmerman et Sapon 1958, entre autres.

francophones et tchécoslovaques dans les deux langues respectives, nous avons décidé de traiter la durée des voyelles.

La « durée », la « longueur » ou bien la « quantité » vocalique ?

Une autre difficulté a consisté au choix d'un terme approprié pour désigner ce phénomène de variations de durée des voyelles tchèques et françaises, car la terminologie varie en fonction des auteurs et du domaine auquel ceux-ci se rapportent. Fónagy (1992 : 142) a déjà essayé de résoudre cette incohérence terminologique dominante et a proposé d'employer le terme de quantité à la seule quantité distinctive du type *mettre* vs. *maître* et de réserver le terme de longueur seulement aux allongements contextuels ou concomitants de la durée, pour laquelle il recommande d'employer le terme de quantité (linguistique) non distinctive (Fónagy 1992 : 145). Il distingue ainsi (a) la quantité vocalique distinctive, (b) la longueur vocalique linguistique non distinctive et (c) la durée physique intrinsèque de la voyelle. Néanmoins, cette proposition, même si très propice, ne simplifie en rien notre situation.

Le terme le plus pertinent pour la dénomination de la distinction des voyelles brèves et longues tchèques - utilisé d'ailleurs également par les chercheurs tchèques, phonéticiens notamment (Chlumský 1928, Hála 1941 et 1963, Borovičková 1986, Palková 1994, Duběda 2000, entre autres) ainsi que les historiens linguistes (Trávníček 1935, Komárek 1962, Gebauer 1963, Lamprecht 1986, entre autres) pour parler de ce phénomène - serait celui de « quantité vocalique ». Néanmoins, lors des colloques et des discussions que nous avons menés au cours de l'élaboration de cette thèse, cette dénomination s'est avérée assez ambiguë dans le contexte d'un travail contrastif, car elle renvoie plutôt au nombre de phonèmes vocaliques dans chacune des langues étudiées, et non pas à leur durée. Un autre terme souvent employé - de nos jours par exemple au sein du projet *Phonologie du français contemporain* - est celui de « longueur vocalique ». Cependant, étant donné qu'en langue tchèque la distinction entre voyelles brèves et longues est effectuée, celui-ci ne nous paraît pas trop approprié non plus. Finalement, nous avons alors opté pour l'utilisation du terme de « durée vocalique » qui semble le plus pertinent, du fait de l'emploi et du rôle différents que joue ce phénomène dans les systèmes linguistiques des deux langues

en question.

1.3 CONVENTIONS DE TRANSCRIPTIONS

Les voyelles tchèques et françaises étant au cœur de notre étude, il nous paraît important de rappeler que les règles de leur transcription phonétique utilisées au cours de ce travail s'appuient sur les normes utilisées par l'Alphabet Phonétique International (voir le tableau ci-dessous). Signalons seulement que tandis que l'emploi des signes de l'API est tout à fait habituel pour le système vocalique français, il n'en est pas de même concernant le système tchèque, et ceci en raison d'une adaptabilité difficile. Pour les besoins de cette thèse, nous avons alors adopté les règles suivantes (à l'instar de Duběda 2002) :

Orthographe	API	Orthographe	API
<i>a</i>	a	<i>á</i>	a:
<i>e</i>	ɛ	<i>é</i>	ɛ:
<i>i</i>	ɪ	<i>í</i>	i:
<i>o</i>	ɔ	<i>ó</i>	ɔ:
<i>u</i>	ʊ	<i>ú, ů</i>	u:
<i>au</i>	⌈aʊ		
<i>eu</i>	⌈ɛʊ		
<i>ou</i>	⌈ɔʊ		

Tableau 1 : Symboles de transcription API³ - voyelles tchèques

³ d'après *Handbook of the International Phonetic Association* 1999

1.4 STRUCTURE DE LA THESE

La première partie, théorique, offre une vue sur des sujets et phénomènes liés à la problématique traitée dans la thèse. Ainsi, nous abordons 1) l'état de l'enseignement/apprentissage du français et du tchèque langues étrangères en France et en République tchèque, 2) le classement typologique et les caractéristiques générales du tchèque et du français, 3) la typologie des langues du point de vue de la durée vocalique, 4) l'évolution de la durée vocalique du proto-slave au nouveau tchèque, 5) l'évolution de la durée vocalique du latin au français, 6) l'analyse des données PFC portant sur la durée vocalique, 7) les variations intrinsèques et co-intrinsèques de durée vocalique, et, pour finir cette partie, 8) la comparaison contrastive du phonétisme tchèque et français.

La deuxième partie, expérimentale, dont les recherches sont bien évidemment orientées vers la durée vocalique, présente les résultats de deux tests d'estimation auditive portant sur l'évaluation de la production des apprenants tchécophones en français et celle des francophones apprenant le tchèque, ainsi que de trois expériences. La première porte sur la prise en compte de la durée des voyelles tchèques par les apprenants francophones. La seconde sur la durée des voyelles françaises, à savoir l'influence des consonnes subséquentes, l'effet des accents final et initial ainsi que le type de syllabe, et la dernière sur la durée des voyelles françaises à nouveau mais dans la production des locuteurs francophones natifs et des apprenants tchécophones du français.

La troisième partie porte sur l'aspect didactique des phénomènes étudiés dans les deux parties précédentes. Nous y présentons les résultats de l'observation des méthodes de français et de tchèque langues étrangères, dans lesquelles nous focalisons notre attention sur la (non)présence d'activités qui seraient susceptibles d'améliorer la production et la perception des apprenants en ce qui concerne la durée vocalique dans les deux langues respectives. Quelques suggestions à propos de l'enseignement/apprentissage de la durée vocalique en tchèque et en français langues étrangères y sont présentées.

2 PARTIE THÉORIQUE

2.1 INTRODUCTION

La première partie de cette thèse couvre les aspects théoriques du domaine en huit chapitres.

Le chapitre 2.2 envisage la situation de l'enseignement/apprentissage du français et du tchèque langues étrangères en France et en République tchèque. Quelques données statistiques y sont adjointes, afin de permettre au lecteur potentiel d'avoir une vision sur des généralités le concernant.

Les caractéristiques générales ainsi que la classification typologique des deux langues en question sont brièvement exposées dans **le chapitre 2.3**.

Le chapitre 2.4 propose plusieurs typologies des systèmes phonologiques de diverses langues à travers le monde basées sur les variations temporelles des segments vocaliques.

Le chapitre 2.5 et 2.6 sont consacrés à l'évolution diachronique de la durée vocalique dans les deux langues étudiées. Ainsi, nous y présentons les changements importants qui se sont produits du proto-slave au nouveau tchèque et du latin au français.

Le chapitre 2.7 envisage l'analyse des données du projet Phonologie du Français Contemporain (PFC) du point de vue de la durée vocalique. Le maintien du phénomène de la durée vocalique y est examiné dans plusieurs variétés du français contemporain à partir de diverses enquêtes sur le sujet.

Le chapitre 2.8 est consacré aux variations intrinsèques et co-intrinsèques des voyelles françaises ainsi qu'aux études qui ont été menées dans ce domaine.

Le chapitre 2.9 apporte une description des principales caractéristiques phonético/phonologiques du tchèque et du français qui nous permet de mettre en avant les différences essentielles qui les opposent, ainsi que les caractéristiques propres à chacune. Également, les fonctions qu'elle remplit dans les deux langues en question, ses degrés, ainsi que l'influence de l'accent, du timbre, du type de syllabe et sa position y sont présentés.

Nous pourrions formuler, à partir des deux derniers chapitres, les hypothèses qui seront soumises aux analyses dans la deuxième partie, expérimentale.

2.2 L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS ET DU TCHEQUE LANGUES ETRANGERES

Introduction

Cette étude étant conçue dans une perspective pédagogique, il nous paraît important de rappeler brièvement l'état de l'enseignement du français et du tchèque langues étrangères dans les deux États respectifs. De ce fait, nous nous permettons, dans ce chapitre, de présenter certaines données statistiques le concernant, ainsi que quelques informations de base relatives à ce sujet, notamment les changements en cours dans l'enseignement obligatoire de deux langues étrangères en République tchèque et le bref rappel des institutions qui se chargent de la promotion des langues en question dans les deux pays.

Le français langue étrangère enseigné en République tchèque

L'enseignement des langues étrangères a une longue tradition dans le système éducatif en République tchèque. Cependant, c'est surtout après l'entrée du pays dans l'Union européenne en 2004 que la capacité de communiquer dans des langues étrangères plus diversifiées est devenue l'une des compétences de base de chaque citoyen et aussi l'une des priorités du programme gouvernemental, à savoir la qualité de l'enseignement ainsi que le développement d'un large éventail de langues offertes aux élèves.

Néanmoins, les spécialistes de l'éducation et les responsables ministériels se posent toujours les mêmes questions : quelles langues l'école devrait-elle proposer aux élèves ? Lesquelles devraient être obligatoires dès l'école primaire ? Lesquelles ensuite, au collège ? De plus, la question de l'âge à partir duquel l'élève devrait commencer à apprendre une seconde langue étrangère est généralement discutée.

Actuellement, dans le système scolaire tchèque, l'enseignement de la première langue étrangère est obligatoire à partir de la troisième année de l'école

primaire, la deuxième langue à partir de la deuxième année du collège. L'obligation de l'enseignement de deux langues étrangères est un changement assez récent puisqu'il a débuté cette année scolaire (2013/2014). Dans les années à venir, nous pouvons nous attendre à ce que le nombre d'apprenants du français au collège et, *de facto*, au lycée en République tchèque augmente.

Même si aucune langue n'est imposée, une place prépondérante est accordée à l'enseignement de l'anglais. Néanmoins, il existe un petit nombre d'écoles primaires où les élèves peuvent choisir le français ou l'allemand comme première langue étrangère. De plus, étant donné la proximité géographique avec les États germanophones, l'allemand est souvent vu comme une langue pouvant assurer une certaine ouverture à un monde du travail « peu éloigné » à ceux qui l'apprennent, ce qui est, surtout dans les régions tchèques voisines de l'Allemagne et de l'Autriche, un argument assez logique et pragmatique. Il n'en reste pas moins que le français est, après ces deux langues, la troisième enseignée en République tchèque. Il est pratiqué dans les écoles primaires et les collèges, mais il trouve un plus grand intérêt dans les écoles secondaires.

La promotion de la culture française dans le pays est de plus soutenue par l'Institut Français de Prague, les Alliances Françaises de Brno, d'Ostrava, de Plzeň, de Liberec, de Pardubice, de České Budějovice, et de nombreux clubs franco-tchèques (à Zlín, Kroměříž, Hradec Králové, etc.).

Le renforcement de l'enseignement du français est assuré par les quatre sections bilingues franco-tchèques (dans les Lycées Jan Neruda à Prague, Matyáš Lerch à Brno, le Lycée Slave à Olomouc et Pierre de Coubertin à Tábor) qui ont été créées après la Révolution de velours en 1989⁴, et les sections européennes, de création assez récente, dans lesquelles les élèves des lycées apprennent intensivement le français pendant les trois premières années puis, à partir de la quatrième année, bénéficient de l'enseignement de certaines matières en français.⁵

⁴ Sections bilingues franco-tchèques - Institut Français de Prague [online]. 07-03-13 [cit. 07-03-13]. Disponible sur www : <<http://www.ifp.cz/-Sections-bilingues-franco-tcheques.630-?lang=fr>>.

⁵ Sections européennes françaises - Institut Français de Prague [online]. 07-03-13 [cit. 07-03-13]. Disponible sur www : <<http://www.ifp.cz/-Sections-europeennes-francaises.631->>.

Les enseignants de français - issus de tout type et degrés d'établissements scolaires et culturels en République tchèque - sont regroupés au sein de la SUF, l'Association des enseignants de français en République tchèque. Son objectif est de « *développer la coopération entre ses membres et de favoriser la mise en commun de leurs expériences et de leurs recherches pédagogiques en vue de promouvoir l'enseignement du français et d'améliorer les conditions générales et particulières de cet enseignement. [...] Elle tente d'informer continuellement ses membres sur les questions importantes concernant l'enseignement du français et de contribuer ainsi au développement continu de leur formation professionnelle et linguistique.* »⁶

Les enseignants universitaires de français (linguistes, littéraires, didacticiens et traductologues), membres des départements ou instituts de français, de romanistique, de traductologie ou de phonétique des universités tchèques sont regroupés au sein de l'association Gallica. Cette dernière représente l'ensemble des 11 centres universitaires se trouvant en République tchèque où sont formés actuellement les futurs enseignants de français des écoles, collèges, lycées et universités tchèques, de même que les traducteurs, les interprètes et les futurs chercheurs, et a pour but d'assurer leur coopération et la coordination de leurs activités.⁷

L'évolution de l'enseignement du français du point de vue statistique

Grâce à la base de données du Ministère de l'éducation tchèque, il est possible de suivre l'évolution du nombre d'élèves apprenant le français ou d'autres langues étrangères (les tableaux sont présentés dans l'annexe A de cette thèse).

Les deux figures suivantes expriment l'évolution du nombre d'élèves apprenant des langues étrangères dans les écoles primaires et secondaires depuis l'année scolaire 2003/2004 jusqu'à l'année scolaire 2012/2013. Nous pouvons ainsi observer la position dominante de l'anglais par rapport aux autres langues et le nombre croissant d'élèves l'apprenant ; ce que nous ne pouvons pas constater pour

⁶ SUF - Sdružení učitelů francouzštiny - Association des enseignants de français en République tchèque [online]. 28-12-13 [cit. 28-12-13]. Disponible sur [www : <http://www.suf.cz/index.php?link=obsah/suf/association>](http://www.suf.cz/index.php?link=obsah/suf/association).

⁷ Gallica : qui sommes-nous? : [online]. 28-12-13 [cit. 28-12-13]. Disponible sur [www : <http://www.gallica.cz/qui_sommes_nous.shtml>](http://www.gallica.cz/qui_sommes_nous.shtml).

les langues française et allemande qui, semble-t-il, suivent une tendance inverse. Néanmoins, la situation n'est pas si décourageante que l'on puisse supposer, car si nous envisageons ces tableaux en terme de pourcentage, nous pouvons observer que le nombre d'élèves choisissant l'apprentissage du français par rapport au total des apprenants dans les écoles primaires, les collèges, les écoles secondaires et les lycées présente une tendance seulement très légèrement décroissante.

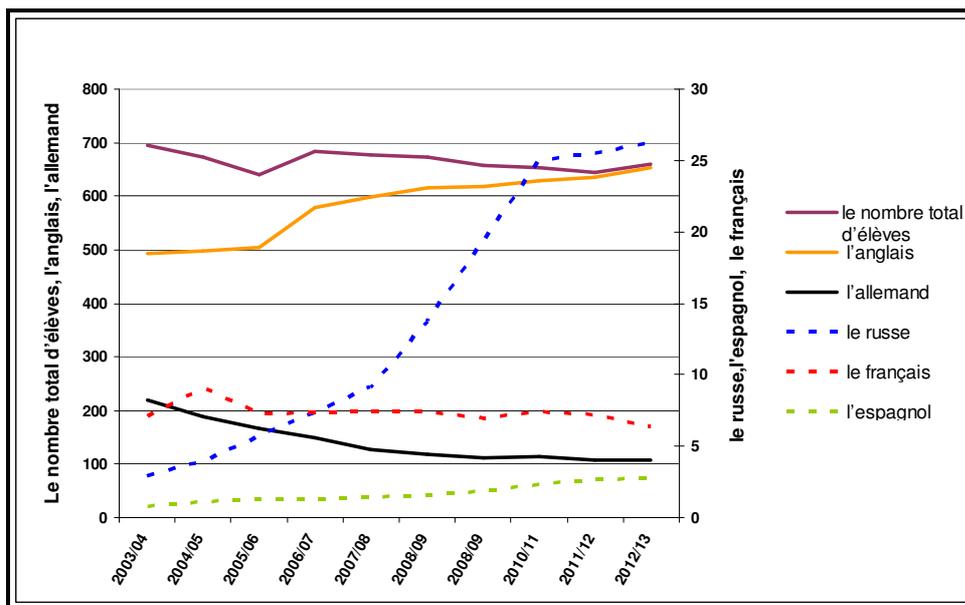


Figure 1 : Nombre d'apprenants pour chaque langue étrangère enseignée pendant les années scolaires 2003/04 à 2012/13 en écoles primaires et collèges

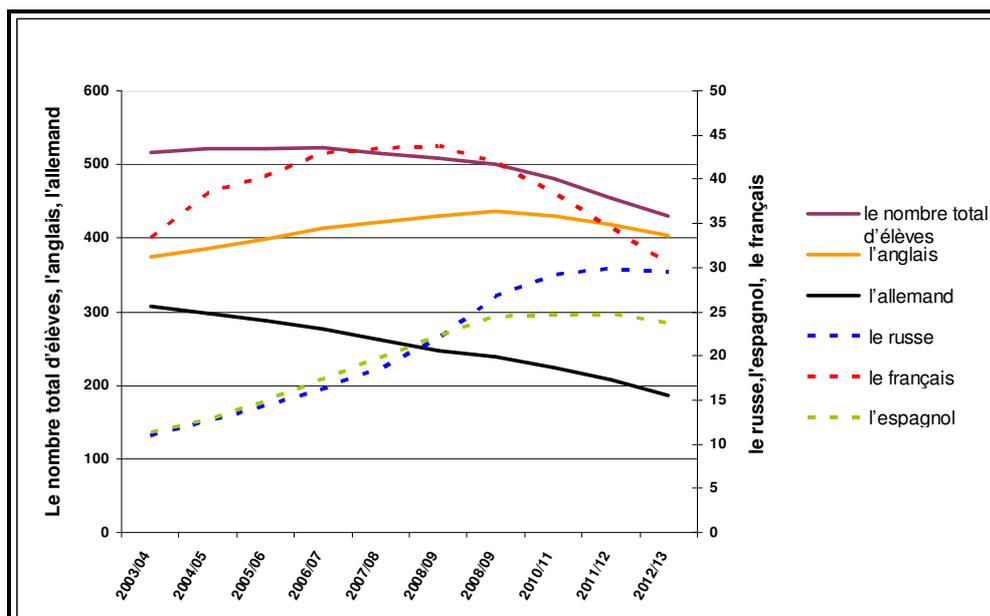


Figure 2 : Nombre d'apprenants pour chaque langue étrangère enseignée pendant les années scolaires 2003/04 à 2012/13 en écoles secondaires et lycées

La communauté française en République tchèque

Grâce aux études menées par l'ambassade de France à Prague⁸ et la Direction des Français à l'étranger du ministère des Affaires étrangères⁹, il est possible d'obtenir quelques informations à caractère statistique au sujet de la communauté française vivant en République tchèque. Depuis son entrée dans l'Union européenne en 2006, le nombre des Français venant y travailler et y vivre croît régulièrement. D'après les dernières recherches, la communauté française vivant en République tchèque compte près de 3115 personnes. Bien évidemment, l'inscription sur le Registre des Français établis hors de France étant facultative, il est très probable que leur nombre réel soit plus élevé (sans compter les étudiants et les touristes qui sont, depuis l'entrée du pays dans l'espace Schengen à la fin de 2007 de plus en plus nombreux). Ces études montrent que 70 % des Français habitent à Prague, 20 % en Bohême et 10 % en Moravie, et que cette communauté est assez jeune puisque 72 % de ressortissants français ont moins de 40 ans. En tant que population active, les gens ayant entre 26 et 60 ans représentent 51 % d'eux.

L'enseignement du tchèque langue étrangère

Concernant le nombre des Français intéressés par l'étude de la langue tchèque en République tchèque, il est malheureusement impossible, malgré une recherche assez approfondie, de trouver des éléments statistiques pouvant le justifier. Néanmoins, signalons que des cours de tchèque langue étrangère sont proposés par de nombreuses écoles de langues et autres institutions. La Faculté des Lettres de l'Université Charles de Prague en organise depuis les années 1950. En 1993, l'Université Masaryk de Brno a fondé un Département de langue tchèque à destination des étrangers. De plus, les Écoles d'été des études slaves sont traditionnellement organisées depuis 1956 à Prague, Brno, České Budějovice, Olomouc, Poděbrady et Plzeň.

D'après le site Internet du Centre multiculturel de Prague destiné aux

⁸ Faichec. Inscrits registre Diplonet 2012 (2) [online]. 24-01-2013 [cit. 06-03-13]. Disponible sur www : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/inscrits_zone_pays-2012_cle848ad2.pdf>.

⁹ Priouo. Présentation de la communauté française en République tchèque [online]. 23-12-2011 [cit. 07-03-13]. Dostupný z www : <http://www.france.cz/IMG/pdf/notcomm_2011-2.pdf>.

immigrants, le nombre de ces établissements s'élève à 110.¹⁰ Néanmoins, comme nous l'avons précédemment constaté, aucune remarque concernant le nombre de Français ou d'étrangers en général n'y serait réellement inscrite. En outre, il est possible d'envisager que pour une relative majorité de Français vivant en République tchèque, le tchèque langue étrangère est une discipline importante, car son acquisition leur permet de se familiariser avec ses habitants, sa culture, son histoire et sa riche littérature.

Enfin, l'enseignement du tchèque langue étrangère hors de la République tchèque est assuré par des lectorats de la langue et de la littérature tchèques parsemés dans le monde entier (51 au total).¹¹ Parmi les pays européens, le plus grand nombre des lectorats se trouve justement en France (Université de Provence (Aix-en-Provence), Université de Dijon, Université de Grenoble III, Université de Lorraine (Nancy), Lycée A. Daudet (Nîmes), INALCO (Paris), Université Paris - Sorbonne et Université Rennes II).

2.3 LE CLASSEMENT TYPOLOGIQUE ET LES CARACTERISTIQUES GENERALES DU TCHEQUE ET DU FRANÇAIS

Comme notre étude se veut contrastive et que le tchèque est une langue peu connue à l'échelle mondiale, il nous paraît important de rappeler, au moins de manière succincte, les principales caractéristiques des deux langues qui font l'objet de l'étude.

Le tchèque, seule langue officielle de la République tchèque, est une langue appartenant à la famille des langues indo-européennes du groupe slave occidental. Elle est parlée par à peu près onze millions de locuteurs non seulement en

¹⁰ Multikulturální centrum Praha. Migrace online - E-knihovna - Seznam jazykových kurzů češtiny pro cizince [online]. 07-03-13 [cit. 07-03-13]. Disponible sur www : <<http://www.migraceonline.cz/e-knihovna/?x=2203033>>.

¹¹ Pour consulter la liste exhaustive des lectorats de la langue et littérature tchèques voir : Dům zahraničních služeb - informace o jednotlivých lektorátech. [online]. 05-06-13 [cit. 05-06-13]. Disponible sur www : <http://www.dzs.cz/index.php?a=view-project-folder&project_folder_id=319&>.

République tchèque et en Europe (Autriche, Pologne, Allemagne, Ukraine, Croatie, Roumanie et Slovaquie), mais aussi en Australie, au Canada et aux États-Unis, où se trouve le plus grand nombre de Tchèques vivant hors du pays.

Le tchèque est une langue synthétique, flexionnelle et assez complexe ayant une riche morphologie nominale (sept cas) et une syntaxe variée (les mots se déclinent selon le rôle qu'ils jouent dans la phrase). Concernant la typologie phonologique, la langue tchèque possède un éventail de 10 phonèmes vocaliques et de 25 phonèmes consonantiques (une comparaison détaillée des caractéristiques phonético/phonologiques du tchèque et du français sera abordée dans le chapitre 2.9). La durée vocalique y joue un rôle phonologique. Elle est très liée à l'unité lexicale et a donc une fonction distinctive.

Le français est parlé par près de 220 millions de personnes dans le monde (dont 115 natifs)¹². Il s'agit d'une des deux seules langues parlées sur les cinq continents (avec l'anglais, bien évidemment) ainsi que de la seconde langue la plus enseignée (de même après l'anglais). La langue française possède le statut de langue officielle ou co-officielle dans 32 États et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie.¹³

Le français est une langue romane, appartenant au groupe des langues gallo-romaines. Il s'agit d'une langue analytique (isolante), ayant une morphologie nominale moins riche que le tchèque (du fait de l'absence de cas). En ce qui concerne la typologie phonologique, le français parisien contient moins de phonèmes consonantiques que le tchèque mais plus de phonèmes vocaliques (18 consonnes et 14 voyelles, auxquelles se rajoutent 3 semi-consonnes). La durée vocalique n'y joue plus de rôle phonologique, n'est pas fortement liée à l'unité lexicale mais présente une fonction phonotactique. Les distinctions entre les paires minimales ne se font plus en français parisien, mais peuvent être produites dans quelques français régionaux (voir chapitre 2.7).

¹² Français - Wikipédia [online]. 31. 5. 2013 [cit. 31. 5. 2013]. Disponible sur www : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ais>.

¹³ Les chiffres de la Francophonie [online]. 31. 5. 2013 [cit. 31. 5. 2013]. Dostupný z www : <http://www.ifp.cz/Les-chiffres-de-la-francophonie>.

2.4 LA TYPOLOGIE DES LANGUES DU POINT DE VUE DE LA DUREE VOCALIQUE

Introduction

Le centre de notre étude étant la durée vocalique, nous nous permettons de présenter quelques examens et analyses qui ont été faits au sujet des systèmes vocaliques de langues du monde et dans lesquels ce phénomène linguistique est utilisé en guise de critère typologique. Chaque auteur examinant le comportement de la durée vocalique à l'intérieur du système linguistique sous une perspective différente, nous les présentons selon un ordre chronologique. Nous en choisirons une, la plus appropriée pour les besoins de l'étude, à partir de laquelle nous développerons une partie de la comparaison contrastive des deux langues en question.

Une des premières typologies basées sur les variations temporelles des segments vocaliques a été faite par Durand (1946). Dans son étude, portant uniquement sur leur rôle phonologique, l'auteure distingue parmi les trois groupes de langues (Durand 1946 : 9-11) :

- 1) Les langues où la durée vocalique n'est pas un phénomène phonologique (ne joue pas de rôle distinctif) : cela ne veut pas dire que ces langues n'ont que des voyelles longues ou des voyelles brèves, mais que les unités phoniques n'ont pas une durée fixe. Les notions de longueur et de brièveté existent seulement par l'opposition de l'une à l'autre. Parmi les langues de cette catégorie, l'auteure classe par exemple le polonais et l'espagnol.
- 2) Les langues où les variations de la durée vocalique sont très perceptibles, mais où la durée n'est pas un caractère phonologique pertinent, parce que ces variations sont liées à d'autres conditions phonétiques (consonne allongante, voyelle nasale en syllabe fermée, changement de place de l'accent). Le français serait un exemple de ce type de langue.

3) Les langues où la durée vocalique est phonologiquement distinctive et où le changement de la durée des voyelles provoque un changement du sens du mot. L'auteure propose une division de cette catégorie en deux parties :

a) Les langues où les variations des durées participent à la richesse du vocabulaire. Parmi ces langues, nous pouvons citer le tchèque, le hongrois, l'anglais ou le flamand.

b) Les langues où les variations des durées sont des indices d'éléments morphologiques. Dans cette catégorie, citons le grec et le latin.

Pourtant, même si les quatre catégories semblent bien distinctes, l'auteure affirme elle-même qu'il est souvent difficile de classer certaines langues dans l'une d'entre elles. Par exemple, l'anglais rentre dans la troisième catégorie où la durée vocalique participe à la richesse du vocabulaire, ainsi que dans la catégorie où la durée est liée à d'autres aspects phonétiques. De même, si le grec ou le tchèque se classent dans la catégorie où la durée exprime des différences au niveau lexicologique, ces langues possèdent aussi de nombreuses distinctions morphologiques basées sur la durée vocalique.

Le comportement des langues qui opposent les durées de leurs réalisations vocaliques a fait l'objet d'étude de Maddieson (1984) (ainsi que celle de Vallée 1994) qui a analysé les données des systèmes phonologiques des langues du monde et dont la réalisation a été effectuée dans le cadre de l'UCLA Phonetics Laboratory, connu sous l'acronyme UPSID (créé par Maddieson lui-même). L'auteur a démontré (Maddieson 1984 : 129) que les systèmes phonologiques des langues du monde ont en général deux types de voyelles : les voyelles dites de base et les voyelles avec des traits secondaires. Ces traits secondaires modifient les qualités des voyelles de base d'une langue et contribuent alors à la multiplication des éléments vocaliques du système phonologique. Mais, bien évidemment, ceux-ci ne sont pas présents dans toutes les langues du monde. Son étude a montré que, juste après la nasalité, l'opposition de durée des voyelles à des fins phonologiques est la deuxième stratégie

de multiplication des éléments vocaliques (Maddieson 1984 : 128-131).¹⁴ Comme le souligne Allatif (2008), ceci est probablement dû au fait que la durée est le seul trait secondaire qui peut coexister avec n'importe quel autre trait mentionné : « *Théoriquement, elle peut accompagner toutes les autres dimensions, une propriété qui n'est bio-mécaniquement pas possible pour tous les traits relatifs à la qualité. C'est simplement parce que certains de ces traits sont réalisés avec le même organe et par conséquent les deux gestes sont incompatibles, puisque la présence de l'un implique l'absence de l'autre, tels la laryngalisation, le murmure (la voix soufflée) et l'assourdissement qui sont réalisés avec les cordes vocales où la présence de l'un implique l'absence de l'autre. Dédoubler la voyelle par la durée appelle moins de contraintes qui empêcheraient sa réalisation.* » (Allatif 2008 : 115-116).

D'après une autre étude de Maddieson (1986, cité par Allatif 2008), nous pouvons effectuer une division parmi les langues qui opposent des voyelles longues à des voyelles brèves et dans lesquelles la durée joue un rôle phonologique en quatre groupes :

- 1) Les langues qui opposent les voyelles longues aux voyelles brèves uniquement avec le trait de durée. Ce groupe compte 51 langues des 451 répertoriées dans la base de données UPSID. Elles sont les plus nombreuses parmi toutes les langues qui opposent des durées. Citons-en quelques-unes comme par exemple : l'irlandais, l'allemand, le norvégien, le lituanien, le français, le kurde, le hongrois, l'arabe, etc.
- 2) Les langues qui opposent les voyelles brèves aux voyelles ultra-brèves uniquement avec le trait de durée. Ce groupe compte 9 des 451 langues répertoriées. Alors, en comparant ces deux premiers groupes, nous pouvons observer que, généralement, les systèmes phonologiques sont plus riches en voyelles longues qu'en voyelles ultra-brèves. Par ex. : le géorgien, le khanty, le sebei, etc.

¹⁴ Maddieson mentionne aussi d'autres traits que les langues emploient à fin de multiplier leurs éléments vocaliques : celui de la pharyngalité, la laryngalité et l'assourdissement. Valée (1994 : 57) en ajoute deux autres: l'aspiralité et la rétroflexion.

3) Les langues qui opposent les voyelles nasales longues aux voyelles nasales brèves. Ce groupe compte 8 des 451 langues répertoriées. Par ex. : l'irlandais, le cachemirien, le lakkaa, etc.

4) Les langues qui opposent les voyelles nasales pharyngalisées brèves aux nasales pharyngalisées longues. Ce groupe représente seulement une seule langue des 451 répertoriées, le !xũ.

Comme le mentionne l'auteur, au sein de la base de données UPSID, chaque famille de langues devrait être matérialisée au moins par un représentant. Pour la famille des langues slaves, le russe (langue slave, branche orientale) et le bulgare (langue slave, branche méridionale) ont été choisis afin d'être intégrés à l'ensemble des données linguistiques. Néanmoins, concernant la typologie mentionnée ci-dessus, le tchèque appartiendrait au premier groupe de langues. En ce qui concerne le classement du français dans cette typologie, à savoir également le premier groupe comprenant les langues qui opposent les voyelles longues à des voyelles brèves uniquement avec le trait de durée, nous rappelons un fait constaté auparavant concernant le rôle phonologique de la durée vocalique : aujourd'hui, ce phénomène n'existe quasiment pas en français parisien, mais peut se produire dans quelques français régionaux (voir chapitre 2.7).

Une étude relativement élaborée de l'opposition entre les voyelles brèves et les voyelles longues a été réalisée également par Jomma (1994). L'auteur a étudié cet indice typologique pertinent d'abord pour faire une classification des différentes variétés de l'arabe, puis pour classer les parlers arabes parmi les 31 langues du monde qui attestent l'opposition de durée vocalique. D'après ses résultats, le tchèque serait classé parmi les langues à fort contraste où le rapport entre une voyelle longue et une voyelle brève est toujours inférieur ou égale à 50 %. Concernant le français, il est classé parmi les langues à faible contraste, où les voyelles brèves représentent entre 80 % et 65 % des voyelles longues correspondantes.

Dans la typologie établie par Jomma (1994 : 397), les langues sont classées en cinq groupes (pour simplifier le classement et diminuer le nombre des langues citées en exemple, nous avons éliminé les parlers arabes de cette typologie) :

- 1) *Langues à très fort contraste* : ce groupe est représentée par une langue seulement, le telgou (après le hindi, il s'agit de la deuxième langue la plus importante des langues dravidiennes par le nombre de ses locuteurs), où le rapport entre une voyelle brève et sa correspondante longue (V/V) est autour de 35 %.
- 2) *Langues à fort contraste* : ce groupe qualifie les langues où le rapport V/V est toujours inférieur ou égale à 50 %. En plus du tchèque, nous pouvons citer dans ce groupe le danois, le breton, le luxembourgeois, le franco-provençal et le néerlandais.
- 3) *Langues à contraste standard* : pour ces langues, les voyelles brèves représentent entre 50 % et 60 % des longues correspondantes. C'est le cas du hongrois, de l'estonien, du thaï, du norvégien et de l'islandais.
- 4) *Langues à faible contraste* : les langues pour lesquelles le rapport V/V se situe entre 80 % et 65 %. Dans cette classe, en plus du français, citons le suédois, l'anglais, l'italien et le serbo-croate.
- 5) *Langues à très faible contraste* : ce sont les langues pour lesquelles le rapport V/V est autour de 90 %. Parmi les 31 langues étudiées, nous pouvons seulement citer l'allemand et le flamand.

Néanmoins, en ce qui concerne la typologie de Jomma, il convient de garder à l'esprit le fait que l'auteur n'ait ni pris en considération l'influence des consonnes adjacentes, ni celle du voisement consonantique au sujet de l'opposition de durées des voyelles.

Il faut noter également que le classement du tchèque parmi les langues à fort contraste est conforme aux constats « traditionnels » (Chlumský 1928, Hála 1941, Romportl 1973) d'après lesquels les voyelles longues sont à peu près deux fois plus longues que les voyelles brèves correspondantes. Cependant, certaines études (dont Dohalská et al. 2004, ainsi que l'expérience n°1 de cette thèse) démontrent que, d'un côté, ce rapport n'est quasiment pas respecté, mais de l'autre (toujours d'après Dohalská et al. 2004) que ce pourcentage peut dépasser les 50 % indiqués en

fonction du registre, de la fonction expressive (Fónagy 1983) ou bien du type de parler.

Enfin, nous aimerions proposer une dernière classification des langues toute aussi intéressante où la durée des voyelles sert de critère typologique. Il s'agit de celle de Duběda (2000). L'auteur a soumis à l'analyse le fonctionnement de la durée vocalique de douze langues (l'allemand, l'anglais, l'arabe littéraire, le croate, l'espagnol, le français, le hongrois, l'italien, le latin, le russe, le tchèque et le slovaque) en les examinant en fonction de six points de vue différents : du (1) rôle phonologique, du (2) degré de durée, de la corrélation (3) avec le timbre, (4) avec l'accent, (5) avec le type de syllabe et de la (6) corrélation graphique. Finalement, l'auteur distingue cinq types de langues (dont les deux derniers sont incarnés seulement par un seul représentant : respectivement le cas du hongrois et celui de l'espagnol) :

- 1) les langues slaves (à l'exception du russe), le latin et l'arabe où la durée vocalique joue un rôle phonologique et, dans le même temps, n'est liée ni au timbre, ni au type syllabique (à l'exception de l'arabe), ni à l'accent (à l'exception du croate) ;
- 2) les langues germaniques où la durée vocalique est liée au timbre et l'accent, et peut avoir un rôle phonologique ;
- 3) les langues romanes où la durée, d'une part, ne joue pas de rôle phonologique, et d'autre part, est liée à l'accent et au type de syllabe, mais pas au timbre.

Afin de mieux visualiser les différences et les similitudes entre les douze langues, l'auteur propose un schéma (ci-dessous) montrant les liens entre la durée vocalique et d'autres facteurs mentionnés ci-dessus (Duběda 2000 : 34) :

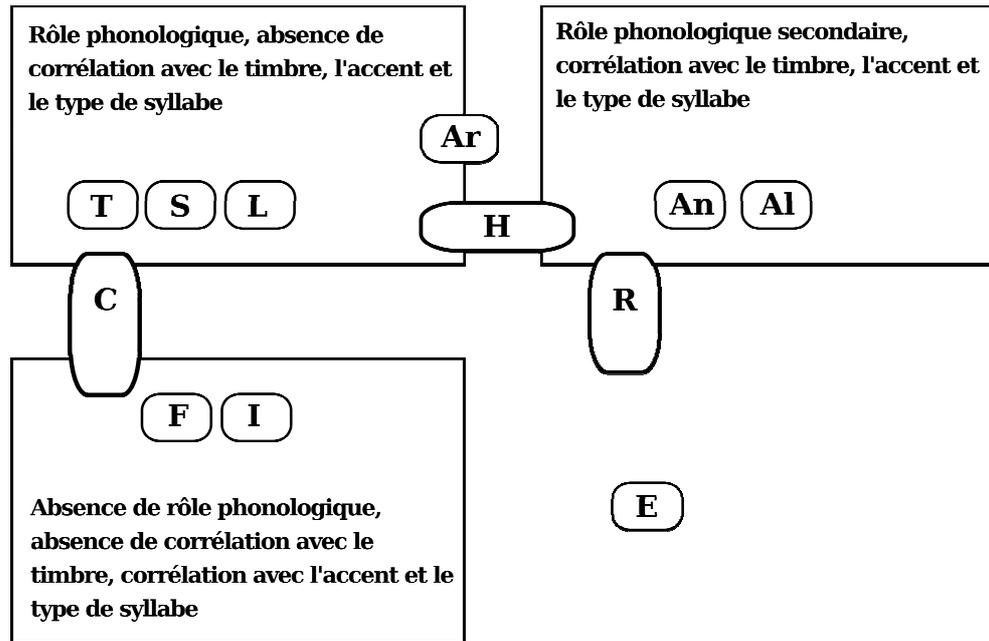


Figure 3 : Typologie des langues du point de vue de la durée vocalique et d'autres facteurs (l'accent, le timbre, le type de syllabe, etc.) ; où le Al = l'allemand, An = l'anglais, Ar = l'arabe littéraire, C = le croate, E = l'espagnol, F = le français, H = le hongrois, I = l'italien, L = le latin, R = le russe, T = le tchèque et S = le slovaque

Conclusion

Nous avons vu, au cours de ce chapitre, quatre typologies ayant pour critère le comportement de la durée vocalique à l'intérieur des systèmes linguistiques, envisagés selon des angles d'analyse différents. Celle de Durand (1946) prend comme point de repère le caractère phonologique de la durée vocalique dans le système linguistique des langues étudiées, contrairement à celle de Maddieson (1986) qui concerne seulement les langues où la durée des voyelles joue le rôle phonologique. L'auteur y observe si la durée est la seule composante à remplir ce rôle, ou bien si d'autres traits, comme par exemple celui de nasalité, s'ajoutent à celle-ci. Le classement de Jomma (1994) est basé uniquement sur le rapport entre la durée des voyelles longues et des voyelles brèves. La dernière typologie présentée, celle de Duběda (2000), examine le fonctionnement de la durée vocalique dans les langues faisant partie d'une analyse déterminée selon le rôle phonologique, le nombre de degré, la corrélation avec le timbre, l'accent et le type de syllabe, ainsi que la manifestation graphique. La typologie de Duběda nous paraît la plus pertinente pour notre travail, car elle met en évidence la complexité de ce

phénomène. C'est pourquoi nous développerons notre comparaison contrastive des deux langues en question sur les mêmes critères de description. Celle-ci sera présentée dans le chapitre 2.9.3.

2.5 L'ÉVOLUTION DE LA DUREE VOCALIQUE DU PROTO-SLAVE AU NOUVEAU TCHEQUE

Introduction

Afin d'avoir une image du phénomène faisant l'objet de notre étude dans l'optique diachronique, nous proposons, dans les deux chapitres suivants, une vue des changements importants qui se sont produits dans les systèmes vocaliques des langues en question au cours des siècles.

Notons également que le tchèque est une langue moins connue et moins étudiée que le français. C'est la raison pour laquelle nous envisagerons plus en détails les changements de son système vocalique. Nous découvrirons que même s'il est (et était) parlé sur un territoire assez modeste (en comparaison avec le français) son système vocalique a connu, dans son évolution, de nombreuses transformations et que, presque constamment, plusieurs systèmes vocaliques ont coexisté en même temps dans des parlers et des dialectes divers.

Enfin, nous aimerions faire une remarque concernant les conventions d'écriture des phonèmes vocaliques dans ces deux chapitres portant sur l'évolution diachronique de la durée vocalique dans les deux langues en question. En effet, le système de notation variant légèrement d'un auteur à l'autre, nous avons décidé de garder la transcription de chacun d'eux.

L'évolution diachronique de la durée des voyelles tchèques n'a pas été, jusqu'à présent, expliquée et décrite de manière systématique et exhaustive. Beaucoup de grammairiens tchèques (dont Trávníček 1935, Komárek 1962, Gebauer 1963 et Lamprecht 1986 entre autres) se sont penchés sur ce sujet. Néanmoins, ils s'accordent seulement sur la division des voyelles brèves et longues dans le système

phonologique du tchèque, et considèrent ce phénomène, de façon unanime, comme irrégulier. Leurs descriptions des changements dans le temps et leurs interprétations des alternances des durées vocaliques varient considérablement. Également, les auteurs formulent très peu de règles générales, ce qui démontre le caractère non-systématique de ce phénomène. Au cours de ce chapitre, nous envisagerons brièvement les changements les plus importants qui se sont produits entre les époques du proto-slave et du nouveau tchèque, en passant par le proto-tchèque et l'ancien tchèque.

Le proto-tchèque

La langue tchèque (le proto-tchèque), en tant que langue à part entière, commence à exister à la fin du X^e siècle. En outre, comme aucune trace écrite issue de cette époque n'a été conservée, elle est connue des linguistes seulement sous sa forme reconstruite. Le tchèque appartient aux langues de la branche slave occidentale. Elle s'est progressivement détachée du proto-slave à la fin de IX^e et au début de X^e siècle. Le système des voyelles du proto-slave trouve son origine dans le système indo-européen tardif. Il distinguait très fermement les voyelles longues des brèves, les antérieures des postérieures. Le système des voyelles du proto-slave peut être matérialisé de la façon suivante (Lamprecht 1986 : 31) :

a) voyelles brèves

<i>ɔ</i>	<i>ɔ̃</i>
<i>e</i>	<i>ě (>o)</i>

b) voyelles longues

<i>i</i>	<i>y</i>
<i>ě</i>	<i>a</i>

À quelques exceptions près, les voyelles brèves sont restées, pendant toute la période du proto-slave, brèves et elles ne se distinguaient pas du point de vue intonatif ; contrairement aux voyelles longues qui sont soit restées longues, soit se sont abrégées et ceci majoritairement sous l'effet de différentes intonations, montante ou descendante (Trávníček 1935 : 249). Celles-ci étaient indépendantes de l'accent

qui était libre et instable. L'intonation syllabique jouait alors un rôle très important dans l'évolution de l'accent et de la durée des voyelles tchèques (Lamprecht 1986 : 35) : l'accent est passé d'une syllabe avec une intonation descendante à une syllabe avec une intonation montante, ce qui est très probablement lié, d'après l'auteur, aux irrégularités des durées des voyelles de l'ancien tchèque (par ex. *strána* <le côté> x akuz. *stranu* <sur le côté>). D'après Trávníček (1935 : 249-252), d'autres abrégements des voyelles longues, pendant la période du proto-slave, ont été les suivants :

- 1) abrégement des voyelles longues des syllabes finales ouvertes (par ex. *'rybá* → *ryba* → *ryba* <un poisson>) ;
- 1) abrégement des voyelles longues des syllabes antépénultièmes toniques (par ex. *'jágoda* → *jahoda* <une fraise>) ;
- 2) abrégement des voyelles longues des syllabes pré-pré-toniques (par ex. *těti'va* → *tětiva* <une corde d'arc>) ;
- 3) abrégement des voyelles longues des syllabes pré-toniques intérieures (par ex. *má'lína* → *malina* <une framboise>) ;
- 4) abrégement des voyelles des syllabes toniques intérieures (par ex. *lo'páta* → *lopata* <une pelle>) ;
- 5) abrégement des voyelles des syllabes intérieures précédant les syllabes toniques finales (par ex. *dev'ěti* → *devíti* akuz. <neuf>) ;
- 6) abrégement des voyelles longues des syllabes intérieures post-toniques (par ex. *'desětero* → *desatero* <un décalogue>).

En observant tous ces changements, nous pouvons constater qu'ils sont dus soit à la position de la voyelle longue dans le mot, soit à la nature de la syllabe dans laquelle elle se trouve, à la présence de l'accent ou bien sa place dans le mot.

À la fin du X^e siècle, après les réductions des groupes de phonèmes et la disparition des yers et des nasales, le nouveau système vocalique est né, celui du proto-tchèque (Lamprecht 1986 : 50). Son système vocalique comportait toujours des voyelles antérieures (ä, e, i, ě) qui avaient leurs variantes postérieures et des voyelles

postérieures (a, o, u) qui avaient, de même, leurs variantes antérieures. De plus, toutes les voyelles pouvaient être longues et brèves. Néanmoins l'ancienne graphie n'indiquait pas la durée vocalique de façon systématique, mais seulement sporadiquement, et ceci par le dédoublement des voyelles (par ex. *comaar*, en nouveau tchèque *komár* <le moustique>). Le schéma de Lamprecht (1986 : 51) représente le système phonologique des voyelles du proto-tchèque à la fin de X^e siècle :

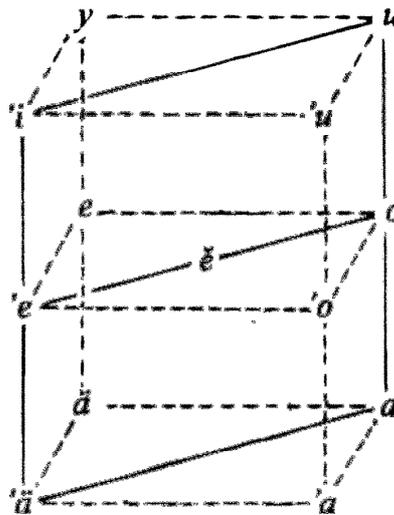


Figure 4 : Système phonologique des voyelles du proto-tchèque à la fin de X^e siècle

Entre la fin du X^e siècle et la première moitié du XII^e siècle, les changements concernant les voyelles longues et brèves ont été dus soit à l'analogie, soit à des facteurs phonétiques. Trávníček (1935 : 257) les caractérise ainsi : « *Le fond de cette évolution tardive consiste en la tendance vers l'équilibre des voyelles longues et brèves dans des catégories diverses, soit dans tous les modèles flexionnels, soit dans quelques formes seulement, ou bien parmi les formes et les mots de la même famille.* »¹⁵ (traduction KV).

Les voyelles longues ont gardé leurs longueurs sous les conditions suivantes (Komárek 1962 : 73) :

- 1) Dans les mots bisyllabiques :
 - a. les voyelles longues du radical sous l'intonation montante (par ex. *kráva* <la vache>, *dráha* <un parcours>) ;

¹⁵ Pour voir tous ces changements en détail, consulter Trávníček (1935 : 257- 277).

- b. les voyelles longues des premières syllabes des mots oxytoniques (par ex. *chvála* <l'éloge>, *dláto* <un poinçon>);
 - c. les infinitifs des verbes bisyllabiques (par ex. *dáti* <donner>, *míti* <avoir>).
- 2) Dans les mots trisyllabiques : les voyelles des syllabes pré-toniques brèves internes ont gardé leur longueur (par ex. *útroba* <un viscère>).
 - 3) Les voyelles longues ont gardé leur longueur sous la nouvelle intonation descendante.
 - 4) Les voyelles considérées comme longues sont *o* et *e* devant un yer faible (par ex. nom. du sg. *bóh* <Dieu>; gen. du pl. *hór* <des montagnes>).

Cependant, comme l'allongement des voyelles ne s'est pas produit de façon systématique dans tous les mots de ce type, il est très probable également que la qualité de la consonne suivante et la présence ou non de l'accent ont joué leurs rôles dans l'allongement de la voyelle précédente.

- 5) Les nouvelles voyelles longues dues à la réduction : la réduction des deux voyelles avec un *j* intervocalique à une seule voyelle. La nouvelle voyelle a toujours été longue (par ex. *aja* > *á* : *dobraja* > *dobrá* <bonne>; *aje* > *á* : *dělaješ* > *děláš* <tu fais>) (Komárek 1962 : 45).

Pendant la période de l'ancien tchèque, d'autres changements dus aux facteurs phonétiques et à l'analogie (surtout dans les dialectes) ont eu lieu. Néanmoins, il existe certains changements pour lesquels nous n'avons pas trouvé d'explication jusqu'à aujourd'hui.

L'ancien tchèque

La durée vocalique de l'ancien tchèque est le résultat des changements observés précédemment pendant la période allant du proto-slave au proto-tchèque. D'après Lamprecht (1986 : 79), les voyelles longues dans cette époque étaient surtout :

- 1) La continuation des longueurs qui existaient déjà :
 - a. dans des mots bisyllabiques avant l'accent (par ex. *tráva* <le gazon>,

- chvála* <l'éloge>);
- b. dans des mots originaires bisyllabiques avec une intonation montante (par ex. *sláma* <la paille>, *máslo* <le beurre>);
 - c. dans des mots originaires trisyllabiques avant une voyelle accentuée intérieure (par ex. *zákon* <la loi>, *výbor* <le comité>).
- 2) De nouvelles longueurs dues à l'intonation montante :
- a. au génitif pluriel (par ex. *slóv* <sans mots>, *hór* <sans des montagnes>);
 - b. au datif et au local pluriels (par ex. *ženám* <aux femmes>, *rychách* <des poissons>);
 - c. au nominatif singulier (par ex. *stól* <la table>, *mój* <le mien>);
 - d. aux participes (par ex. *róstl* <grandi>, *šél* <allé>);
 - e. pendant la dérivation (par ex. *hlávka* <une petite tête>, *hlásek* <une petite voix>);
 - f. pendant la création de nouveaux mots à l'aide du suffixe *-ie* (par ex. *lístie* <des feuilles>, *prútie* <des rameaux>);
 - g. dans des adjectifs composés (par ex. *devátý* <le neuvième>, *múdry* <sage>);
 - h. dans des formes verbales (par ex. *můžeš* <tu peux>, *píšeš* <tu écris>).
- 3) La conséquence des réductions de groupes de phonèmes (par ex. *dobrý* <bon>, *děláš* <tu fais>).

À partir du XIII^e siècle, le tchèque devient une langue littéraire. Une écriture univoque des mots tchèques devient alors indispensable. Pendant les XIV^e et XV^e siècles, plusieurs changements menant à la distinction des voyelles brèves et longues ont eu lieu. Ce sont surtout les voyelles longues et les diphtongues qui changent, les voyelles brèves demeurent, dans la majorité de cas, inchangées.

Tout d'abord, c'est la diphtongaison de la voyelle haute *y* > *ej* qui apparaît dans des manuscrits vers la fin du XIV^e siècle (par ex. *dobrý* > *dobrej* <bon>; *pýcha* > *pejcha* <l'orgueil>). Géographiquement, cette diphtongaison était et est encore représentative des dialectes de Bohême et de ceux de Moravie de l'ouest (Komárek

1962 : 162). En Moravie centrale, l'évolution se poursuit vers la monophthongaison du *ej* > *é*, et en Moravie de l'est, la diphtongaison du *y* > *ej* ne s'est pas produite (Trávníček 1935 : 91). Conformément à une tendance visant à maintenir un équilibre dans le système phonémique, une autre diphtongaison est née : celle de la voyelle haute postérieure *ú* > *ou* (par ex. *kúpi* > *koupi* <il/elle achetera> ; *berú* > *berou* <ils/elles prennent>). Pour les dialectes de Bohême, cette diphtongaison s'est produite à la fin, au milieu mais aussi au début du mot. Dans le dialecte de Moravie centrale, le changement du *ú* > *ou* s'est poursuivi encore vers le *ó* : *ú* > *ou* > *ó* (par ex. *múka* > *mouka* > *móka* <la farine>). Dans les dialectes de Moravie de l'est, la diphtongaison du *ú* > *ou* n'a pas eu lieu (le *ú* demeure jusqu'à aujourd'hui - *múka*) (Utěšený 1958 : 153).

Au XV^e siècle, les tendances à la diphtongaison ont évolué vers d'autres vouées à la monophthongaison : les diphtongues *ie* et *uo* deviennent *í* et *ú* (plus tard, dans la graphie *ũ*). La monophthongaison de la diphtongue *ie* (par ex. *viera* > *víra* <la foi>) s'est produite dans tous les dialectes de Bohême et de Moravie (Komárek 1962 : 169). La monophthongaison de la diphtongue *uo* (par ex. *kuoň* > *kůň* <le cheval>) s'est produite sur tout le territoire où a évolué la langue tchèque, sauf dans le cas des dialectes moravo-slovaques et ceux d'Opava du nord.

Parmi les derniers changements qui se sont produits à l'époque de l'ancien tchèque, nous pouvons mentionner le rétrécissement du *é* > *í* ou *y* (par ex. *kamének* > *kamínek* <le caillou>). Ce changement s'est déroulé aux XV^e et XVI^e siècles et se retrouve dans les radicaux des mots et dans les terminaisons des adjectifs et des pronoms. Il a influencé tout l'espace de Bohême ainsi que les dialectes de Moravie centrale, ce qui ne fut pas le cas pour d'autres dialectes moraves (Lamprecht 1986 : 115). Le changement du *é* > *í* est étroitement lié avec l'évolution de la voyelle *ó*. « *Après la diphtongaison du ó > uo, le é s'est retrouvé dans une position isolée, alors le changement du é > í est la conséquence de cet isolement.* » (Gebauer 1963 : 757) (traduction KV).

A la suite de toutes les évolutions mentionnées précédemment (*y* > *ej*, *ú* > *ou*, *ie* > *í*, *uo* > *ú*, *é* > *í*), naît le nouveau système des voyelles longues. Il peut être schématisé de la façon suivante (Lamprecht 1986 : 118-119) :

devient, à titre temporaire, indépendante. Le système des voyelles brèves peut alors être matérialisé de manière suivante (Lamprecht 1986 : 119) :

i y u
 e o
 a

Après diverses évolutions (la palatalisation, la dé-palatalisation, la réduction), le système des voyelles brèves du nouveau tchèque, en Bohême ainsi que dans une grande partie de la Moravie, est devenu le suivant (Lamprecht, 1986 : 123) :

i u
 e o
 a

Néanmoins, en Valaquie morave¹⁶, une autre variante du système des voyelles brèves existe (Lamprecht 1986 : 123) :

i/y u
 e o
 a

Dans des dialectes moravo-silésiens, un système comprenant six voyelles brèves demeure (Lamprecht 1986 : 123) :

i y u
 e o
 a

¹⁶ La Valaquie morave est une région montagneuse dans la partie orientale de la Moravie, en République tchèque, près de la frontière avec la Slovaquie.

Les transformations qui ont formé et influencé le tchèque littéraire sont apparues en Bohême centrale. En effet, après l'extinction de La Grande-Moravie en 906, Prague et ses alentours sont devenus le centre culturel et politique du pays. Alors, dans les régions éloignées de ce centre, les changements se sont produits soit plus tardivement, soit pas du tout. C'est pourquoi les dialectes conservent, parfois jusqu'à aujourd'hui, l'aspect ancien de la langue et sont ainsi des témoins importants de l'évolution du tchèque.

La distinction des voyelles longues et brèves qui existe aujourd'hui en tchèque peut se retrouver également dans d'autres langues de la branche des langues slaves (le slovène, le serbo-croate entre autres). Rappelons aussi que pour des langues comme le russe ou le bulgare, le phénomène n'existe pas.

Conclusion

Au cours de ce chapitre nous avons pu observer de nombreux changements dans l'évolution de la durée des voyelles tchèques à l'époque du proto- et de l'ancien tchèque. Nous avons envisagé que la distinction des voyelles longues et brèves, héritage du proto-slave, était toujours présente dans le système linguistique du tchèque, mais son fonctionnement et son emploi ont connu des bouleversements considérables au fil des siècles. Notamment, il a été exposé que l'accent, l'intonation, le type de syllabe, leur nombre ainsi que leur position dans le mot y ont contribué énormément. Cependant, nous verrons, durant le chapitre 2.9.3 que les facteurs qui ont participé à ces importants changements, étaient présents à l'origine et ont permis d'aboutir à l'état actuel, dans lequel la durée des voyelles tchèques est un phénomène fonctionnant indépendamment de tous les traits cités précédemment.

2.6 L'ÉVOLUTION DE DUREE VOCALIQUE DU LATIN AU FRANÇAIS

Introduction

Même si la durée vocalique ne joue presque plus de rôle phonologique dans le français parisien contemporain, ses distinctions furent très importantes dans son histoire. La langue française étant une langue romane, elle représente donc une des évolutions du latin. Pour comprendre l'origine de la durée vocalique en français, nous allons nous pencher brièvement sur le système des voyelles en latin classique et sur les changements rencontrés lors des périodes latine, romane puis celle relative au français pré-littéraire.

Le latin classique possédait cinq voyelles dont chacune pouvait être brève ou longue. Leur opposition était phonologiquement distinctive (Pierret 1983 : 137). L'opposition de durée jouait un rôle non seulement dans la lexicologie (par ex. *pŏpulus* : *peuple* / *pōpulus* : *peuplier*), mais aussi dans la morphologie (par ex. *vĕnit* : 3 p. présent indicatif / *vēnit* : 3 p. parfait indicatif).

Le système des voyelles simples (en les classant d'après leur degré d'aperture) en latin classique peut être présenté de la façon suivante (Pierret 1983 : 137) :

i		u		i:		u:
	e		o		e:	o:
		a				a:

Le système vocalique du latin classique ressemblait alors tout à fait à celui du nouveau tchèque. Lui aussi contenait cinq voyelles brèves dont chacune avait une variante longue.

Concernant le timbre des voyelles latines brèves et celui des voyelles longues,

les opinions des latinistes et des romanistes divergent (Straka 1979b : 108). Un premier groupe d'experts estime que vers la fin de la République et au début de l'Empire romain, le timbre des brèves et des longues était le même et qu'elles ne se différenciaient seulement par leur durée. Un second groupe plus conséquent, défend une idée contraire, à savoir qu'en latin classique, les voyelles brèves étaient ouvertes et les longues fermées. Fouché (1969a : 113-120) a comparé les deux théories et en conclut que le latin possédait des voyelles longues qui étaient tendues et fermées, et des voyelles brèves qui étaient relâchées et légèrement moins fermées que les longues. Par contre Straka (1979a : 176-177), après avoir fait également des recherches à ce sujet, affirme qu'aucune des deux théories, même si chacune d'elles contient une part de vérité, n'est véritablement correcte et tient alors une conclusion différente. D'après l'auteur, les voyelles latines étaient moyennes, légèrement fermées ou légèrement ouverte mais pas ouverte véritablement ; il n'y avait pas de différence de timbre pertinente, mais une différence d'aperture non perçue par les sujets parlants : « *Cette différence, à l'origine minime et inconsciente, a fini par s'étendre dans la prononciation populaire qui devait exagérer les écarts entre les deux durées et par conséquent aussi entre les deux apertures. [...] La durée et le timbre devaient être si intimement liés qu'on peut se demander lequel des deux caractères était au fond distinctif.* » (Straka 1979a : 178).

Le système vocalique du latin classique et celui du système français se différencient alors par le nombre de timbres vocaliques qu'ils comportaient et par l'opposition de quantité. Cette quantité appelée « étymologique » était héritée de l'indo-européen (Joly 2003 : 31).

Le système vocalique que nous venons de présenter a connu, au fil des siècles, des transformations importantes. Herman (2004 : 271-272) affirme que la perte du système classique des oppositions des durées vocaliques est évoquée par un assez grand nombre d'auteurs, et constate qu'elle est présentée comme due à une évolution directement observée et récente. Les grammairiens mentionnent des différences de timbre entre les voyelles au II^e siècle, mais l'auteur affirme également que l'évolution a dû commencer plus tôt, peut-être dès le milieu du I^{er} siècle. Ces changements sont généralement connus sous le nom de « bouleversement du système latin ». Ils se sont produits en deux temps (Joly 2003 : 32) :

Premièrement, l'ancienne opposition de durée a été substituée par opposition de timbre. Ainsi, les voyelles brèves se sont ouvertes et les voyelles longues se sont fermées. Pendant les trois premiers siècles, le système vocalique du latin a donc évolué de son système primitif à celui-ci (Joly 2003 : 33) :

- a) le changement des voyelles longues : /i:/, /e:/, /o:/, /u:/ > /i/, /e/, /o/, /u/ ;
- b) le changement des voyelles brèves : /i/, /e/, /o/, /u/ > /e̞/, /e̠/, /o̞/, /o̠/ ;
- c) la voyelle /a/ n'a subi aucun changement.

Deuxièmement, l'accent de hauteur qui, pendant le I^{er} siècle, est devenu un accent d'intensité, et influait sur la durée, est venu s'ajouter à cette évolution et est devenu déterminant pour les voyelles. Alors (Joly 2003 : 34) :

- a) Les voyelles accentuées ouvertes s'allongent :
 - la durée étymologique a fait place à une durée phonétique ;
 - cet allongement est à l'origine de la diphtongaison ultérieure de ces voyelles accentuées ouvertes.
- b) Les voyelles accentuées fermées s'abrègent (si elles étaient longues) ou restent brèves (si elles étaient déjà brèves).
- c) Les voyelles inaccentuées s'abrègent toutes.

Zink (2006 : 167) note que d'autres changements se sont produits avec l'allongement compensatoire qui est dû soit à la désarticulation d'une consonne implosive au cours des XI^e, XII^e et XIII^e siècles (*n* latin, *s* intérieur final) et puis des XVI^e et XVII^e (nasale) siècles, soit à l'effacement d'une voyelle en hiatus au XIV^e siècle.

Straka (1950 : 30) essaie d'expliquer, à l'aide de l'allongement compensatoire, la durée longue des voyelles orales devant les consonnes sourdes, non allongeantes. D'après l'auteur, cet allongement peut avoir plusieurs origines. Il peut résulter de :

- 1) l'amuissement du *s* implosif qui s'est produit aux XI^e et XII^e siècles (par ex. *côte*, *fête*, *fenêtre*, *fraîche*). La quantité longue se maintient grâce à l'accent

circonflexe qui marque, dans la majorité des cas, cet amuïssement, et est considéré comme signe de longueur (à l'exception des voyelles extrêmes qui se sont abrégées malgré la présence de l'accent circonflexe) ;

- 2) la contraction, antérieure au XVI^e siècle, de deux voyelles en hiatus (par ex. *geôle* (anc. fr. *gëole*), *reine* (anc. fr. *reïne*), etc.), sauf les voyelles extrêmes qui n'ont pas conservé la durée longue (par ex. *chute* (anc. fr. *chëute*)) ;
- 3) la dénasalisation de la voyelle devant une consonne nasale intervocalique qui s'est produite au XVII^e siècle (par ex. *flamme*, *Jeanne*, *peine*). Dans d'autres cas, la voyelle s'est finalement abrégée sous l'influence surtout de la graphie *-mm-* et *-nn-* (par ex. *pomme*, *bonne*, *femme*) ;
- 4) l'affaiblissement du *l* palatal en *y* de l'amuïssement du *e* final (par ex. *paille*, *Versailles*). Néanmoins, la durée longue s'est maintenue uniquement pour le *á*, alors que les autres voyelles en cette position sont brèves comme devant toute autre consonne sonore non allongeante (par ex. *fille*, *fouille*) ;
- 5) certaines monophthongaisons d'anciennes diphtongues et triphthongues : les voyelles issues des diphtongues et triphthongues à une époque relativement récente (vers le XVI^e siècle), se maintiennent longues jusqu'à présent devant n'importe quelle consonne (ainsi *au* et *eau* provenant de *al* et *èl*, et *eu* provenant de *èl* devant consonne se prononcent *ó* fermé longue et *æ* fermé long (par ex. *aube*, *haute*, *sauce*)).

Ensuite, Straka (1950 : 33) ajoute et explique encore deux types d'« anomalies » :

- 1) la durée longue des voyelles devant les consonnes non allongeantes due à une analogie : à l'époque où *-ó* et *-á* finals étaient encore longs à la suite de l'amuïssement du *s* (par ex. dans *dos*, *gros*, *gras*), par analogie avec ces mots, la voyelle s'est allongée (par ex. *il endosse*, *grosse*), et peut également se retrouver dans des mots terminés en *-os*, *-as* dont le *s* se prononce (par ex. *albatros*, *pathos*, *atlas*) ;
- 2) la durée longue devant les consonnes non allongeantes, dans des mots onomatopéiques (par ex. *il bêle*, *il beugle*) et dans des mots savants où la

prononciation de la langue d'origine a été conservée (par ex. *arome*, *hygiène*, *poète*). Néanmoins, dans d'autres mots d'emprunt, les voyelles qui devraient être étymologiquement longues s'abrégeaient (par ex. *téléphone*, *bibliothèque*) et au contraire, par l'analogie avec *hygiène*, *scène*, etc., la voyelle longue, là où elle était brève en latin ou en grec, a été prononcée.

L'auteur constate alors que, à cause de cette anomalie, un grand nombre d'hésitations demeure dans la prononciation des mots savants, non seulement du point de vue de la durée vocalique mais aussi, par conséquent, du point de vue du timbre.

Pour terminer cette liste de changements, qui se sont produits au fil des siècles et qui ne se veut en aucun cas exhaustive étant donné la complexité de la problématique, citons encore Zink (2006 : 167). L'auteur signale d'autres évolutions au sujet de la durée des voyelles qui se sont produites pendant les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles ; évolutions liées cette fois-ci aux consonnes subséquentes. Il s'agit de l'allongement dit « au contact ». Les voyelles, surtout accentuées, se sont allongées premièrement sous l'action du /z/ et /v/, deuxièmement sous celle du /r/ et /ʒ/.

Au cours du XII^e siècle et à la fin du XVI^e siècle, d'autres changements de nature durative, d'aperture et de timbre, se sont ajoutés aux alternances que nous venons de décrire, connus en français moderne, sous le nom de « loi de position ».

La loi de position

La loi de position a bouleversé l'ancien système et a agi progressivement dès la fin du XV^e siècle et surtout au XVI^e siècle (Zink 2006 : 168). Il s'agit d'un phénomène qui concerne les voyelles accentuées et le caractère ouvert ou fermé de la syllabe : les voyelles françaises tendent à s'ouvrir en syllabe fermée et à se fermer en syllabe ouverte. La notion de « loi de position » a été admise par les phonéticiens pour expliquer la durée de quelques voyelles françaises.

Delattre (1959) a examiné les rapports existant entre la loi de position et la durée vocalique. Il affirme que les cas où la distinction de sens entre deux mots est produite exclusivement par une différence de durée sont rares et fort instables. Par

contre, certaines différences de durée restent parfaitement stables en français moderne bien qu'elles ne soient pas distinctives. C'est le cas des paires contrastives comme *pomme/paume* [pɔm/po:m] dans lesquelles ceux qui font une différence de timbre exécutent toujours dans le même temps une différence de durée. Comme le souligne l'auteur (Delattre 1959 : 547), nous nous trouvons donc d'une part devant des oppositions de durée potentiellement distinctives et pourtant instables ; d'autre part, devant des différences non-distinctives et cependant parfaitement stables.

Delattre distingue alors (1959 : 547-550) cinq types de variations de durée des voyelles françaises et les examine à l'aide d'exemples : 1) *sec/sève*, 2) *mettre/maître*, 3) *patte/pâte*, 4) *mode/monde*, 5) *pomme/paume*.

- 1) Le premier type comprend les variations de durée vocalique sous la seule influence de la consonne qui suit : les voyelles accentuées sont environ trois fois plus brèves devant les consonnes les plus fortes [p t k] que devant les plus douces [R v z ʒ] ; elles sont encore plus brèves devant les groupes de consonnes fortes, comme dans *actem*, *secte*, etc. ; et elles sont environ deux fois plus courtes devant ceux qui terminent les mots ainsi : *acre*, *aigle*. Plus la consonne est forte, plus la voyelle qui la précède est brève et inversement.
- 2) Le deuxième type, où le timbre ne change pas perceptiblement au contraire de la durée, est d'une part très instable et d'autre part observé seulement dans l'énonciation soignée : la durée additionnelle due à la chute d'un son subséquent vers le XIV^e siècle (*tête*, du latin *testa*, ancien français *teste*), ou à l'analogie d'une telle chute (*aile*, du latin *ala*, ancien français *ele*).¹⁷
- 3) Le troisième type, légèrement plus stable que le second, dans lequel la durée de la voyelle est plus grande ainsi qu'accompagnée d'une différence de timbre, comprend seulement les A dits postérieurs et l'énonciation soignée de la classe cultivée, ou les A de *tâche*, *lâche*,

¹⁷ Quelques années plus tard, en 1973, Walter (1973 : 299) observe, parmi les mouvements phonologiques en cours à cette époque, le fait que les gens de plus en plus n'allongent plus la voyelle pour faire une distinction entre les mots comme *fête* et *faite*. Mais nous trouvons aussi une remarque à ce sujet dans Martinet et Walter (1973 : 32). D'après les auteurs, cette distinction se maintient encore dans la dernière syllabe du mot.

etc., sont plus longs que ceux de *tache*, *lache*. Ce type de durée est presque toujours consécutif à la disparition d'un son subséquent vers le XIV^e siècle de l'ancien français. (Il semble donc que ce soit la durée qui conditionne le timbre et non l'inverse.)¹⁸

- 4) Le quatrième type, plus stable que les deux précédents, comprend les voyelles nasales en syllabe fermée, dont la durée de voyelle est plus grande et également accompagnée d'une différence de timbre. Les voyelles de *mince* et *monde*, sont plus longues que celles de *messe* et *mode*. Ce fait est dû, d'après l'auteur, à l'incompatibilité qui existe dans les habitudes articulatoires du français entre le timbre nasal et la syllabation fermée orale. Dans ce cas, la durée n'est pas distinctive, seul le timbre l'est.
- 5) Le cinquième type comprend les [o] et [ø] fermés en syllabe fermée, dans lequel la durée de voyelle est plus grande, très stable et accompagnée d'un changement de timbre (de mi-ouvert à mi-fermé). Historiquement, ce type de durée s'explique par la chute d'un son subséquent (*auga*, du latin *alba*), mais nombreux sont les cas d'analogie (*rôle*, du latin médiéval *rotulu*, qui devient *role* en ancien français) ou d'influence de l'orthographe, rétablie d'après le latin (*pauvre*, du latin *pauper*, qui donne en ancien français *povre*). Dans ce cas également, la durée n'est pas distinctive, seul le timbre l'est.

¹⁸ Contrairement au deuxième type, pour le troisième type, Walter (1973 : 300) note que l'opposition entre *patte* et *pâte* se perd plus lentement que celle citée ci-dessous, car elle est encrée dans les habitudes parisiennes. Mais cette opposition, « *traditionnellement nette à Paris* » commence à disparaître sous l'influence de certains usages provinciaux : « *...les Parisiens de souche se laissent contaminer par les provinciaux pour ne garder que le a de patte, qu'ils ne distinguent plus du â de pate.* » (Walter 1973 : 300).

Aussi Hendrich, déjà en 1974, souligne que le /a/ postérieur ne représente qu'un phénomène de périphérie dans le système phonologique français et qu'il est en voie de disparition. D'où la question de la distinction des deux /a/ du point de vue didactique. D'après ses analyses des manuels de phonétique du français et des dictionnaires, beaucoup de mots sont transcrits avec le /a/ postérieur, alors il paraît que c'est la transcription phonétique qui refuse d'admettre la réalité linguistique et représente un facteur conservateur, puisqu'elle peut influencer la prononciation du français « *notamment la prononciation de ceux qui apprennent ou enseignent le français en tant que langue étrangère et qui tâchent de respecter la prononciation indiquée dans les dictionnaires ou dans les manuels de phonétique* » (Hendrich 1974 : 196).

Delattre a cherché la raison pour laquelle la durée du premier et cinquième type est si stable et il trouve explication justement grâce à la loi de position. D'après l'auteur c'est le désaccord avec la loi de position qui donnerait au [o] de paume son surcroît de durée par rapport au [ɔ] de pomme. Tous les [o] et [ø] en syllabe fermée seraient ainsi plus longs que les [ɔ] et [œ] en syllabe fermée.

En observant alors les cinq variations de durée vocalique en français proposées par Delattre, nous pouvons en conclure que les durées qui peuvent avoir un rôle distinctif (type 2 et 3) sont instables, et celles qui n'ont pas de rôle distinctif (type 1, 4 et 5) sont stables.

En appliquant la loi de position, l'auteur explique la longueur des [o], [ø], et des voyelles nasales dans une syllabe fermée. La voyelle de *paume* n'obéit pas à la loi de position, elle tend à se rendre « libre », c'est-à-dire à repousser le [m] vers la syllabe suivante. Ainsi, la voyelle tend par la suite à s'allonger pour rétablir l'accord exigé par la loi de position entre le timbre vocalique et le type de syllabe.

Morin (1986), dans son étude diachronique sur la loi de position, remonte au moyen français pour expliquer l'évolution du vocalisme français jusqu'à nos jours. Il remet en question sa validité et essaye de montrer, en se basant sur la théorie du Valdman (1978), que les changements de timbre des voyelles (en français moyen) dans l'histoire du français dépendent beaucoup plus de leur longueur que de leur position syllabique. Il examine l'histoire de certaines voyelles accentuées, à l'exception de celles qui sont issues des diphtongues de l'ancien français, et il montre, à l'aide de nombreux exemples et en s'appuyant sur les recherches et les théories d'autres auteurs, que, effectivement, ce n'est pas vraiment la position qui joue un rôle principal, mais plutôt les différences de longueur phonétiques associées à ces positions.

Pourtant, l'hypothèse de Morin a été largement critiquée par Spence (1988) qui signale qu'elle ne se situe pas exactement sur le même plan que la loi de position et qu'elle ne décrit pas l'état présent du vocalisme, mais son devenir. D'après lui, la qualité des voyelles [o] et [ø] en position finale absolue ne dépend pas de leur longueur historique. Il affirme que si la longueur des voyelles a influencé leur

qualité, cela ne s'est pas produit de façon irréversible. Cependant, d'autres facteurs, comme la position syllabique, semblent aussi avoir joué un rôle très important.

Conclusion

L'observation de l'évolution du phénomène de durée vocalique dans les deux systèmes linguistiques que nous venons d'effectuer nous permet de conclure que la distinction des voyelles longues et brèves, héritage du proto-slave (dans le cas du tchèque) et du latin (dans le cas du français) était, au départ, phonologiquement distinctive dans les deux langues. Néanmoins, après les nombreux changements que les deux systèmes vocaliques ont connus, seul le tchèque a gardé cette opposition qui présente cependant aussi un rôle phonologiquement distinctif, contrairement au français standard qui a pratiquement perdu non seulement toutes les anciennes oppositions duratives mais aussi la durée distinctive, ce qui constitue un fait commun à presque tous les parlers du français. Dans la majorité de cas, seul le timbre est resté phonologiquement distinctif.

Nous allons envisager, au cours du chapitre suivant, dans quelles variétés du français le rôle phonologique de la durée vocalique s'est maintenu jusqu'à nos jours ou bien sous quelle forme ce phénomène y subsiste et ceci grâce à l'analyse d'enquêtes effectuées au sein du projet *Phonologie du Français Contemporain*.

2.7 L'ANALYSE DES DONNEES PFC PORTANT SUR LA DUREE VOCALIQUE

Introduction

S'intéresser à la durée vocalique dans les variétés du français d'aujourd'hui nous conduit de toute évidence à mentionner les résultats du projet international *Phonologie du Français Contemporain (PFC) : usages, variétés et structures*¹⁹, codirigé par Marie-Hélène Côté, Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche, et destiné aux chercheurs, enseignants et étudiants souhaitant explorer les variétés du français parlé dans l'espace francophone ; projet qui contribue à mieux connaître la phonétique et la phonologie du français contemporain. La base de données de ce projet est conçue autour d'un protocole commun pour toutes les enquêtes, ce qui assure leur très bonne comparabilité. Chaque locuteur réalise quatre tâches dont l'ensemble correspond à peu près à une heure d'enregistrement. Il s'agit de deux lectures (d'une liste de mots et d'un texte) et deux enregistrements de paroles spontanées (d'un entretien dirigé par l'enquêteur, et d'une conversation libre, sans son intervention).

Nous allons examiner, au cours des pages suivantes, les 28 enquêtes qui ont été réalisées en France hexagonale (septentrionale et méridionale), en Belgique, en Suisse, en Amérique du Nord, en Afrique et dans les Départements et Régions d'Outre-mer, et analysées par des phonéticiens et phonologues dans le cadre de ce projet. Les résultats de ces enquêtes et leurs analyses font partie de l'ouvrage *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : Ressources pour l'enseignement* (Detey et al. 2010). Nous allons observer, plus exactement, comment la durée vocalique est présente et saisie dans les analyses de conversations libres regroupées en six variétés du français contemporain mentionnées ci-dessus.

Pour chacune de ces variétés, quatre à six locuteurs représentant de différentes particularités de variations de la durée vocalique sont présentés. Quelques-uns manifestent des phénomènes qui vont à l'encontre des règles de prononciation de leur territoire et ne sont, pour ainsi dire, que de rares cas de certains

¹⁹ Phonologie du français contemporain [online]. 21-02-2013 [cit. 21-02-2013]. Disponible sur [www : < http://www.projet-pfc.net >](http://www.projet-pfc.net).

phénomènes liés à la durée vocalique. D'autres sont en pleine conformité avec ces règles et soutiennent des habitudes de prononciation de l'aire linguistique donnée qui est généralement mise en comparaison avec le français parisien (au sein du projet appelé « de référence »). Néanmoins, nous y trouvons également des analyses d'extraits qui ne nous apportent aucune information sur le sujet. Dans ce cas de figure, nous supposons alors que la durée vocalique ne joue aucun rôle dans le système phonétique et phonologique de cette variation du français. Comme il s'agit de paroles spontanées, les auteurs de ces analyses ne pouvaient pas, bien évidemment, observer et décrire toutes les particularités souhaitées dans toutes les occurrences possibles. Cependant, ces enquêtes démontrent de façon claire et systématique le phénomène de durée vocalique dans ces six variétés du français contemporain.

1) La France hexagonale septentrionale

Pour commencer, nous allons aborder la France hexagonale septentrionale par le biais d'enquêtes réalisées à Paris, Darnétal (Seine-Maritime), Roanne (Loire), Treize-Vents (Vendée), Ogéviller (Meurthe-et-Moselle) et Magland (Haute-Savoie). Cependant, seules celles de Paris, Ogéviller et Magland traitent le sujet de la durée vocalique.

Dans l'analyse de la conversation parisienne dans la haute bourgeoisie (lors de l'entretien avec un étudiant pour lequel nous ne trouvons aucune remarque concernant notre sujet), les allongements de voyelles devant les consonnes allongeantes /R/ (*fort* [fɔ:ʁ]) et /z/ sont observés (*chose* [ʃo:z]) ; ce dernier étant réalisé également avec la variante fermée de la voyelle /o/.

Quelques phénomènes rythmiques et intonatifs non-standards présentent le parler de la locutrice d'Ogéviller. Les exemples d'allongements de l'avant-dernière syllabe des mots phonétiques ou de groupes de mots sont observés surtout dans les syllabes avec une voyelle nasale (*Mont Louis, remontrance, tranquille*). Ces allongements sont généralement réalisés dans des phrases exprimant de fortes émotions et pourraient être, d'après l'auteur de l'analyse, « *les 'vestiges' d'un ancien allongement de la pénultième plus systématique, dont la nasalité pourrait avoir*

facilité la sauvegarde et la réalisation. » (Detey 2010 : 77, DVD).

Le locuteur de Magland représente un français haut-savoyard où la syllabe pénultième du groupe accentuel est souvent allongée (et non pas la dernière comme en français parisien) et dans lequel la relation entre la durée de la syllabe inaccentuée et celle accentuée est très élevée. L'avant-dernière syllabe peut atteindre la même durée que la dernière, voire même, en savoyard marqué, être deux fois plus longue, à l'inverse du français parisien où il est communément admis que la syllabe accentuée est deux fois plus longue qu'une syllabe inaccentuée (Léon 2007 : 150). Les relations entre l'avant-dernière et la dernière syllabe d'un groupe accentuel en français de référence et en français haut-savoyard (peu marqué et marqué) peuvent être illustrées de la façon suivante (Detey et al. 2010 : 89, DVD) :

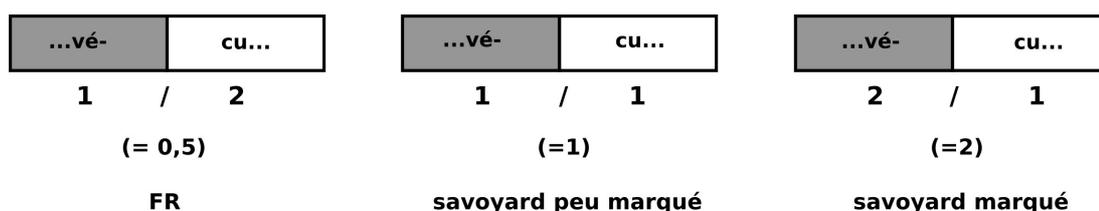


Figure 5 : Relations inhérentes à l'avant-dernière syllabe d'un groupe accentuel en français de référence, en français de Haute-Savoie peu marqué et en français de Haute-Savoie marqué. Exemple : « Il a vécu... ».

« Plus un locuteur a tendance à allonger les avant-dernières syllabes des groupes accentuels, plus son accent semble être perçu comme haut-savoyard marqué. » (Detey 2010 : 89, DVD)

2) La France hexagonale méridionale

Les analyses des parlers de la France hexagonale méridionale représentées par des enquêtes effectuées à Douzens (Aude), Lacaune (Tarn), Marseille (Bouches-du-Rhône) et Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) sont les seules à ne pas avoir de commentaire concernant le sujet de durée vocalique.

3) La Belgique

Les variétés du français de Belgique sont représentées par des enquêtes effectuées à Gembloux (Province de Namur), Ivoz-Ramet (Province de Liège), Tournai (Hainaut) et Zellik (Brabant flamand). Dans les analyses des deux premières enquêtes, des « anomalies » sont observées par rapport au français parisien en ce qui concerne la durée des voyelles. Par contre, les parlers de la locutrice de Tournai et de celui de Zellik ne sont pas marqués par le phénomène de l’allongement vocalique.

Contrairement à la norme de prononciation en Belgique, la locutrice de Gembloux manifeste une tendance à fermer certains /ε/ allongés en syllabe ouverte (*ce que je fais* [fe:]). De plus, le maintien de la durée vocalique pour marquer à l’oral le genre féminin (*l’année passée* [lanepase:]) est observé. Contrairement au français de référence, les voyelles longues apparaissent soit en position pénultième (*c’est toujours bien rangé, la voiture est lavée*), soit en position finale, mais avec un allongement vocalique encore plus considérable (*des exemples comme ça* [a:], *c’est ce qu’il faut faire* [f ε::R]).

Le maintien de la durée vocalique pour la distinction du genre féminin est observé aussi chez la locutrice de Liège (*des amies* [ami:]). La tendance à la fermeture des /ε/ longs est encore plus évidente que chez la locutrice précédente. De plus, ces fermetures apparaissent non seulement en syllabes ouvertes (*le traitement* [lətRe:tmã]) mais aussi en syllabes fermées (*petites fêtes* [fet]).

4) La Suisse

Concernant la Suisse, les enquêtes ont été effectuées à Gland (Canton de Vaud), Veyras (Canton du Valais), Meinier (Canton de Genève) et Bévillard (Canton de Berne).

Les analyses attestent plusieurs apparitions de voyelles longues dans le parler du locuteur de Vaud (*autonomie* [otɔnɔmi:], *fédérale* [fedεRa:l]). Une particularité pour cette variété régionale du français, dans la prononciation emphatique du pronom *nos*, est observée : la voyelle /o/ est réalisée très fermée, longue et légèrement diphtonguée (*Puis on a nos vaches, notre chocolat, nos montres. Et nos banques.*).

L'extrait du Veyras présente une opposition de durée vocalique pour la distinction du genre féminin (*menuiserie* [mønuʒʁi:ʝ]). Chez ce locuteur, ainsi que chez ceux de Meinier et de Bévillard, l'opposition de longueur est attestée aussi par des voyelles de grande aperture.

5) L'Afrique et les DROM

Pour analyser les parlers d'Afrique, des Départements et des Régions d'Outre-mer, des enquêtes ont été effectuées à Bejaia (Algérie), Abidjan (Côte d'Ivoire), Ouagadougou (Burkina Faso), Petit-Canal (Guadeloupe) et Cordes (La Réunion). Le phénomène d'allongement vocalique est observé seulement dans les analyses des extraits réalisés en Algérie et en Côte d'Ivoire.

Chez le locuteur algérien, plusieurs allongements des syllabes finales sont observés (*ils s'aiment* [sɛ:m]). Le parler de la locutrice ivoirienne est marqué par un allongement remarquable des voyelles précédant la consonne /R/ qui est entièrement vocalisée (*sur le Nord* [nɔ:], *préfecture* [prefety:]).

6) L'Amérique du Nord

Les variétés du français en Amérique du Nord ont été analysées à l'aide d'enquêtes réalisées dans la ville de Québec (Québec, Canada), à Belle-Rivière (Ontario, Canada), Rivière-la-Paix (Alberta, Canada) et La Ville Platte (Louisiane, États-Unis).

Les analyses du parler des locuteurs québécois, ontarien et de Rivière-la Paix attestent le maintien de toutes les distinctions de longueur typique pour le français canadien : les voyelles /ɛ/~ɛ:/, l'allongement des voyelles suivies des quatre consonnes dites allongeantes /v, z, ʒ, R/ ainsi que les voyelles nasales dont la longueur est intrinsèquement plus importante en syllabe finale fermée (phénomène sur lequel porte, entre autre, le chapitre suivant). Les extraits montrent aussi des cas de diphtongaison des voyelles longues (*être* [ɛʔ], *valeur* [valœʁ]) ; phénomène également caractéristique pour cette variété du français. Les analyses mentionnent de plus le relâchement des voyelles fermées brèves en syllabes finales fermées par des

consonnes non allongeantes. Dans l'analyse de l'extrait du locuteur de La Ville Platte, nous n'avons trouvé aucune remarque concernant la durée des voyelles.

Conclusion

Plusieurs types d'allongement vocalique en français contemporain émergent des analyses des enquêtes PFC. Les observations des extraits analysés ont montré que la durée vocalique est un sujet assez complexe et toujours vivant dans les variétés du français d'aujourd'hui. L'effet allongeant des consonnes dites allongeantes est observé en français hexagonal septentrional, en Afrique, dans les DROM et en Amérique du Nord. La durée vocalique sert, encore aujourd'hui, à la distinction du genre féminin en Belgique et en Suisse (au cours des chapitres suivants, nous citerons quelques travaux de recherche démontrant qu'en Suisse romande, le rôle phonologique de la durée vocalique existe toujours). En français hexagonal septentrional et en Belgique, l'allongement de l'avant-dernière syllabe du groupe rythmique est attesté, même si, dans le cas du premier, ce phénomène apparaît seulement dans des moments où les locuteurs expriment de fortes émotions. Ces analyses témoignent alors du maintien du phénomène de durée vocalique dans plusieurs variétés du français contemporain.

Bien évidemment, le phénomène de durée vocalique n'a pas été travaillé seulement au sein du projet PFC. Il a été étudié, parmi d'autres sujets, de façon très détaillée, lors de l'enquête de Walter (1982) dont l'étude sur les variétés régionales du français a montré la présence de différences de durées entre les voyelles françaises chez des locuteurs de La Roche-en-Ardenne (Région wallonne, province de Luxembourg, Belgique), Turckheim (Haut-Rhin, Alsace, France), Francœur (Yonne, Bourgogne, France), Serzy-et-Prin (Marne, Champagne-Ardenne, France), La Loupe (Eure-et-Loir, Centre, France), Saint-Plantaire (Indre, Centre, France), Chaudoux-Verdigny (Cher, Centre, France).

De plus, d'autres auteurs se sont penchés sur des variétés spécifiques du français, par exemple Abry et al. (1995) sur le franco-provençal de Savoie, Montreuil (2003) sur le français de Basse-Normandie, Andreassen (2006) sur celui de Vaud, Dommergues (2008) et Miller et Grosjean et al. (2011) sur le français de Suisse romande (Neuchâtel). Des travaux sur la variété québécoise du français ont aussi été

réalisés. Nous pouvons citer ceux de Baligand et James (1979), O'Shaughnessy (1981, 1984), Santerre (1987a, 1987b, 1989), Ouellet (1992), Morasse (1995), P. Martin (2002), etc.

2.8 LES VARIATIONS INTRINSEQUES ET CO-INTRINSEQUES DE DUREE VOCALIQUE

Introduction

Avant de procéder à la comparaison contrastive des caractéristiques phonético/phonologiques des deux langues faisant l'objet de notre étude, nous considérons important de nous s'attarder sur d'autres variations de durée vocalique, à savoir intrinsèques et co-intrinsèques. Ce chapitre sera ainsi consacré aux études effectuées au sujet des variations microprosodiques de durée des voyelles françaises. Les travaux portant sur la langue tchèque (parmi lesquels celui de Hála 1941, Janota 1967, Straka 1979a, Chlumský 1982, Dohalská et al. 2004, Dohalská 2006 entre autres), langue pour laquelle ces variations sont d'origine phonologique, seront envisagés au cours des chapitres 2.9.1 et 2.9.3.

Un grand nombre d'études a été consacré aux caractéristiques intrinsèques et co-intrinsèques des voyelles, ainsi que des consonnes d'ailleurs, françaises. Étant donné que la durée, la fréquence fondamentale (F0 ci-après) et l'intensité sont les trois paramètres variables par l'intermédiaire desquels sont généralement réalisés les faits prosodiques (l'accent, le rythme, l'intonation), la connaissance quantitative de l'évolution de ces trois variables est dès lors très importante pour l'analyse. Parmi ces trois paramètres intrinsèques inhérents à chaque segment phonémique, un nombre important d'études a été consacré à la F0 en comparaison avec celles traitant la durée et l'intensité. De plus, rares sont celles qui analyseraient dans le même temps les trois paramètres, qui sont étroitement liés et perceptuellement indissociables.

Dans ce chapitre, nous nous pencherons alors sur deux types de variations

microprosodiques de durée qui sont conditionnées et proviennent des contraintes articulatoires du langage : premièrement, nous allons aborder les variations dites intrinsèques, c'est-à-dire la durée absolue, propriété inhérente des segments ; deuxièmement, nous allons nous concentrer sur les variations dites co-intrinsèques qui résultent de la coarticulation et montrent l'influence de l'entourage consonantique sur la durée de la voyelle.

Variations intrinsèques de durée vocalique

L'étude des variations intrinsèques et co-intrinsèques de la durée des voyelles de la parole continue intéresse les chercheurs depuis longtemps et ce dans des langues diverses.²⁰ Parmi les chercheurs qui ont travaillé sur le français hexagonal, ce sont surtout Di Cristo et Chafcouloff (1977), puis à nouveau Di Cristo (1980, 1985) qui ont fait les recherches les plus importantes dans ce domaine. Néanmoins, nous pouvons en citer d'autres : Delattre (1938a, 1938b, 1959), Durand (1946), Delattre et Monnot (1968), Fredet (1980), Nishinuma (1980), Bártková (1981), Nicaise et Bacri (1985), Rostolland et al. (1985), Bártková et Sorin (1987), Santi et Guaitella (1990), Astésano (2001), etc.

En général, nous pouvons distinguer deux types de variations intrinsèques de durée vocalique. Premièrement, ce sont les variations dues aux contraintes physiologiques, deuxièmement celles, inhérentes à l'origine phonologique, qui existent dans certaines langues, dont le tchèque (voir chapitre 2.9.1) et le français québécois dans lesquels la durée vocalique est pertinente et joue un rôle phonologique.

La durée intrinsèque des voyelles varie en fonction de leurs caractéristiques articulatoires, mais surtout sous l'effet de leur degré d'aperture, de la présence ou de l'absence de trait de nasalité et du lieu d'articulation. Néanmoins, comme nous allons le voir dans des chapitres suivants, d'autres facteurs de type prosodique peuvent avoir également une influence sur la durée des phonèmes vocaliques. Il s'agit notamment de l'accentuation et le nombre de syllabes du mot phonétique (Di Cristo 1985), du débit de parole, de la longueur des mots (Astésano 2001), ainsi que de la

²⁰ Pour voir la liste grandement exhaustive des travaux menés en langues diverses jusqu'à 1970 consulter Lehiste (1970: 18-27); puis, jusqu'à 1985, Di Cristo (1985: 475-484).

position de la syllabe dans le mot phonétique (Klatt 1976).

Pour ce qui est du degré d'aperture, en théorie, la durée d'une voyelle devrait être proportionnelle au degré de son ouverture. Ainsi, les voyelles les plus ouvertes seraient donc les plus longues. Néanmoins, les résultats d'études traitant des écarts de durée entre les voyelles françaises hautes et basses varient d'un auteur à l'autre. Di Cristo (1985 : 212) compare les durées des voyelles orales [i], [u], [y] et des voyelles [ɛ], [ɔ], [a] dans les syllabes accentuées des mots monosyllabiques non finaux du groupe intonatif et relève un écart de 20 %. L'étude de Rostolland (1985 : 180) porte sur la comparaison des durées des voyelles [i] et [a] dans des monosyllabes en position accentuée dans des phrases porteuses de type « il a dit ... trois fois ». L'auteur trouve un écart de 42 % entre les durées de ces deux voyelles orales. En français québécois, ces valeurs atteignent des écarts encore plus importants. O'Shaugnessy (1981 : 389) compare les durées des voyelles hautes [i] et [u] avec celles de la voyelle mi-ouverte [ɛ], et de la voyelle basse [a] dans des phrases cadre et observe une augmentation de durée de 32 % pour le [ɛ] et 70 % pour le [a]. Les différences dans les résultats de ces auteurs sont très probablement causées par le fait que leurs études ne portent pas sur les mêmes voyelles et également du fait de leurs protocoles expérimentaux distincts. La nasalité est également considérée comme un élément qui contribue à l'allongement de la durée d'une voyelle (Di Cristo (1985 : 374) parle de la durée spécifique des voyelles nasales). Il est couramment admis que les voyelles nasales sont plus longues que les voyelles orales correspondantes. De plus, en français (pas seulement parisien), la nasalité est un trait phonologiquement distinctif. Le trait de nasalité, en tant qu'un des facteurs contribuant à l'allongement de la durée vocalique, va être soumis à une des analyses qui font partie de la troisième expérience de la partie expérimentale de cette thèse.

L'effet de ce trait articuloire a été notamment étudié par Delattre et Monnot (1968 : 279) qui ont examiné les différences de durée entre les voyelles orales et les voyelles nasales correspondantes dans des syllabes fermées et ouvertes dans des positions accentuées et non-accentuées, pour constater qu'elles peuvent augmenter jusqu'à 42 %. Ils ont aussi soumis leurs locuteurs (francophones et non-francophones) à un test de perception afin de savoir si cette durée additionnelle des

voyelles nasales joue un rôle distinctif et contribue à leur identification linguistique. En neutralisant la nasalité des voyelles de la parole synthétique, l'expérimentation a confirmé l'hypothèse de départ d'après laquelle la durée contribue à la discrimination des voyelles orales et nasales (Delattre et Monnot 1968 : 283).

Di Cristo (1980 : 213) a soumis à l'analyse les voyelles nasales [ɛ̃], [ã] et [õ] avec les voyelles orales [i] et [a] dans les positions accentuées finales du groupe intonatif. Il démontre que l'écart entre les voyelles nasales [ã] et [õ] et la voyelle basse [a] est de 33,5 %, tandis qu'il est de 70 % entre les voyelles nasales [ã] et [õ] et de 78 % entre la voyelle nasale [ɛ̃] et la voyelle haute [i] (Di Cristo 1980 : 232). Pour le français canadien, l'écart entre la durée intrinsèque moyenne des voyelles nasales et des voyelles orales correspondantes varie de 32 % à 43 %, selon les auteurs (Morasse 1995 : 16).

Le lieu d'articulation, troisième facteur physiologique, a aussi une influence sur la durée intrinsèque des voyelles. Néanmoins, il semble qu'il soit moins affirmé que les deux facteurs mentionnés précédemment. Selon un nombre restreint d'études traitant ce sujet (Di Cristo 1985, Straka 1979a), les voyelles orales postérieures sont généralement un peu plus longues que celles antérieures.

D'après les résultats obtenus par ces études, nous pouvons alors constater que les variations intrinsèques de durée vocalique dépendent du degré d'aperture de la voyelle et de la présence ou l'absence du trait de nasalité. Son lieu d'articulation n'y joue pas un rôle très important.

Variations co-intrinsèques de durée vocalique

L'influence réciproque des voyelles et des consonnes en contexte intéresse, elle aussi, les chercheurs depuis longtemps. Ce domaine a fait l'objet de nombreuses études. En ce qui concerne le français, citons au moins Delattre (1939, 1959), Delattre et Monnot (1968), Lehiste (1970), Landchultz (1971), Jacques (1974), Di Cristo et Chafcouloff (1977), O'Shaughnessy (1981, 1984), Di Cristo (1985), Rostolland et al. (1985), Bartková et Sorin (1987), Santerre (1987a, 1987b), Morasse

(1995), Wioland (2005), etc.²¹ Ces études montrent que l'influence la plus forte sur la durée de la voyelle vient du mode d'articulation des consonnes adjacentes et les caractéristiques phonatoires (la présence ou l'absence du voisement) de la consonne subséquente (O'Shaughnessy, 1981 : 388 ; Di Cristo 1981 : 51, 1985 : 374).

L'influence du mode phonatoire de la consonne subséquente sur la durée des voyelles est admise depuis très longtemps et ceci dans toutes les langues. Il a été démontré que les voyelles sont plus longues devant les consonnes voisées que celle non voisées et aussi que les voyelles brèves par nature sont plus marquées par le voisement de la consonne subséquente que les voyelles longues et les nasales (Di Cristo 1985 : 374).

Plusieurs études (dont Peterson et Lehiste 1960, Delattre 1962, Santerre 1974, Jacques 1974, Di Cristo 1981, 1985 entre autres) ont montré que non seulement l'opposition de sonorité mais aussi l'influence du mode articulaire de la consonne subséquente joue un rôle sur la durée vocalique. Des recherches entreprises dans ce domaine ressortent que les voyelles sont plus longues devant les constrictives que les occlusives (Di Cristo 1985 : 376). Mais, l'auteur souligne aussi l'accord des chercheurs concernant la moindre importance de cet effet par rapport à celui du voisement.

Le lieu d'articulation de la consonne subséquente est considéré comme le trait consonantique qui possède le moins d'influence sur la durée de la voyelle précédente. Selon Delattre (1966b), les voyelles sont relativement brèves devant les consonnes qui exigent un effort articulaire généralement important, et longues devant les consonnes dont l'effet articulaire est moindre. Alors « [...] *la durée de la voyelle est inverse de la force d'articulation consonantique subséquente.* » Delattre (1966b : 132). La même idée est également reproduite plus tard par Di Cristo (1985 : 376) : « [...] *nous constatons que la durée de la voyelle est proportionnelle au recul du lieu d'articulation de la consonne subséquente.* ».

L'étude de Di Cristo (1985 : 374) montre que la durée des voyelles est aussi influencée par le mode phonatoire des consonnes précédentes. Ainsi, les consonnes

²¹ Pour voir la liste assez exhaustive des travaux menés en langues diverses jusqu'à 1985, se reporter à Di Cristo (1985 : 374).

initiales voisées allongent systématiquement les voyelles subséquentes dans tous les contextes. Dans ce cas, l'influence du voisement de la consonne pré-vocalique sur la voyelle subséquente s'élève, d'après l'auteur, à 25 %. Pourtant, l'auteur affirme que cet effet a moins d'importance lorsque la consonne suivante est une constrictive et l'explique comme une mise en œuvre d'un processus compensatoire : une voyelle dont le contexte consonantique (pré et post) présente des traits allongeants subit un allongement moindre.

Seuil de perception différentiel de durée

Au cours des paragraphes précédents, nous avons focalisé notre attention sur les facteurs qui ont une influence sur le comportement microprosodique temporel des voyelles. Les variations de durée ont été exprimées en pourcentage, mais nous n'avons pas encore abordé l'importance de ces données pour le seuil de perception différentiel de durée. La différence temporelle perceptible entre la durée de deux segments est très importante pour la différenciation perceptive des voyelles longues et les voyelles brèves. Nous verrons donc brièvement les études de certains auteurs qui ont essayé de déterminer la valeur de l'écart temporel entre deux voyelles pour qu'il puisse constituer un indice acoustique perceptible par l'oreille humaine.

Rossi (1972a : 445), en se basant sur les études de Durand (1946), de Delattre (1938, 1966b) et sur ses propres recherches propose une valeur à partir de laquelle les différences de durées deviennent significatives. L'auteur a travaillé sur des voyelles isolées et a essayé d'établir un seuil différentiel de durée pour la voyelle [a]. Il a appliqué la loi de Weber et a constaté que le seuil, entre 130 et 290 ms, est en moyenne de 22,5 %. Cependant, il n'en est pas de même pour des durées atteignant des valeurs inférieures à 130 ms et supérieures à 300 ms. Dans ce cas, le pourcentage suit une tendance rapidement croissante. Néanmoins, concernant les durées supérieures, l'auteur souligne que, dans la parole naturelle, les voyelles ne les atteignent presque jamais.

Pour les langues dans lesquelles la durée vocalique joue un rôle phonologique (dont le tchèque, le danois, le finnois, l'estonien, etc.), Lehiste (1970 : 33-34) détermine un seuil pour lequel la différence entre une voyelle brève et longue doit

être perçue à 50 %, mais affirme aussi que ce pourcentage peut beaucoup varier.

Rossi (1972a : 446), toujours dans l'étude précédemment citée, a essayé de vérifier si l'apprentissage linguistique de la langue maternelle influe sur le seuil différentiel de durée. Pour ce faire, il a choisi de comparer la production des locuteurs francophones avec celle des locuteurs tchécoslovacophones, ce qui, du fait des langues faisant l'objet de cette thèse, nous intéresse au plus haut point. Comme en langue tchèque la durée des voyelles est phonologiquement distinctive, l'auteur supposait que ces sujets devraient être capables de distinguer des variations de durée plus subtiles que les francophones. Mais son hypothèse ne s'est pas confirmée. Les résultats de son étude l'amène à conclure que la durée joue un rôle très important à un niveau autre que distinctif : *« Nous pensons au rôle de la durée vocalique comme élément redondant dans la perception du mode d'articulation de la consonne subséquente. Les variations de durée qui rendent compte de cette fonction peuvent être très fines et constituent [...] un indice acoustique qui contribue à la perception de la surdit  ou de la sonorit  consonantique. »* (Rossi 1972a : 446).

N anmoins, d'autres  tudes (dont celle de Dommergues 2008, ou celle de Miller, Grosjean et al. 2011) portant sur l'influence des caract ristiques phonologiques d'un dialecte ou d'une langue sur la production et la perception de la dur e vocalique confirment le contraire. Les auteurs ont soumis   l'analyse le fran ais parisien avec celui de Neuch tel (Suisse) afin de voir si les diff rences phonologiques (en fran ais neuch telois, certains mots, hors contexte, se distinguent seulement par la dur e) ont un impact sur la reconnaissance des mots. Dommergues (2008) en vient   la conclusion que les caract ristiques phonologiques d'un dialecte (ou d'une langue) jouent un r le sur la perception d'oppositions phonologiques : *« Lorsque les caract ristiques phonologiques d'un dialecte incluent des voyelles longues et br ves, les syst mes de production et de perception des locuteurs en tiennent compte. [...] Mais quand le dialecte n'a qu'une seule cat gorie de voyelles (en l'occurrence des br ves), une seule dur e est r alis e lors de la production de ces mots dans les m mes conditions; et lorsque la dur e vocalique change fortement (en l'occurrence lorsqu'elle augmente), la reconnaissance du mot en souffre : un processus perceptif transformerait dans ce cas la voyelle longue en une repr sentation abstraite proche d'une voyelle br ve. »* (Dommergues 2008 : 71).

Nous verrons, grâce aux résultats des trois expériences inhérentes à la partie expérimentale de ce travail, que, concernant la production d'une langue en cours d'acquisition, ce sont aussi les habitudes articulatoires des locuteurs d'une langue qui l'influencent. L'étude portant sur l'influence de la langue source (le français en l'occurrence) sur la perception des variations des durées de la langue cible (le tchèque en l'occurrence) est un des prolongements de travail que nous envisageons de faire.

Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons constater que les variations intrinsèques de durée vocalique dépendent du degré d'aperture de la voyelle et de la présence ou de l'absence du trait de nasalité. Son lieu d'articulation n'y joue pas un rôle très important. En ce qui concerne ses variations co-intrinsèques, le plus grand rôle est joué par les modes phonatoire et articulatoire de la consonne post-vocalique. Par contre, il semble que le lieu d'articulation de cette consonne n'a aucune influence sur la durée de la voyelle. Aussi, il s'avère que l'effet du voisement de la consonne pré-vocalique, même si généralement considéré comme négligeable, pourrait avoir en français comme conséquence un allongement important de la voyelle adjacente.

Nous nous servirons des résultats de ces études pour formuler les hypothèses de la deuxième expérience de la partie expérimentale de cette thèse. Nous vérifierons alors l'influence des modes phonatoire et articulatoire de la consonne subséquente sur la durée des voyelles françaises dans la production des francophones natifs et des apprenants tchécoslovaques.

2.9 COMPARAISON CONTRASTIVE DES CARACTERISTIQUES PHONETICO/PHONOLOGIQUES DU TCHEQUE ET DU FRANÇAIS

Introduction

Notre étude se voulant contrastive, ce chapitre sera consacré à la comparaison des caractéristiques phonético/phonologiques du tchèque et du français. Il aura pour but de préciser, entre les deux systèmes linguistiques, les différences qui pourraient potentiellement être des sources de difficultés pour des apprenants des deux langues. Celles-ci nous permettront de formuler les hypothèses qui seront énoncées dans la partie expérimentale.

2.9.1 Inventaire phonémique du tchèque et du français

2.9.1.1 *Le système vocalique du tchèque*

Comme constaté précédemment, l'inventaire vocalique de la langue française est plus riche que celui de la langue tchèque. Cette variabilité, avec l'articulation tendue du français, peuvent causer de nombreux problèmes d'apprentissage, tant pour les francophones qui souhaitent maîtriser la prononciation du tchèque, que pour les tchécophones qui veulent apprendre à correctement prononcer le français.

Le système vocalique du tchèque compte 10 phonèmes vocaliques, dont 5 brèves et 5 longues : /a, ε, ɪ, ɔ, ʊ, a:, ε:, i:, ɔ:, u:/. À ces sons correspondent seulement 14 graphèmes : *a, á, e, é, ě, i, í, y, ý, o, ó, u, ú, ů*. Les graphèmes *y* et *ý* sont des moyens d'écriture des phonèmes /ɪ/ et /i:/ après des consonnes orthographiquement dures et des consonnes orthographiquement neutres. Le graphème *ů* est utilisé pour l'écriture du /u:/ au milieu des mots tchèques et dans les désinences. Le graphème *ě* forme une unité avec la lettre consonantique précédente et indique alors soit /j/+/ε/ dans les syllabes *bě, pě, vě, fě, /j/ + /ε/* dans la syllabe *mě* (/mɲεla/), soit change la valeur de la consonne précédente dans des syllabes *dě, tě, ně* (/ʤε/, /cε/, /ɲε/). Dans les cas de *y, ý, ů* et *ě*, il s'agit alors seulement de graphèmes (Krčmová 1995 : 28).

Le système vocalique du tchèque est alors symétrique, même si la fréquence d'utilisation de ces phonèmes diffère (par ex. le /ɔ:/ se trouve à la périphérie du système, il est employé seulement dans des mots d'origine étrangère, des emprunts, des interjections et des expressions expressives (Krčmová 1996 : 87, Romportl 1985 : 58)). Cependant, nous trouvons dans le système lexical tchèque des mots qui, bien que d'origine étrangère, se sont bien intégrés et assimilés et ne sont plus perçus ainsi (par ex.: *pórek* /pɔ:ɛk/ <le poireau>, *pól* /pɔ:l/ <le pôle>, etc.).

Pour compléter l'image du système vocalique tchèque, mentionnons également l'existence de trois diphtongues *ou* /ɔʊ/, *au* /aʊ/, et *eu* /ɛʊ/, dont les deux dernières se trouvent presque uniquement dans des mots d'origine étrangère.

Comme nous l'avons observé pendant le chapitre traitant de l'évolution de la durée des voyelles en tchèque au fil des siècles (chapitre 2.5), les changements du système vocalique dans les dialectes sont différents de ceux du tchèque littéraire. Ainsi, nous avons constaté que certaines de ces différences se sont maintenues dans les dialectes jusqu'à aujourd'hui. Cependant, il faut noter que même s'il existe des différences entre la langue littéraire et les dialectes divers, l'ensemble des Tchèques se comprennent sans difficulté.²² Néanmoins, cette richesse peut, bien évidemment, être une source de confusions pour les étrangers qui vivent aux quatre coins du pays et qui souhaitent non seulement comprendre la langue mais aussi en maîtriser une prononciation correcte. Nous rappelons seulement que pour les besoins de la présente thèse, seul le système du tchèque littéraire est pris en considération.

Les caractéristiques articulatoires des voyelles tchèques

Les voyelles tchèques se caractérisent par trois paramètres : le lieu d'articulation, l'arrondissement des lèvres et la durée. Le système vocalique du tchèque comporte alors des voyelles antérieures, moyennes et postérieures ; hautes, moyennes et basses ; arrondies et non-arrondies ; brèves et longues.

²² Nous tenons à souligner que nous parlons uniquement du plan phonético/phonologique, car il existe, bien évidemment, des différences sur le plan lexical pour lesquelles nous ne pouvons pas affirmer la même chose.

Le classement des voyelles tchèques selon leurs traits articulatoires est le suivant (inspiré par Romportl 1985 : 47) :

Classement des voyelles tchèques			
Position de la langue	Voyelles Antérieures	Voyelles Moyennes	Voyelles postérieures
Hautes	/ɪ/, /i:/		/ʊ/, /u:/
Moyennes	/ɛ/, /ɛ:/		/o/, /o:/
Basses		/a/, /a:/	
Position des lèvres	non-arrondies	non-arrondies	arrondies

Tableau 2 : Voyelles tchèques, classées selon leurs traits articulatoires

Une représentation triangulaire de la prononciation des voyelles tchèques selon *The Handbook of the IPA* montre que brèves ou longues, les voyelles ne changent pas de timbre. Une exception cependant se produit dans le cas de la voyelle [ɪ, i:] : même si ses versions brève et longue partagent les traits d'une voyelle antérieure, haute et non-arrondie, sa déclinaison longue est plus fermée, celle brève plus ouverte.

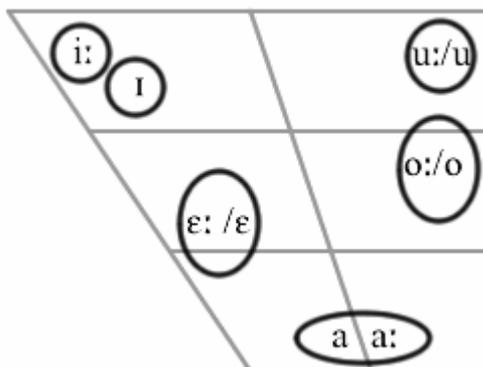


Figure 6 : Prononciation des voyelles tchèques selon l'IPA, matérialisée par le triangle de K.W. Hellwag²³

²³ Czech vowel chart [online]. 13-06-13 [cit. 13-06-13]. Disponible sur [www : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Czech_vowel_chart.png>](http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Czech_vowel_chart.png).

Caractéristiques acoustiques des voyelles tchèques

À des fins d'établir une analyse acoustique et étant donné que le système vocalique du tchèque ne comporte pas de voyelles nasales, Hála (1975 : 150) de même que Palková (1994 : 172) s'accordent sur le fait que les deux premiers formants sont suffisants pour la caractéristique d'une voyelle. Néanmoins, les deux auteurs ajoutent que d'un point de vue perceptif, les valeurs des trois premiers formants sont importantes : « *Le classement des formants des voyelles tchèques du point de vue de leur importance perceptive est F2, F1, F3. Une exception à cette règle est la voyelle /ɔ/ pour laquelle l'ordre de ces formants est de F2, F3, F1.* » (Borovičková 1986 : 31) (traduction KV).

Les valeurs de F1 et F2 des voyelles brèves et longues diffèrent, mais elles ne sont souvent pas différenciées dans la littérature tchèque. Nous trouvons les valeurs de l'ensemble des dix phonèmes vocaliques seulement chez Hála (1975 : 151). Borovičková (1986 : 31) indique le changement de valeurs des formants des voyelles brèves et longues en pourcentage.

Formant Voyelle	API	F1[Hz]	F2[Hz]
i	ɪ	355	2120
í	i:	326	2230
e	ɛ	572	1660
é	ɛ:	510	1750
a	a	750	1280
á	a:	795	1175
o	ɔ	580	982
ó	ɔ:	530	900
u	ʊ	385	758
ú	u:	350	680

Tableau 3 : Valeurs formantiques des voyelles tchèques (Hála 1975 : 151)

D'après les valeurs du tableau ci-dessus, nous pouvons constater que les valeurs des deux premiers formants des voyelles brèves et celles de leurs variantes longues varient entre 1 et 11 %.

La durée des voyelles tchèques

Comme nous l'avons constaté précédemment, la langue tchèque comprend cinq voyelles brèves et cinq voyelles longues. Le sujet de la durée vocalique en tchèque a fait l'objet de nombreuses études (Hála 1941, Straka 1979a, Chlumský 1982, Dohalská et al. 2004, Dohalská 2006 entre autres) que nous allons mentionner au fur et à mesure de la présente thèse. De différentes fonctions que joue la durée vocalique dans le système linguistique du tchèque vont être abordées dans le chapitre suivant (2.9.3). Ici, nous nous contenterons seulement d'un rappel de quelques observations et mesures qui ont été faites par Chlumský (1928) et Hála (1941, 1963, 1967). Les mesures de nos trois corpus, prises en parole lue, vont être présentées dans la partie expérimentale de cette thèse (expérience n°1).

Les mesures des durées des voyelles tchèques d'après Chlumský (1928 : 13-83) sont les suivantes :

	/u:/	/ɔ:/	/a:/	/ɛ:/	/i:/
durée moyenne en ms	180	200	240	190	170
durée totale en ms	120-240	16-250	190-300	160-230	140-200

Tableau 4 : Durées des voyelles tchèques longues (en ms)

	/ɔ/	/ɔ̃/	/a/	/ɛ/	/ɪ/
durée moyenne en ms	90	100	120	90	80
durée totale en ms	60-120	70-130	90-160	60-120	50-100

Tableau 5 : Durées des voyelles tchèques brèves (en ms)

Ainsi, nous pouvons observer que les plus longues des voyelles tchèques sont les voyelles /a/, /a:/, et les plus brèves /ɪ/, /i:/, et /ʊ/, /u:/. Hála et Sovák constatent (1962 : 136) qu'en parole spontanée courante, les voyelles /i:/ et /u:/ sont souvent prononcées brèves, car elles demandent le plus grand effort articulatoire parmi toutes les voyelles. Mais il donne trois raisons pour lesquelles, en parole spontanée, ces différences de durée des voyelles passent inaperçues :

- 1) elles ne sont pas si grandes pour attirer l'attention ;
- 2) du point de vue de la durée, nous comparons seulement les voyelles de même qualité (alors /a/ et /a:/, non /i:/ et /a/) ;
- 3) il est probable que la coïncidence d'un effort articulatoire accru et d'un raccourcissement de la durée a pour l'effet l'impression d'une même consommation d'énergie et inversement.

Dans une autre étude, Hála (1967 : 23) aborde également l'allongement « incorrect » des voyelles tchèques (À titre de comparaison, Léon (2007 : 137), plus récemment, va appeler ce type d'allongement en ce qui concerne les voyelles françaises « variation phonostylistique de la durée »). Les voyelles longues en tchèque sont souvent allongées dans le cas de l'emphase ou de l'accent d'intensité (pour exprimer des sentiments) : « *L'allongement excessif est souvent accompagné par la division du mot en deux parties dont chacune reçoit son propre accent : ['vi::'bɔɾɲɛ]! <parfaitement>, ['na::'ramɲɛ]! <énormément>. » (Hála 1967 : 23) (traduction KV). Les voyelles brèves peuvent aussi être allongées pour les mêmes raisons : *To ['mɔ::rɛ], to je krása! (Quel mer magnifique !).**

Hála (1941 : 235) résume ses observations sur les voyelles longues et brèves de la façon suivante :

- 1) Les voyelles longues sont à peu près deux fois plus longues que les voyelles brèves.
- 2) Du point de vue articulatoire : les voyelles brèves sont un peu plus ouvertes que les longues (sauf /a/ et /a:/ où la situation est inverse).
- 3) Du point de vue acoustique :

- a. les caractéristiques des voyelles brèves postérieures et moyennes sont un peu plus hautes que celles des voyelles longues ;
 - b. les caractéristiques des voyelles brèves antérieures sont un peu plus basses.
- 4) Du point de vue psychique :
- a) l'oreille perçoit les différences de durée assez bien,
 - b) par contre, les différences de timbre et la structure acoustique nous échappent généralement.

Nous verrons, au cours de la partie expérimentale (grâce aux mesures de notre corpus, confirmées par d'autres études, que nous citerons ultérieurement), que le premier constat de Hála concernant le rapport 1 : 2 entre les durées des voyelles longues et les voyelles brèves correspondantes n'est plus respecté.

2.9.1.2 Le système vocalique du français

Comme le français parlé contemporain est très diversifié des points de vue géographique, sociale et stylistique, la question de la norme de prononciation semble être fondamentale surtout pour la didactique de l'oral du français en tant que langue étrangère, première ou seconde. Laks (2002) rappelle que définir la norme en termes de prononciation n'est pas si facile et ne se résume pas à celle avec laquelle travaillent les lexicologues, les morphologues ou les syntacticiens : « *Aussi loin que remonte l'histoire de la phonologie du français, les phonologues sont en effet immédiatement confrontés à la diversité géographique, sociale et stylistique de la langue, à la variabilité des usages, et à l'absence d'une norme stable, explicite et parfaitement définie.* » (Laks 2002 : 5).

Le français parisien contemporain connaît un système composé de seize voyelles qui est en train de se réduire au nombre de quatorze, car :

- 1) le [ɑ] perd son rôle distinctif au profit de [a] : le /ɑ/ postérieur, vélaire, de formation relativement récente, a toujours été plus rare que le /a/ antérieur : « *Beaucoup de Parisiens maintiennent cette opposition qui fournit un grand nombre de paires minimales, mais*

ils ne sont pas tous d'accord sur les mots où on doit prononcer /a/ ou /a/ et beaucoup de provinciaux l'ignorent. » (Picoche et Marchello-Nizia 1998 : 210) ;

- 2) la nasale [œ̃] perd sa fonction phonologique en faveur de [ɛ̃] : il s'agit de l'opposition la plus menacée de tout le système. Mais même si le [œ̃] apparaît dans très peu de mots, il n'a pas tout à fait disparu du système, car il est très fréquemment employé sous la forme de l'article indéfini *un*. La prononciation des deux [ɛ̃] consécutifs (par ex. *un pain, vingt et un*) serait gênante (Picoche et Marchello-Nizia 1998 : 210).

Même s'il s'agit d'oppositions régionales et sociales, nous les trouvons cependant toujours dans les dictionnaires et dans les transcriptions traditionnelles du français standard (Lauret 2007 : 64). Pourtant, ces oppositions existent encore et jouent leurs rôles distinctifs dans d'autres variétés du français comme celle du Canada (P. Martin 2002, Santerre 1974), du français hexagonal de Basse-Normandie (Montreuil 2003) ou celle pratiquée en vaudois : variété suisse du français issue du canton de Vaud (Andreassen 2006 : 115).

Pour le système vocalique du français parisien, nous pouvons alors compter trois voyelles antérieures non labiales /i e ε/, trois voyelles antérieures labiales /y ø œ/, trois voyelles postérieures labiales /u o ɔ/, une voyelle basse /a/, une voyelle moyenne labiale /ə/ et trois nasales /ɛ̃ ã õ/.

Les caractéristiques articulatoires des voyelles françaises

Il existe de nombreuses descriptions du système vocalique du français. Nous allons nous référer à celle que propose Léon (2007 : 115) en y ajoutant les voyelles nasales dans le même tableau (il s'agit d'une description du système vocalique traditionnel, c'est-à-dire intégrant également les voyelles qui, comme cela a été mentionné ci-dessus, n'existent presque plus en français parisien).

VOYELLES	Antérieures				Postérieures			
	Non labiales		Labiales		Non labiales		Labiales	
Très fermées	i		y				u	
Fermées	e		ø				o	õ
Moyennes			ə					
Ouvertes	ɛ	ẽ	œ	œ̃			ɔ	
Très ouvertes	a				ɑ	ã		
	Orales	Nasales	Orales	Nasales	Orales	Nasales	Orales	Nasales

Tableau 6 : Classement des voyelles françaises d'après leurs traits articulatoires distinctifs

Les voyelles françaises sont souvent représentées sous forme de trapèze qui matérialise la position approximative des organes articulatoires lors de leur production. La forme trapézoïdale est causée par l'asymétrie du système vocalique : le lieu d'articulation recule légèrement avec l'abaissement de la langue.

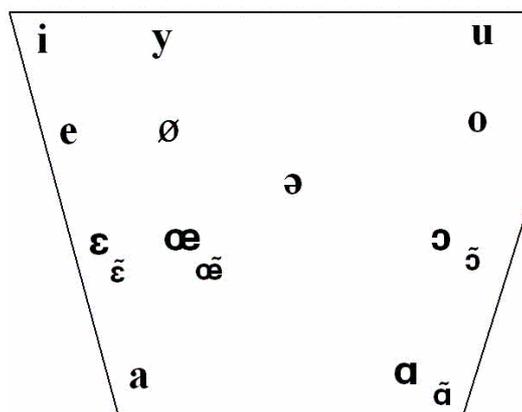


Figure 7 : Trapèze articulatoire des voyelles du français²⁴

²⁴ Trapèze vocalique du français [online]. 28-07-05 [cit. 05-09-12]. Disponible sur [www : <http://www.sfu.ca/fren270/Phonetique/trapze.htm>](http://www.sfu.ca/fren270/Phonetique/trapze.htm).

Les voyelles françaises se caractérisent par quatre paramètres : le lieu d'articulation, l'aperture, l'arrondissement des lèvres et la nasalité.

Possédant 14 voyelles, le français parisien oblige le locuteur natif à articuler avec une grande précision car les marges de variations sont très réduites : « [...] la réalisation des voyelles françaises est caractérisée par sa netteté, due à une grande tension articuloire et cela, même en position inaccentuée. Toute modification du timbre (même légère) pourra être perçue comme un écart par l'auditeur francophone. » (Calaque 1992 : 49).

Les deux schémas suivants représentent les systèmes vocaliques du tchèque et du français. Leur superposition met en évidence que l'articulation des voyelles françaises se trouve plus à l'extrémité de la cavité buccale que celle des voyelles tchèques.

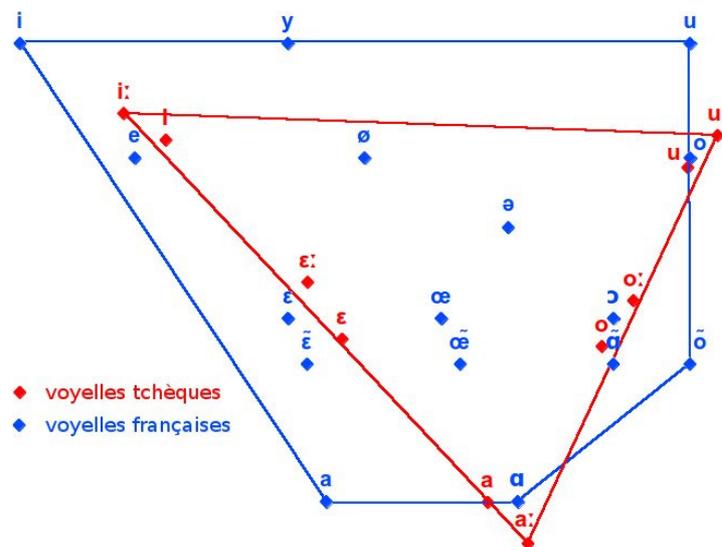


Figure 8 : Triangle vocalique des voyelles tchèques et trapèze vocalique des voyelles françaises

Les caractéristiques acoustiques des voyelles françaises

En ce qui concerne le français, tantôt les deux, tantôt les trois premiers formants sont mentionnés comme nécessaires pour définir les caractéristiques d'une voyelle. Nous allons nous contenter des valeurs des deux premiers formants pour les voyelles orales et, comme ces valeurs ne changent pas dans le cas des voyelles nasales, nous leur ajouterons le troisième formant.

	Voyelles Antérieures		Voyelles postérieures
Très fermées	[i]	[y]	[u]
F2	2500	1800	750
F1	250	250	250
Fermées	[e]	[ø]	[o]
F2	2200	1600	750
F1	375	375	375
Ouvertes	[ɛ]	[œ]	[ɔ]
F2	1800	1400	950
F1	550	550	550
Très ouvertes	[a]		[ɑ]
F2	1700		1200
F1	750		750

Tableau 7 : Valeurs formantiques des voyelles orales du français (Léon 2007 : 116)

Le tableau montre que les voyelles de la même série (très fermée → fermée → ouverte → très ouverte) ont une même valeur pour le premier formant (F1). Seul le deuxième formant (F2) à vocation à effectuer la différenciation des voyelles de la même série.

	Voyelles antérieures		Voyelles postérieures	
	Écartée [ɛ̃]	Arrondie [œ̃]	Écartée [ã]	Arrondie [õ]
F3	1750	1350	950	750
F2	600	600	600	600
F1	250	250	250	250

Tableau 8 : Valeurs formantiques des voyelles nasales du français (Léon 2007 : 117)

Pour comparer une nouvelle fois l'aspect vocalique des deux langues de notre étude, mentionnons l'étude de Hála (1975 : 362). L'auteur cite les statistiques de Mazlová datant des années 1946-1947 dont il ressort que l'aspect vocalique du tchèque est de 40,7 %. Ce qui n'est pas négligeable étant donné que la langue tchèque comporte seulement 10 voyelles pour 25 consonnes. Pour le français, l'auteur s'inspire des statistiques de Wioland dont il ressort que l'aspect vocalique est de 43,5 %. Manifestement, l'élément comparé présentement est légèrement supérieur en français par rapport au tchèque. Ces deux langues se distinguent alors non seulement par la distribution des phonèmes, mais aussi par leurs fréquences.

Avant d'achever ce bref sous-chapitre traitant de l'aspect acoustique des voyelles de nos deux langues de travail, nous tenons à mentionner une étude réalisée par Dohalská-Zichová (1980) au sujet de la perception des voyelles tchèques et françaises par des auditeurs tchécoslovaques et francophones. L'auteure a examiné les voyelles que ces deux groupes d'auditeurs identifient de façon univoque et celles où une dispersion notable a été constatée. Ses résultats montrent des différences notables dans leur perception.

En ce qui concerne la perception des voyelles tchèques par les auditeurs natifs, la meilleure identification concerne les voyelles /i:/ et /ɛ:/; puis les autres (rangées de façon croissante) : /a:/, /ɔ:/, /ɛ:/, /u:/, /a/, /ɔ/, /ɪ/ et /ʊ/. La perception des mêmes voyelles par les auditeurs francophones diffère : /i:/, /a:/, /ɛ:/, /u:/, /ɔ:/, /ɛ/, /a/, /ɔ/, /ʊ/, /ɪ/. Les deux groupes d'auditeurs se rejoignent seulement dans le cas de la voyelle /i:/. Aussi, nous pouvons constater que les voyelles longues sont mieux identifiées dans le cas des deux groupes d'auditeurs que les voyelles brèves. De plus,

l'auteure constate que les auditeurs francophones les identifient de façon encore plus juste que les locuteurs natifs : « *les Français qui ne sont pas habitués à distinguer dans leur système phonologique des voyelles longues et les voyelles brèves comme unités fonctionnelles différentes, prennent ainsi la durée des voyelles tchèques pour un facteur de distinction nettement plus important. Les Tchèques qui distinguent automatiquement dans chaque mot tchèque les voyelles longues et brèves, n'ont pas concentré leur attention pour indiquer la quantité différente des voyelles isolées perçues, mais avant tout leur qualité. [...] Les Tchèques sentent distinctement la différence entre les voyelles longues et brèves, mais dans un contexte donné, sur la base de relations de longueurs différentes qui s'expriment dans les mots, les groupes rythmiques, les phrases etc.* » (Dohalská-Zichová 1980 : 100-101).

Il est également intéressant de noter que le /ɪ/ tchèque a été identifié par la plupart des tchécophones et francophones comme le /ɛ/ français et le /ʊ/ tchèque comme le /e/ français.

En ce qui concerne les voyelles françaises, le plus grand nombre d'identifications positives a été trouvé pour les voyelles /i/, /y/ et /u/ par les deux groupes d'auditeurs. La plus grande dispersion d'identification est observée pour les voyelles /o/, /ɔ/, /a/ et /ã/. De même, l'auteure n'observe pas de différence notable entre le nombre de voyelles identifiées positivement par les deux groupes d'auditeurs. En ce qui concerne les auditeurs tchèques, ils identifient de façon plus exacte les voyelles françaises fermées que celles ouvertes : « *Les Tchèques sentent certainement une différence de timbre par rapport aux voyelles tchèques, mais ils ne sont pas capables de la préciser.* » (Dohalská-Zichová 1980 : 104).

La perspective pédagogique de notre étude nous invite à souligner que ces différences et similitudes dans l'identification des voyelles tchèques et françaises par les tchécophones et les francophones devraient être prises en considération surtout en enseignement/apprentissage du français et du tchèque en tant que langues étrangères.

Les systèmes vocaliques des deux langues étant présentés, nous pouvons mettre en évidence, grâce à ce tableau récapitulatif, quelques phénomènes qui les distinguent au niveau phonétique des voyelles :

	Tchèque	Français
Nombre de phonèmes vocaliques	10 voyelles	14 voyelles
Nombre de diphtongues	3 (dont 1 d'origine tchèque)	pas de diphtongue
Durée vocalique phonologique	oui	non
Valeurs des formants	le F1 de chaque voyelle est différent	les voyelles de la même série ont la même valeur pour le F1
Marges de variations entre les voyelles	plus larges	assez réduites
Tension articulaire	neutre, relâchement articulaire	grande tension articulaire
Nasalité	pas de voyelle nasale	3 voyelles nasales
Arrondissement des lèvres	4 voyelles arrondies sur 10	8 voyelles arrondies sur 14 (dont 1 nasale)

Tableau 9 : Comparaison du système vocalique du français et du tchèque

2.9.1.3 Le système consonantique du tchèque

Les phonèmes consonantiques ne faisant pas l'objet de la présente thèse, mentionnons seulement quelques données de base.

Le système consonantique tchèque comporte 28 phonèmes consonantiques :

	Bi-labiales	Labio-dentales	Alvéolaires	Post-alvéolaires	Palatales	Vélaires	Glottale
Nasales	m		n		ɲ	ŋ	
Plosives	p / b		t / d		c / ɟ	k / g	
Affriquées			ts / dz	tʃ / dʒ			
Fricatives		f / v	s / z	ʃ / ʒ		x	h
Vibrantes			r r̥				
Approximante					j		
Latérale			l				

Tableau 10 : Système consonantique du tchèque (Palková 1994 : 209). Les phonèmes ont été transcrits de la transcription phonétique tchèque à l'API ; le slash (/) entre les consonnes signale le trait distinctif de sonorité (consonne sourde/consonne sonore).

Nous pouvons observer un phénomène assez important concernant le système consonantique tchèque, à savoir l'assimilation de sonorité. Cette dernière se produit obligatoirement à la fin des mots tchèques se trouvant devant la moindre pause et concerne toutes les consonnes, sauf les nasales /m n ɲ ŋ/, la latérale /l/, les vibrantes /r r̥/ et l'approximante /j/. La consonne sonore n'y est pas prononcée et elle est remplacée par la consonne sourde la plus proche. Nous verrons, au cours de la partie expérimentale (Expérience n°2), que ce non-respect du trait de sonorité, caractéristique pour la langue maternelle des tchécoslovaques, aura une certaine influence sur la prononciation des consonnes finales françaises et donc aussi sur la réalisation de la durée des voyelles les précédant.

2.9.1.4 Le système consonantique du français

Le système consonantique du français parisien comporte dix-huit consonnes et trois semi-consonnes (semi-voyelles). Les consonnes se distinguent selon leur mode et lieu d'articulation : six consonnes occlusives (/p/, /t/, /k/, /b/, /d/, /g/), sept

consonnes fricatives (/f/, /v/, /s/, /z/, /ʃ/, /ʒ/, /ʁ/), une liquide (/l/) et quatre consonnes nasales (/m/, /n/, /ɲ/, /ŋ/).

Le classement des consonnes françaises d'après leurs traits articulatoires distinctifs est le suivant (Léon, 2007 : 96-97) :

LIEU/MODE	Bi-labiales	Apico-dentales	Médio-dorso-palatale	Dorso-vélaire
Non-voisées	p	t		k
Voisées	b	d		g
Nasales	m	n	ɲ	ŋ

Tableau 11 : Traits articulatoires des occlusives françaises

LIEU/MODE	Labio-dentales	Pré-dorso-alvéolaire	Pré-dorso-pré-palatale	Apico-alvéolaires	Dorso-uvulaire	Dorso-vélaire
Non-voisées	f	s	ʃ			ʁ
Voisées	v		ʒ	r	R	
Latérale				l		

Tableau 12 : Traits articulatoires des fricatives françaises

Antérieures		Postérieure
<i>Écartée</i>	<i>Arrondie</i>	<i>Arrondie</i>
j	ɥ	w

Tableau 13 : Traits articulatoires des semi-consonnes françaises

En comparant les systèmes consonantiques des deux langues, nous pouvons constater que l'articulation des consonnes françaises et des consonnes tchèques n'est pas véritablement différente. Le système consonantique du français, contrairement à son système vocalique, est moins riche que celui du tchèque. La langue tchèque

comporte en effet certains phonèmes consonantiques que le français ne connaît pas. C'est le cas de la fricative glottale /h/, la fricative vélaire non-voisée /x/, la vibrante /r/, les semi-occlusives /ts/ et /tʃ/, leurs variantes voisées /dz/ et /dʒ/ (qui se trouvent uniquement dans la position d'assimilation), ainsi que les plosives palatales /c/ et /ɟ/. Les 18 consonnes françaises correspondent, plus ou moins, à celles du tchèque. Leur prononciation pose alors, en général, très peu de problèmes aux apprenants tchèques ; contrairement aux apprenants français pour lesquels, la prononciation de quelques consonnes, qui n'existent pas dans leur langue maternelle, est difficile.

Parmi les différences les plus importantes entre la prononciation des consonnes tchèques et françaises, mentionnons tout au moins l'opposition des consonnes voisées [b, d, g, v, z, ʒ] et non-voisées [p, t, k, f, s, ʃ] en position finale du mot. En français, ces consonnes peuvent avoir une valeur distinctive.

Par ex. <douze> [du:z] ≠ <douce> [dus]

Néanmoins en tchèque, comme nous avons pu le constater précédemment, cette différence n'est pas respectée à l'oral (par ex. led [lɛt] *la glace* x let [lɛt] *le vol*) et les consonnes finales des mots et des groupes rythmiques s'assourdissent. Cela s'explique par le fait qu'en tchèque, l'accent tonique se trouvant sur la première syllabe, l'énergie articulatoire à la fin du mot ou d'un groupe rythmique est un peu affaiblie. Par ex. <plod> *fœtus* [plɔt] ≠ <plot> *clôture* [plot] (Zezula 1967 : 45-46, Hořínek 1971 : 105).

2.9.1.5 Structures syllabiques en tchèque et en français

Dans toutes les langues du monde, les segments phonétiques, les voyelles et les consonnes, se regroupent et s'organisent en syllabes. La syllabe est un phénomène universel (Duběda 2005 : 135), l'unité fondamentale de la structure suprasegmentale de la langue, cependant elle varie selon la langue à analyser.

En français, la syllabe se définit par la présence d'une voyelle, ce qui implique qu'il y a autant de syllabes que de voyelles prononcées. Notons également que les semi-voyelles (les semi-consonnes) ne forment jamais le noyau syllabique.

En tchèque, non seulement des voyelles (brèves, longues ou les diphtongues) peuvent occuper la place du noyau syllabique, mais aussi des consonnes latérales ou nasales (il s'agit d'une particularité que nous aborderons lors du sous-chapitre suivant).

Dans les deux langues, la syllabe peut être formée par une seule voyelle.

En tchèque, les mots lexicaux gardent leurs structures syllabiques dans les groupes rythmiques, ce qui n'est pas le cas en français où existe le phénomène de resyllabation (Dohalská 2003 : 191). La transformation de la consonne qui figure dans la coda du mot précédent en attaque syllabique du mot suivant, est assez récurrente en français. Les élisions de schwa et les liaisons contribuent à ce phénomène (Blanche-Benveniste et Ph. Martin 2010 : 27).

La fréquence des différentes structures syllabiques du tchèque a été étudiée par Těšitelová (1985 : 23). D'après l'auteure, la fréquence des structures syllabiques des mots monosyllabiques et plurisyllabiques dans le corpus de parole spontanée de 5 000 syllabes s'exprime de la façon suivante :

Structure syllabique	Pourcentage d'occurrence
CV	59,8 %
CVC	17,2 %
CCV	10,06 %
V	4,5 %
CCVC	3,8 %
VC	2,5 %
CCCV	0,7 %
CVCC	0,62 %
CCCVC	0,4 %
CCVCC	0,3 %
CCCVCC	0,08 %
CVCCC	0,06 %
CCCCV	0,06 %

Tableau 14 : Pourcentage d'occurrence des structures syllabiques en tchèque d'après Těšitelová (1985 : 149)

Rappelons aussi la fréquence de différentes structures syllabiques dans les mots monosyllabiques en français étudiée par Wioland (2005 : 59) :

Structure syllabique	Pourcentage d'occurrence
CV	55,5 %
CCV	14,0 %
CV(C)	13,5 %
V	10,0 %
CCV(C)	2,5 %
CV(CC)	1,5 %
V(C)	1,3 %
CCCV	1,0 %
CCV(CC)	0,3 %
CCCV(C)	0,2 %
V(CC)	0,1 %

Tableau 15 : Pourcentage d'occurrence des structures syllabiques en français (toutes positions syllabiques confondues)

Léon (2007 : 133), quant à lui, présente les résultats des observations de Gougenhaim et Delattre pour un corpus de parole spontanée et propose un pourcentage d'occurrence seulement pour chacun des quatre types syllabiques les plus fréquents :

Structure syllabique	Pourcentage d'occurrence
CV	59,9 %
CVC	17,1 %
CCV	14,2 %
VC	1,9 %

Tableau 16 : Pourcentage d'occurrence des quatre structures syllabiques les plus fréquentes en français (parole spontanée ; toutes positions syllabiques confondues)

D'après les tableaux présentés ci-dessus, nous pouvons observer que le nombre de consonnes en attaque et en coda dans les deux langues varient de 0 à 3. En tchèque existent aussi des types de structures syllabiques de types CCCVC (par

ex. <pštros> *une autruche*) ou bien CCCCCC (par ex. <smrskl> *il a rétréci*). Ceci est dû au caractère des consonnes syllabiques /r/ et /l/ du tchèque.

Néanmoins, le type de structure syllabique le plus fréquent dans les deux langues est CV. De plus, le type de syllabe dite ouverte domine dans les deux langues : en français, nous constatons à peu près 80 % de syllabes ouvertes (Wioland 1991 : 56), en tchèque « *il y a trois fois plus de syllabes ouvertes que de syllabes fermées* » (Čechová et al. 2000 : 38).

Les spécificités du noyau syllabique de la langue tchèque

Comme nous l'avons indiqué au cours du sous-chapitre précédent, la place du noyau syllabique en tchèque peut être occupée non seulement par une voyelle, mais aussi, comme dans certaines langues germaniques (par ex. en anglais <garden> prononcé [ga:-dn]), par des consonnes /r/ et /l/, ou bien /m/ et /n/ (même si l'emploi des consonnes nasales comme noyau syllabique est très rare en tchèque).

Trubetzkoy (1949 : 197) a introduit la notion de consonnes dites syllabiques : « [...] *il se présente dans certaines langues des syllabes qui ne contiennent aucun phonème vocalique de sorte que la partie prosodiquement importante est occupée par un phonème consonantique : dans ce cas on parle de consonnes „faisant syllabe“.* » (Trubetzkoy 1949 : 196-197).

Palková (1994 : 270) décrit les réalisations possibles de ces consonnes latérales et nasales tchèques ainsi : « *Au milieu du mot, les sonores /r/ et /l/ constituent le sommet syllabique seulement en se trouvant en position inter-consonantique. À la fin du mot, au moins une consonne doit les précéder.* » (Palková 1994 : 270) (traduction KV). Nous pouvons illustrer les propos de Palková à l'aide des exemples suivants :

- Les consonnes /r/ et /l/ se trouvant au milieu du mot :

pršři /'prʃi:/ <il pleut>

vľci /'vľtʃi/ <des loups>

- Les consonnes /r/ et /l/ se trouvant à la fin du mot :

Petr vedl /'petr'vedl/ <Pierre gagnait>

Les mêmes conditions doivent être respectées pour les nasales /m/ et /n/, cependant :

- Dans le cas du /m/, ceci se produit seulement dans des mots tels que <sedm> *sept* et <osm> *huit* et leurs dérivés (par ex. <sedmnáct> *dix-sept*, <sedmdesát> *soixante-dix*, etc.). Néanmoins, la norme orthoépique admettant non seulement la prononciation /'sɛdm/ et /'ɔsm/ mais aussi /'sɛ.dum/ et /'ɔ.sum/, la fonction du /m/ en tant que noyau syllabique diminue (Krčmová 1995 : 41) ;
- Dans le cas du /n/, ceci se produit lors de l'emploi de mots d'emprunts, plus concrètement dans la prononciation des noms propres (par ex. Seton [si:tɲ]), ou bien dans les mots d'origine étrangère, la terminaison graphique <tion> de l'anglais en particulier.

La fonction du /r/ et /l/ comme noyau syllabique est aussi une des marques de différenciation dialectale. Dans certains parlars tchèques, la fonction du noyau syllabique de ces consonnes se retrouve limitée, car elles sont accompagnées par des voyelles dites svarabhaktiques. Dans ces cas précis, le /r/ et le /l/ perdent alors leur caractère de sommet de syllabe.

Par exemple, dans le dialecte du nord-est de la Bohême le mot <plno> *un tas* /'pl.nɔ/ est prononcé comme [pɛl.nɔ], <smrk> *un sapin* /'smrk/ comme [smɛrk], etc. (Palková 1994 : 270).

Conclusion

Au cours de ce sous-chapitre portant sur les systèmes vocaliques et consonantiques du tchèque et du français, nous avons observé que les bases phonético/phonologiques des deux langues sont bien différentes, notamment en ce qui concerne le plan vocalique. Rappelons, en guise de conclusion, quelques différences de base, émergeant de cette comparaison, et qui pourraient, d'une part pour les apprenants tchécophones en français et d'autre part pour les apprenants

francophones en tchèque, constituer des causes de difficultés potentielles. Celles des apprenants tchécophones du français pourraient concerner : (1) la prononciation des voyelles françaises qui n'existent pas en tchèque, (2) l'articulation tendue du français, (3) la labialité augmentée des voyelles françaises, (4) l'antériorité du point d'articulation des voyelles françaises, (5) les différences marquées des degrés d'aperture des voyelles françaises, (6) l'assimilation de sonorité des consonnes finales dans leur langue maternelle, etc. Quand à celles des apprenants francophones du tchèque, elles concerneraient, entre autres : (1) la distinction des voyelles brèves et longues en tchèque, (2) le maintien de la durée des voyelles longues tchèques, (3) l'articulation relâchée du tchèque, (4) la prononciation des diphtongues en tchèque, (5) la prononciation des consonnes tchèques qui n'existent pas dans le système consonantique français et (6) l'existence des consonnes syllabiques en tchèque. Chacune de ces profondes différences pourrait occasionner évidemment de nombreux problèmes d'apprentissage et être une source de nombreuses erreurs pour les tchécophones qui désirent bien maîtriser la prononciation du français et réciproquement en ce qui concerne les francophones désireux de se familiariser à celle du tchèque.

2.9.2 La prosodie du tchèque et du français

Introduction

L'objet multiple de ce sous-chapitre est de présenter les corrélats acoustiques du français et du tchèque communément appelés « prosodiques » ou bien « suprasegmentaux », de mettre en avant les principales différences qui les opposent et les caractéristiques propres à chaque langue. Nous rappelons seulement que nous employons ces deux notions comme des termes interchangeables, tout en sachant que de nombreux phonéticiens rejettent l'emploi de l'un ou d'un autre (Carton 1974 : 89 entre autres).

Généralement, étudier le système prosodique d'une langue implique l'étude de ses systèmes accentuel (F0, durée, intensité), rythmique et intonatif. Au cours de ce sous-chapitre, nous verrons brièvement les trois composantes prosodiques des deux langues, afin de pouvoir prévoir quelques problèmes d'acquisition prosodique du

français pour les apprenants tchécophones et réciproquement, ceux relatifs au tchèque pour les apprenants francophones.

2.9.2.1 L'accent

De nombreuses études en phonétique ont été consacrées (et le sont toujours et ce de plus en plus comme nous allons l'envisager ultérieurement au cours de ce sous-chapitre) à cette manifestation prosodique, appelée l'accent.

Certains phonéticiens ne se mettent pas d'accord sur l'emploi des mots « accent » et « accentuation ». Léon (2007) préfère le mot *accentuation* à celui d'*accent* qui, d'après lui, « renvoie également à la caractéristique d'une parlure étrangère » (Léon 2007 : 149). Néanmoins, dans notre travail, ces deux mots vont être employés comme synonymes.

Également, un grand nombre de définitions de l'accent ont été formulées. Nous pouvons le définir à l'instar de Martinet (cité par Carton 1974 : 98), comme « *la mise en valeur d'une syllabe et d'une seule dans ce qui représente, pour une langue donnée, l'unité accentuelle* », ou bien reprendre la définition « traditionnelle » de Fónagy (1980 : 125) : « *J'entends par l'accent l'entité linguistique (prosodique) ayant pour fonction principale la mise en relief d'une syllabe et dont la substance consiste dans un plus grand effort expiratoire et articulatoire. Cet effort se reflète sur le plan acoustique dans des modifications caractéristiques de la courbe de fréquence fondamentale, de la courbe de pression sonore et du spectre de fréquence et dans l'allongement de la syllabe accentuée.* ».

En terme d'accent, les langues du monde sont traditionnellement réparties en deux grandes familles : les langues à accent fixe (dont le français et le tchèque) où l'accent de mot tombe systématiquement sur la même syllabe quelle que soit la catégorie lexicale des mots ; et les langues à accent libre (dont l'anglais ou le russe, entre autres) où chaque mot a acquis avec le temps une structure accentuelle propre. Dans ces langues, l'accent se caractérise alors par une relative mobilité au travers du lexique (Garde 1968 : 4).

L'accent en tchèque

En tchèque, l'accent lexical frappe la première syllabe des mots non-grammaticaux. Si ceux-ci sont précédés par une préposition monosyllabique, l'accent se déplace sur celle-ci. Néanmoins, cette règle ne s'applique pas toujours aux mots longs. Il en est de même pour les clitiques qui ne sont pas accentués. Ils forment alors une unité avec les mots précédents.

Pendant longtemps, l'accent tchèque a été décrit comme un accent dynamique, se manifestant par l'augmentation de l'intensité de la syllabe accentuée (Romportl 1986 : 72). Nous verrons, grâce à la remise en question de ce constat par plusieurs chercheurs, que l'intensité n'est plus considérée comme seule composante de l'accent tchèque, mais qu'il s'agit d'un phénomène assez complexe.

D'après Palková (1994 : 278) « *La proéminence peut être constituée par plusieurs qualités sonores, soit isolément, soit conjointement. La difficulté fondamentale consiste dans la description concrète de ses qualités sonores. Jusqu'à présent, la majorité des diverses variantes par lesquelles l'accent peut être réalisé, n'a pas été généralisé de façon satisfaisante.* » (Palková 1994 : 278) (traduction KV).

Toujours d'après Palková (1994 : 278), en tchèque, pendant la réalisation de l'accent du mot, non seulement la mélodie et les proportions dynamiques, mais aussi la durée syllabique, surtout celle des voyelles, peuvent être mises en valeur. Elle constate aussi qu'en parole spontanée, le facteur le plus fréquent de l'accent tchèque est la mélodie, mais il n'en est pas de même pour l'intensité qui n'est pas un paramètre déterminant pour l'accent tchèque (de même que Duběda (2009 et 2013) que nous venons de citer).

Quant à l'utilisation de la durée comme une des composantes de l'accent, elle est exclue, dans la majorité des cas, des recherches sur le système accentuel du tchèque, car elle joue un rôle phonologique. Pourtant, Palková (1994 : 279) admet que le contraste entre les voyelles longues et brèves pourrait devenir un des facteurs de la proéminence syllabique. Elle cite comme exemples les tests qui ont été effectués sur des logatomes isolés, mais qui ont apporté des résultats contradictoires (l'un conclut que la proéminence perçue est renforcée par l'allongement, un autre à l'abrégement

de la voyelle). L'auteure conclue que la contribution de la durée vocalique dépend, très probablement, du contexte. Ceci a d'ailleurs été déjà observé, en ce qui concerne la consonne initiale, par Chlumský (1928 : 202) et Janota (1967 : 62).

Concernant la fréquence fondamentale, Janota (1967 : 58) a tenté de la manipuler et observe que sa montée ainsi que sa descente peuvent susciter une perception de proéminence chez des locuteurs tchèques.

Dans notre vision de l'accent primaire tchèque, nous nous référons aux résultats des recherches de Duběda (2002, 2009, 2012, 2013), ceux-ci étant les plus actuels. L'auteur démontre que l'accent tchèque a avant tout des corrélats intonatifs qui « *sont souvent qualifiés de „discrets“ car le tchèque évite des sommets intonatifs locaux du type H* sur la syllabe accentuée* » (Duběda 2009 : 45). Toujours d'après Duběda (2009), l'accent correspond à une légère accélération locale par rapport à la syllabe précédente, car la syllabe accentuée suit généralement la syllabe finale de l'unité accentuelle précédente, qui peut être allongée. « *De même, les syllabes accentuées ne sont pas accompagnées de sommets dynamiques, mais un rehaussement de l'intensité entre la syllabe finale du mot prosodique précédent et la syllabe accentuée est fréquent.* » (Duběda 2009 : 46).

Le tchèque possède également un accent secondaire qui se trouve dans des mots longs. Il est traditionnellement admis qu'il est placé sur les syllabes impaires (Krčmová 1995 : 47). Dans les mots composés, il a aussi une fonction démarcative, car il est placé au début de la deuxième partie du mot composé (par ex. <velkolepá> [ˈvɛlkoˈlɛpa:] *grandiose*). Palková (1994) constate que le rôle le plus important de l'accent secondaire du tchèque consiste dans l'organisation rythmique du texte : « *Il renforce la conscience du locuteur sur le nombre de syllabes dans la mesure.* » (Palková 1994 : 288) (traduction KV). Toujours est-il que l'accent secondaire en tchèque est considéré comme un phénomène potentiel, car si une proéminence secondaire forte existait, la parole ne serait plus perçue comme « neutre ».

Pour compléter cette esquisse des travaux portants sur l'accent tchèque, rappelons encore une fois Hála (cité par Rigault 1970) qui, conformément à Palková

(1994 : 280), évoque le caractère faible de l'accent tchèque : « *Pour les Allemands et les Russes, leur langue parlée par un Tchèque semble sans couleur et sans force... Nous ne pouvons pas affirmer que l'accent tchèque est sans force ; il est seulement doux. La preuve de ceci est dans une certaine mesure le fait que la différence de force entre une syllabe accentuée et une syllabe inaccentuée n'est pas grande en tchèque.* » (Hála, cité par Rigault 1970 : 9).

Cependant, nous devons souligner un fait important (qui se confirmera dans la partie expérimentale de cette thèse) : bien que l'accent tchèque soit faible, toutes ses mauvaises réalisations, notamment en liaison avec la durée, sautent tout de suite aux oreilles des tchécophones et sont perçues et évaluées comme étrangères, voire incorrectes.

Il est évident que la position et l'existence même de l'accent en tchèque relève un grand nombre de questions. Il en est de même pour le français, où cette unité prosodique est constamment discutée.²⁵

L'accent en français

Pour différencier les types de proéminences du français parisien, nous allons parler (à l'instar de Lacheret-Dujour et Beaugendre 1999 : 43) d'accent primaire pour désigner l'accent final de groupe et d'accent secondaire pour les accents frappant la première syllabe des mots.

Nombreuses sont les études qui traitent la question de l'accent en français. Étant donné sa position à la fin du groupe rythmique (il ne relève pas du niveau lexical, mais, au contraire, du niveau syntagmatique) il est souvent appelé « final ». Mais il existe de nombreuses terminaisons pour le désigner, comme par exemple : « rythmique » (Grammont 1914), « oxytonique » (Fonágy 1980), « final » (Dell 1984), « primaire » (Pasdeloup 1987), « de groupe » (Touati 1987), mais aussi « étymologique », « d'intensité », « dynamique », « historique », « logique », « de mot (phonétique) », « normal », « objectif », « régulier », « tonique », etc. (Lacheret-Dujour et Beaugendre 1999 : 42, Rossi 1979 : 17-18).

Il est communément admis que cette proéminence prosodique se manifeste par

²⁵ Pour une étude détaillée sur l'unité accentuelle en français et en tchèque se référer à Duběda 2002.

les trois propriétés physiques : la F0, la durée et l'intensité, qui peuvent varier mutuellement. Citons au moins sur ce point Delattre (1966b : 141) : « *L'intensité, la hauteur musicale et la durée se combinent généralement dans les proportions inégales pour donner à chaque langue un de ses caractères particuliers.* ».

En se confiant aux résultats de l'étude de Parmenter et Blanc (1933) au sujet de l'accent en français et en anglais, Delattre a examiné le rôle de chacun des éléments acoustiques de l'accent final en français et est arrivé à la conclusion que le rôle de l'intensité comme facteur de l'accent est négatif. C'est son absence qui est l'une de ses caractéristiques les plus frappantes. L'auteur constate que « [...] *la courbe d'intensité suit presque une ligne droite et les syllabes accentuées ne sont pas les plus fortes ; elles sont même les plus faibles lorsqu'elles terminent une phrase.* » (Delattre 1996b : 145).

Quant à l'intonation, elle joue dans la perception de l'accent un rôle positif. Néanmoins, les variations n'ayant pas toujours le même sens, elle reste seulement accessoire : « [...] *le rôle de la hauteur musicale, bien que très positif, n'est pas indispensable, et le sens des variations de hauteur n'est pas constant.* » (Delattre 1966b : 145).

Après avoir examiné (toujours d'après l'étude de Parmenter et Blanc 1933) la part de la durée dans l'accentuation du français, l'auteur aboutit à la conclusion que « *c'est le seul des trois éléments acoustiques qui soit toujours, par sa prééminence, un facteur de l'accent. C'est le seul qui puisse y varier indépendamment des deux autres.* » (Delattre 1966b : 145).

Freland-Ricard (à l'instar de Di Cristo 1985) affirme que « *les allongements syllabiques contribuent essentiellement à la perception du rythme, à l'identification de frontières, et sont un indice d'accent rythmique* » (Freland-Ricard 1996 : 65). L'auteur constate que c'est leur mauvaise réalisation qui est à la base de ce qui est traditionnellement appelé « l'accent étranger ».

Bien que, depuis les recherches de Delattre, beaucoup de temps se soit écoulé, les études effectuées plus récemment confirment plus ou moins ses résultats. L'intensité ne peut pas être considérée comme un paramètre déterminant de l'accent français (Léon 2007 : 166, Astésano 2001 : 53, Duběda 2012). Quant au paramètre de hauteur, il participe indéniablement à la réalisation accentuelle du français (Lacheret-

Dujour et Beaugendre 1999 : 41, Ph. Martin 1979 : 4, Rossi 1979 : 40-42, Vaissière 1991 : 108).

Dans la recherche contemporaine, il est alors généralement admis que la durée est un constituant important de l'accentuation du français. La durée et l'accent y vont donc de pair, ce qui n'est pas le cas, comme nous l'avons observé précédemment pour le tchèque.

En français, les paramètres prosodiques indiquent les frontières d'un groupe accentuel. Il est traditionnellement admis qu'une unité comprend généralement, du fait des capacités de mémorisation limitées, entre une et sept syllabes successives (Meigret 1550, cité par Ph. Martin 2009) : la règle dite des sept syllabes, voulant que dans une séquence de sept syllabes, au moins une soit proéminente (Ph. Martin, 2009). Néanmoins, de nouvelles recherches en neurocognition (Gilbert et Boucher 2009, Gilbert 2012, cité par Ph. Martin 2013) montrent que, pour qu'une série de syllabes qui ne correspond pas aux entrées lexicales soit perçue et mémorisée, il faut que celle-ci soit organisée en groupe de 3 à 5 syllabes. Les recherches les plus récentes en neurophysiologie expliquent les contraintes des structures prosodiques à l'aide du fonctionnement des ondes cérébrales. Ph. Martin (2013a, 2013b) a également montré que les possibilités de segmentation d'une séquence de syllabes sont limitées non seulement par le nombre de syllabes mais aussi par le temps : les durées des groupes accentuels varient entre 250 ms et 1200 ms (il s'agit de la durée qui correspond à la plage de variation des ondes Delta, ondes cérébrales de haute amplitude ayant une fréquence d'oscillation variant entre 1-4 Hz et qui sont responsables de la durée du transfert des séquences syllabiques des groupes accentuels dans une mémoire de traitement et de comparaison avec un lexique connu par l'auditeur).

Les bases cérébrales de la prosodie sont un sujet qui soulève un intérêt croissant des chercheurs. Cependant, comme le souligne Di Cristo (2013 : 71), il est aussi l'objet de nombreuses controverses.

L'accent secondaire

À l'instar de l'accent dit primaire, final, nous avons trouvé un grand nombre de désignations pour qualifier l'accent secondaire qui peut se décliner selon des épithètes comme « d'insistance », « initial », « secondaire », « didactique », « affectif », « expressif », « émotionnel », « intellectif », « intellectuel », « distinctif », « oratoire » et « logique » (Rossi 1980 : 17).

Certains chercheurs (Fónagy 1980 entre autres) prévoient l'existence d'un seul accent secondaire ayant des distributions variées. Mais d'autres tels que Rossi (1980) affirment que plusieurs accents secondaires ayant des fonctions différentes existent et font la distinction entre deux variantes de l'accent d'insistance (expressif) (Rossi 1980 : 17) : celle de l'accent affectif ou émotionnel et celle de l'accent intellectif, intellectuel ou distinctif, oratoire ou logique.

Fónagy (1980 : 130 et 137) parle de mobilité (selon un sens d'instabilité) et d'ambiguïté de l'accent français, causé par une dispersion de l'effort accentuel sur plusieurs syllabes.

Ph. Martin (2009 : 15) constate que l'une des particularités du français est que l'accent lexical n'est pas toujours obligatoirement réalisé. Il frappe habituellement la première syllabe d'un mot lexical du groupe accentuel et peut coexister, dans le cas où le nombre de syllabes est suffisant, avec l'accent final de groupe.

De plus, de nombreuses études ont mis en évidence le dynamisme et l'émergence de l'accent initial en français contemporain (dont Carton et al. 1977, Fónagy et Léon 1980, Boula de Mareüil et al. 2008, Duběda 2012 entre autres) et ceci surtout dans le domaine des médias. « *Cet accent initial est complémentaire de l'accent final (qui reste une propriété essentielle du système accentuel français), mais se répand dans les styles journalistique et didactique, dans les informations radio/télédiffusées, les conférences publiques et les salles de classe.* » (Boula de Mareüil, Rilliard, Allauzen 2008).

2.9.2.2 Le rythme

Étant donné que la notion de rythme est présente dans de nombreuses activités humaines et qu'il s'agit d'un phénomène universel, il existe un grand nombre de

définitions. Généralement, nous pouvons le définir comme la « *distribution d'une durée en une suite d'intervalles réguliers, rendue sensible par le retour périodique d'un repère et douée d'une fonction et d'un caractère psychologiques et esthétiques* ». ²⁶

Malmberg (1973 : 183) souligne que tout élément sonore linguistiquement pertinent peut être utilisé comme un élément rythmique. Ainsi, il propose les exemples suivants : le rythme de timbre (variation régulière entre les timbres vocaliques ou consonantiques), le rythme de durée (alternance régulière entre les syllabes brèves et les syllabes longues), le rythme tonal (ton du mot, de la phrase), l'intensité, etc.

D'après Di Cristo (2003 : 2), la structuration rythmique d'un énoncé dépend de « *l'organisation et de la relation entre les positions fortes et faibles* » (Di Cristo 2003 : 2).

Di Cristo et Hirst (1993) parlent de deux types d'accents rythmiques en français, l'accent final et l'accent initial. Leur définition du rythme consiste dans « *l'organisation temporelle des unités syllabiques et celle des prééminences mélodiques* » (Di Cristo et Hirst 1993 : 19). Astésano (2001) indique que le rythme contribue à l'organisation des unités (phonémiques, syllabiques, pausales, accentuelles, mélodiques...) dans le temps et définit le rythme comme « *l'organisation temporelle des prééminences qui participent à la structuration prosodique des énoncés* » (Astésano 2001 : 9).

En plus de l'intonation, l'accentuation, le tempo et les pauses, le rythme constitue alors une composante de la prosodie qui occupe une fonction organisatrice et permet d'accéder au sens.

D'après la dichotomie traditionnelle des langues pratiquant l'isochronie (« stress-timed ») et celles pratiquant l'isosyllabité (« syllable-timed ») ²⁷, les langues française et tchèque appartiennent au même groupe, celui des langues à rythmicité

²⁶ *Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2008.*

²⁷ Un peu plus tard, cette dichotomie a été enrichie par une troisième catégorie rythmique, celle de « mora-timed », caractérisée par une tendance à une durée équilibrée des mores (le japonais, entre autres).

isosyllabique, caractérisées par la régularité temporelle de la succession des syllabes.

Cette catégorisation des langues a fait l'objet d'un grand débat entre chercheurs, car dans certaines langues, les deux tendances coexistent. Or, il existe des langues qui ne rentrent ni dans une catégorie ni dans l'autre (Astésano 2001 : 35). De vives critiques concernant le français portent sur sa classification comme langue à rythmicité isosyllabique (longueur égale des syllabes), car elle ignore l'allongement de la syllabe finale du groupe rythmique.

Il en est de même en ce qui concerne le tchèque ; la question a été examinée par Duběda (2004). L'auteur a soumis à l'étude les mesures des syllabes en parole lue (en tchèque et en français) et a comparé ses résultats avec ceux de Low et Grabe (1995) pour l'allemand, l'anglais britannique, l'espagnol, le japonais et le néerlandais. Il en vient à une conclusion qui va dans le sens de l'affirmation d'Astésano : « *selon les indices de la variabilité des paires, le tchèque semble être isosyllabique* », *selon la représentation des intervalles vocaliques et l'écart type des intervalles consonantiques comme « isochrone »*. (Duběda 2004 : 27).

Wenk et Wioland (1982) se sont opposés à la catégorisation traditionnelle et ont analysé, dans leur étude, l'ensemble des principes qui régissent les relations temporelles au niveau rythmique et démontrent que le français n'est pas une langue isosyllabique : « [...] *French syllables are produced and perceived in rhythmic groups, just as those of English or, doubtless, those of any other language. However, what serves to establish rhythmic groups in French is a lengthening of what is perceived as the final syllable in each group, whose vowel is generally unmarked by any intensity increment. For this reason, and because of number of related effects, it is proposed to characterize French as being trailer-timed.* » (Wenk et Wioland 1982 : 214).

Cette dichotomie a alors été largement remise en question et actuellement, il est plus utile de ne pas suivre cette classification rigoureuse et de décrire la typologie rythmique en prenant en considération les deux principes. Dauer (1987 : 448) propose de systématiser les facteurs phonologiques du rythme d'une langue (la structure et la durée syllabique, la réduction vocalique, l'articulation des consonnes, les fonctions de l'accent, etc.) pour pouvoir spécifier son caractère comme étant plus

au moins « syllabique » ou plus au moins « accentuel ».

Astésano (2001), pour décrire des caractéristiques rythmiques des langues, transmet la proposition suivante : « *L'organisation temporelle des accents ou la mise en valeur des prééminences par le rythme, spécifique à chaque langue, serait cependant le facteur de distinction le plus important, et permettrait de fournir une catégorisation scalaire des langues sur une échelle allant de l'isochronie 'pure' à une isochronie moindre.* » (Astésano 2001 : 33).

Plusieurs études au sujet de la structure rythmique de la chaîne parlée du tchèque, en particulier le fonctionnement rythmique des mots monosyllabiques, ont été faites par Ondráčková (1962, 1967). Pour ses analyses, l'auteure a utilisé les unités rythmiques de l'énonciation spontanée ainsi que celles de la reproduction de la littérature en prose. Elle conclut (Ondráčková, 1962 : 60) qu'en tchèque, dans les deux types de parole, les unités rythmiques les plus fréquentes comportent deux (39,5 %) ou trois (31 %) syllabes (seulement 14 % des unités monosyllabiques et 10 % des unités quadrisyllabiques). L'auteure démontre aussi que la longueur d'une unité rythmique n'a aucune influence sur sa position dans la phrase (Ondráčková 1962 : 70).

Étant donné la spécificité du rythme en français, le groupe rythmique devrait être une unité essentielle également pour l'enseignement de la prononciation du français langue étrangère (FLE). D'après Wioland, cette originalité réside dans « *l'énergie articulatoire de la dernière syllabe prononcée de chaque unité, geste articulatoire qui nécessite un entraînement particulier pour tout apprenant habitué à d'autres gestes* » (Wioland 1991 : 51). Ainsi, l'auteur souligne que : « *Le rythme du français parlé doit faire l'objet d'une sensibilisation particulière parce qu'il participe directement à la compréhension du message, les unités rythmiques correspondant à des unités de sens, mais surtout parce que leur identification à l'oreille n'est pas évidente du fait de l'absence d'accent lexical en français. [...] C'est dans le cadre de chaque unité rythmique que s'appliquent les habitudes de prononciation.* » (Wioland, 1991 : 51).

Du point de vue didactique des langues étrangères, le rythme est souvent employé comme un synonyme de débit syllabique et est réduit aux phénomènes de découpage syllabique. « *Le rythme est indispensable en DLE car il est l'organisateur de nombreux phénomènes à la communication orale. Il organise à la fois les durées des syllabes, les proéminences, les groupements et les proportions dans ces groupements...* » (Freland-Ricard 1996 : 61). Dans les méthodes de FLE et de tchèque langue étrangère (TLE), le rythme est rarement évoqué dans le sens d'accent rythmique ou du rythme accentuel, au contraire des ouvrages phonétiques.

Nous venons de constater que du point de vue rythmique, le tchèque et le français font partie du même groupe de langues. Pourtant, en regardant leurs caractéristiques rythmiques de plus près, nous constatons des différences qui pourraient potentiellement poser des problèmes aux tchécophones souhaitant maîtriser le français oral rythmiquement correct et *vice versa*. Comme souligne Freland-Ricard (1996 : 85), travailler le rythme dès le début de l'apprentissage d'une langue étrangère est nécessaire pour éliminer « l'accent étranger », car son acquisition ne se fait pas spontanément. Dans une de ses études, l'auteure (Freland-Ricard 1996) a analysé les facteurs temporels dans la production des apprenants de diverses nationalités en FLE et à démontré la difficulté de s'approprier le rythme de la L2. Le paramètre rythmique étudié étant la durée syllabique, elle constate que les apprenants étrangers ont non seulement des stratégies temporelles différentes de celles des natifs, mais aussi une mauvaise gestion des démarcations des unités intonatives. Sa conclusion va alors dans le sens des théories qui présupposent que la L1 a une influence non négligeable sur la production prosodique de la L2.

2.9.2.3 L'intonation

L'intonation, dernier corrélat acoustique de l'accent qu'il nous reste à présenter, a été (et est toujours) l'objet de l'intérêt de nombreux chercheurs en français (Delattre 1966c ; Ph. Martin 1979, 2004, 2008, 2009 ; Di Cristo 1981, 1985, 2013 ; Lacoste 1987 ; Rossi 1987, 1999 ; Morel et Danon-Boileau 1998 ; Astésano 2001 ; Fónagy 2003 entre autres), ainsi qu'en tchèque (Chlumský 1928 ; Daneš 1949, 1951, 1957 ; Janota 1967 ; Palková 1994 ; Krčmová 1996 ; Duběda 2012 entre autres).

Dans les deux langues, l'intonation, le phénomène le plus complexe des faits prosodiques, ne joue pas de rôle distinctif au niveau des mots, mais contribue à la distinction des types de phrases. Surtout en tchèque, où l'ordre des mots dans la phrase est libre, cette fonction s'avère assez importante, car elle aide l'interlocuteur à distinguer de quel type de phrase il s'agit. Ainsi, dans de nombreux cas, elle participe au dévoilement de son sens.

Comme nous l'avons constaté précédemment, l'intonation est un des paramètres de l'accent en tchèque, ainsi qu'en français, pour lesquels elle est une composante des accents primaire et secondaire. Néanmoins, même si les schémas mélodiques de bases de ces deux langues respectent les variations montante ou descendante qui caractérisent les phrases déclaratives, impératives et interrogatives, il y a une différence notable dans la réalisation concrète des unités intonatives tchèque et française. Comme le constate Hořínek (1971 : 249) : « *Une des plus grandes difficultés pour un Tchèque parlant français est d'imiter de façon pertinente et fidèle le mouvement mélodique de cette langue. En tchèque la courbe mélodique des unités intonatives a une tendance descendante, tandis que celle du français a tendance à monter.* » (Traduction KV).

Généralement, de point de vue intonatif, la phrase française déclarative est composée de deux parties : la première a une intonation montante, la deuxième descendante (Hořínek, 1971: 249, Dohalská, 2011 : 204). Même si elle est composée de plusieurs groupes rythmiques, l'intonation à la fin des groupes rythmiques non-final monte ; c'est seulement l'intonation du dernier groupe rythmique qui descend²⁸ (Dohalská 2011 : 205), tandis qu'en tchèque, la courbe intonative d'énoncés émotivement neutres a, généralement, une tendance descendante (Krčmová 2010 : 169).

²⁸ Généralement et bien évidemment, car, dans le cas des phrases composées de plusieurs groupes rythmiques, leur mouvement mélodique dépend du locuteur : selon la partie de son énoncé qu'il souhaite mettre en relief, son thème et son propos, etc.

Conclusion

En guise de conclusion et afin de mettre en avant, entre nos deux langues d'étude, les différences prosodiques susceptibles de causer des difficultés aux apprenants tchécophones en français et francophones en tchèque au niveau prosodique, nous proposons le tableau récapitulatif suivant :

	En français	En tchèque
Type d'accent primaire	de groupe rythmique	de mot lexical
Place de l'accent primaire	à la fin du groupe rythmique	à l'initiale du mot lexical
Place de l'accent secondaire	à l'initiale du mot lexical	sur une des syllabes impaires du mot
Paramètres de l'accent primaire	intonation, durée	intonation
Paramètres de l'accent secondaire	intonation, intensité	intonation, éventuellement intensité
Mode d'articulation	tension dans la production des syllabes accentuées ainsi qu'inaccentuées	certain relâchement des organes articulatoires
Réalisation de la voyelle sous l'accent primaire	La voyelle de la syllabe accentuée est plus longue que celle des syllabes non accentuées.	L'accent peut jouer un certain rôle sur la durée de la voyelle.
Durée vocalique	absence d'opposition de durée des voyelles	la durée vocalique est phonologiquement distinctive
Durée syllabique	La syllabe accentuée est plus longue. Toutes les syllabes non accentuées ont à peu près la même durée.	Ce sont les variations de longueur des noyaux vocaliques qui peuvent influencer la durée syllabique.
Intonation	Dans les deux langues, l'intonation est un paramètre de l'accent.	
Syllabation	La majorité des syllabes sont ouvertes. Le noyau syllabique est vocalique.	La majorité des syllabes sont ouvertes. Le noyau syllabique est vocalique ou formé par des consonnes dites syllabiques (/r/, /l/, /m/, /n/).

Tableau 17 : Comparaison du système prosodique du français et du tchèque

2.9.3 La durée vocalique en tchèque et en français

Introduction

La durée vocalique étant un phénomène assez complexe qui coïncide avec d'autres traits de la chaîne parlée, elle présente un large champ d'action pour les chercheurs. Dans ce sous-chapitre, à travers différentes études devenues classiques, ainsi que d'autres plus récentes, nous offrirons une perspective sur les fonctions et les variations de la durée vocalique dans les systèmes linguistiques tchèque et français, ainsi qu'au sujet des facteurs qui conditionnent (ou non) la durée des voyelles des langues en question, notamment l'influence de l'accent, du timbre, du type de syllabe, ainsi que sa position dans le mot.

Avant d'aborder le sujet que nous venons d'énoncer, rappellerons tout d'abord rapidement les « types de durées » que distinguent certains auteurs. Même s'il s'agit d'études plutôt classiques, leur pertinence reste toujours d'actualité.

Parmi les dichotomies souvent mentionnées en ce qui concerne la durée vocalique, nous pouvons noter les durées absolue et relative (Hořínek 1971 : 70), objective et subjective (Bartková 1981 : 7), mesurée ou appréciée par l'oreille (Carton 1974 : 104), qui résultent du débit, du nombre de syllabes dans le groupe rythmique, etc. En 1974, Carton (1974 : 214) distingue encore les allongements phonétiques (dits combinatoires) qui sont soumis à certaines règles phonétiques (par ex. chaque voyelle accentuée suivie d'une consonne allongeante s'allonge) ou bien explicables historiquement, ainsi que les allongements phonologiques qui sont assez instables et n'existent presque plus de nos jours (sauf dans quelques parlers régionaux, comme précisé dans le chapitre 2.7).

Nous trouvons déjà cette même dichotomie dans le travail de Delattre (1938a : 49) quelques décennies auparavant. Pour son étude de la durée des voyelles françaises, l'auteur emploie la notion de durées consciente et inconsciente. En observant la durée du /ɛ/ accentué dans les mots placés en fin de phrase (par ex. *cep*, *serre*, *maître*, *mètre*), il affirme que ce sont les différences de durée (et non de timbre) qui servent à distinguer ces quatre /ɛ/ phonologiquement. Ainsi, il considère la durée du /ɛ/ de *mètre* (*idem* pour *serre* et *cep*) comme inconsciente car dépendante

de la nature de la consonne subséquente. Ce qui n'est pas le cas de l'opposition des mots *mètre* et *maître* pour laquelle un effort articulatoire conscient, non mécanique, est nécessaire.

Durand (1946 : 43) a étudié la relation entre la durée d'une voyelle et son mouvement musical. Elle a observé les paires de mots comme *grand/grande* et a constaté que les durées ne varient pas de façon importante, mais que le ton diffère les deux quantités vocaliques : « [...] chez tous les sujets, la brève était dite sur un ton uni ou légèrement montant alors que la longue était dite sur un ton nettement descendant. » (Durand 1946 : 43).

Durand (1946 : 177) distingue également la durée mesurée et la durée perçue, car ce n'est pas seulement le temps qui intervient lors de la perception de durée des voyelles mais aussi, comme nous l'avons constaté précédemment, des facteurs d'ordre physiologique. Dans certains cas, le temps n'intervient pas ou très peu pour qu'une voyelle soit perçue comme longue ou brève. Nous pouvons résumer les critères d'après lesquelles l'auteure distingue les voyelles perçues comme longues ou brèves ainsi :

	Voyelle perçue comme longue	Voyelle perçue comme brève
Position de la voyelle	forte	faible
Tension musculaire	décroissante	croissante
Timbre	s'altérant	relativement stable
Hauteur musicale	descendante	ascendante
Type de consonne suivante	faible n'exerçant pas d'assimilation tensionnelle	forte exerçant une assimilation tensionnelle

Tableau 18 : Classement des voyelles perçues longues et brèves (D'après Durand (1946 : 177))

2.9.3.1 Les facteurs influant la durée vocalique

Il existe une assez grande variabilité de contraintes qui peuvent avoir un impact sur la durée phonémique (vocalique mais aussi consonantique). Delattre

(1938b), lors son étude de la durée des voyelles en français, a détaillé les facteurs qui pourraient influencer la durée des phonèmes vocaliques. Ainsi, il distingue des facteurs purement « mécaniques », agissant toujours, et un grand groupe d'innombrables facteurs « expressifs » qui servent à exprimer des sentiments et des émotions (comme l'intonation, l'emphase, le débit etc.) qui s'ajoutent à ceux cités précédemment. D'après l'auteur ces facteurs mécaniques sont les suivants (Delattre 1938b : 521) :

- a) l'accent : trois niveaux de durée vocalique suivant les positions accentuée, non-accentuée ou semi-accentuée de la voyelle ;
- b) le type de syllabe : fermée ou ouverte ;
- c) le type de consonne subséquente ;
- d) le type de consonne précédente ;
- e) la voyelle de la syllabe suivante (l'effet de l'harmonisation vocalique) ;
- f) l'orthographe de la voyelle ;
- g) le timbre.

Plus tard, dans le cadre d'une autre étude, orientée cette fois sur l'anglais américain (Delattre 1962), l'auteur a élaboré encore plus en détails quelques-uns de ces sept facteurs pour arriver à un ensemble de huit éléments qui, à l'exception de l'accent et du débit, influent sur la durée, dont trois « internes » « *that are in the vowel itself* » et cinq « externes » « *all to be found in the single consonant that follows the vowel* » (Delattre 1962 : 1141).

Parmi les trois facteurs dit internes, nous trouvons les oppositions :

- a) vowel abridging/vowel expanding ;
- b) less open vowel/more open vowel ;
- c) monophthong/diphthong.

Les cinq facteurs dit externes concernent les consonnes :

- a) sourd consonnant/sonant consonant ;
- b) stop consonant/fricative consonant ;

- c) liquid consonant/solid consonant ;
- d) oral stop consonant/nasal stop consonant ;
- e) more front consonant/more back consonant.

Même si ces facteurs ont été élaborés dans le cadre d'une étude de l'anglais américain, nous pouvons constater qu'une majorité d'entre-eux serait applicable également au français.

Fónagy (1992 : 142) propose une analyse de la durée vocalique et en distingue trois niveaux : physique, perceptif et linguistique ; il tend à y résoudre l'incohérence terminologique dominante. L'auteur a opposé la longueur vocalique, déterminée par des règles linguistiques, aux écarts de durées physiques, dus à des paramètres physiologiques. Il propose alors d'employer le terme de quantité à la seule quantité distinctive du type *mettre* vs. *maître* et réserver le terme de longueur seulement aux allongements contextuels ou concomitants de la durée, pour laquelle il recommande d'employer le terme de quantité (linguistique) non distinctive (Fónagy 1992 : 145). Ainsi, l'auteur distingue (a) la quantité vocalique distinctive, (b) la longueur vocalique linguistique non distinctive et (c) la durée physique intrinsèque de la voyelle.

Klatt (1976) a analysé la durée des segments phonémiques afin de savoir si elle est porteuse de l'information linguistique de l'énoncé ou non. L'auteur distingue ainsi (Klatt 1976 : 1210-1216) :

- a) des facteurs extralinguistiques : l'état psychologique et physique du locuteur, qui ont un impact surtout sur le débit de parole de celui-ci ;
- b) des facteurs influant le niveau de l'énoncé : la structure ou le contenu de l'énoncé précédent ;
- c) des facteurs sémantiques : la prononciation de nouvelles expressions et de mots inconnus influençant le débit ;
- d) des facteurs syntaxiques : l'allongement aux frontières des syntagmes, des propositions ou des phrases ;
- e) des facteurs phonétiques et phonologiques : la durée intrinsèque, co-

- intrinsèque, l'abrégement d'une syllabe non-accentuée ;
- f) des facteurs physiologiques : les contraintes articulatoires.

En addition à ces facteurs qui influencent la durée des phonèmes et pour avoir un modèle descriptif complet, l'auteur ajoute d'autres éléments qu'il faut prendre en considération, tels que les contrastes de durées intrinsèques, la position dans la phrase, l'influence de la consonne subséquente, l'accentuation ou l'emphase pour des voyelles, ou bien dans le cas de consonnes : l'abrégement des consonnes non-initiales d'un mot et des consonnes non-accentuées, ainsi que l'allongement des consonnes finales de syntagme et de phrase. En ce qui concerne les phonèmes vocaliques, Klatt conclut (1976 : 1219) que les facteurs de durées linguistiquement pertinents sont les variations des durées intrinsèques des voyelles, l'effet du voisement de la consonne subséquente, l'allongement final des syntagmes ainsi que les effets de l'accentuation et de l'emphase.

À tous ces facteurs cités précédemment, Astésano (2001 : 56) ajoute encore la contrainte pragmatique, liée à la situation de communication et au type de discours ; ainsi que les contraintes sociolinguistiques.

Les facteurs qui peuvent influencer la durée des phonèmes vocaliques sont alors assez nombreux. Nous vérifierons l'influence de quelques-uns d'entre-eux au cours de la partie expérimentale, notamment l'effet des consonnes subséquentes sur la durée des voyelles précédentes, l'allongement final des mots et des syntagmes, l'effet du type syllabique, ainsi que celui de l'accentuation.

2.9.3.2 Les fonctions de la durée vocalique

Nous avons mentionné, au cours des chapitres précédents, que la durée vocalique joue différents rôles dans les systèmes linguistiques tchèque et français. Étant donné la grande complexité que représente le sujet de la durée vocalique, les fonctions qu'elle remplit dans les deux langues ont fait l'objet d'étude de nombreux chercheurs. Nous envisagerons seulement celles qui nous paraissent les plus intéressantes. Dans un premier temps, nous présenterons les études portant sur la langue tchèque, puis dans un second temps, celles concernant la langue française.

En tchèque, la durée vocalique présente une fonction phonologique car elle est susceptible de distinguer le sens des mots. Elle joue un rôle important surtout en ce qui concerne les points de vue lexicologique (par ex. *paní* ['pa:ni:] <mesdames> vs. *páni* ['pa:ɲɪ] <messieurs>) et morphologique (par ex. *dům* ['du:m] <la maison> vs. *domů* ['dɔmu:] gen. sg. <la maison>). Elle est intimement liée à l'unité lexicale. Cette opposition phonologique de la durée vocalique, indépendante de l'accentuation ainsi que de la position de la voyelle dans le mot, est une des caractéristiques de la langue tchèque (Dohalská 2006 : 241).

La prononciation correcte des voyelles a une influence considérable sur la pertinence du discours et est dans une large mesure responsable de son évaluation stylistique. Les déformations des phonèmes vocaliques se reflètent dans la structure syllabique, affectent le rythme de la parole ; l'interlocuteur pouvant ainsi juger une prononciation négligée, argotique ou bien encore dialectale (Palková 1994 : 323). La norme et la codification exigent une prononciation correcte des phonèmes vocaliques, à partir de quoi tous les écarts de durée sont considérés comme incorrects (Hála 1963 : 54, 1967 : 13). Néanmoins, certaines études (dont celle de Dohalská, Jauška et al. 2004 que nous mentionnons ci-dessous, ainsi que nos propres mesures - voir expérience n°1 - démontrent, que ce rapport, 1 : 2, entre les voyelles brèves et leurs variantes longues correspondantes, n'est presque pas respecté.

D'après Palková (1994 : 323), les écarts entre les voyelles longues et brèves au cours d'une prononciation correcte sont dus au style et au tempo du discours, ou bien il s'agit de distorsions dialectales. Elle observe alors :

1) L'abrégement des voyelles longues

Deux types d'abrégements sont distingués :

a. Les abrégements dialectaux

Dans les dialectes de Moravie du Nord, l'opposition entre les voyelles longues et brèves n'existe pas, seules des variantes brèves des phonèmes vocaliques existent. Ce phénomène, très frappant à l'oreille, conduit souvent à juger cette prononciation comme étrangère. Par ex. <vítejte u nás> ['vi:tejte'unas] > ['vitejte'unas] *soyez les bienvenus*.

b. Les abrégements indépendants du dialecte

Ces abrégements affectent plutôt la terminaison des mots que leur radical. Ils frappent le plus souvent :

- les voyelles /i:/ et /u:/ (par ex. <prosím> ['prɔsi:m] > ['prɔsim] *s'il vous plaît*)
- les terminaisons *-ého, -ému, -ího, -ími* etc. signifiant la possession (par ex. <letošnímu> ['lɛtɔʃni:mʊ] > ['lɛtɔʃnɪmʊ] dat. sg. *de cette année*).

2) L'allongement des voyelles brèves ou longues

Deux types d'allongements sont distingués :

- a. l'allongement de la voyelle finale d'un mot avant une pause* (par ex. <máte pravdu> ['ma:tɛ'pravdɔ] > ['ma:tɛ'pravdu:] *vous avez raison*) ;
- b. l'allongement emphatique ou émotif* (par ex. <Moře! Bože!> ['mɔɾɛ'boʒɛ] > ['mo:rɛ'bo:ʒɛ] *La mer ! Mon Dieu !*).

D'après Dohalská (2006 : 247), l'allongement excessif des syllabes finales perturbe la structure rythmico-mélodique de l'énoncé. L'interlocuteur, gêné par une prononciation inhabituelle, focalise toute son attention sur la forme de l'énoncé au lieu de son contenu, ce qui peut limiter l'efficacité de la communication. Néanmoins, même si la réalisation de la durée vocalique est malmenée, cela ne pose pas, généralement, de problèmes aux locuteurs natifs. Toutefois, un apprenant étranger conscient de fonction phonologique de la durée vocalique en tchèque, pourrait se retrouver, devant le non respect de sa réalisation, assez confus.

En français, la durée vocalique présente une fonction phonotactique ou phono-rythmique (Duez 1987 : 222) car elle donne une rythmique convenable à la phrase et donc à l'énonciation ainsi qu'à la compréhension du discours. Elle n'est pas fortement liée à l'unité lexicale car le mot français, en tant qu'unité sonore, n'est pas indépendant. Comme nous l'avons déjà maintes fois constaté, la durée vocalique, aujourd'hui, n'est plus phonologiquement distinctive en français parisien. La

fréquence des mots français dans lesquels la durée des voyelles pourrait avoir un rôle distinctif est très petite. Les distinctions entre les paires minimales (par ex. *l'être x lettre, maître x mettre, pâte x patte*) ne se font plus en français parisien, mais seulement dans quelques français régionaux et sont assez instables. Les cas rarissimes d'oppositions de paires minimales existant en français parisien encore aujourd'hui se réalisent par une différence de timbre, et ceux-ci peuvent être accompagnés d'une différence de durée vocalique (par ex. *cote/côte, pomme/paume*) (Astésano 2001 : 170).

Fónagy (1983 : 19) indique la fonction expressive de l'allongement et souligne le rôle joué par la durée dans le registre émotif, car elle est susceptible de changer les rapports de durées par rapport à un discours neutre : « *L'emphase et l'émotion s'expriment souvent par l'allongement de la voyelle ou de la consonne. La surprise, l'étonnement, la joie, l'enthousiasme allongent plutôt la voyelle... La colère, la haine, l'agacement s'expriment plutôt par l'allongement des consonnes.* » (Fónagy 1992 : 146).

Les variations de la durée expressive ont été étudiées aussi par Léon (2007) qui en distingue quatre grands types. Dans le cas des trois premiers, il s'agit d'actualisations dans la parole, le quatrième est un cas d'encodage oral d'un texte écrit (Léon 2007 : 137) :

- 1) variation émotive : les variations de durée peuvent exprimer des sentiments passagers, ou bien ils peuvent faire partie du style caractéristique d'un tempérament ;
- 2) variation phonostylistique contrastive : les variations de durée, pas toujours conscientes, qui sont employées pour se faire voir (le parler des snobs, des hommes politiques etc.) ;
- 3) variation d'allongement généralisé : les variations de durée systématiques, utilisées dans la diction traditionnelle ancienne (sauf à des fins comiques, elle n'est plus utilisée aujourd'hui) ;
- 4) variation textuelle contrôlée : les variations de durée afin d'exprimer le symbolisme sonore.

Léon souligne également dans une étude antérieure (Léon 1993 : 252) la fonction phonostylistique de la durée vocalique, ses variations perçues comme des caractéristiques relatives à un individu, à un groupe social ou à une circonstance particulière. L'auteur constate que la durée vocalique phonologiquement distinctive a disparu de la phonologie française pour réapparaître comme marqueur phonostylistique d'insistance ou d'emphase, colorée de « snobisme » et caractéristique pour les locuteurs du 16^e arrondissement de Paris. Il la considère aussi comme une marque nouvelle d'allongement en français moderne qui, accompagnée d'un patron mélodique plat, signale une indication sémantique d'inachèvement ou bien une marque sémiotique de distinction ou de « snobisme » (Léon 1993 : 252).

Vaissière (1977 : 347, 2010 : 49) envisage la fonction de joncture que le phénomène de l'allongement peut remplir en l'absence de pause physique.

Ph. Martin (1982) a analysé la structure prosodique des phrases lues en examinant les contours mélodiques placés sur les voyelles accentuées. Les résultats de son étude montrent que l'intensité et la durée jouent un rôle significatif dans la différenciation du contour final.

Astésano (2001 : 230), dans son étude sur les effets du contexte prosodique et des styles de parole sur les phénomènes de durée en français dans le cadre de la syllabe, s'est efforcée de décider si les règles de durée trouvent leur motivation dans la communication ou bien si elles ne sont seulement que le résultat de contraintes imposées par les mécanismes de production. Son analyse empirique montre que l'effet des contraintes prosodiques sur les durées segmentales en français est trop régulier pour ne pas être motivé linguistiquement.

Blanche-Benveniste et Ph. Martin (2010 : 24) mentionnent aussi quelques « nouvelles tendances » parmi lesquelles celle consistant à allonger le [œ] final des mots, ressemblant aux *euh* d'hésitations (par ex. *et alors-euh, bonjour-euh*), et celle inhérente aux aspirations prises après les allongements vocaliques en fin de mot (par ex. *oui hhh, j'ai vu-hhh*) qu'elle a observé chez des professionnels des médias depuis les années 1970. « Cette syllabe parasitaire est parfois plus longue que celle de la dernière voyelle accentuée : oh le type-euh. » (Blanche-Benveniste et Ph. Martin 2010 : 24).

Le phénomène des pauses sonores en français a été, auparavant, étudié par Grosjean et Dechamps (1973) qui ont travaillé sur les variables temporelles du français spontané (à partir de la réalisation par des locuteurs natifs de diverses tâches de descriptions telles qu'un dessin humoristique et une interview radiophonique) telles que la vitesse d'articulation et d'élocution, les pauses sonores et non sonores, les répétitions et les faux départs. Ainsi, les auteurs distinguent deux types de pauses sonores dont ils ont étudié l'occurrence : les pauses remplies (les hésitations vocales) qui attestent tous les procédés d'hésitations et les syllabes allongées qui représentent tous les prolongements anormaux des syllabes en fin de mot ou de mots monosyllabiques (Grosjean et Deschamps 1973 : 217). Ils ont découvert qu'en description, les syllabes allongées représentent 47 % du nombre total des pauses sonores et que 94,16 % d'entre-elles se trouvent dans des mots grammaticaux monosyllabiques (contre seulement 38,75 % en interview). Les allongements inhabituels, voire anormaux, de mots lexicaux monosyllabiques et de dernières syllabes de mots polysyllabiques ne sont pas si fréquents. Dans une étude plus récente, Grosjean constate (1980 : 50) que les allongements anormaux des syllabes en fin de mots, notamment de mots monosyllabiques sont une des spécificités des langues à syllabation ouverte, dont le français fait partie. Le phénomène inhérent aux pauses et l'organisation temporelle du discours ont été travaillé assez systématiquement par Guaitella (1988, 1996), mais aussi par d'autres chercheurs, tels que Candea (2000), Galazzi et Guimbretière (2000), Astésano (2001) ou Duez (2001).

2.9.3.3 Les degrés de la durée vocalique

Rappelons encore une fois qu'en tchèque, nous distinguons deux degrés de durée vocalique. Comme nous l'avons déjà constaté, le système vocalique tchèque comprend cinq phonèmes vocaliques brefs et cinq phonèmes vocaliques longs (à chaque voyelle brève correspond une voyelle longue). D'après les études effectuées sur ce sujet (Chlumský 1928, Hála 1941, Romportl 1973), la durée des voyelles longues est à peu près deux fois plus importante que celle de leurs variantes brèves. Même si la durée des voyelles change en fonction du débit de parole, des valeurs moyennes ont été mesurées par Chlumský (1928), Janota (cité par Palková 1994 :

179) et Borovičková (1986), et ceci dans des conditions expérimentales différentes. Le tableau suivant montre les valeurs moyennes de Chlumský basées sur des mesures de phonèmes dans des phrases, celles de Janota, prises par le biais de mots isolés, puis celles de Borovičková. En ce qui concerne ces dernières, nous savons seulement qu'elles ont été prises dans les circonstances « d'un débit habituel ».

Phonème vocalique	Chlumský	Janota	Borovičková
/ɪ/	80	100	toutes les voyelles brèves entre 40-160
/i:/	170	200	
/ɛ/	90	120	
/ɛ:/	190	210	
/a/	120	120	
/a:/	240	240	toutes les voyelles longues entre 80-320
/ɔ/	100	120	
/ɔ:/	200	200	
/ʊ/	90	100	
/u:/	180	-	

Tableau 19 : Durée des voyelles tchèques (en ms) ; la durée du /u:/ n'est pas indiquée chez Janota

Les mesures de Chlumský et Janota confirment donc le rapport 1 : 2 entre les voyelles brèves et longues. Néanmoins, les mesures de Borovičková (troisième colonne) démontrent que ce rapport n'est pas toujours respecté et que les durées des voyelles varient beaucoup. Les mesures des phonèmes vocaliques de notre corpus, que nous verrons au cours de la première étude de la partie expérimentale, ne confirment pas non plus ce rapport.

Même si, dans le tchèque littéraire, la durée des voyelles ne dépend ni de l'accentuation ni de la position des phonèmes vocaliques dans le mot, les recherches de Dohalská, Januška et al. (2004) montrent que, dans le tchèque substandard, les voyelles brèves en positions prépausales s'allongent de telle sorte que leurs longueurs dépassent sensiblement la durée moyenne de voyelles longues (39 % des cas). Par contre, les voyelles longues, dans la même position, s'abrègent (5 % des

cas). En comparant des valeurs mesurées dans toutes les positions possibles, l'auteure constate que dans le tchèque substandard, la durée vocalique n'est quasiment pas respectée.

En ce qui concerne le français, déjà Grammont (1946 : 12) observait que la différence entre une voyelle brève et une voyelle longue est pertinente à l'oreille, et que la durée des voyelles longues est plus que deux fois plus importante que celle des voyelles brèves.

Le nombre de degrés de la durée vocalique en français varie selon les auteurs. Delattre (1939 : 146) parle de variations de durée des voyelles devant les consonnes simples et en distingue trois types, celle des voyelles inaccentuées (ne se trouvant ni dans la syllabe finale du groupe, ni dans la syllabe finale d'un mot majeur du groupe), désaccentuées (se trouvant en syllabe finale d'un mot majeur du groupe rythmique autre que le dernier) et accentuées (dans la syllabe finale du dernier mot du groupe) et exprime les proportions entre leurs durées à l'aide des chiffres 4, 6 et 9.

Vaissière (1997) distingue six degrés d'allongement (et d'abrégement) syllabique en français en fonction de la position de la syllabe dans le mot, le syntagme ou la phrase. L'auteure classe ces tendances d'après un ordre hiérarchique, du plus fort au plus faible (Vaissière 1997 : 57) de la façon suivante :

- 1) l'allongement final en fin de groupe intonatif, marqué par une continuation majeure avant une pause non finale ;
- 2) l'allongement en fin de phrase ;
- 3) l'allongement en fin de syntagme ;
- 4) l'allongement en fin de mot ;
- 5) la durée de référence des syllabes médiales de mot et des syllabes finales non allongées ;
- 6) la durée raccourcie des mots grammaticaux²⁹.

²⁹ Nous sommes tout à fait en accord avec le cas où ces mots grammaticaux se trouvent en positions non-accentuées. Néanmoins, comme le souligne Dohalská (2011 : 202), ils peuvent se retrouver sous l'accent d'insistance (soit affectif, soit intellectuel) et peuvent alors obtenir, eux aussi, un allongement important.

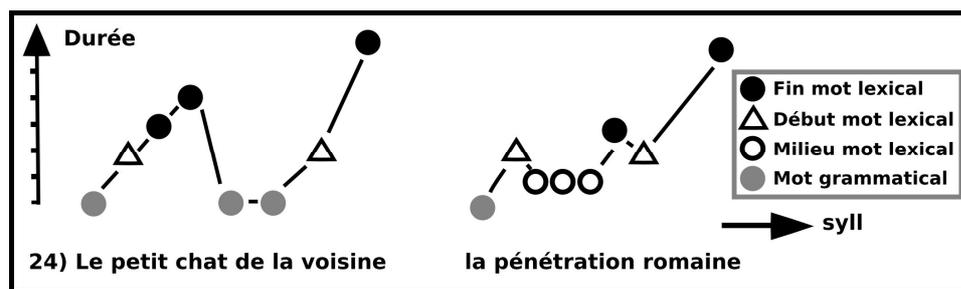


Figure 9 : Six niveaux de durée syllabique selon Vaissière (1997 : 68)

À l'instar de Duez (1985), Vaissière reconnaît d'autres tendances d'allongements qui perturbent la progression régulière des durées à l'intérieur de groupes rythmiques comme l'allongement de la consonne initiale des mots lexicaux et l'alternance des syllabes fortes et faibles.

Wioland (2005) distingue trois degrés de durée vocalique en syllabe finale en fonction des consonnes subséquentes et de la composition de la structure syllabique. Ainsi, l'auteur diffère (2005 : 110-111) :

- 1^{er} degré : en syllabe CV pour les voyelles orales et nasales et en syllabe CV(C) pour les voyelles orales suivies de consonnes sourdes /p t k f s ʃ/ et de la latérale /l/ ;
- 2^{ème} degré : en syllabe CV(C) pour les voyelles orales suivies :
- de consonnes occlusives sonores /b d g/ ;
 - de nasales /m n/ ;
 - de la semi-consonne /j/ ;
- 3^{ème} degré : en syllabe CV(C) pour les voyelles orales suivies de consonnes allongeantes /R, v, z, ʒ, vR, vI/ et en syllabe CV(C) pour les voyelles nasales suivies de n'importe quelle consonne prononcée.

L'auteur constate (Wioland 2005) que ces variations de durée « traduisent en réalité le degré de résistance de la consonne à la 'poussée' de la voyelle ». L'énergie articulatoire varie selon la catégorie des consonnes et « plus la voyelle est longue plus l'énergie restante pour l'articulation consonantique finale est moindre » (Wioland 2005 : 113).

Ainsi, au premier degré se trouvent les consonnes sourdes, fortes par nature,

qui empêchent la voyelle d'avoir une durée plus importante lorsqu'elle se trouve en syllabe finale, non suivie par une consonne prononcée ; le deuxième degré est réservé aux occlusives sonores, aux nasales et au /j/, qui sont plus faibles par nature et résistent moins bien ; au troisième degré sont repoussées les constrictives sonores et /r/, qui sont ultra faibles par nature.

Léon (2007 : 150) constate qu'en français standard une syllabe accentuée est en moyenne deux fois plus longue qu'une syllabe inaccentuée et distingue, selon l'influence de l'accent, trois degrés de durée vocalique, à savoir celui d'une voyelle (1) accentuée (longue), (2) semi-accentuée (semi-longue) et (3) non accentuée (brève). Pour illustrer ces trois types d'allongement, l'auteur propose les exemples suivants (Léon 1954 : 19) :

- (1) *je pars* [ʒəpa:r] ;
- (2) *je pars avec vous* [ʒəpa'ravɛkvu] ;
- (3) *je m'en vais par le train* [ʒəmãvɛparlɛtrɛ̃].

Néanmoins, en ce qui concerne l'enseignement de la durée vocalique en classe de FLE, nous ne pouvons qu'être d'accord avec Wioland (2005 : 114) qui propose de travailler seulement avec deux degrés de variations de durée si l'enseignant et les apprenants ne voient pas l'utilité de ce modèle pour des raisons de manque de pertinence apparente. Cette approche va de pair avec les résultats des recherches en psychologie de Fraise (1974) qui affirme que l'oreille humaine n'est capable de distinguer que deux à trois durées au maximum : « [...] *notre capacité d'identification de durées différentes est assez restreinte et ne nous permet pas, dans la gamme des durées perçues (de 10 à 180 cs), d'individualiser plus de deux à trois durées. Si les durées sont plus nombreuses, elles se confondent selon la dialectique des processus d'assimilation et de distinction (ou de contraste) [...]* » (Fraise 1974 : 110-111).

2.9.3.4 La durée et l'accent

Il est communément admis qu'en tchèque l'accent n'a pas d'influence sur la durée des voyelles (Horálek 1986 : 127). Néanmoins, comme nous le verrons au cours des pages suivantes, il existe des études non conformes avec cette affirmation.

Chlumský (1928 : 85-91) constate que dans le discours calme, l'accent n'a pas d'influence sur la durée des voyelles. Cependant, il a une certaine importance pour la durée des voyelles longues où sa présence aide à maintenir sa durée. Par contre, l'absence d'accent permet de raccourcir la longueur des voyelles, surtout celles se trouvant à la frontière du mot. En outre, en ce qui concerne la première affirmation mentionnée par Chlumský par rapport à la durée des voyelles longues se trouvant sous l'accent, nous devons admettre que nos résultats ne l'ont pas confirmé.

Rigault et Arkwright (1972) se sont intéressés à la relation entre la durée vocalique et l'accent en tchèque dans des styles différents (narration, dialogue, poésie etc.) et constatent que, généralement, la correspondance entre la durée et la quantité phonologique est constante : « *Les voyelles brèves ont une durée moindre que les voyelles longues, et réciproquement.* » (Rigault et Arkwright 1972 : 1004). Pourtant, les auteurs expriment certains cas de mots où la durée pourrait être un des facteurs contribuant à la réalisation de l'accent. Par exemple, Janota (1967 : 59) qui a observé qu'avec l'augmentation de la durée relative, la perception de l'accent s'accroît. Dans son étude portant sur la perception de l'accent par des locuteurs tchécophones, basée sur la combinaison synthétique de deux voyelles et de deux consonnes (CVCV), il a examiné l'influence de trois paramètres tels que l'augmentation/la diminution de son intensité, sa fréquence fondamentale et sa durée sur la seconde voyelle. Ses résultats montrent que l'augmentation de la durée de la deuxième voyelle (ainsi que de l'intensité) induit une augmentation du nombre des syllabes évaluées comme « accentuées ». Concernant la fréquence fondamentale, les jugements des locuteurs tchécophones ne sont pas uniformes. Dans le cadre de cette étude, l'auteur a également examiné l'effet des changements de durées des consonnes fricatives sur les changements des durées des voyelles et démontre que la diminution de la durée de la consonne a pour effet une légère augmentation du nombre de syllabes jugées comme accentuées et vice versa. Mais l'auteur constate aussi que dans les deux cas, cet effet est plus faible que l'influence des changements

de durée de l'élément vocalique (Janota 1967 : 66).

Skaličková (1956 : 63) observe également un allongement des voyelles des syllabes finales se trouvant en fin de phrases. De même, Rigault (1970) puis Rigault et Arkwright (1972) constatent qu' : « [...] *une voyelle finale brève tend à avoir une durée supérieure à une voyelle initiale ou intérieure brève ; il est de même pour les longues.* » (Rigault et Arkwright 1972 : 1005).

Dans une direction contraire à ces études, Lehiste (1970 : 36) compare les durées des noyaux vocaliques de 642 mots bisyllabiques et démontre qu'il n'existe pas de dépendance entre l'accent et la durée en tchèque. Elle souligne qu'en travaillant sur l'influence de l'accent sur la durée des voyelles des langues où l'accent n'a pas d'influence sur la durée des segments, il faudrait très probablement séparer l'accent du mot et l'accent de la phrase d'avec l'accent d'intensité (emphatique) (Lehiste 1970 : 38).

En ce qui concerne l'influence possible de l'accent lexical tchèque sur les voyelles se trouvant dans des syllabes initiales (alors accentuées), Dohalská (2006 : 244) dans son étude sur la durée des voyelles tchèques n'observe aucun allongement de celles-ci. Les résultats que nous présenterons dans le cadre de la première expérience de la partie expérimentale de cette thèse vont dans le même sens.

En français, la durée vocalique est, d'après certaines règles phonotactiques, conditionnée par l'accent (mais l'accent n'est pas conditionné par la présence d'une voyelle longue). Celle-ci peut donc créer une proéminence à la fin d'un groupe rythmique. La durée est le corrélat le plus souvent présenté comme prédominant dans l'accentuation. Les études faites sur ce sujet sont alors assez nombreuses.

Déjà Chlumský (1928 : 85-91) décrivait l'influence de l'accent sur la durée vocalique en français, en s'appuyant sur les mesures de voyelles issues de mots isolés (deux, trois et même plurisyllabiques) ainsi que de la parole spontanée de Rousselot dans son *Dictionnaire de la prononciation française* (1911) et *Précis de la prononciation française* (1913). Il affirme que l'impression auditive ainsi que les mesures prises confirment qu'en français, l'accent allonge la syllabe sur laquelle il tombe. L'auteur observe le même effet en anglais, en allemand et parmi les langues

slaves en polonais, russe et bulgare, mais pas en serbe.

Delattre (1966a) compare l'effet de l'accent sur la durée des syllabes en français, en anglais, en allemand et en espagnol. Il démontre que celui-ci varie considérablement d'une langue à l'autre. L'auteur trouve que les différences de durée entre les syllabes accentuées et inaccentuées sont les plus importantes en anglais et les moins conséquentes en espagnol. Il relève également que la corrélation entre les variations d'intensité vocalique et les variations de durée syllabique qui existe en anglais, en allemand et en espagnol n'existe pas en français où la voyelle d'une syllabe finale (accentuée) est en moyenne légèrement moins intense que celle d'une syllabe non-finale (inaccentuée). L'intensité ne constitue donc pas un paramètre déterminant, du moins en ce qui concerne l'accent non emphatique. D'après l'auteur, dans les trois langues où la place de l'accent est variable, « *les syllabes inaccentuées sont en moyenne aussi longues (mais moins fortes) que les syllabes accentuées non-finales* » (Delattre 1966a : 183). Alors d'après Delattre, l'intensité et la F0 jouent un rôle moins important dans l'accent français (conformément à Léon et Léon (1980 : 105) qui constatent la même chose en ce qui concerne le français du nord de la France et du midi, mais contrairement à Rigault (1962) qui considère la F0 comme un facteur majeur). L'auteur en conclut que la durée est le facteur le plus influent pour marquer l'accent en français et souligne aussi qu'il est perçu exclusivement par un excès de durée (Delattre 1966a : 190).

Fraise (1974 : 81), conformément à Delattre, souligne qu'en français « *on peut créer l'accent par une légère augmentation de la durée d'un élément* », relève que l'accent et la durée sont des faits indissociables et que l'accentuation, par la succession de syllabes brèves et longues, entraîne des effets temporels : « *En prosodie, quand il y a un jeu de longues et de brèves, l'accent est toujours placé sur une longue. C'est une condition de la stabilité de la structure puisque l'accent intensif allonge la durée apparente du son et qu'un léger allongement de la durée joue le même rôle que l'accent.* » (Fraise 1974 : 83).

Fouché (1969b), également, est persuadé que seule la durée est susceptible de créer une proéminence accentuelle : « *Si pour des raisons syntactiques un mot perd en partie son accent, la voyelle perd en même temps une partie de sa longueur.* » (Fouché 1969b : XLII).

Zichová (1967), dans son étude sur la longueur relative des voyelles françaises, a examiné les valeurs *minima* et *maxima* des voyelles accentuées et non accentuées dans des styles différents (une déclamation de vers, une lecture de prose, une discussion sur les problèmes du théâtre contemporain et une discussion spontanée d'étudiants parisiens) et a relevé que plus le style est soutenu, plus les différences entre les voyelles accentuées et non accentuées ainsi qu'entre les voyelles longues et brèves sont grandes. « *Ce qui influence toujours la longueur des voyelles - longues et brèves - d'une façon particulière, c'est l'accent d'insistance - qui peut allonger dans n'importe quel style une voyelle normalement brève [...]* » (Zichová 1967 : 1065).

Dans une autre étude, l'auteure a abordé les problèmes relatifs à la réalisation de la durée des voyelles françaises dans la récitation artistique de vers de Paul Verlaine. Elle y a examiné quelques voyelles de syllabes fermées et ouvertes en position accentuée et non accentuée, et elle a trouvé que « *les longueurs des voyelles dans les syllabes fermées accentuées peuvent atteindre de grandes valeurs (et non seulement devant les consonnes allongeantes)...* » (Zichová 1967 : 123). Ces allongements sont toujours accompagnés d'un ralentissement du mouvement ou bien sont liés à la réalisation d'un accent expressif, émotif. « *Les voyelles accentuées dans les syllabes fermées gardent parfois les mêmes valeurs que celles qui sont typiques pour les voyelles accentuées „brèves“ dans les syllabes ouvertes.* » (Zichová 1967 : 123). Les limites des voyelles inaccentuées se trouvent alors entre 60 et 125 ms, tandis que les minima et maxima des voyelles accentuées entre 130 et 290 ms.

Pour les besoins de l'analyse de l'accent français par synthèse, Fónagy (1980), également, a tenté de manipuler la durée de logatomes et a démontré qu'il existe des différences entre la durée des syllabes accentuées et non accentuées. Il souligne que : « *le prolongement de la deuxième syllabe du logatome /sasa/ a eu moins d'influence sur la perception de l'accent qu'un prolongement correspondant de la première syllabe...* » (Fónagy 1980 : 128).

L'étude de Léon et Léon (1980) portant sur l'accent des français régionaux révèle que la durée ne fonctionne pas comme un paramètre de perception accentuelle dans tous les parlars du français hexagonal. Ainsi, les auteurs observent que « *pour la France du nord, comme pour celle du midi, la durée est le paramètre presque*

toujours présent dans la manifestation accentuelle [...]. » (Léon et Léon 1980 : 103). Ils affirment que d'après les auteurs ces différences ne sont pas dues à une autre forme d'utilisation de ce paramètre mais à sa réalisation : « Si dans le corpus de la France du nord, la durée de la syllabe accentuée est environ le double de la précédente, dans la France du midi ce rapport varie beaucoup en fonction du degré de standardisation de la prononciation. Il est pratiquement neutralisé (1/1) lorsque la prononciation se rapproche du schème dialectal. » (Léon et Léon 1980: 103).

Gay (1978 : 225) a observé les effets de l'accent et de la vitesse d'élocution sur la durée des voyelles et des consonnes. Son étude montre qu'avec un débit plus élevé, la durée des consonnes ne change presque pas, contrairement à la durée des phonèmes vocaliques, surtout ceux accentués, qui diminue de façon significative. D'après l'auteur, les différences entre la durée des voyelles formant le sommet syllabique en paroles lente et rapide varient de 20 à 35 ms (en fonction de la nature du segment vocalique). Palková a fait les mêmes observations et a également constaté (1994 : 178) que la durée des éléments vocaliques varie selon le rythme et de débit d'élocution.

Astésano (2001 : 54) considère la durée comme un paramètre central dans la caractérisation de l'accentuation du français et a tenté de savoir si, en français, la durée syllabique est seulement une conséquence de la présence de l'accent ou bien si la durée est une des composantes possibles de l'accent. Du fait que la prééminence accentuelle en français n'est pas accompagnée par une augmentation d'intensité, l'auteure en conclut qu'en français, seule la durée se charge de la prééminence accentuelle (conformément à Delattre 1966a, Fouché 1969b, Fraise 1974 cités ci-dessus). Elle constate également qu'étant donné qu'en français l'accent de groupe coïncide avec les frontières prosodiques et que l'allongement devant la frontière prosodique est un fait universel, il est difficile de dire si « *l'allongement sous l'accent en français n'est pas simplement lié à la présence d'une frontière* » (Astésano 2001 : 54). Les variations de durée existent, d'après l'auteure, non seulement entre les syllabes accentuées et celles non accentuées, mais aussi entre les syllabes non accentuées elles-mêmes.

Pour le rôle important que joue la durée dans la perception de l'accent français, celui-ci est aussi souvent nommé « accent de durée ».

2.9.3.5 La durée et le timbre

La durée d'une voyelle française a une influence sur le timbre de celle-ci : ainsi les voyelles ouvertes sont plus ouvertes, lorsqu'elles sont longues que lorsqu'elles sont brèves et les voyelles fermées sont plus fermées lorsqu'elles sont longues que lorsqu'elles sont brèves (Chlumský 1938 : 33, Durand 1946 : 151, Grammont 1946 : 13, Hořínek 1971 : 85, Carton 1974 : 42).

Carton (1974 : 42), en prenant l'exemple de la voyelle française [o], exprime l'échelle possible des timbres : *dort* (très ouverte puisque longue) → *doge* (légèrement moins ouverte car le [ʒ] est moins allongeant que le [r]) → *dogue* (encore moins ouverte du fait de la présence d'une consonne non allongeante) → *dot* (tout à fait brève car moyennement ouverte) → *dos* (moyennement fermée, brève) → *dose* (très fermée parce que longue), etc.

Comme nous l'avons constaté précédemment, ce n'est pas uniquement la durée mais aussi l'accent qui participent aux différences duratives des phonèmes (notamment vocaliques), alors notons qu'il existe une variété assez large de timbres. Même si ces différences sont audibles, l'enseignement du français langue étrangère travaille, pour des raisons pratiques, avec les deux timbres de base (ouvert et fermé) et deux durées (longue et brève) : « *Si l'apprenant étranger apprend à distinguer de façon précise deux timbres et deux durées de base, il va automatiquement obtenir une échelle plus riche de timbres et de durées, puisque la physiologie des organes articulatoires la provoquera naturellement toute seule.* » (Hořínek, 1971 : 86) (traduction KV).

Le mode articulaire des voyelles françaises étant tendu, ce qui n'est pas le cas des phonèmes vocaliques du tchèque qui est caractérisé plutôt par son mode relâché, et comme la tension articulaire va de pair avec le timbre et la durée, il est difficile pour les apprenants tchèques de s'appropriier, d'un point de vue qualitatif et aussi duratif, la prononciation du français.

Il existe encore, en français moderne, quelques oppositions de paires minimales réalisées par une différence de timbre vocalique qui est généralement accompagnée aussi par une différence de durée (par ex. *saule/sol*, *haute/hotte*, etc.). Cependant ces variations distinctives quantitatives sont très rares en français parisien

contemporain, et, comme nous l'avons plusieurs fois constaté, elles existent seulement dans certains dialectes et variations du français.

2.9.3.6 *La durée et le type de syllabe*

En tchèque, les voyelles longues peuvent apparaître dans les syllabes ouvertes de même que dans les syllabes fermées.

Par ex. :

En syllabe fermée : *nádhera* ['na:dhɛra] <la splendeur>

En syllabe ouverte : *návod* ['na:vɔd] <le mode d'emploi>

Néanmoins, d'après une étude de Janota-Jančák (1970, cité par Palková 1994 : 179-180), le type de syllabe joue un rôle dans l'évaluation de la perception de la durée des voyelles. Ainsi, pour qu'une voyelle longue soit perçue comme telle, il faut qu'elle soit émise pendant plus longtemps en syllabe ouverte qu'en syllabe fermée. Les auteurs présentent également que la perception de la durée est affectée par d'autres variables que les facteurs acoustiques : par exemple, s'il s'agit d'un mot usuel ou bien de la forme grammaticale courante. D'après Janota et Jančák, une voyelle longue se trouvant dans un mot inconnu au locuteur peut être perçue comme brève et inversement.

Comme nous l'avons constaté au cours du sous-chapitre précédent, les auteurs dont les recherches portaient sur le sujet de la durée vocalique en français se sont accordés sur le fait que les voyelles longues sont celles accentuées. Parmi eux, nous trouvons également ceux qui ont traité cette question à travers un point de vue d'opposition accentuée/non-accentuée, ainsi que par la prise en considération le type de syllabe (Nyrop 1963 ; Delattre 1959, 1966b ; Carton 1974 ; Zichová 1967 ; Fouché 1969b ; Wioland 1991 ; Léon 2009 entre autres).

En ce qui concerne les variations de durées des voyelles accentuées suivant le type de syllabe en français, Wioland (1991 : 68) en distingue trois types : 1) la durée dite non marquée, 2) la durée marquée et 3) la durée très marquée :

Ad 1) Le premier degré de durée, dite non marquée, concerne :

- a. toutes les voyelles en syllabes ouvertes. Ces voyelles sont longues (en comparaison avec celles non-accentuées) et ne varient plus de façon significative d'un contexte à l'autre. La durée est alors dite non marquée, car en transcription il suffit de noter la durée de la voyelle accentuée par l'accent ;

Par ex. :

un taxi [-- ˈksi]
dans la rue [-- ˈRy]
il est grand [-- ˈgrã]

- b. les voyelles en syllabe fermée, suivies par des consonnes sourdes [p], [t], [k] [f], [s], [ʃ] et par la latérale [l].

Par ex. :

un lac [- ˈla(k)]
en ville [- ˈvi(l)]
dans la presse [-- ˈpʁɛ(s)]

Ad 2) Le deuxième degré de durée, dite marquée, notée, en transcription, par un point placé après la voyelle accentuée, concerne les voyelles orales en syllabes fermée suivies des consonnes [b], [d], [g], [m], [n], [j].

Par ex. :

une robe [- ˈʁɔ.(b)]
au travail [-- ˈva.(j)]
elle est brune [-- ˈbʁy.(n)]

Ad 3) Le troisième degré de durée, dite très marquée, notée en transcription par deux points placés après la voyelle accentuée, concerne les voyelles en syllabe fermée. Il s'agit soit :

- a. de voyelles orales suivies par les consonnes [R], [v], [z], [ʒ] et [vR] ;

Par ex. :

bonjour [-ʒu:(R)]
à la cave [--ʔka:(v)]
sur la plage [--ʔpla:(ʒ)]

b. de voyelles nasales.

Par ex. :

une annonce [--ʔnɔ̃:(s)]
en France [-ʔfrɑ̃:(s)]
cinq [ʔsɛ̃:(k)]

Ainsi, nous pouvons constater qu'en français, les voyelles longues apparaissent seulement dans les syllabes accentuées fermées. L'allongement des voyelles dans les syllabes ouvertes en français existe bien sûr, mais correspond à la manifestation de faits suprasegmentaux.

2.9.3.7 La durée et la position de la syllabe

Chlumský (1928 : 104) dans son étude sur la durée des voyelles tchèques signale qu'en parole spontanée courante, dans des groupes rythmiques finals et prépausals non seulement la dernière voyelle est longue mais l'ensemble du dernier mot (ses voyelles ainsi ses consonnes) l'est souvent aussi. « *Par contre, dans le cas d'une prononciation saccadée, le dernier groupe rythmique ne peut pas s'étendre confortablement et laisser ses sons retentir commodément.* » (Chlumský 1928 : 104) (traduction KV). L'auteur a fait un constat au sujet d'un phénomène que nous pouvons observer dans beaucoup de langues et qui concerne la relation entre la durée des phonèmes vocaliques et la longueur du mot ou de groupe rythmique, à savoir : plus le nombre de syllabes augmente, plus la durée des syllabes diminue (Chlumský 1928 : 105).

En tchèque, les voyelles longues peuvent apparaître dans n'importe quelle syllabe du mot, en syllabe fermée ou ouverte.

Par ex. :

En 1^{ère} syllabe du mot quadrisyllabique :

náladovost [ˈna:ladoʋost] <l'inégalité d'humeur>

En 2^{ème} syllabe du mot quadrisyllabique :

naléhavost [ˈnalɛ:havost] <l'urgence>

En 3^{ème} syllabe du mot quadrisyllabique :

generálka [ˈgɛnɛra:lka] <la répétition générale>

En 4^{ème} syllabe du mot quadrisyllabique :

dostatečný [ˈdoʋstatɛtʃni:] <suffisant>

Également, deux, trois (voire plus) syllabes ayant une voyelle longue peuvent se suivre (contrairement, par exemple, au slovaque, langue de la même branche linguistique, dans laquelle, d'après les règles rythmiques, deux voyelles longues ne peuvent se suivre dans le même mot (Romportl 1985 : 48)).

Par ex. :

2 voyelles longues dans des syllabes avoisinantes :

opakování [ˈopakoʋa:ni:] <la répétition>

3 voyelles longues dans des syllabes avoisinantes :

nahrávání [ˈnahrava:ni:] <l'enregistrement>

4 voyelles longues dans des syllabes avoisinantes :

získávání [ˈzi:ska:va:ni:] <le recrutement>

Au cours du sous-chapitre portant sur la durée vocalique et l'accent (2.9.3.4), il a été constaté que l'accent n'a pas d'influence sur la durée des voyelles tchèques. Nous le rappelons à nouveau, en tchèque, il se trouve sur la première syllabe du mot. Aussi la durée est tout à fait indépendante de la position de la syllabe sur laquelle elle

se manifeste.

En français, Vaissière (1977 : 346-347) examine les facteurs ayant une influence sur la durée des phonèmes dans la phrase (en soulignant leurs interférences complexes) et les classe en fonction de leur importance de la façon suivante :

- a. la durée intrinsèque des phonèmes ;
- b. la durée co-intrinsèque des phonèmes ;
- c. la place du phonème dans la syllabe et le nombre de phonèmes dans la syllabe ;
- d. la place de la syllabe dans le mot et le nombre de syllabes dans le mot ;
- e. la place du mot par rapport aux pauses de la phrase et le rythme avec lequel la phrase a été prononcée.

Pour clore l'élaboration de ce sous-chapitre portant sur les variations de la durée vocalique dans nos deux langues de travail, citons encore une fois Wioland (2005) qui propose une représentation graphique assez pertinente du sujet dans une perspective pédagogique. L'auteur envisage des positions « sociales » plus ou moins avantageuses dans le mot phonétique, qu'occupent les voyelles et les consonnes. Concernant les voyelles, ces positions peuvent être telles que les trois ci-dessous (Wioland 2005 : 67) :

- A. position forte : position finale du « mot phonétique » ;
- B. position intermédiaire : position finale du mot lexical, non finale du « mot phonétique » ;
- C. position faible : position non finale du mot lexical.

Comme nous venons de le constater, la visualisation graphique de l'importance de chaque syllabe dans le « mot phonétique » que propose l'auteur (2005 : 68) pour les classes de FLE s'avère très intéressante et utile :

Par ex. :

« *Elle chante.* »

B A

« *Nous chantons.* »

B C A

« *Pourquoi pas ?* »

C B A

Conclusion

Au cours de ce sous-chapitre, nous avons observé différents rôles et fonctions que joue la durée dans le système vocalique du tchèque et du français. Les études de plusieurs auteurs ainsi que leur manière d'envisager ce phénomène ont été présentées. Nous avons vu que certains d'entre-eux ont focalisé leur attention sur les propriétés inhérentes aux voyelles elles-mêmes, d'autres se sont penché sur l'effet des consonnes subséquentes ou encore sur l'allongement vocalique en fonction de la position de la syllabe dans le mot. Beaucoup d'entre-eux prennent en considération la fonction expressive ou phonostylistique de la durée, la mettent en parallèle avec le phénomène des pauses remplies, d'autres l'approchent comme un des corrélats indispensables de l'accent final en français, etc. Les perspectives de description du comportement de la durée vocalique dans les deux langues en question sont alors assez étendues.

Au moyen de ces études nous pouvons en conclure qu'en tchèque, la durée vocalique est phonologiquement distinctive et est, donc, très liée à l'unité lexicale. Les voyelles longues peuvent apparaître dans n'importe quelle syllabe du mot, en syllabe fermée ou ouverte. De plus, deux, trois voire plus de syllabes ayant une voyelle longue peuvent se suivre. De même, l'accent n'a pas d'influence sur la durée vocalique. En français, la durée vocalique présente une fonction phonotactique, et n'est pas fortement liée à l'unité lexicale. Elle est, d'après certaines règles phonotactiques, conditionnée par l'accent, peut avoir une fonction démarcative et créer une proéminence à la fin d'un groupe rythmique. Les voyelles longues apparaissent dans les syllabes accentuées fermées. L'allongement des voyelles dans les syllabes ouvertes en français correspond souvent à la manifestation de faits suprasegmentaux.

Soulignons encore une fois que ces différentes fonctions et variations que présente la durée vocalique dans les deux systèmes linguistiques des langues que

nous étudions sont susceptibles de créer des interférences dans la production des apprenants en L2.

2.10 CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Au cours de cette première partie, nous avons entrepris de situer la durée vocalique au centre de notre étude, afin de pouvoir constater comment ce phénomène se manifeste dans les deux langues en étude. Premièrement, nous avons observé le phénomène de durée vocalique en tchèque et en français dans des optiques synchronique et diachronique. Deuxièmement, la comparaison des deux systèmes linguistiques nous a permis de mettre en avant de profondes différences entre les deux langues, et ceci aux niveaux phonémique et prosodique. Grâce à cette comparaison contrastive, nous pouvons supposer de nombreuses interférences qui pourraient caractériser les productions des locuteurs tchécophones en français, ainsi que des apprenants francophones en tchèque, et nous rendre compte des difficultés auxquelles ils sont confrontés lors de l'acquisition de ces deux langues envisagées comme étrangères.

Certaines d'entre-elles ont été retenues au cours des chapitres précédents, mais concentrons notre attention ici uniquement sur les faits qui pourraient déterminer les perceptions et les productions inhérentes aux habitudes de prononciation des deux groupes d'apprenants dans leur langue maternelle. Ces faits seront soumis à l'analyse dans trois expériences lors du chapitre suivant.

La première interférence à noter concerne la distinction entre les voyelles longues et brèves en tchèque ; distinction qui devrait poser un grave problème aux apprenants francophones souhaitant maîtriser correctement la prononciation de la langue et qui, ne faisant pas partie de leurs habitudes articulatoires, s'avère très difficile à acquérir. Nous supposons alors que la prononciation de plusieurs voyelles longues dans des syllabes avoisinantes, ou bien que la prise en compte de l'alternance des voyelles longues et brèves, est presque « mission impossible » pour les locuteurs francophones apprenant le tchèque et ceci même si la longueur des voyelles est signalée graphiquement.

Nous supposons également que, dans un discours avec un débit plus rapide, les locuteurs francophones ne seraient pas capables de percevoir s'il s'agit d'une voyelle longue, dont la durée absolue, effectivement, n'est pas si longue. Néanmoins, cette constatation ne fait pas partie de nos expérimentations. Il s'agit seulement d'un des prolongements de cette étude que nous envisageons d'effectuer.

Le deuxième phénomène à souligner présente le rapport entre la durée vocalique et l'accent : d'un côté la durée qui n'est pas nécessairement liée à l'accent, voire même indépendante de celui-ci (en tchèque en l'occurrence) et la durée qui existe seulement en position accentuée (en français en l'occurrence). Nous considérons ce fait comme un des plus grands enjeux méthodologiques dans l'enseignement/apprentissage de ces deux langues comme étrangères, car celui-ci conditionne, bien évidemment, le rythme de l'énonciation.

De nombreuses discussions avec des locuteurs francophones natifs (parlant ou non tchèque) font aussi ressortir que les voyelles longues tchèques sont perçues comme étant accentuées. Ce constat est très probablement dû, comme mentionné précédemment, au rapport existant entre la durée et l'accent dans leur langue maternelle. Nous supposons, de ce fait, que les locuteurs francophones auront du mal à réaliser les voyelles longues des syllabes finales des mots tchèques sans les accentuer, ainsi qu'à y placer correctement l'accent lexical.

La troisième interférence à mettre en évidence concerne le phénomène d'assimilation de la sonorité des consonnes finales tchèques, inhérent aux habitudes articulatoires des locuteurs tchécoslovaques. Étant donné qu'en tchèque, l'accent tonique se trouve au début du mot, l'énergie articulatoire à la fin de celui-ci ou d'un groupe rythmique est un peu affaiblie et ne peut faire résonner les consonnes sonores finales comme il convient (voir annexe B1 : Test d'estimation auditive n°1 - 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} mot observé). Nous supposons alors que ce non-respect du trait de sonorité aura une certaine influence sur la prononciation des consonnes finales françaises ainsi que sur la réalisation de la durée des voyelles les précédant étant donné l'effet allongeant de certaines consonnes qui est attesté en français.

La quatrième remarque concerne les voyelles nasales françaises : le trait de nasalité ne faisant pas partie de la base articulatoire des locuteurs tchécoslovaques, ceux-ci devraient avoir du mal à les articuler correctement. Comme nous l'avons envisagé au cours des chapitres précédents, les voyelles nasales sont intrinsèquement plus longues que les voyelles orales. Nous pouvons alors supposer qu'elles seront réalisées dans la production des locuteurs tchécoslovaques, au moins en syllabes fermées, comme des voyelles orales longues suivies par des consonnes nasales.

Le cinquième et dernier fait que nous souhaiterions rappeler se rapporte à la relation existante entre la phonie et la graphie dans les deux langues. Les locuteurs

tchécophones sont habitués à ce que la longueur des voyelles soit signalée par un signe diacritique (˘) placé au-dessus de celles-ci. Ils pourraient donc, en apprenant le français, confondre cet élément graphique avec l'accent aigu, mais aussi l'accent grave qui ne signalent pas la durée de la voyelle, mais sa fermeture ou son ouverture. S'appuyant sur une expérience personnelle en la matière, nous pouvons prétendre également que souvent, la redondance de l'orthographe française (la succession de plusieurs voyelles se prononçant comme un seul son) est une cause de prononciation incorrecte des caractéristiques duratives des voyelles françaises par les apprenants tchécophones (voir annexe B1 : Test d'estimation auditive n°1 - 1^{er} mot observé). De plus, comme constaté précédemment, nous supposons que les apprenants francophones du tchèque ne prennent pas en compte la durée des voyelles tchèques indiquée graphiquement.

Cette élaboration a pour base la confrontation des rôles de la durée vocalique à l'intérieur des systèmes linguistiques des deux langues en question. Les suppositions que nous en tirons et venons de citer concernant l'acquisition du tchèque et du français comme langues étrangères par les deux groupes d'apprenants respectifs, nous permettra de formuler les hypothèses énoncées dans la partie expérimentale suivante.

3 PARTIE EXPÉRIMENTALE

3.1 INTRODUCTION

Dans cette partie, nous présentons trois expériences que nous avons effectuées afin de démontrer que les contraintes phonético/phonologiques du tchèque et du français portant sur le phénomène de durée vocalique (que nous avons exposées au cours de la partie précédente) influent fortement sur la production des apprenants de ces deux langues respectives en tant que langues étrangères. Comme notre étude est conçue dans une perspective comparative, la conception des tâches est basée sur une approche « croisée » et les corpus sont formés par des textes (voire des mots) tchèques ou français

La première expérience porte sur les voyelles tchèques, notamment sur la prise en compte de la durée vocalique, signalée graphiquement, par les apprenants francophones du tchèque. Les deuxième et troisième expériences concernent la langue française. Dans **la deuxième expérience**, nous avons soumis à l'analyse l'influence des consonnes subséquentes sur la durée des voyelles françaises dans la production de locuteurs francophones natifs et d'apprenants tchécophones du français. L'objectif de **la troisième expérience** est d'étudier l'effet de l'accent final et initial ainsi que du type de syllabe, sur la durée des voyelles françaises, dans la production de locuteurs francophones natifs et d'apprenants tchécophones du français.

Ces trois expérimentations sont précédées par **deux tests d'estimation auditive** qui portent sur (1) l'évaluation de la production des apprenants tchécophones en français et (2) celle des apprenants francophones en langue tchèque. En effet, ceux-ci dégagent d'importants phénomènes et sont ainsi la source d'observations qui nous ont servies (tout comme la confrontation théorique des deux systèmes vocaliques que nous avons effectuée au cours de la partie théorique) de point de départ à la formulation de nos hypothèses expérimentales.

Pour finir cette brève introduction à la partie expérimentale de notre étude, nous tenons à mentionner que les trois expériences sont basées sur la parole lue qui nous a

paru plus appropriée, pouvant être mieux contrôlée que la parole spontanée. La vérification des hypothèses expérimentales sur un corpus issu de parole spontanée fait partie des futurs projets de l'auteure de cette thèse.

3.2 TEST D'ESTIMATION AUDITIVE N°1 : L'ÉVALUATION DE LA PRODUCTION DES APPRENANTS TCHÉCOPHONES EN FRANÇAIS

Le premier test d'estimation auditive concernera l'évaluation de la production des apprenants tchécophones en français. Cette thèse ayant aussi des fins didactiques, nous avons sollicité des enseignants de FLE à participer à notre expérimentation. Ces derniers sont de trois types : trois enseignants d'origine française, vivant en République tchèque depuis des années (entre 3 et 10 ans de présence dans le pays), donnant des cours de français langue étrangère à des tchécophones dans des établissements divers (école primaire, secondaire, lycée, université, secteur privé) ; trois enseignants universitaires d'origine tchèque, spécialistes en phonétique de la langue tchèque ainsi que française ; et 5 professeurs de FLE d'origine tchèque enseignant dans différents établissements scolaires (dans le primaire, le secondaire ou au lycée), ayant donc une bonne connaissance du français, n'étant spécialistes ni en phonétique tchèque ni en phonétique française, mais possédant néanmoins des connaissances linguistiques acquises pendant leurs études universitaires.

Cette « diversité » nationale ainsi que professionnelle de nos auditeurs vise un certain objectif : nous aimerions voir les différences entre la perception et l'évaluation du phénomène de durée vocalique en français par des locuteurs natifs étant également des enseignants de FLE et des enseignants tchécophones spécialistes et non-spécialistes en phonétique. Puisque nous supposons que les représentants de ces trois groupes auront des approches, des points de vue et des perceptions différentes :

- les enseignants tchécophones non-spécialistes en phonétique se concentreront aux erreurs du niveau segmental que les phrases lues de notre corpus contiennent. Vu la formation insuffisante des futurs enseignants en phonétique (que nous allons constater lors de la partie pédagogique), nous croyons que les phénomènes relatifs au niveau suprasegmental, notamment le rythme, l'accentuation et la durée vocalique seront dans la majorité des cas, négligés ;
- par contre, nous pensons que les enseignants universitaires,

spécialistes en phonétique, seront sensibles à tous les phénomènes du plan phonétique et qu'ils auront peut-être tendance à surestimer certains d'entre eux ;

- c'est pourquoi nous avons ajouté le troisième groupe d'auditeurs évaluant la production des apprenants tchécoslovaques, celui des enseignants francophones de FLE. Nous verrons ainsi ce qui est perçu par des locuteurs natifs comme fautif ou insuffisant, ou bien au contraire, nous observerons peut-être que les phénomènes que nous considérons importants leur sembleront négligeables, ou bien encore passeront inaperçus aux oreilles des francophones natifs.

Nous avons décidé délibérément, afin de ne pas dévoiler l'objectif de l'étude à nos auditeurs, de ne pas mentionner les phénomènes que nous allons observer dans la consigne de l'exercice qui a été formulée de manière générale et qui leur a été donnée sous forme écrite.

La consigne était donc la suivante :

Écoutez 13 phrases lues en français. Vous disposez également de leurs transcriptions orthographiques.

D'après vous, sont-elles prononcées correctement sur le plan phonétique ? Vous êtes invité(e) à noter votre avis sur la fiche jointe :

- *si la phrase est correcte, marquez-la d'une coche (✓) ;*
- *dans le cas inverse, notez ce qui ne vous semble pas correcte.*

En cas de besoin, vous pouvez effectuer plusieurs écoutes.

Le corpus

Les phrases choisies des textes des expériences n°2 et 3, faisant partie de cette expérimentation, sont :

- 1) *Voici une histoire brève.*
- 2) *Elle se met à chanter fort.*

- 3) *Sa mère et sa grand-mère l'aimaient beaucoup.*
- 4) *Ce chapeau de couleur rouge va très bien à la petite.*
- 5) *L'après-midi, tout le monde se baigne dans le gave.*
- 6) *La deuxième femme est chanteuse.*
- 7) *Elle a peur des vagues.*
- 8) *Il était une fois dans un village une petite fille qui était très jolie.*
- 9) *Le Petit Chaperon Rouge part aussitôt pour aller chez sa grand-mère qui habite dans un autre village.*
- 10) *Le Loup a très envie de la manger, mais il n'ose pas, parce que les bûcherons coupent des arbres à côté.*

Concernant les conditions du test, dans le cas des enseignants tchécophones non-phonéticiens, il s'agissait de l'écoute collective des phrases enregistrées, dans une salle tranquille pendant laquelle chacun d'entre eux a noté ses remarques sur la fiche jointe. Dans le cas des deux autres groupes d'auditeurs, les phrases et la consigne leur ont été envoyées par courriel avec la recommandation d'effectuer le test dans des conditions très calmes. Ils ont écrit leurs commentaires directement sur la fiche, comme dans le cas du premier groupe d'auditeurs. Toutes les réponses et remarques des trois groupes d'auditeurs ont été évaluées et comparées par l'auteure de cette thèse.

Au cours de la partie théorique, nous avons présenté les systèmes phonétiques des deux langues qui manifestent un certain nombre de ressemblances, ainsi que des différences. Grâce à celles-ci, et en prenant en compte l'expérience de l'auteure de la thèse présente avec l'enseignement du FLE et du TLE, nous avons pu déjà prévoir certaines difficultés auxquelles les deux groupes de locuteurs, en apprenant ces deux langues en tant que non-maternelles, devraient faire face. Néanmoins, grâce aux nombreuses discussions lors de diverses formations et autres colloques, ainsi que de multiples rencontres personnelles de l'auteure de cette thèse avec des enseignants tchécophones et francophones du FLE, nous savons que certains phénomènes (dont le rythme, l'accentuation et la durée vocalique font partie) sont souvent négligés pendant les cours de FLE, étant d'une part considérés comme marginaux, et d'autre part, leur existence étant ignorée des enseignants, les apprenants ne savent même pas qu'ils devraient y faire attention.

Même si nos auditeurs nous ont indiqué toutes les erreurs que les apprenants ont commises, nous nous focaliserons et présenterons seulement celles qui pourraient potentiellement avoir un impact sur la durée vocalique. Quelques exemples de ces réalisations erronées sont présentés dans l'annexe de ce travail (annexe B1 : Test d'estimation auditive n° 1 : du 1^{er} au 4^{ème} mot observé).

Les phrases du corpus présentent les difficultés ou les mauvaises réalisations de :

- l'accentuation : la réalisation de l'accent final et initial ;
- l'allongement final : lié à l'accent final et à la réalisation des voyelles suivies par les consonnes allongeantes ;
- la désonorisation des consonnes finales : en lien avec le raccourcissement des voyelles longues, et due, dans la majorité des cas, à une mauvaise accentuation dite « à la tchèque ».

Les résultats et leur interprétation

Comme nous l'avons supposé précédemment, les commentaires des enseignants tchécoslovaques non-spécialistes en phonétique sur les phrases de notre corpus concernent surtout le niveau segmental du français. Les auditeurs se concentrent principalement sur les réalisations incorrectes des segments vocaliques du point de vue de l'articulation et du timbre de celles-ci, et non sur leur durée. Nous trouvons aussi quelques remarques sur le dévoisement des consonnes finales, dont trois commentaires qui se rapportent à la brève durée des voyelles, qui devraient être longues, grâce à la présence d'une consonne allongeante subséquente, mais qui sont brèves justement à cause de ce dévoisement, causé très probablement par l'accentuation incorrecte « à la tchèque », voire sur la syllabe initiale. Mais seulement un enseignant sur les cinq qui ont répondu à l'exercice semble avoir des connaissances sur le niveau suprasegmental du phonétisme français ou en tous cas est au moins capable de reconnaître certains de ses phénomènes, d'appliquer les connaissances théoriques dans sa pratique d'enseignant, et qui a fait trois commentaires sur les mauvaises accentuations et répartition de la phrase en groupes rythmiques par les apprenants tchécoslovaques. Mis à part les faits sur lesquels nous avons porté notre attention, la majorité des enseignants tchécoslovaques du FLE ont

bien indiqué les liaisons et les enchaînements manquants ou fautifs. Néanmoins, nous avons trouvé quelques commentaires qui illustrent qu'ils sont conscients et perçoivent qu'il y a « quelque chose de bizarre » dans ces phrases, mais ils n'étaient pas capables de les dénommer, même de façon tout à fait simple, car nous ne leur avons pas demandé en utilisant la terminologie phonétique ou l'API, de les identifier. Les commentaires du type « ça ne sonne pas français, mais je n'entends pas l'erreur », « il n'y a pas d'erreur, mais ce n'est pas du français correct », ou bien encore « la phrase sonne bizarrement, mais qu'est-ce qui ne va pas ? » démontrent qu'ils sont conscients que quelque chose se passe dans ces phrases, mais ils ne sont souvent pas capables de l'identifier, et encore moins de dénommer ces phénomènes. Ainsi, si nous réfléchissons dans le contexte de l'enseignement du FLE, nous supposerions que ces enseignants ne seraient pas capables de corriger leurs apprenants, ni de trouver une bonne méthode de correction phonétique afin d'améliorer leur prononciation.

Les commentaires des enseignants universitaires tchécoslovaques, spécialistes en phonétique, reflètent, comme nous l'avons prévu, tous les phénomènes possibles qui touchent le niveau segmental ainsi que suprasegmental. Alors, non seulement, ils ont mentionné tous les faits observés qui se rapportent à la durée des voyelles françaises que nous avons énumérés ci-dessus, mais il y en avait d'autres, notamment les réductions vocaliques, les voyelles mi-longues, les allongements excessifs des segments vocaliques, les hésitations sonores, l'intonation et l'accentuation fréquente à la tchèque, les coups de glotte, etc. Ces remarques vont alors dans le sens de nos suppositions formulées préalablement.

Les commentaires des enseignants francophones de FLE se trouvent à mi-chemin entre les deux groupes des auditeurs précédents. Le plus souvent, le rythme, le mauvais placement de l'accent, la sur-accentuation et le dévoisement de la consonne finale sont indiqués. Par contre, nous trouvons très peu de remarques explicites (deux au total) qui concerneraient la durée des segments vocaliques. Néanmoins, vu qu'elle ne joue pas de rôle phonologique en français, les commentaires mentionnés par nos auditeurs natifs sont généralement liés à la durée vocalique, et qu'eux-mêmes n'ont aucune formation en linguistique, nous pensons pouvoir les interpréter dans ce sens.

Conclusion

Les résultats du test d'estimation auditive auquel nous avons soumis trois groupes d'auditeurs ont révélé quelques différences dans l'évaluation et la perception de la durée vocalique ainsi que dans les phénomènes qui y sont liés. Les représentants du groupe des enseignants tchécoslovaques de FLE ont observé et mentionné les faits concernant surtout le niveau segmental du français, les suprasegmentaux restent assez négligés dans leurs commentaires. Cependant, nous savons que nos auditeurs sont formés « à l'ancienne », c'est à dire qu'ils ont fait leurs études à l'époque où la phonétique ne faisait pas partie de la formation des enseignants et que si cela avait été le cas, c'est le niveau segmental qui primerait. D'après l'expérience personnelle de l'auteure de cette thèse (d'abord en tant qu'étudiante, plus tard en tant qu'enseignante) avec l'enseignement contemporain de la phonétique (pendant la formation des futurs enseignants), nous supposons qu'ils sont beaucoup mieux formés en phonétique du français langue étrangère, et cela en ce qui concerne les phénomènes segmentaux ainsi que suprasegmentaux.

Les commentaires très détaillés ont été faits par les enseignants universitaires, spécialistes en phonétique, car ceux-ci voient la problématique dans toutes ses finesses et toute sa largeur.

Les remarques des locuteurs natifs, étant également enseignants de FLE, vont dans le sens des observations de Pagel, Madeleni et Wioland (2012) que nous citerons au cours de la partie consacrée à la didactique du FLE portant sur l'importance non-évidente de la dernière syllabe prononcée et son allongement à peine perceptible à l'oreille, inconscient pour les natifs, car il fait partie de leur langue maternelle. Il est incontestable qu'il ne faut pas être phonéticien pour pouvoir percevoir des « erreurs », voire des réalisations étrangères dans notre langue maternelle. Néanmoins, il serait souhaitable que chaque enseignant de sa langue maternelle face à des locuteurs non-natifs connaisse non-seulement les bases phonético/phonologiques de celle-ci, mais aussi de celle de ses apprenants, afin de prévoir d'une part les difficultés auxquelles il va falloir faire face, et d'autre part les interférences possibles, et de même les points communs inhérents aux deux langues (le transfert positif) qui pourraient faciliter l'apprentissage de la langue cible.

3.3 TEST D'ESTIMATION AUDITIVE N°2 : L'ÉVALUATION DE LA PRODUCTION DES APPRENANTS FRANCOPHONES EN TCHEQUE

Le deuxième test d'estimation auditive portera sur l'évaluation de la production des apprenants francophones en langue tchèque. Quasiment toutes les modalités du premier test que nous venons de présenter sont également valables dans le cas de cette deuxième expérience. Nous diminuerons seulement le nombre de groupes d'auditeurs : comme nous ne connaissons aucun enseignant de TLE d'origine française (ce qui est un fait très rare, car, en République tchèque, ce sont surtout les tchécophones natifs qui enseignent le TLE), nous allons garder seulement les deux groupes formés par les locuteurs tchécophones : les enseignants tchécophones du FLE, non spécialistes en phonétique, et les universitaires, enseignants de phonétiques tchèque et française. Les autres modalités, comme les conditions du test et son mode de déroulement, demeurent inchangées.

La consigne

La consigne, elle aussi, est restée quasiment la même, le seul changement opéré, bien évidemment, est celui du corpus qui, dans ce test-là, est composé de onze phrases en langue tchèque issues du texte faisant partie de l'expérience n°1, lues par des apprenants francophones natifs.

Le corpus

Les phrases choisies du texte de l'expérience n°1, faisant partie du deuxième test d'estimation auditive, sont :

- 1) *To mohli dělat doma u pásu.*
- 2) *Ztratili tedy své poslání.*
- 3) *Souboj s nimi probíhal v jednom velkém víru.*
- 4) *Podnikají se na ně bojové výpravy.*
- 5) *Doma pracují u pásů.*
- 6) *Utíkali, až jim šátky ve větru vály.*

- 7) *Hezky se s nimi vypráví.*
- 8) *Velmi napínává.*
- 9) *Splnili totiž své poslání.*
- 10) *Jde o příchod nových virů.*

Les résultats et leur interprétation

L'objectif de ce deuxième test d'estimation auditive est de voir, comment la réalisation des voyelles brèves et longues dans la production des apprenants francophones est perçue par les locuteurs tchécoslovaques natifs. Nous avons constaté qu'en langue tchèque la durée vocalique est phonologiquement distinctive et n'est pas fortement liée à d'autres phénomènes tels que l'accentuation ou le type syllabique, ce qui est le cas en français. C'est pourquoi les auditeurs ont eu beaucoup plus de facilité à évaluer ces phrases qui dégagent elles aussi, comme dans le cas de celles faisant partie du test d'estimation auditive précédent, des difficultés au niveau de la durée vocalique, ainsi qu'avec l'accent, qui est très lié avec celle-ci dans la langue maternelle des locuteurs francophones. Nous présentons quelques exemples de ces réalisations erronées dans l'annexe de ce travail (B2 : Test d'estimation auditive n°2 : du 1^{er} au 4^{ème} mot observé).

Vu que les représentants des deux groupes d'auditeurs sont d'origine tchèque, et pour des raisons citées précédemment (concernant le caractère phonologique de distinction des voyelles brèves et longues), nous présumons que leurs commentaires ne vont pas diverger de manière considérable.

Mentionnons tout d'abord les remarques des enseignants tchèques, non-spécialistes en phonétique, qui, malgré une formation linguistique en français, ne sont pas professeurs de leur langue maternelle, et qui pourraient être alors considérés comme des locuteurs natifs habituels. Étant donné que les phrases du corpus comportent des mots où la durée des voyelles n'est pas, dans la majorité des cas, respectée, ils indiquent à l'unanimité soit la durée trop longue des voyelles brèves, soit la durée trop brève des voyelles qui devraient être longues. Dans beaucoup de cas également, la mauvaise accentuation « à la française », (c'est-à-dire sur les dernières syllabes) est indiquée. De même, dans un cas, l'accent sur la syllabe

antépénultième a été constaté et ceci comme substitution de la durée de la voyelle.

Comme nous l'avons supposé, les commentaires des enseignants universitaires, spécialistes en phonétique tchèque et française ne varient pas considérablement par rapport à ceux mentionnés par leurs compatriotes non-spécialistes. Leurs remarques portent sur les mêmes phénomènes que nous venons de présenter pour le premier groupe d'auditeurs. Néanmoins, vu que la phonétique est leur spécialité, leurs observations sont encore plus précises : ils révèlent aussi les voyelles mi-longues dans la réalisation des francophones en tchèque, les allongements excessifs ou bien hyper-correctes des voyelles longues, l'accentuation des syllabes finales qui est accompagnée d'un allongement de celles-ci et qui, dans la majorité de cas, n'empêchent pas la compréhension mais « dérangent », d'un point de vue rythmique et mélodique, l'oreille d'un locuteur natif (phonéticien en l'occurrence).

Conclusion

Les résultats de ce deuxième test d'estimation auditive auquel nous avons soumis deux groupes d'auditeurs tchécophones natifs nous permettent de constater que la durée vocalique en tchèque est un phénomène qui, en étant réalisé de façon non pertinente, est tout de suite enregistré comme étranger par les oreilles des locuteurs natifs. Même si les observations des enseignants universitaires, spécialistes en phonétique, ont été plus détaillées que celles des non-spécialistes, les deux groupes d'auditeurs natifs ont révélé des écarts importants entre la réalisation correcte et celle des apprenants francophones de tchèque qui, en fonction du contexte, pourraient empêcher la compréhension entre locuteurs. De plus, chez certains locuteurs, nous avons pu relever le rapport entre l'accent final et l'allongement de la voyelle frappée par cet accent.

3.4 EXPERIENCE N°1 : LES DIFFERENCES DE REALISATION DES DUREES DES VOYELLES TCHEQUES DANS LA PRODUCTION DES LOCUTEURS FRANCOPHONES ET DES TCHECOPHONES NATIFS

La première expérience de notre étude concernera la durée des voyelles tchèques. Dans un premier temps, elle portera sur la vérification de certains résultats des travaux cités au cours de la partie théorique, dans un deuxième temps, sur les différences de la réalisation des durées des voyelles tchèques dans la production des locuteurs francophones et des tchécophones natifs.

3.4.1 Objectifs et hypothèses

Premièrement, nous comparerons les résultats de nos propres analyses avec celles de Chlumský (1928), Janota (1964) et Borovičková-Maláč (1967) portant sur la durée des voyelles tchèques dans la production des locuteurs natifs. Nous soumettrons à l'analyse les affirmations concernant la double longueur des voyelles longues par rapport aux voyelles brèves (Hála 1963, Skaličková 1967, Palková 1994), et la (non)influence de l'accent sur la durée vocalique en tchèque (Chlumský 1928, Lehiste 1970, Dohalská 2006), ainsi que de la position de la syllabe dans laquelle la voyelle se trouve, qui sont, comme nous l'avons déjà constaté, communément admises depuis longtemps.

Deuxièmement, nous découvrirons comment les locuteurs francophones réalisent les voyelles tchèques du point de vue de leurs durées, et nous observerons s'ils respectent les durées indiquées graphiquement en parole lue, et dans le cas échéant, si celles-ci sont réalisées correctement, voire de la même façon que dans la production des locuteurs tchécophones. La comparaison des deux langues que nous avons effectuée dans la partie théorique nous permet de formuler les hypothèses suivantes :

Les locuteurs francophones :

- 1) ne respectent pas la durée des voyelles tchèques indiquée graphiquement ;

- 2) ne réalisent pas les voyelles longues des syllabes finales des mots sans les accentuer ;
- 3) ne réalisent pas l'accent lexical des mots tchèques ;
- 4) ne prennent pas en compte la durée des voyelles longues se trouvant dans des syllabes avoisinantes ;
- 5) réalisent correctement les voyelles brèves tchèques ;
- 6) réalisent le plus correctement des mots formés de voyelles brèves, ou ceux ayant une voyelle finale longue.

3.4.2 Présentation du corpus

La constitution du corpus de la première expérience a été un des points les plus importants de cette étude. Le but de cette expérience étant de comparer la réalisation des durées vocaliques par des apprenants francophones et des tchécophones natifs, autrement dit d'observer si les locuteurs francophones respectent la durée indiquée graphiquement en parole lue, il nous fallait un texte qui conviendrait à nos objectifs et besoins. La spécificité du sujet et les nombreuses exigences que nous avons eues (qui seront présentées plus tard dans cette expérience) ont finalement abouti à la création d'un texte par l'auteur de la thèse présente. Comme nous allons le voir, ce n'est pas le texte entier qui nous intéresse, ce sont seulement les mots qui ont été soigneusement choisis et qui, en formes de « paires minimales », contiennent en eux-mêmes certains phénomènes étudiés. Les phrases du texte servent alors à « cacher » l'objectif de l'étude à nos locuteurs (autrement dit de les distraire de cet objectif) et aussi à assurer le même contexte prosodique aux mots faisant l'objet de notre étude, car ceux-ci se trouvent toujours à la fin de ces phrases. Pour dresser la liste de ces mots, nous nous sommes partiellement inspirés de ceux proposés par Palková (1977 : 18).

Notre texte comporte alors trois types de mots :

- 1) **Les mots de deux syllabes** qui prennent un autre sens en changeant la durée de leurs phonèmes vocaliques :

<i>virů</i>	[viru:]	m. inan. gén. pl. <virus>
<i>viru</i>	[viru]	m. inan. gén. sg. <virus>

<i>víru</i>	[vi:ɾɔ]	m. inan. loc. sg. <tourbillon>
<i>vírů</i>	[vi:ru:]	m. inan. gén. pl. <vortex>
<i>pásů</i>	[pa:su:]	m. inan. gén. pl. <chaîne>
<i>pasu</i>	[pasɔ]	m. inan. gén. sg. <taille>
<i>pasů</i>	[pasu:]	m. inan. gén. pl. <passeport>
<i>pásu</i>	[pa:sɔ]	m. inan. gén. sg. <chaîne>
<i>valy</i>	[valɪ]	m. inan. ins. pl. <rempart>
<i>valí</i>	[vali:]	3 p. pl. ind. prés. <menacer>
<i>vály</i>	[va:lɪ]	3 p. pl. ind. pas. <flotter>
<i>válí</i>	[va:li:]	3 p. pl. ind. prés. <traîner>
<i>dómu</i>	[dɔ:mɔ]	m. inan. lok. sg. <dôme>
<i>domu</i>	[dɔmɔ]	m. inan. gén. sg. <maison>
<i>dómů</i>	[dɔ:mu:]	m. inan. gén. pl. <dôme>
<i>domů</i>	[dɔmu:]	m. inan. gén. sg. <maison>
<i>myli</i>	[mɪlɪ]	3 p. pl. ind. pass. <laver>
<i>míli</i>	[mi:lɪ]	f. acc. sg. <mile>
<i>mílí</i>	[mi:li:]	f. acc. pl. <mile>
<i>milí</i>	[mɪli:]	3 p. pl. m. <agréable>

2) Les mots de trois syllabes dont le sens ne change qu'en modifiant la durée de

<i>vítání</i>	[vi:tani:]	3 p. pl. ind. prés. pas. <accueilli>
<i>vítáni</i>	[vi:ta:nɪ]	3 p. pl. ind. prés. pas. <accueilli>
<i>vítání</i>	[vi:ta:ni:]	n. gén. sg. <accueil>
<i>poslaní</i>	[pɔslani:]	3 p. pl. ind. prés. <envoyé>
<i>poslání</i>	[pɔsla:ni:]	n. acc. sg. <mission>
<i>posláni</i>	[pɔsla:nɪ]	3 p. pl. ind. pass. pas. <envoyé>

<i>nadáni</i>	[nada:ɲ i:]	n. acc. sg. <talent>
<i>nadáni</i>	[nada:ɲɪ]	3 p. pl. ind. prés. pas. <talentueux>
<i>nadaní</i>	[nadaɲi:]	3 p. pl. ind. prés. <talentueux>
<i>zadaní</i>	[zadajni:]	3 p. pl. ind. prés. <prendre>
<i>zadáni</i>	[zada:ɲɪ]	3 p. pl. ind. prés. <prendre>
<i>zadání</i>	[zada:ɲi:]	n. acc. sg. <consigne>
<i>výpravy</i>	[vi:pravɪ]	f. nom. sg. <expédition>
<i>vypraví</i>	[vɪpraví:]	3 p. pl. ind. fut. <envoyer>
<i>vypráví</i>	[vɪpra:vi:]	3 p. sg. ind. prés. <se raconter>
<i>zpívání</i>	[zpi:va:ɲi:]	n. loc. sg. <chant>

3) Les mots de quatre syllabes dans lesquels les voyelles longues occupent à chaque fois la place du noyau vocalique d'une syllabe différente (deux à quatre voyelles brèves ou longues se suivent) :

<i>výstavami</i>	[vi:stavami]	f. ins. pl. <exposition>
<i>náladovost</i>	[na:ladovost]	f. nom. sg. <saute d'humeur>
<i>povídáčka</i>	[povɪ:datʃka]	f. nom. sg. <historiette>
<i>zakázali</i>	[zaka:zalɪ]	3 p. pl. ind. pass. <interdire>
<i>rozumíme</i>	[rozumi:mɛ]	1 p. pl. ind. prés. <comprendre>
<i>prokurátor</i>	[prɔkura:tɔr]	m. an. nom. sg. <procureur>
<i>dostatečný</i>	[dostatɛtʃni:]	1 p. sg. m. <suffisant>
<i>lenošení</i>	[lenɔʃɛɲi:]	n. nom. sg. < paresse >
<i>napínává</i>	[napi:nava:]	3 p. sg. f. <excitant>
<i>rozlámané</i>	[rozla:manɛ:]	3 p. pl. f. <cassé>
<i>opékání</i>	[ɔpɛ:kaɲɪ]	3 p. pl. ind. pass. pas. <rôtir>
<i>neznámými</i>	[nɛzna:mi:mɪ]	3 p. pl. m. <inconnu>
<i>postávání</i>	[pɔsta:vaɲi:]	n. nom. sg. <piétinement>
<i>nahrávání</i>	[nafir:va:ɲi:]	n. acc. sg. <enregistrement>

<i>cítícími</i>	[t̥si:ci: t̥si:mɪ]	3 p. pl. ind. prés. pas. <sentir>
<i>sílícími</i>	[si:li:t̥si:mɪ]	3 p. pl. ind. prés. <être de plus en plus fort>
<i>získávání</i>	[zi:ska:va:ɲi:]	n. nom. sg. <obtention>
<i>díkůvzdání</i>	[ɟi:ku:vzda:ɲi:]	n. gén. sg. <action de grâce>

Comme nous venons de le mentionner, afin de ne pas dévoiler les objectifs de l'étude en laissant les participants lire les suites de groupes de mots, ils ont été insérés dans les phrases formant une histoire. De plus, pour que chaque mot se trouve dans le même contexte prosodique, ils ont été placés à la fin de ces phrases. Il s'agit alors d'une histoire, d'un texte narratif de 56 phrases dans lesquelles la fin est composée par un des mots que nous avons répertoriés. Voici l'histoire formant le corpus de notre première expérience, ainsi que sa traduction française :

Invaze virů!

Domácím mediálním světem se šíří nová povídačka. Velmi napínavá. Jde o příchod nových virů. Nejsou u nás zrovna vítáni. Neví se ani, kým jsou poslaní. Nemají žádné zvláštní nadání. Nejhorší je však jejich náladovost. Proto většinou nejsou zadání. Doma pracují u pásů. Někteří ale i za obrannými valy. Ti nejšikovnější pomáhají ve slavném dómu. Nosí krátké kalhoty a kabátek do pasu. Ale ti už jsou dávno zadání. Vstup do našeho města jim zakázali. Hon na ně podnítil pan prokurátor. Přišli totiž do jeho domu. Nic nezničili, jen se všichni myli. Jenže on je teď nosičem neznámého viru. Jinde ve vesmíru nejsou tvory neznámými. Podnikají se na ně bojové výpravy. Nejsou totiž nikde vítáni. Neboť jsou k boji velmi nadání. Souboj s nimi probíhal v jednom velkém víru. Protivník nevěděl, jaká přesila se na něj valí. Naši vojáci za nimi běželi celou míli. Utíkali, až jim šátky ve větru vály. Všechny jejich zbraně byly nakonec rozlámané. A zajatí válečníci na ohni opékání. Výprask dostali dostatečný. Kontaktovali své velitele, ať jim nová vojska vypraví. Nejhorší pro ně bylo čekání a lenošení. A taky neustálé postávání. Před příchodem do země dostali zvláštní zadání. A také razítka do pasů. A teď se tady jen tak válí. To mohli dělat doma u pásu. K tomu nepotřebují být k boji nadání. A ujít každý den tolik míli. Ztratili tedy své poslání. A tak se rozhodli, že už budou pořád míli. I když sem

kvůli tomu nebyli posláni. Jedni obsadili pilíře nedalekého mostu jako strážce vírů. Druzí jako hlídači chodeb a dómů. Někteří vynikají také ve zpívání. Proto s nimi naše televize sjednala nahrávání. Jiní zase začali s originálními výstavami. Těžké je jejich zpětné získávání. Nadále totiž chtějí žít s lidmi humanitně cítícími. Ne neustále bojovat s nepokoji sílícími. Dva z nich se přece jen rozhodli vrátit domů. Jejich návrat se však obešel bez slavnostního vítání. Ostatní u nás zůstanou až do díkůvzdání. Dobře si s nimi rozumíme. Hezky se s nimi vypráví. Dnes už jsou zcela neškodní.

Invasion de virus !

Une nouvelle historiette se répand dans le monde des médias. Très excitante. Il s'agit de l'arrivée de nouveaux virus. Ils n'y sont pas vraiment les bienvenus. Nous ne savons même pas par qui ils ont été expédiés. Ils n'ont pas de talents particuliers. Le pire, c'est leur mauvaise humeur. C'est pourquoi la plupart d'entre eux sont célibataires. Chez eux, ils travaillent à la chaîne. Certains aussi derrière les remparts. Les plus habiles aident dans le célèbre dôme. Ils portent un pantalon court et une veste taillée. Mais ceux-ci sont en couple il y a déjà longtemps. L'entrée dans notre ville leur a été interdite. Monsieur le procureur a ordonné de les chasser. Parce qu'ils sont venus chez lui. Ils n'ont rien détruit, ils se sont seulement lavés. Mais le procureur est maintenant porteur d'un virus inconnu. Ailleurs, dans le monde, ils ne sont pas des êtres inconnus. Des expéditions de combat sont organisées contre eux. Car ils ne sont bienvenus nulle part. Puisqu'ils sont très doués pour se battre, le combat contre eux s'est passé dans un grand tourbillon. L'adversaire ne savait pas qu'ils étaient si nombreux. Nos soldats ont couru derrière eux tout un mile. Ils ont tellement couru que leurs foulards flottaient au vent. Toutes leurs armes ont finalement été abîmées. Et des guerriers captifs ont été rôtis au feu. Ils ont été suffisamment battus. Ils ont contacté leurs commandants afin de leur envoyer une nouvelle armée. Le pire, pour eux, a été d'attendre et de ne rien faire. Et aussi de ne rien faire. Avant de venir dans ce pays, ils ont reçu une mission spéciale. Et aussi des tampons dans leurs passeports. Et maintenant, ils ne font que traîner. Ils pouvaient alors travailler chez eux, à la chaîne. Ils n'avaient pas besoin d'être doués pour se battre. Et faire autant de miles chaque jour. On leur a donc retiré leur mission.

Alors, ils ont décidé d'être dorénavant toujours agréables. Même s'ils n'y ont pas été envoyés pour cela. Les uns ont occupé des piliers du pont pas trop éloigné comme des gardes de vortex. D'autres comme des gardiens de tunnels et de dômes. Certains excellent aussi dans le chant. C'est pourquoi notre télévision les a contactés afin de les interviewer. D'autres ont commencé à organiser des expositions originales. Il est difficile de regagner leur confiance. Dorénavant, ils veulent vivre avec des personnes ayant un esprit d'humanité. Ils ne veulent pas constamment affronter des émeutes de plus en plus fortes. Deux d'entre eux ont finalement décidé de rentrer chez eux. Car ils ont accompli leur mission. Cependant, leur retour s'est passé sans cérémonie d'accueil solennelle. Les autres restent chez nous jusqu'à l'Action de grâces. On s'entend très bien avec eux. On aime bien s'échanger des histoires. Aujourd'hui, ils sont totalement inoffensifs.

3.4.3 Locuteurs

Le texte a été enregistré avec dix locuteurs francophones et dix tchécophones natifs. Tous les locuteurs francophones vivent depuis quelques années en République tchèque, à Prague ou à Brno (sauf un, participant annuel des cours d'Été d'études slaves organisés chaque année par la Faculté des Lettres de l'Université Charles) et leur niveau langagier et, à peu près, celui de début B1 (d'après le CECRL). Même s'ils viennent de tous les coins de la France, ils ne manifestent pas, sur le plan phonétique et phonologique, de différences notables avec le français de référence. Les locuteurs tchécophones sont les étudiants de la Faculté de Pédagogie de l'Université Charles, tous d'origine de la Bohême (partie de l'ouest du pays). Soulignons qu'au moment de l'enregistrement, ils n'étaient pas au courant des objectifs de l'expérience.

3.4.4 Procédure et enregistrement

L'enregistrement a été effectué dans une pièce calme, dans les locaux de la Faculté de Pédagogie de l'Université Charles, à l'aide de l'appareil numérique *Handy Recorder H2*. Les sujets pouvaient lire le texte à l'avance afin de se familiariser avec et ne pas commettre des lapsus et des bafouillages lors de

l'enregistrement. Pour éviter ceux-ci et aussi pour s'habituer aux conditions d'enregistrement, ils ont été enregistrés deux fois, et c'est seulement le deuxième enregistrement qui a été soumis aux analyses. La consigne de « *Lire le texte le plus naturellement possible* » leur a été donnée oralement.

3.4.5 Méthode et mesures

Les mesures des voyelles ont été prises par une personne, l'auteure de la thèse présente, afin d'éviter l'incohérence possible qui pourrait être due aux différentes délimitations du début et de la fin des voyelles. Elles ont été effectuées manuellement sur le logiciel WinPitch (développé par Ph. Martin). La détection des syllabes accentuées a été faite par un consensus entre deux locutrices indépendantes.

La nature de notre texte étant assez neutre, nous ne risquons pas de changements considérables du débit inhérents à la variable émotionnelle des participants. De plus, comme tous nos locuteurs ont lu le texte avec un débit assez lent, et vu que le niveau langagier de nos locuteurs francophones est seulement celui de B1, il est très probable que la vitesse d'élocution de chaque locuteur varie, et ceci non seulement en comparant le groupe des tchécoslovaques avec celui des francophones, mais aussi entre les locuteurs du même groupe. Afin de neutraliser l'effet du débit de parole de chaque locuteur, nous avons normalisé la durée des voyelles de chaque locuteur en calculant le coefficient de vitesse à l'aide de l'équation suivante :

$$k = \frac{D_m}{d_i}$$

Dans cette équation le k représente le *coefficient de vitesse* de chaque locuteur grâce auquel nous avons pu normaliser la durée des voyelles des mots observés du corpus. Le D_m représente la *durée moyenne* du mot donné de l'ensemble des locuteurs et le d_i la *durée individuelle* du mot donné chez un locuteur.

Vu que tous nos locuteurs ont respecté la consigne et ont lu le texte de façon lente et avec un débit assez constant, le coefficient de vitesse du même locuteur ne varie pas considérablement. Néanmoins, il n'en est pas de même en ce qui concerne

l'ensemble des locuteurs où les déviations des valeurs des coefficients d'un mot sont plus importantes. La méthode de calcul du coefficient de vitesse pour chaque mot s'avère alors efficace et très utile.

3.4.6 Analyses et résultats

Comme nous avons pu le voir au cours de la présentation du corpus, 20 mots de deux syllabes, 16 mots de trois syllabes et 18 mots de quatre syllabes font partie de l'analyse, il y a ainsi 54 mots au total. Cependant, même si nous avons réussi à avoir un nombre plus au moins similaire de mots dans les trois groupes, il n'en est pas de même en ce qui concerne le nombre d'occurrences de chaque voyelle qui varie considérablement (entre 2 et 41). Nous tenons à préciser que nous sommes conscients non seulement du nombre déséquilibré des phonèmes vocaliques qui font partie de notre analyse, mais aussi de leur présence disproportionnée dans des positions (syllabiques) données.³⁰ Néanmoins, le but de notre expérience étant surtout l'observation de la réalisation des durées vocaliques par les locuteurs francophones, c'est-à-dire le phénomène en général, et non dans ses subtilités (examiner chaque phonème vocalique particulièrement), il nous semblait plus utile et nécessaire d'opter pour l'approche « des paires minimales » que nous avons présentée précédemment. Car, grâce à l'expérience de l'auteure de cette thèse avec l'enseignement du TLE aux locuteurs francophones, nous savons qu'ils ont du mal à concevoir, dans la majorité de cas, la distinction entre les voyelles brèves et longues. Ceci peut, dans beaucoup de cas, causer des malentendus et des incompréhensions. C'est la raison pour laquelle cette approche nous a paru plus importante qu'un nombre équilibré de tous les phonèmes vocaliques dans le corpus.

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'occurrences et la position des voyelles brèves et longues dans les mots du corpus (1 V = voyelle de la première syllabe, 2 V = voyelle de la deuxième syllabe, etc.).

³⁰ Des recherches sur la distribution des phonèmes vocaliques en tchèque ont été faites par plusieurs auteurs. Les premières études ont été effectuées par Mathesius pendant les années 1930 (publiées en 1947), et développées par Vachek (1940). Les études les plus récentes sont celles de Těšitelová (1985 et 1992) qui donne le classement suivant des phonèmes vocaliques tchèques dans l'ordre croissant d'après leurs occurrences : /ɛ/, /ɔ/, /a/, /ɪ/, /i:/, /ʊ/, /a:/, /ɛ:/, /ɔ:/ (Těšitelová 1985 : 145).

Voyelle	1 V	2 V	3 V	4 V	Nombre total des V
/a/	13	9	5	1	28
/a:/	5	16	6	1	28
/ɛ/	2	0	2	1	5
/ɛ:/	0	1	0	1	2
/ɪ/	6	4	5	6	21
/i:/	14	8	15	6	43
/ɔ/	12	1	1	2	16
/ɔ:/	2	0	0	0	2
/o/	0	8	0	0	8
/u:/	0	7	0	0	7
Nombre total des V	54	54	34	18	160

Tableau 20 : Nombre de voyelles du corpus, tous types de mots confondus

Le tableau ci-dessus peut être matérialisé à l'aide de la représentation graphique afin de mieux voir le nombre de voyelles dans l'ordre croissant. Nous voyons alors que la voyelle la plus représentée dans le corpus est le /i:/, celles qui ont le moins d'occurrences sont les voyelles /ɛ:/ et /ɔ:/.

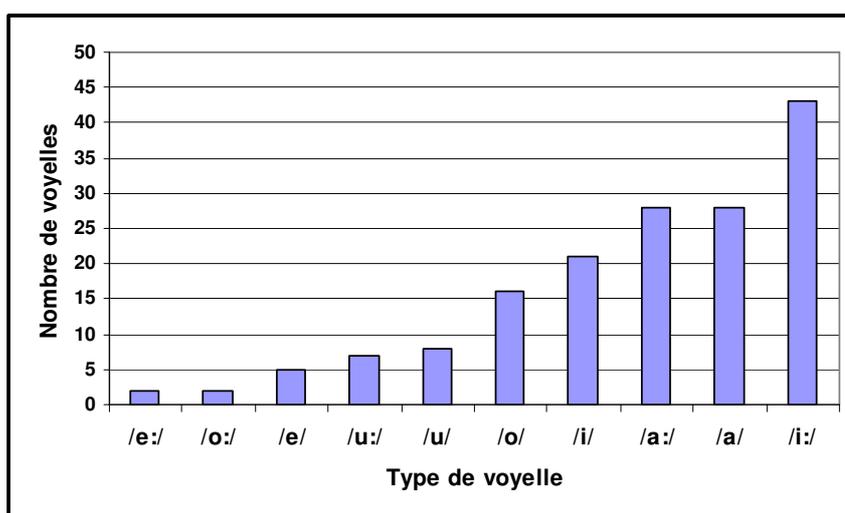


Figure 10 : Nombre de voyelles dans le corpus, toutes positions confondues

Tout d'abord, comme nous l'avons mentionné dans l'introduction de cette expérience, nous comparerons les résultats de notre analyse avec ceux des autres

chercheurs qui se sont penchés sur le sujet de la durée vocalique en langue tchèque.

Nous avons présenté, au cours de la partie théorique, les mesures de Chlumský (1928), Janota (1964) et celles de Borovičková (1986). Afin de mieux comparer les résultats des quatre études, nous ajoutons nos mesures dans le même tableau que nous avons déjà présenté dans le chapitre 2.9.3.3 :

Phonème vocalique	Chlumský	Janota	Borovičková	Vychopňová
/ɪ/	80	100		70
/i:/	170	200	toutes les voyelles brèves	100
/ɛ/	90	120	entre	70
/ɛ:/	190	210	40 et 160	115
/a/	120	120		80
/a:/	240	240	toutes les voyelles longues	180
/ɔ/	100	120	entre	70
/ɔ:/	200	200	80 et 320	130
/ʊ/	90	100		70
/u:/	180	-		110

Tableau 21 : Durée des voyelles tchèques (en ms)

Nous voyons que les durées des voyelles de ces quatre études varient, ce qui est sûrement dû aux différentes conditions expérimentales dans lesquelles elles ont été relevées : Chlumský a mesuré les durées des phonèmes vocaliques dans des phrases, les mesures de Janota ont été prises dans des mots isolés. En ce qui concerne celles de Borovičková, nous savons seulement que ces données ont été prises en parlant avec « un débit habituel » (Borovičková 1986 : 31). En plus, nous ne savons ni combien de locuteurs ont fait partie des trois autres études, ni quelles méthodes les auteurs ont utilisées pour normaliser la vitesse d'élocution de leurs sujets. Il nous manque alors certaines variables pour pouvoir comparer ces données de façon pertinente. Cependant, nous pouvons constater que les voyelles brèves de notre corpus ont presque toutes la même durée. Ce sont les voyelles longues dont la durée varie davantage.

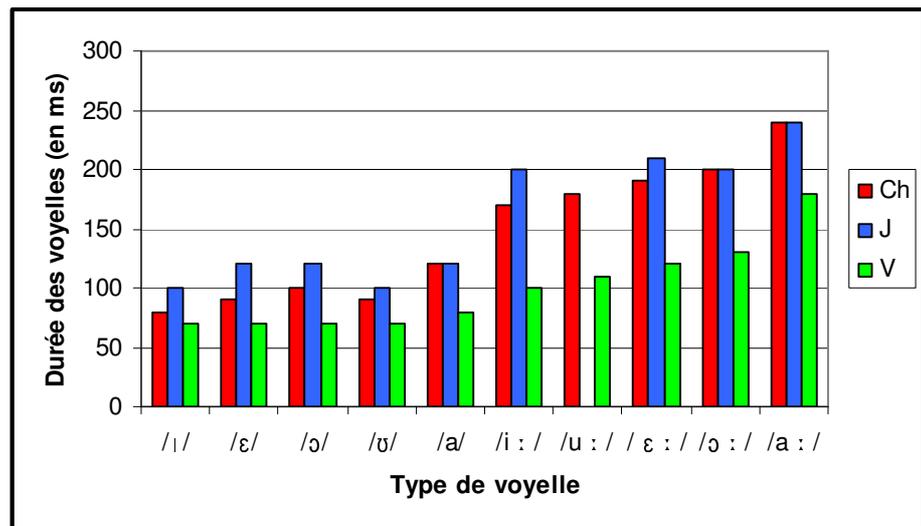


Figure 11: Durées des voyelles tchèques (en ms) : mesures de Chlumský (Ch), Janota (J) et de notre étude (V)

Toutefois, ces données nous amènent à l'analyse d'une autre affirmation qui concerne le rapport entre la durée des voyelles brèves et celle des longues correspondantes. Comme nous l'avons mentionné au cours de la partie théorique, il est généralement admis que ce rapport peut être exprimé comme 1 : 2, c'est-à-dire que les voyelles longues sont à peu près deux fois plus longues que les voyelles brèves correspondantes (Hála 1941, Skaličková 1967, Palková 1994). Néanmoins, nos mesures s'accordent plutôt avec celles de Dohalská (2004) qui constate qu'en tchèque substandard, ce rapport n'est quasiment pas respecté.

En observant nos données de plus près (voir le tableau ci-dessous), nous pouvons observer que le rapport 1 : 2 serait valable seulement dans le cas des voyelles /ɔ/ et /ɔ:/. Dans le cas des autres oppositions vocaliques brève-longue, soit cette proportion est dépassée (le cas de /ɪ/ et /i:/, /ɛ/ et /ɛ:/, et /ʊ/ et /u:/), soit elle n'atteint pas ces valeurs (/a/ et /a:/) :

Voyelle	Durée en cs	%
/ɪ/	7	1 : 1,4
/i:/	10	
/ɛ/	7	1 : 1,6
/ɛ:/	11,5	
/a/	8	1 : 2,3
/a:/	18	
/ɔ/	7	1 : 1,9
/ɔ:/	13	
/ʊ/	7	1 : 1,6
/u:/	11	

Tableau 22 : Rapport entre la durée des voyelles brèves et des voyelles longues correspondantes exprimé en pourcentage

Les deux dernières affirmations, qui restent à confirmer et que nous examinerons simultanément, concernent l'influence possible de l'accent sur la durée des voyelles et l'effet potentiel de la position de la voyelle dans le mot. Les études de Chlumský (1928), Lehiste (1970) et Dohalská (2006) démontrent que lors d'un discours calme, l'accent n'a pas d'influence sur la durée de celles-ci.

Comme chaque voyelle a une autre durée inhérente, afin de pouvoir examiner cette affirmation de la façon la plus objective possible, nous avons isolé de notre corpus les mots dans lesquels seulement deux voyelles de même type (de quantité ainsi que de qualité) se trouvent dans des positions diverses. Le tableau suivant représente les mots dont les voyelles ont été soumises à l'analyse, en indiquant aussi leurs positions :

	1 v 2	1 v 3	1 v 4	2 v 3	3 v 4
/a/		napínavá zakázali		výstavami	povídáčka
/a:/				nahrávání postávání získávání	
/ɛ/		lenošení			
/i:/	mílí	vítání zpívání	získávání děkuvzdání		
/ɔ/			prokurátor		náladovost

Tableau 23 : Mots contenant les voyelles du même type, avec la position vocalique indiquée

Vu que notre corpus n'a pas été seulement élaboré dans le but de vérifier cette affirmation, nous ne pouvons pas comparer chaque type de voyelles dans toutes les positions syllabiques possibles. Néanmoins, ce fait ne limitera en rien notre analyse, car nous pensons avoir un échantillon représentatif de ce type de voyelles, ainsi que des positions syllabiques à comparer. Nous observerons alors les voyelles brèves /a/, /ɛ/, /ɔ/ et les voyelles longues /a:/ et /i:/ en positions diverses des mots bi-, tri- et quadrisyllabiques. Le tableau suivant représente les voyelles faisant partie de cette analyse, leurs durées moyennes pour l'ensemble des locuteurs tchécophones, ainsi que les positions dans lesquelles elles se trouvent :

	1 v 2		1 v 3		1 v 4		2 v 3		3 v 4	
/a/			86	97			76	88	72	78
/a:/							148	155		
/ɛ/			67	85						
/i:/	128	149	91	114	77	93				
/ɔ/					54	80			76	90

Tableau 24 : Durées des voyelles du même type (en ms) occupant des positions différentes

La représentation graphique suivante matérialise les durées des voyelles du même type dans différentes positions syllabiques. De l'observation visuelle de ces données ressortent que toutes ces dix paires ne manifestent pas d'allongement du premier segment vocalique sous l'influence de l'accent lexical en tchèque. Il apparaît alors que l'accent n'a pas d'influence allongeante sur la durée des voyelles, et que c'est plutôt le contraire qu'indiquent ces mesures : les voyelles se trouvant sous l'accent sont nettement moins longues que celles qui se trouvent en position non-accentuée (ceci va être soumis de nouveau à l'analyse un peu plus tard dans cette expérience).

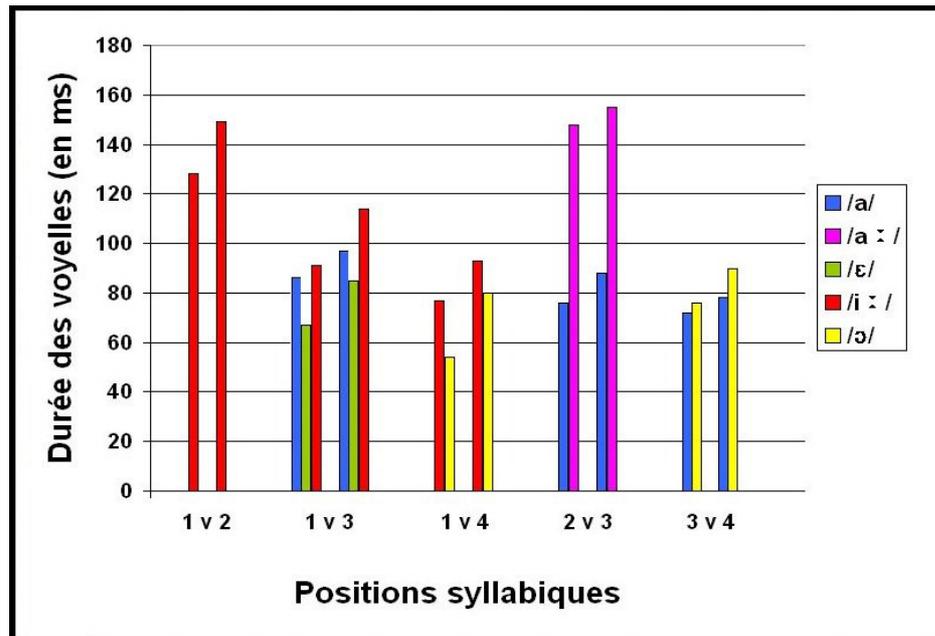


Figure 12 : Durées des voyelles tchèques de même type dans différentes positions, prononcées par les locuteurs tchécoslovaques

Cependant, afin de vérifier cette hypothèse, ainsi que la deuxième portant sur l'effet de la position de la voyelle sur sa durée, nous avons soumis nos mesures au test statistique (ANOVA à un facteur). En ce qui concerne cette dernière, les résultats l'ont confirmée pour toutes les positions dans lesquelles ces voyelles se trouvent dans des syllabes avoisinantes (position « 1 v 2 », « 2 v 3 », « 3 v 4 »). Pour les autres positions (« 1 v 3 », « 1 v 4 ») l'hypothèse n'a pas été validée (les valeurs « p » pour toutes les positions sont présentées dans l'annexe B3 de ce travail). Les différences des durées des voyelles de même type se trouvant aux deux extrémités du mot tri- ou quadrisyllabique se sont alors révélées comme significatives. Ce qui n'est pas, en effet, surprenant, étant donné que nos mots observés se trouvent tous en fin de phrase. De ce fait, la durée légèrement croissante de ces voyelles pourrait être expliquée par la tendance naturelle au ralentissement du débit vers la fin des énoncés (Zellner 1998 : 19, Astésano 2001 : 47). Alors si l'écart de leurs durées n'est pas significatif quand elles se trouvent l'une à côté de l'autre, il n'est pas étonnant qu'il n'en soit pas de même pour celles qui se trouvent au début et à la fin des mots plurisyllabiques.

Nous pensons alors pouvoir conclure qu'il n'y a d'effet ni de l'accent, ni de la position de la voyelle sur sa durée. Néanmoins, il faudrait encore vérifier ce que nous

venons de constater en manipulant les mots observés et en les plaçant dans plusieurs contextes prosodiques, non seulement en fin de phrases.

Dans un deuxième temps, nous allons tâcher de vérifier les hypothèses que nous avons formulées au début de cette première expérience. Il s'agira d'examiner, de la part des locuteurs francophones, (1) le respect de la durée des voyelles tchèques indiquée graphiquement ; (2) l'influence de l'accent sur la durée des voyelles longues des syllabes finales des mots ; la réalisation (3) de l'accent lexical des mots tchèques, (4) les durées des voyelles longues se trouvant dans des syllabes avoisinantes, et (5) la réalisation correcte des voyelles brèves tchèques.

Afin de mieux observer les différences et les similitudes dans la production des locuteurs tchécophones natifs et celle des francophones natifs parlant tchèque, nous comparerons, dorénavant, trois groupes des mots faisant partie de notre corpus, les bi-, tri- et quadrisyllabiques, séparément. Tous les mots du corpus ont été annotés à l'aide des abréviations suivantes, que nous allons utiliser pour présenter les résultats de nos analyses, les tableaux ainsi que les figures :

AL - voyelle longue en syllabe accentuée

AB - voyelle brève en syllabe accentuée

NL - voyelle longue en syllabe non accentuée

NB - voyelle brève en syllabe non accentuée

Reconnaissons aussi que certains mots ont été écartés de notre analyse pour la raison suivante : comme nous l'avons constaté au cours de la partie théorique, en tchèque, l'accent se trouve sur la première syllabe du mot lexical. S'il est précédé d'une préposition (ou bien d'un autre mot grammatical monosyllabique), l'accent se déplace sur celui-ci. Ce phénomène, qui est tout à fait naturel et habituel en langue tchèque, est présent aussi dans notre corpus, surtout dans le cas des mots bisyllabiques. Néanmoins, au cours du test d'estimation auditive pendant lequel nous avons vérifié le placement de l'accent lexical sur la première syllabe des mots, nous

avons révélé une très grande diversité dans les réalisations de celui-ci dans le cas des mots *pasu*, *pásû*, *pasû*, *dómû* dans la production des locuteurs natifs. Alors, vu que même les locuteurs tchèques ne les ont pas réalisées de façon uniforme, les mesures des voyelles de ces mots ont été écartées de notre analyse (autrement dit, ces mots sont inclus dans l'analyse de réalisation des durées par les locuteurs francophones, mais pas dans celle concernant le placement de l'accent).

Nous allons tout d'abord examiner la première hypothèse qui porte sur le respect de la longueur des voyelles tchèques indiquée graphiquement. Afin de pouvoir vérifier cette hypothèse, nous avons soumis notre corpus (le texte lu par tous les locuteurs francophones) au test de perception (effectué par l'auteur de la thèse présente et vérifié par un autre locuteur indépendant) pendant lequel nous avons concentré notre attention sur la réalisation correcte des voyelles longues et brèves (pour l'instant, nous observerons seulement la durée des voyelles ; la réalisation de l'accent sera ajoutée et évaluée à part). Grâce au graphique suivant, nous voyons que les mots bisyllabiques représentent le plus grand nombre de réalisations correctes et que ce nombre diminue avec le nombre croissant des syllabes dans le mot. Ce qui est tout à fait naturel et logique, car plus le mot contient de syllabes (voire de voyelles), plus il est difficile à prononcer et à lire pour un apprenant étranger.

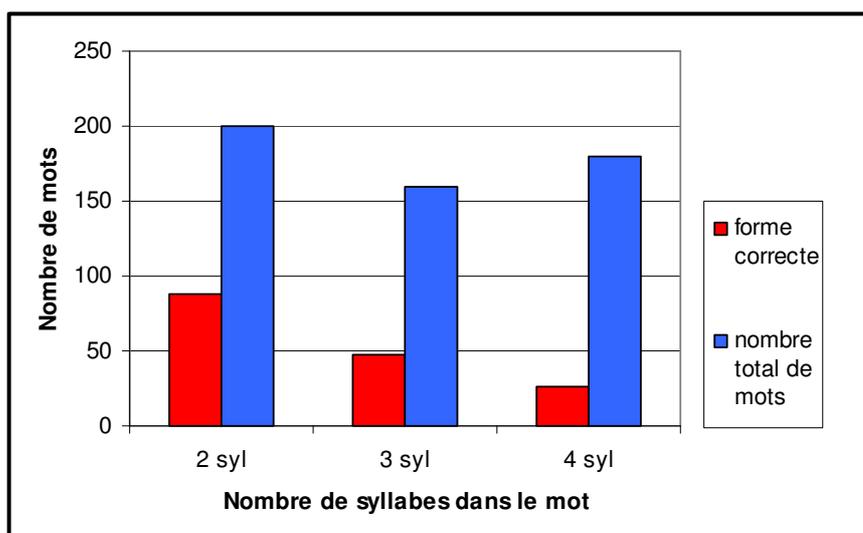


Figure 13 : Nombre de mots du corpus prononcés par les locuteurs francophones et réalisés de façon correcte

En ce qui concerne la réalisation correcte des mots du point de vue de la durée vocalique en terme de pourcentage, les résultats sont les suivants : 44 % de réalisations correctes pour les mots bisyllabiques, 30 % pour les mots trisyllabiques et seulement 14 % de réalisations correctes pour les mots quadrisyllabiques.

3.4.6.1 Mots bisyllabiques

Afin de pouvoir faire des analyses plus fines, en examinant les réalisations réussies de chaque type de mot séparément, nous allons regarder de plus près les données pour chaque groupe de mots. Pour une représentation plus simple des choses, nous utilisons, dans les graphiques des pages suivantes, la lettre « B » pour désigner la voyelle brève et la lettre « L » pour la voyelle longue.

Quant aux mots bisyllabiques, rappelons que notre corpus est constitué de cinq groupes de quatre mots dont le sens dépend du « jeu des voyelles longues et brèves ». Notre analyse comprend alors toutes les quatre configurations possibles, brève-brève (BB), brève-longue (BL), longue-brève (LB) et longue-longue (LL).

Notre corpus est donc constitué des groupes de mots suivants :

BB :	<i>viru</i>	<i>pasu</i>	<i>valy</i>	<i>domu</i>	<i>myli</i>
BL :	<i>virũ</i>	<i>pasũ</i>	<i>valí</i>	<i>domũ</i>	<i>mílí</i>
LL :	<i>vírũ</i>	<i>pásũ</i>	<i>válí</i>	<i>dómũ</i>	<i>mílí</i>
LB :	<i>víru</i>	<i>pásu</i>	<i>vály</i>	<i>dómu</i>	<i>míli</i>

Ainsi, les voyelles occupant les première et deuxième positions des mots bisyllabiques faisant partie de notre analyse sont :

Voyelle	1 syllabe	2 syllabes	Nombre total de V
/a/	4	-	4
/a:/	4	-	4
/ɛ/	-	-	-
/ɛ:/	-	-	-
/ɪ/	4	4	8
/i:/	4	4	8
/ɔ/	2	-	2
/ɔ:/	2	-	2
/ʊ/	-	6	6
/u:/	-	6	6
Nombre total	20	20	40

Tableau 25 : Nombre de voyelles dans de différentes positions, mots bisyllabiques

Le graphique suivant présente le nombre de réalisations correctes des mots bisyllabiques (en rouge) dans la production des francophones. Vu qu'en tchèque, la durée vocalique joue un rôle phonologique et que tous ces mots bisyllabiques reçoivent un autre sens en changeant la durée de leurs voyelles, les autres formes attestées sont aussi indiquées (en bleu). Pour des raisons que nous venons de mentionner, nous ne trouvons aucune occurrence du mot bisyllabique qui serait prononcé sous une forme qui n'existe pas en langue tchèque (du point de vue de la durée vocalique).

Les résultats matérialisés par le graphique suivant vont tout à fait dans le sens de l'existence et l'emploi de la durée vocalique dans la langue maternelle des locuteurs francophones. Vu la non-existence des voyelles longues (du point de vue phonologique) en français, il n'est pas surprenant que le nombre le plus grand de réalisations correctes (des 44 % constatés ci-dessus) est composé de mots dont les noyaux syllabiques sont formés de deux voyelles brèves. Grâce à la même constatation, nous pouvons également expliquer le nombre très restreint des réalisations correctes des mots bisyllabiques du troisième (LB) et quatrième (LL) groupe.

Pour ce qui est de la deuxième position, occupée par les mots ayant comme noyaux syllabiques une voyelle brève et une longue (BL) : ce fait est aussi bien explicable à l'aide de l'influence de la langue maternelle de nos locuteurs francophones sur la langue cible, car, comme nous l'avons constaté au cours de la partie théorique, en français, ce sont les dernières syllabes des mots phonétiques qui se trouvent allongées.

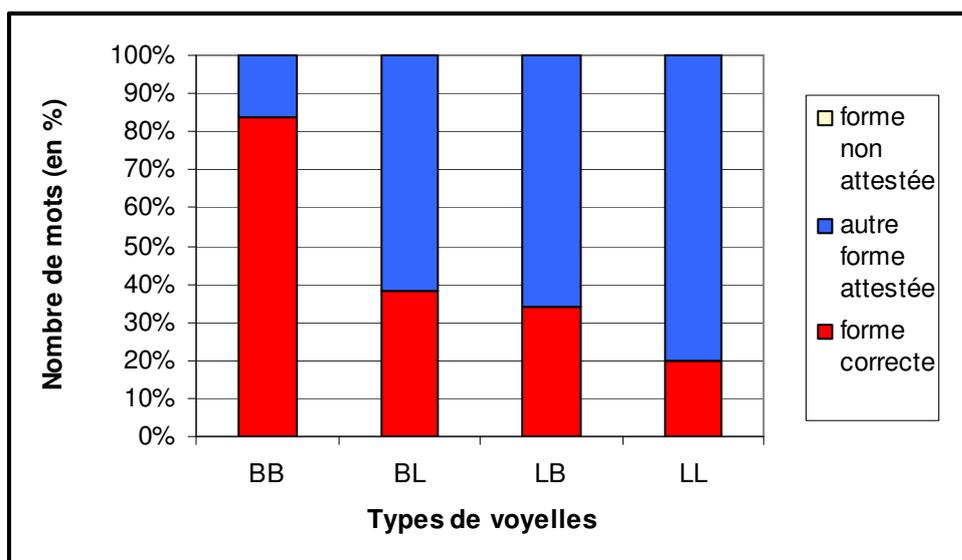


Figure 14 : Nombre de mots bisyllabiques réalisés de façon correcte ou dans une autre forme attestée, prononcés par les locuteurs francophones

Le graphique précédent montre que la durée des voyelles tchèques indiquée graphiquement est assez peu respectée par les locuteurs francophones : seulement 44 % (soit 88 mots sur un total de 200), ce qui va dans le sens de notre première hypothèse.

En ajoutant une autre variable, celle de l'accent, nous constatons que des 150 mots bisyllabiques qui ont fait l'objet de notre analyse (après avoir écarté les mots que nous avons mentionnés précédemment), 36 %, soit 54 mots sur 150, ont été prononcés de façon correcte, des points de vue concernant la durée vocalique et l'accent, par des locuteurs francophones (voir tableau ci-dessous). Nous voyons aussi que dans la production des francophones apparaissent des « configurations » qui ne sont conformes ni à la forme correcte, ni à aucune autre forme attestée dans la production des tchécophones (NB-AB, NB-AL, AB-AB, AL-AB, NB-NL). Le

tableau de mesures des durées vocaliques des mots bisyllabiques dans la production des locuteurs tchécophones et francophones se trouve dans l'annexe B3 de ce travail.

	1 syllabe	2 syllabes	Nombre de réalisations	Nombre en %	Nombre de réalisations correctes	Nombre en %
	AB	NB	55	36,7	23	41,8
	AL	NB	31	20,7	12	38,7
	NB	AB	19	12,7		
	AB	NL	16	10,7	10	62,5
	AL	NL	12	8,0	9	75,0
	NB	AL	7	4,7		
	AB	AB	6	4,0		
	AL	AB	3	2,0		
	NB	NL	1	0,7		
Nombre total			150		54	36

Tableau 26 : Nombre de réalisations correctes (durée vocalique et accent) de mots bisyllabiques tchèques prononcés par les locuteurs francophones (les configurations représentant les mots du corpus sont en gris) (AL = voyelle longue en syllabe accentuée, AB = voyelle brève en syllabe accentuée, NL = voyelle longue en syllabe non accentuée, NB = voyelle brève en syllabe non accentuée)

3.4.6.2 Mots trisyllabiques

Pour ce qui est des mots trisyllabiques, nous pouvons mentionner la même chose que nous avons déjà indiqué pour les bisyllabiques : notre corpus est constitué par des groupes de trois mots dont le sens diffère seulement par la durée des voyelles. En utilisant les mêmes abréviations que pour les mots de deux syllabes, nous obtenons les configurations suivantes : LBL, LLB, LBB, LLL, BBL, BLL, BLB.

Notre corpus est composé des triades suivantes :

<i>vítaní</i>	<i>vítáni</i>	<i>vítání</i>
<i>poslaní</i>	<i>posláni</i>	<i>posláni</i>
<i>nadání</i>	<i>nadáni</i>	<i>nadání</i>
<i>zadání</i>	<i>zadáni</i>	<i>zadání</i>
<i>výpravy</i>	<i>vypráví</i>	<i>vypráví</i>

Un autre mot, *zpívání* a été ajouté dans le corpus, car sinon, la configuration LLL ne serait représentée que par un seul mot, celui de *vítání*. Ainsi, pour avoir plus

d'occurrences de chaque configuration (nous en avons deux à trois pour chacune), ce mot y a été ajouté. Malheureusement, pendant le test de perception, le placement de l'accent lexical de ce mot (à cause de la préposition le précédent) n'a pas été évalué de façon unanime par l'auteure de la thèse présente et l'autre locuteur indépendant. C'est pourquoi il a été, lui aussi, écarté finalement de notre analyse.

Voyelle	1 syllabe	2 syllabes	3 syllabes	Nombre total de v
/a/	6	6	-	12
/a:/	-	9	-	9
/ɛ/	-	-	-	-
/ɛ:/	-	-	-	-
/ɪ/	2	-	5	7
/i:/	4	-	10	14
/ɔ/	3	-	-	3
/ɔ:/	-	-	-	-
/ʊ/	-	-	-	-
/u:/	-	-	-	-
Nombre total	15	15	15	45

Tableau 27 : Nombre de voyelles dans différentes positions, mots trisyllabiques

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, du point de vue de la durée vocalique, seulement 30 % des mots trisyllabiques ont été prononcés de façon correcte par les locuteurs francophones. Le graphique suivant matérialise de manière plus détaillée ce pourcentage, en indiquant aussi le nombre (dans l'ordre croissant) de réalisations correctes pour chaque type de configuration. Contrairement aux résultats des mots bisyllabiques, nous y trouvons un nombre assez élevé de réalisations qui n'existent pas en langue tchèque. Nous allons voir, au cours de l'analyse des mots quadrisyllabiques, qu'avec le nombre croissant des syllabes du mot, le nombre de formes non attestées des mots augmente considérablement.

Le graphique suivant montre que, du point de vue de la durée des voyelles, sur les 160 mots prononcés, 30 % ont été réalisés correctement, 27 % dans une autre forme existante et 43 % des mots ont été prononcés de manière incorrecte, voire non attestée en langue tchèque. Nous observons également que les groupes avec le nombre minimal de réalisations correctes sont ceux contenant deux ou trois voyelles

longues dans des syllabes avoisinantes. Les configurations dans lesquelles les voyelles brèves et longues se suivent ou lorsque la voyelle longue se trouve en position finale du mot sont plus réussies dans la production des locuteurs francophones (principalement la triade brève-brève-longue qui représente le nombre le plus important de réalisations correctes). Ces observations vont dans le sens des habitudes de prononciation du français citées précédemment et confirment la quatrième hypothèse posée qui affirme que les locuteurs francophones ne réalisent pas correctement la durée de deux ou trois voyelles longues se trouvant dans des syllabes avoisinantes. Le nombre de réalisations correctes de celles-ci est de 18,6 %, soit 13 mots sur un total de 70 mots.

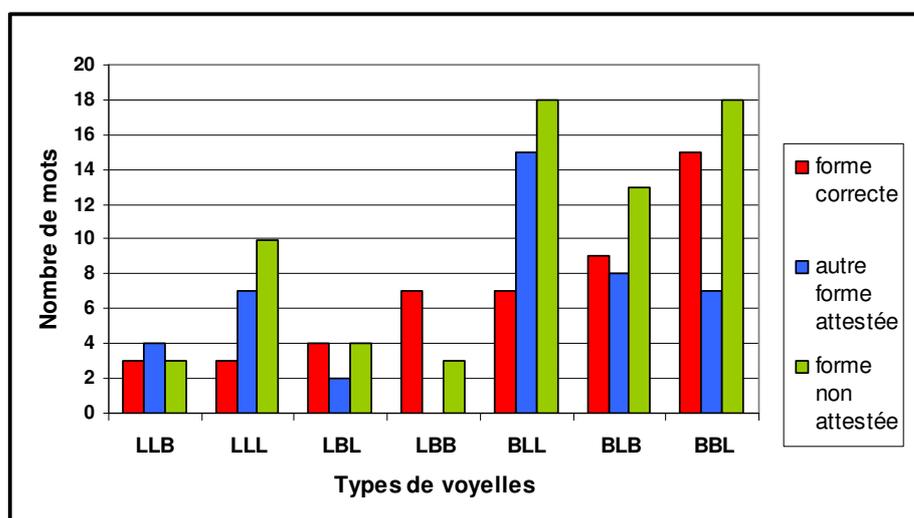


Figure 15 : Nombre de mots trisyllabiques réalisés de façon correcte, dans une autre forme attestée, ou non attestée, prononcés par les locuteurs francophones

En ajoutant la variable de l'accent dans l'analyse des mots trisyllabiques dans la production des francophones (voir tableau ci-dessous), nous constatons que seulement 24 % des mots trisyllabiques ont été prononcés de façon correcte, du point de vue de la durée vocalique ainsi que du point de vue accentuel, par les locuteurs francophones. Le nombre le plus important des réalisations correctes est composé par les configurations vocaliques AL-NB-NB, AB-NB-NL et AB-NL-NB. Toutefois, un très grand nombre de mots (76 %, soit 114 mots sur 150) sont prononcés de manière incorrecte, voire dans une forme non attestée en langue tchèque, et deux des configurations de mots observées (AL-NL-NB et AL-NL-NL) n'ont jamais été prononcées correctement. Le tableau de mesures des durées vocaliques des mots

trisyllabiques dans la production des locuteurs tchécophones et francophones se trouve dans la partie annexe B3.

	1 syllabe	2 syllabes	3 syllabes	Nombre de réalisations dans le corpus	Nombre de réalisations correctes	Nombre en %
	AB	NB	NL	24	13	30
	AB	NB	NB	24		
	AL	NB	NB	13	6	60
	AB	NL	NB	12	13	30
	AL	NB	NL	10	2	20
	NB	AB	NB	9		
	AB	AB	NB	7		
	NL	AL	NB	7		
	NB	AB	NL	5		
	AB	AL	NB	5		
	AB	AL	NL	4		
	NB	AL	NB	4		
	AL	AB	NB	4		
	AB	AB	NL	3		
	NL	NB	AL	3		
	AB	NL	NL	2	2	5
	NB	AL	NL	2		
	AB	NB	AL	2		
	NB	NB	AL	1		
	AL	NL	NB	1	0	0
	NL	AL	NL	1		
	AL	NB	AL	1		
	NL	NL	NL	1		
	AL	AL	NB	1		
	NL	NB	NL	1		
	AB	AB	AL	1		
	NB	NB	NL	1		
	NL	AB	NB	1		
	AL	NL	NL	0	0	0
Nombre total				150	36	24

Tableau 28 : Nombre de réalisations correctes (durée vocalique et accent) de mots trisyllabiques tchèques prononcés par les locuteurs francophones (les configurations représentant les mots du corpus sont en gris)

3.4.6.3 Mots quadrisyllabiques

Le dernier groupe de mots, les quadrisyllabiques, est constitué de 16 mots qui représentent 7 configurations vocaliques (voir tableau 29 ci-dessous). Chaque configuration vocalique est représentée par deux mots.

Pour une meilleure visualisation des voyelles brèves et longues et des places qu'elles occupent dans les mots donnés, nous proposons la représentation graphique suivante, où, comme dans les analyses précédentes, le « L » représente la voyelle longue et le « B » la voyelle brève :

Configurations vocaliques	Mots du texte représentant cette structure
LBBB	výstavami, náladovost
BLBB	povídačka, zakázali
BBLB	rozumíme, prokurátor
BBBL	dostatečný, lenošení
BLLB	opékání, neznámými
LLLL	získávání, díkůvzdání
BLLL	postávání, nahrávání

Tableau 29 : Représentation schématique des structures vocaliques des mots quadrisyllabiques

Ainsi, les voyelles occupant la première, deuxième, troisième et quatrième position des mots quadrisyllabiques faisant partie de notre analyse sont :

	1 syllabe	2 syllabes	3 syllabes	4 syllabes	Nombre total de V
/a/	3	3	5	1	12
/a:/	1	6	6	1	14
/ɛ/	2	-	2	1	5
/ɛ:/	-	1	-	1	2
/ɪ/	-	-	-	6	6
/i:/	5	4	4	6	19
/ɔ/	7	1	1	2	11
/ɔ:/	-	-	-	-	-
/ʊ/	-	2	-	-	2
/u:/	-	1	-	-	1
Nombre total	18	18	18	18	72

Tableau 30 : Nombre de voyelles dans différentes positions, mots quadrisyllabiques

Comme nous l'avons déjà signalé au cours de l'analyse des mots trisyllabiques, le nombre de réalisations correctes des mots tchèques diminue avec le nombre croissant des syllabes que contiennent ces mots. Ainsi, le graphique suivant montre le nombre très restreint des réalisations correctes des mots quadrisyllabiques tchèques dans la production des francophones : 14 % (soit 26 mots sur un total de 180). De plus, le nombre des autres formes attestées est tout à fait négligeable : 0,55 % (soit 1 mot sur 180). Les réalisations incorrectes, voire non attestées en langue tchèque représentent le plus grand nombre d'occurrences : 85 % (soit 153 des 180 mots).

Nous observons également que le plus grand nombre de réalisations correctes, de même que pour les mots trisyllabiques, est représenté par la configuration des trois voyelles brèves successives, suivies par une voyelle longue (BBBL). Les configurations où deux à quatre voyelles longues se suivent sont les moins représentées : nous ne trouvons aucune réalisation correcte de la configuration LLLL, ni de BLLL. Celle de LLLB a été réalisée une seule fois, par un seul locuteur, pour les 40 occurrences de ce mot. Ces constatations confirment, encore une fois, notre quatrième hypothèse. Comme nous l'avions présupposé, c'est la réalisation des mots quadrisyllabiques qui pose le plus grand problème aux locuteurs francophones.

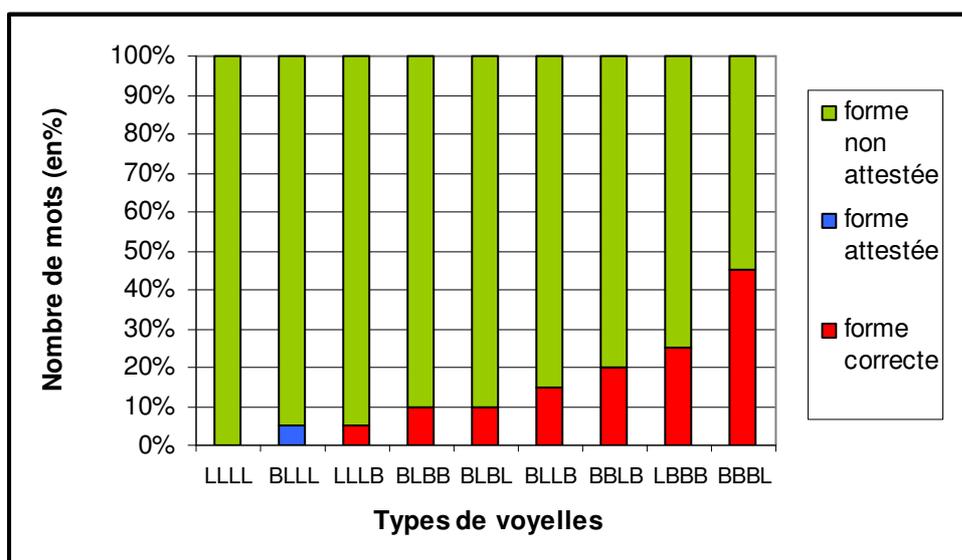


Figure 16 : Nombre de mots quadrisyllabiques réalisés de façon correcte, dans une autre forme attestée, ou non attestée, prononcés par les locuteurs francophones

Même si le nombre des réalisations correctes des mots quadrisyllabiques est négligeable, il est tout de même intéressant de voir comment les locuteurs francophones réalisent ces mots non seulement du point de vue de la durée vocalique mais aussi du point de vue accentuel. Le tableau suivant indique que seulement 6 % des mots (soit 11 des 180 mots) ont été prononcés de façon correcte (des points de vue concernant la durée vocalique et l'accent). Nous voyons aussi que le plus grand nombre d'occurrences se trouvent dans les configurations formées par toutes les voyelles brèves AB-NB-AB-NB et AB-NB-NB-NB. Néanmoins, elles ne représentent aucun mot du corpus, il s'agit donc de réalisations incorrectes des mots, voire non attestées en langue tchèque. Les configurations AB-NL-NL-NL (représentant les mots *postávání* et *nahrávání*), AL-NL-NL-NL (représentant les mots *získávání* et *díkuvzdání*) et AB-NL-NL-NB (représentant les mots *opékání* et *neznámými*) n'ont pas été réalisés une seule fois de façon correcte chez aucun locuteur francophone. Le tableau ci-dessous montre aussi une variété très riche des configurations prononcées par les locuteurs francophones. Signalons que la répartition des voyelles longues et brèves a été effectuée de façon perceptive, les durées des voyelles étant alors évaluées d'après leurs durées absolues. Le tableau des mesures des durées vocaliques des mots quadrisyllabiques dans la production des locuteurs tchécophones et francophones se trouve dans l'annexe B3 de cette thèse.

	1 syllabe	2 syllabes	3 syllabes	4 syllabes	Nombre de réalisations dans le corpus	Nombre de réalisations correctes	Nombre en %
	AB	NB	AB	NB	28		
	AB	NB	NB	NB	24		
	AB	NB	AB	NL	12		
	NB	NB	AL	NB	11		
	NB	NB	AB	NB	10		
	AL	NB	AB	NB	10		
	AB	NB	NB	NL	9	5	25
	AB	NB	AL	NB	7		
	AB	NB	NB	AB	6		
	AL	NB	NB	NL	5		
	AB	NL	NB	NB	4	2	10
	AB	NB	NL	NB	4	1	5
	NB	NB	NB	AL	4		
	AB	NL	NB	NL	3	1	5

AB	NL	AL	NB	3		
AL	NB	NB	NB	2	2	10
AB	NB	NB	AL	2		
AL	NB	AL	NB	2		
NL	NB	AB	NB	2		
NB	AB	NL	NB	2		
NB	AB	AB	NB	2		
AB	AB	NB	NB	2		
AL	NB	AB	NL	2		
AB	AB	AL	NB	2		
NB	AB	NB	NB	2		
AL	NL	NL	NB	1		
NB	AL	NB	NB	1		
NL	AB	NB	NB	1		
NB	AL	AL	NB	1		
AB	NB	AL	NL	1		
AB	NB	NL	NL	1		
NB	AB	NB	NL	1		
AL	NL	AL	NB	1		
AL	NL	AB	NL	1		
NL	NL	AB	NB	1		
NB	NB	AL	NL	1		
AL	AL	AB	NL	1		
NB	NL	AL	NB	1		
AL	AB	NB	NB	1		
AB	NL	AB	NL	1		
NB	AL	NL	NB	1		
AB	AL	NB	NL	1		
AL	NB	NL	NB	1		
AB	AB	AB	NL	1		
NB	NL	NB	AL	1		
AB	NL	NL	NL	0	0	0
AL	NL	NL	NL	0	0	0
AB	NL	NL	NB	0	0	0
Nombre total				180	11	6

Tableau 31 : Nombre de réalisations correctes (durée vocalique et accent) de mots quadrisyllabiques tchèques, prononcés pas les locuteurs francophones (les configurations représentant les mots du corpus sont en gris)

En comparant les mesures de durées des voyelles brèves et longues dans la production des locuteurs francophones et tchécophones, nous obtenons le graphique ci-dessous. Nous pouvons observer que les différences les plus notables concernent

les voyelles longues dont la durée, dans la production des francophones, ne changent pas de façon considérable (sauf le /ɛ:/) par rapport aux voyelles brèves. Les écarts entre les durées des voyelles brèves et des longues ne sont donc pas si grands dans la production des locuteurs francophones que dans celle des tchécophones. Même si le rapport entre les voyelles brèves et longues dans la production des tchécophones n'est pas non plus de 1 : 2, les voyelles tchèques longues dans la production des francophones ne dépassent pas considérablement la durée des voyelles brèves correspondantes.

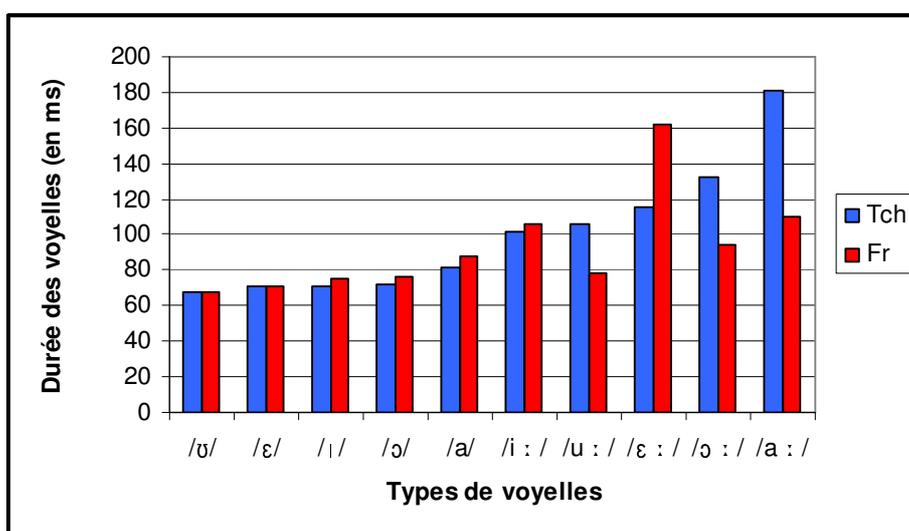


Figure 17 : Durées moyennes des voyelles tchèques prononcées par les locuteurs tchécophones et francophones, tous les mots et positions confondus

En ajoutant la variable de l'accent dans cette comparaison, nous obtenons une autre distribution des durées vocaliques. Le tableau ci-dessous matérialise les différences de durées des voyelles tchèques brèves, dans les positions accentuées et non-accentuées, prononcées par les locuteurs tchécophones et francophones. Nous pouvons observer que, dans le cas des locuteurs tchécophones, les voyelles se trouvant en position accentuée sont toujours légèrement plus brèves que celles se trouvant en position non-accentuée (sauf pour la voyelle /ɪ/ où nous pouvons observer l'effet inverse). En ce qui concerne les locuteurs francophones, nous constatons le phénomène tout à fait contraire : les voyelles brèves se trouvant en position accentuée sont toujours nettement plus longues que celles se trouvant en position non-accentuée. On peut constater la même observation concernant la voyelle /ɪ/ qui, dans le cas des locuteurs francophones, suit également le sens

inverse. De plus, dans le cas des deux groupes de locuteurs, nous ne pouvons pas comparer les données pour la voyelle /ɔ/ en raison du manque d'occurrences de cette voyelle en position accentuée dans le corpus.

En ce qui concerne les voyelles brèves dans la production des locuteurs tchécophones natifs, nous pouvons constater que l'accent n'a pas d'influence allongeante sur celles-ci. Nos mesures révèlent que c'est plutôt le contraire, les voyelles brèves se trouvant sous l'accent sont nettement plus brèves que celles qui se trouvent en position non-accentuée.

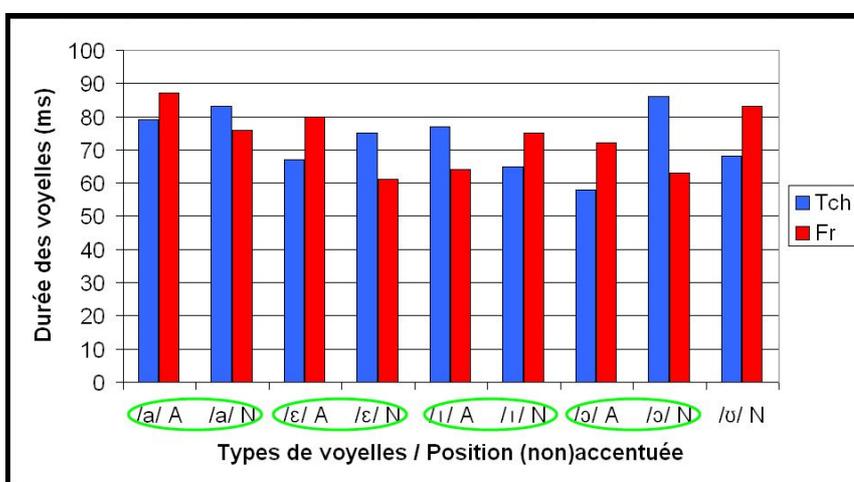


Figure 18 : Durées des voyelles brèves tchèques dans toutes les positions, prononcées par les locuteurs tchécophones et francophones, tous les mots et positions confondus (A = V en syllabe accentuée, N = V en syllabe non-accentuée)

Un même tableau peut être créé pour les différences concernant les voyelles tchèques longues dans les positions accentuées et non-accentuées, dans la production des deux groupes de locuteurs. Néanmoins, nous ne disposons pas de données complètes pour chaque type de voyelle en positions accentuée et non-accentuée, nous ne pouvons ainsi pas faire une comparaison détaillée (nous tenons à souligner, encore une fois, que le nombre équilibré de chaque phonème vocalique dans toutes les positions et dans tous les types syllabiques n'était pas notre objectif lors de la création de notre corpus). Nous pouvons cependant comparer les occurrences en position accentuée et non-accentuée des voyelles /a:/ et /i:/. En ce qui concerne les locuteurs francophones, les deux voyelles se trouvant en positions accentuées sont légèrement plus longues que celles se trouvant en positions non-accentuées. En ce qui concerne les locuteurs tchécophones, la voyelle /i:/ suit la même tendance que sa

voyelle brève correspondante comme mentionnée précédemment. Quant à la voyelle /a/, celle-ci suivrait l'affirmation de Chlumský (1928) que nous avons citée au cours de la partie théorique et d'après laquelle l'accent a une certaine importance pour la durée des voyelles longues et où sa présence aide à maintenir leurs durées. Néanmoins, à cause du manque d'occurrences des autres voyelles longues, il nous est impossible de confirmer cette affirmation sur plusieurs types de voyelles.

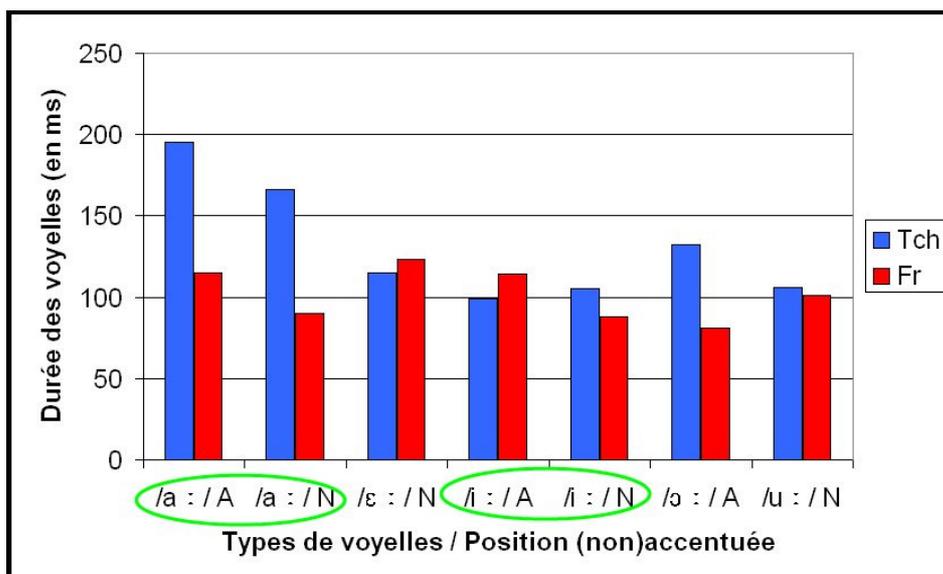


Figure 19 : Durées des voyelles longues tchèques dans toutes les positions, prononcées par les locuteurs tchécophones et francophones, tous les mots et toutes les positions confondus

3.4.7 Conclusion

Le premier objectif de cette première expérience était de vérifier certains résultats des autres études portant sur la durée des voyelles tchèques dans la production des locuteurs tchécophones natifs. Tout d'abord, nous avons soumis à l'analyse l'affirmation concernant le rapport de durée entre les voyelles longues et brèves. Comme nous l'avons constaté auparavant, nous n'avons pas pu comparer les résultats de notre étude avec celles des recherches précédentes de façon pertinente à cause des différentes conditions expérimentales de celles-ci. Cependant, nous pouvons constater que nos résultats s'accordent avec ceux de Dohalská (2006) : le rapport 1 : 2 entre les durées des voyelles brèves et longues ne s'est pas confirmé dans notre étude. Il varie, pour les différents types de voyelles, entre 1 : 1,4 et 1 : 2,3.

Deux autres affirmations à vérifier portaient sur l'influence de l'accent, ainsi que la position syllabique sur la durée vocalique en tchèque. Après les avoir examinées sur quelques mots soigneusement choisis de notre corpus (que nous avons soumis aux tests statistiques), nous avons constaté qu'en parole lue, calme, prononcée de façon neutre, l'accent n'a pas d'influence sur la durée vocalique. Et qu'également, aucun effet de la position syllabique sur la durée des voyelles tchèques n'a été observé.

Dans un deuxième temps, nous avons procédé à la confirmation des hypothèses suivantes, concernant les locuteurs francophones :

La première hypothèse supposant que les locuteurs francophones ne respectent pas la durée des voyelles tchèques indiquée graphiquement a été validée. Seulement 44 % des mots bisyllabiques, 30 % des mots trisyllabiques et 14 % des mots quadrisyllabiques ont été correctement réalisés, du point de vue de la durée vocalique, par les locuteurs francophones. Comme l'indiquent ces résultats, le nombre de réalisations correctes des mots diminue avec le nombre croissant des syllabes que contiennent ces mots.

La deuxième hypothèse supposant que les locuteurs francophones ne réalisent pas les voyelles longues des syllabes finales des mots sans les accentuer ne s'est pas confirmée. En ne prenant pas en compte l'orthographe (dont l'influence ne s'est pas avérée positive au cours de la première hypothèse) des 480 mots du corpus, seulement 121 ont été réalisés avec la voyelle finale longue, dont seulement 22 ont été accentués. Le graphique ci-dessous indique encore le nombre de ces réalisations pour chaque groupe de mots.

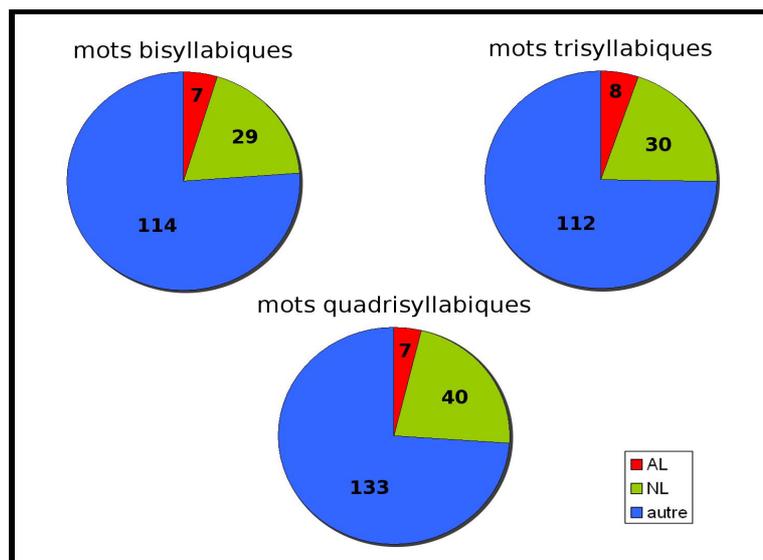


Figure 20 : Nombre de réalisations des voyelles longues en syllabes finales des mots, en indiquant la nature (longue ou brève) de la voyelle s’y trouvant

La troisième hypothèse supposant que les locuteurs francophones ne réalisent pas l’accent lexical (initial) des mots tchèques ne s’est pas non plus confirmée. Des 480 mots que contenaient le corpus, 375 ont été réalisés avec l’accent sur la première syllabe. En observant ces données de plus près, nous constatons que 272 de ces occurrences ont été réalisés avec la voyelle brève et 103 avec la voyelle longue. La figure ci-dessous représente graphiquement le nombre de ces réalisations pour chaque groupe de mots.

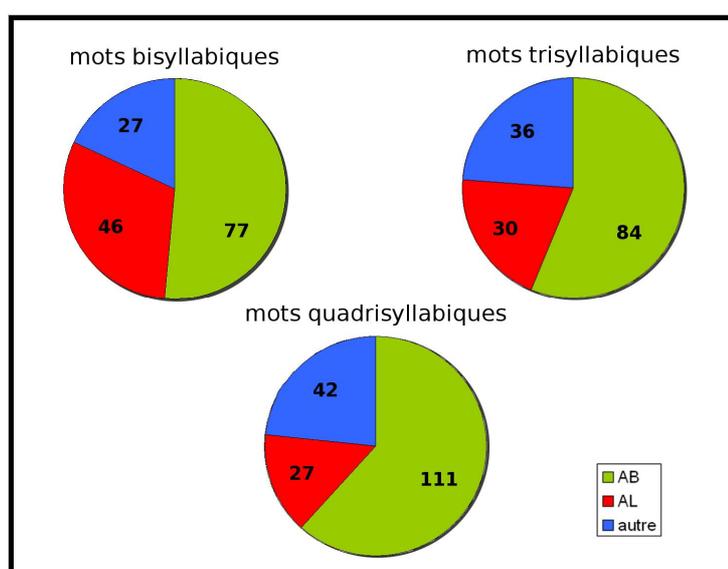


Figure 21 : Nombre de réalisations des accents initiaux des mots tchèques, en indiquant la nature (longue ou brève) de la voyelle se trouvant en syllabe initiale

Il s'avère alors que la réalisation de l'accent initial tchèque ne pose pas de problème aux locuteurs francophones. Ceci probablement pour la raison observée aussi par Duběda (2012) portant sur l'apparition de plus en plus fréquente de l'accent initial en français parisien contemporain.

Étant donné que nos deuxième et troisième hypothèses n'ont pas été validées, nous serions tentés de conclure que la relation entre l'accent et la durée, qui fait partie des habitudes de prononciation des locuteurs francophones, ne leur pose pas de problème en apprenant le tchèque en tant que langue étrangère. Mais une autre analyse que nous avons effectuée et que nous avons présentée au cours de cette première expérimentation témoigne du contraire : nous avons observé que (au moins dans le cas des voyelles brèves) les voyelles tchèques brèves dans la production des locuteurs francophones se trouvent plus longues en position accentuée que celles en position non-accentuée. Ce qui est tout à fait l'inverse dans la production des locuteurs tchécophones natifs. Comme nous l'avons déjà souligné, cette différence entre la durée qui n'est pas nécessairement liée à l'accent et celle qui existe seulement en position accentuée est la source des variations rythmiques qui sont tout de suite perçues comme étrangères par les oreilles des locuteurs natifs.

La quatrième hypothèse qui supposait que les locuteurs francophones ne réalisent pas la durée des voyelles longues se trouvant dans des syllabes avoisinantes a été confirmée.

Pour une représentation intelligible des résultats obtenus, nous optons pour une présentation structurée :

- Dans le cas des **mots bisyllabiques** :

Nombre de mots ayant deux voyelles longues dans des syllabes avoisinantes : 50 occurrences

Nombre de réalisations : 12 occurrences

Dont celles correctement placées : 9 occurrences

- Dans le cas des **mots trisyllabiques** :

Nombre de mots ayant deux voyelles longues dans des syllabes avoisinantes : 50 occurrences

Nombre de réalisations : 9 occurrences

Dont celles correctement placées : 2 occurrences

Nombre de mots ayant trois voyelles longues dans des syllabes avoisinantes : 20 occurrences

Nombre de réalisations : 2 occurrences

Dont celles correctement placées : 0 occurrence

- Dans le cas des **mots quadrisyllabiques** :

Nombre de mots ayant deux voyelles longues dans des syllabes avoisinantes : 20 occurrences

Nombre de réalisations : 13 occurrences

Dont correctement placée : 0 occurrence

Nombre de mots ayant trois voyelles longues dans des syllabes avoisinantes : 40 occurrences

Nombre de réalisations : 2 occurrences

Dont celles correctement placées : 0 occurrence

Nombre de mots ayant quatre voyelles longues dans des syllabes avoisinantes : 20 occurrences

Nombre de réalisations : 0 occurrences

Dont celles correctement placées : 0 occurrence

Nous pouvons alors constater que, pour ce qui est des deux voyelles longues se trouvant dans des syllabes avoisinantes, sur les 120 mots du corpus, seulement 34 ont été réalisés correctement (dont seulement 11 réalisations sur les occurrences correctes). Quant aux trois voyelles longues se trouvant dans des syllabes avoisinantes, des 60 mots du corpus, seulement 4 ont été réalisés correctement (dont aucune ne se trouvant sur les occurrences correctes). Concernant les quatre voyelles longues se trouvant dans des syllabes avoisinantes, des 20 mots du corpus ayant cette configuration, aucune réalisation n'a été effectuée par les locuteurs francophones.

Nous pouvons alors conclure que la réalisation des voyelles longues se

trouvant dans des syllabes avoisinantes s'avère une « mission impossible » pour les locuteurs francophones.

La cinquième hypothèse supposant que les locuteurs francophones réalisent correctement (du point de vue de la durée) les voyelles brèves tchèques a été confirmée. Nos résultats démontrent (voir le graphique ci-dessous) que les voyelles brèves tchèques réalisées par les locuteurs francophones atteignent quasiment les mêmes durées que dans la production des tchécophones (ce que nous ne pouvons pas constater pour les voyelles longues). Cependant, comme nous venons de le mentionner ci-dessus, étant réalisées par des locuteurs francophones, elles se trouvent plus longues en position accentuée que non-accentuée.

La sixième hypothèse supposant que le plus grand nombre de mots réalisés correctement seront ceux formés avec des voyelles brèves, ou avec une voyelle finale longue, a été validée elle aussi. Même si le nombre des réalisations correctes était assez restreint dans chacun des quatre groupes de mots, les réalisations les plus réussies étaient toujours celles formées de voyelles brèves et finissant par une voyelle longue (dans le cas de mots bisyllabiques, c'était la configuration BB et seulement ensuite celle BL).

3.5 EXPERIENCE N°2 : L'INFLUENCE DES CONSONNES SUBSEQUENTES SUR LA DUREE DES VOYELLES FRANÇAISES DANS LA PRODUCTION DE LOCUTEURS FRANCOPHONES NATIFS ET D'APPRENANTS TCHECOPHONES

3.5.1 Objectifs et hypothèses

La deuxième expérience est consacrée à la durée des voyelles françaises. Comme nous l'avons mentionné au cours de la partie théorique, les valeurs acoustiques des segments vocaliques sont, entre autres, déterminées par l'influence de l'environnement phonétique. Il a été constaté qu'elles dépendent surtout du caractère voisé/non-voisé de la consonne suivant la voyelle. L'objectif de cette expérience est alors d'étudier l'influence des consonnes subséquentes sur la durée des voyelles françaises dans la production de locuteurs francophones natifs et d'apprenants tchécophones.

Nous allons, dans un premier temps, proposer une vérification expérimentale des affirmations citées au cours de la partie théorique. À l'instar de Di Cristo (1985), O'Shaughnessy (1981), Rostolland (1985) et Wioland (2005), cités auparavant, nous vérifierons alors, dans un premier temps, l'influence du mode phonatoire de la consonne subséquent sur la durée des segments vocaliques. Dans un deuxième temps, à l'exemple de Peterson et Lehiste (1960), Delattre (1962), Santerre (1974), Jacques (1974), et Di Cristo (1985), sera examiné l'effet du mode articulaire de la consonne subséquent sur la durée des voyelles les précédant.

La confrontation des deux systèmes vocaliques que nous avons effectuée au cours de la partie théorique nous mène à formuler une hypothèse sur la production des apprenants tchécophones en français : ils n'atteignent pas d'écarts de durées de segments vocaliques (causés par le mode phonatoire et articulaire) aussi importants que les locuteurs francophones. Ainsi, les modes phonatoire et articulaire de la consonne subséquent ne joueront pas un rôle si important sur la durée vocalique.

3.5.2 Présentation du corpus

Cette deuxième expérimentation repose sur l'analyse acoustique d'un corpus créé pour les besoins de cette étude par l'auteure de la thèse elle-même. Il s'agit d'un texte construit sur le même principe que le texte de l'expérience précédente. Afin de pouvoir examiner les différences de durées des voyelles dues aux caractéristiques articulatoires et phonatoires des consonnes subséquentes, nous avons besoin de travailler sur un texte qui contiendrait toutes les voyelles dans tous les contextes consonantiques possibles. Nous avons alors répertorié un ensemble de mots dans lesquels chaque voyelle se retrouve suivie d'une consonne sourde (/p t k f s ʃ/), d'une occlusive sonore (/b d g/) et d'une consonne allongante (/ʀ v z ʒ/). Ainsi, comme dans le cas de l'expérience n°1, pour que ces voyelles se trouvent dans le même contexte prosodique, nous les avons placés à la fin de ces phrases. Dans le cas des locuteurs francophones, ces voyelles se trouvent alors toutes en syllabes fermées sous l'accent final. Vu que les mots observés sont, dans la majorité des cas, monosyllabiques, les tchécophones les accentuent soit à la française en réalisant l'accent final, soit à la tchèque en réalisant l'accent initial (mais en tous cas ces syllabes, voire ces voyelles, se trouvent en positions accentuées) nous avons obtenu le même résultat que chez les apprenants francophones. Seul un mot monosyllabique du corpus a dû être écarté de l'analyse car la syllabe dans laquelle la voyelle se trouvait n'a pas été réalisée comme accentuée.

Les 36 mots (3 x 12 voyelles) de l'expérience sont donc les suivants :

voyelle	/p t k f s ʃ/	/b d g/	/ʀ v z ʒ/
/ɛ/	tchèque	aide	croisière
/a/	slovaque	vague	naufrage
/u/	coupe	coude	jour
/o/	fausse	aube	chose
/ɔ/	étouffe	commode	fort
/œ/	veuf	mug	veuve

/ø/	émeute	leude	chanteuse
/i/	riche	vide	navire
/y/	minute	études	nourriture
/ã/	cliente	amende	ange
/ɛ̃/	mince	dinde	quinze
/õ/	pompe	monde	onze

Tableau 32 : Voyelles faisant l'objet de l'analyse, dans trois différents types de contexte consonantique

Comme le démontre le tableau ci-dessus, les voyelles qui font l'objet de notre deuxième étude ne se trouvant qu'en syllabes fermées, notre analyse ne prendra pas en compte les voyelles /e/ et /ə/ qui n'apparaissent qu'en syllabes ouvertes. Il en est de même pour la voyelle nasale /ɛ̃/ qui est en train de disparaître et n'existe presque plus en français parisien, mis à part pour désigner l'article indéfini masculin.

Voici l'histoire constituant le corpus de notre deuxième expérience, un texte narratif, formé de 49 phrases (de 5 à 13 syllabes) où un des mots précédemment choisis se trouve à la fin de chacune d'entre-elles :

Une drôle d'histoire !

Voici une histoire brève : La journée est chaude. Trois femmes se sont décidées à faire une croisière. Ce sont de belles femmes slovaques. De jolies femmes minces. La croisière est longue. Malheureusement le navire fait naufrage. Le capitaine n'a pas fait gaffe. Il a failli noyer ses clientes. Sa décision était fausse. Les femmes ont les nerfs à vif. Elles flottent accrochées à une commode. Cela a lieu en plein jour. La première femme est veuve. Elle a peur des vagues. Qui sont assez grandes. Il n'y a pas de nourriture. La commode est vide. Il faut faire quelque chose. Car elles ne veulent pas que tous leurs maris deviennent veufs. La deuxième femme est chanteuse. Elle a fait de longues études. Elle se met à chanter fort. Elle croit que son chant va leur apporter de l'aide. Mais il faut attendre jusqu'à l'aube. Tout d'un

coup, à l'horizon, elles voient un autre navire. C'est un bateau assez grand. Il s'approche en une minute. Sur ce bateau, il y a des hommes tchèques. Des jeunes hommes tchèques riches. Ils amènent les femmes sur une île sainte. Elle est habitée par un roi et ses leudes. On les accueille en grande pompe. On leur offre de belles étoffes. L'après-midi, tout le monde se baigne dans le gave. Pour le dîner il y a beaucoup de monde. Les hommes et les femmes sont beaux comme des anges. Sur la table il y a trois cents dindes. On leur sert du vin chaud dans des mugs. Et du lait de coco dans des coupes. Ils dansent en rangées coude à coude. La troisième femme rencontre un saint. On est le jeudi 8 et la fête dure jusqu'au onze. Ils se reposent un jour puis ils recommencent jusqu'au quinze. Les gens s'amuse et la discussion est vive. Puis certains commencent par trouver le temps long. Et soudain il y a une émeute. La police intervient et leur inflige une grosse amende. Ils ont vécu une drôle d'histoire ! N'est-ce pas ?

3.5.3 Locuteurs

Le texte a été enregistré par un groupe de dix locuteurs francophones (5 femmes et 5 hommes) et dix apprenants tchécophones natifs (5 femmes et 5 hommes). Tous les locuteurs francophones vivent depuis des années à Paris (entre 7 et 15 ans). Ils ne manifestent pas, sur le plan phonético/phonologique, de différences notables avec le français parisien. Les locuteurs tchécophones sont des étudiants de la Faculté de Pédagogie de l'Université Charles, tous originaire de Bohême (région de l'ouest du pays) et leur niveau langagier d'après le CECRL est de niveau B1. Notons qu'au moment de l'enregistrement, ils n'étaient pas au courant des objectifs de l'expérience et qu'ils ont tous été volontaires pour participer à ce test. Tous les locuteurs ne manifestent pas, non plus, de troubles de langage ou de pathologies respiratoires.

3.5.4 Procédure et enregistrement

Les apprenants tchécophones ont été enregistrés dans une pièce calme, dans les locaux de la Faculté de Pédagogie de l'Université Charles, les enregistrements des locuteurs francophones ont été effectués à l'Université Paris Diderot - Paris 7. Les deux groupes de locuteurs ont été enregistrés à l'aide de l'appareil numérique *Handy*

Recorder H2. Comme lors de la première expérience, un temps nécessaire pour lire le texte à l'avance leur a été accordé afin de se familiariser avec lui et de ne pas commettre de lapsus ou de bafouillage lors de l'enregistrement. Ils ont été enregistrés deux fois, et c'est seulement le deuxième enregistrement qui a été soumis aux analyses. De plus, la consigne de « *Lire le texte le plus naturellement possible* » leur a été donnée oralement.

3.5.5 Méthode et mesures

Comme lors de la première expérience, et aussi pour les mêmes raisons citées précédemment, les mesures des voyelles ont été effectuées par l'auteur de la thèse présente. Elles ont été faites manuellement sur le logiciel WinPitch (développé par Ph. Martin). La vérification de la présence de l'accent qui frappe (ou non) les syllabes dans lesquelles les voyelles faisant l'objet de l'étude se trouvent a été faite par un consensus entre deux locutrices indépendantes.

Pour ce qui est de la normalisation du débit d'élocution de chaque locuteur dans le cadre de cette deuxième expérimentation, nous avons appliqué la même démarche que lors de l'expérience précédente, en calculant le coefficient de vitesse à l'aide de l'équation suivante :

$$k = \frac{D_m}{d_i}$$

Le k représente le *coefficient de vitesse* de chaque locuteur, D_m la *durée moyenne* du mot donné pour l'ensemble des locuteurs et d_i la *durée individuelle* du mot donné chez un locuteur.

Même si les valeurs obtenues démontrent que la vitesse d'élocution d'un locuteur ne varie pas de façon considérable, afin d'obtenir les résultats les plus objectifs possibles et de pouvoir comparer les durées vocaliques des locuteurs francophones et tchécoslovaques entre eux, nous avons effectué nos analyses en employant le coefficient de vitesse pour chaque mot.

Nous devons encore signaler que si, au niveau des segments vocaliques, une prononciation erronée a été constatée (par exemple dans les cas des [ø] et [œ] ou bien

les [o] et [ɔ], que les apprenants tchécophones jusqu'au niveau B1 en français distinguent avec difficultés), les voyelles ont toutefois été rangées dans les cases « correctes » (telles qu'elles auraient dû être prononcées). La raison de cette approche étant la suivante : nous nous intéressons présentement à la durée vocalique en générale, pas réellement à chaque segment vocalique en tant que tel.

Cependant, il n'en est pas de même dans le cas des consonnes : nous allons voir et constater que les apprenants tchécophones désonorisent souvent les consonnes sonores finales. Alors dans les cas où les consonnes ont été prononcées de façon incorrecte, la mesure de la voyelle a été écartée de l'analyse, car c'est l'effet de la consonne qui est le but de cette expérimentation pour lequel il fallait donc obtenir des consonnes prononcées correctement.

3.5.6 Analyses et résultats

Comme nous l'avons annoncé au début de cette deuxième expérimentation, nous examinerons les deux phénomènes cités ci-dessus dans la production des locuteurs francophones natifs et également des apprenants tchécophones. Nous soumettrons à l'analyse l'influence du mode phonatoire et l'effet du mode articulaire de la consonne subséquente sur la durée des segments vocaliques.

Afin de pouvoir réaliser ces analyses, nous allons répartir les consonnes, à l'instar de Wioland (2005), que nous avons mentionnées dans le tableau ci-dessus, en trois groupes : celui des occlusives voisées /b d g/, des constrictives voisées /R v z ʒ/ et des occlusives non-voisées /p t k f s ʃ/.

Les trois graphiques suivants montrent les durées des segments vocaliques dans trois contextes consonantiques différents dans la production des locuteurs francophones et des apprenants tchécophones.

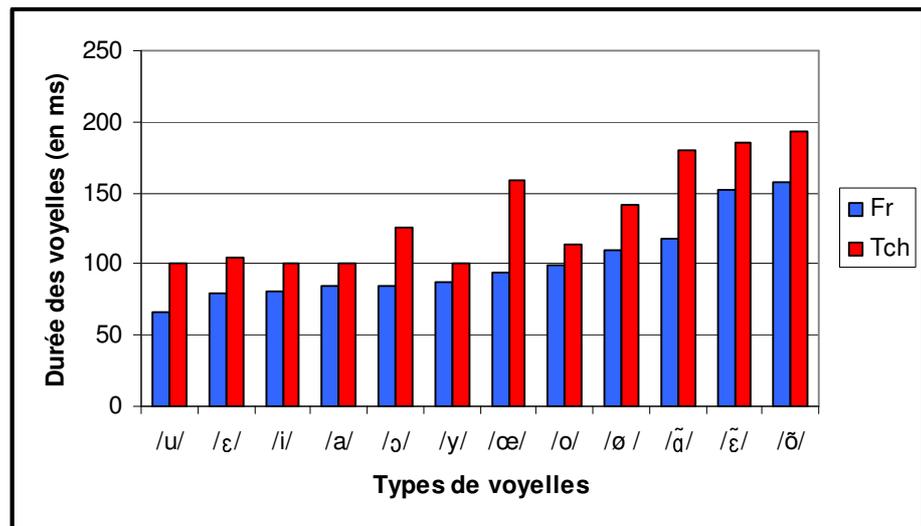


Figure 22 : Durées des voyelles françaises suivies par les occlusives non-voisées /p t k f s ʃ/

Concernant l'influence des consonnes occlusives non-voisées /p t k f s ʃ/ sur la durée des voyelles précédentes, représentée par le graphique ci-dessus, nous pouvons constater que, dans la production des locuteurs francophones, les durées des voyelles orales ne présentent pas de grands écarts de durée. Les voyelles orales atteignent en moyenne une durée de 87 ms. Les voyelles orales légèrement plus longues sont les voyelles /o/ et /ø/ (105 ms en moyenne). Les plus longues sont, naturellement, les voyelles nasales dont la durée atteint en moyenne 143 ms (cette valeur est sensiblement influencée par la durée assez brève de la voyelle nasale /ã/). Dans le cas des locuteurs tchécoslovaques, les durées des voyelles orales sont également presque les mêmes, elles atteignent en moyenne une durée de 116 ms. La voyelle la plus longue des voyelles orales est la voyelle antérieure labiale /œ/ (151 ms en moyenne). Le graphique montre aussi que, concernant les locuteurs tchécoslovaques, les trois voyelles nasales atteignent presque les mêmes durées (186 ms en moyenne). Néanmoins, nous pouvons constater que le comportement duratif des locuteurs tchécoslovaques pendant la réalisation des voyelles françaises manifeste une certaine régularité dans le sens où toutes les voyelles suivies par les consonnes occlusives non-voisées /p t k f s ʃ/ sont plus longues dans la production des apprenants tchécoslovaques que celle des locuteurs francophones natifs. Nous ne pouvons pas constater ce fait en observant le graphique suivant qui matérialise les différences de durée des segments vocaliques étant suivis par les occlusives voisées /b d g/.

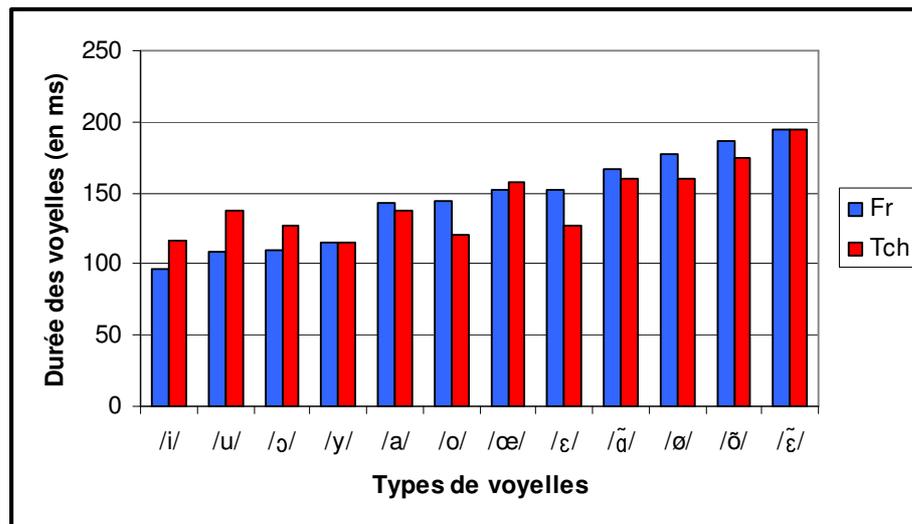


Figure 23 : Durées des voyelles françaises suivies par les occlusives voisées /b d g/

Le graphique ci-dessus montre les différences de durée des segments vocaliques étant suivis par les consonnes occlusives voisées /b d g/. Dans le cas des locuteurs francophones, les durées des voyelles orales varient entre 96 et 177 ms (dont la plus brève est la voyelle /i/ et la plus longue le /ø/, qui aboutit même à une durée un peu plus élevée que le /ã/), celles des apprenants tchéophones entre 115 et 160 ms (la voyelle la plus brève étant le /y/ et la plus longue le /ø/, qui atteint exactement la même durée que le /ã/). Dans le cas des voyelles nasales, nous n’observons pas d’écarts de valeurs aussi considérables entre les deux groupes de locuteurs. Les voyelles nasales dans la production des locuteurs natifs atteignent des durées entre 167 et 186 ms, dans le cas des apprenants tchéophones, nous observons des valeurs de 160 à 195 ms. Néanmoins, nous devons rappeler ce que nous avons précédemment mentionné : les voyelles nasales dans la production des apprenants tchéophones sont souvent réalisées comme des voyelles orales (longues) suivies par une consonne nasale.

Néanmoins, les différences les plus importantes entre les réalisations des durées par les deux groupes des locuteurs sont concentrées sur des voyelles ayant pour subséquentes les consonnes constrictives voisées /R v z ʒ/. Si, dans le premier cas (les voyelles suivies par les occlusives non-voisées), nous avons constaté que toutes les voyelles réalisées par les tchéophones atteignaient des durées plus

importantes que celles des locuteurs natifs, nous ne pouvons donc pas observer le même phénomène dans le cas des constrictives voisées (voir le graphique ci-dessous).

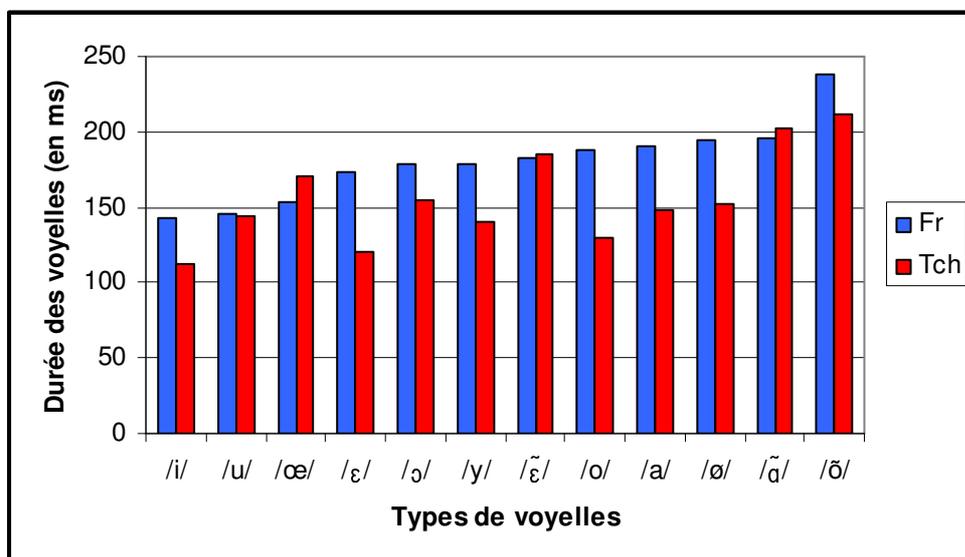


Figure 24 : Durées des voyelles françaises suivies par les constrictives voisées /R v z ʒ/

La représentation graphique démontre que les valeurs des locuteurs tchécophones sont, dans la plupart des cas, inférieures à celles qu'atteignent les locuteurs francophones. Seulement dans le cas de la voyelle orale /œ/ et des nasales /ẽ/ et /ã/, les durées des voyelles réalisées par les tchécophones ressemblent à celles des locuteurs francophones. En ce qui concerne ces derniers, les durées des voyelles étant suivies par les constrictives voisées varient entre 143 ms (la voyelle /i/) et 212 ms (la voyelle /õ/). Dans le cas des locuteurs tchécophones, les valeurs minima et maxima sont représentées par les mêmes voyelles, et la valeur maximale des durées est également la même (212 ms), seule la valeur minimale change et atteint une valeur inférieure à celle des locuteurs francophones : 122 ms.

Ces différences de durées co-intrinsèques des voyelles françaises dans la production des francophones et tchécophones sont très clairement matérialisées par les deux graphiques suivants. Le graphique ci-dessous démontre les valeurs des durées co-intrinsèques des voyelles des locuteurs francophones. Nous pouvons ainsi constater que nos valeurs s'accordent avec celles des études mentionnées précédemment (Di Cristo 1985 et Wioland 2005, entre autres) : les voyelles les plus

brèves sont celles suivies par les occlusives non-voisées, les plus longues par les constrictives voisées. De plus, en comparant les valeurs des segments vocaliques de ces deux types de consonnes, nous observons que ce rapport est quasiment de 1 : 2.

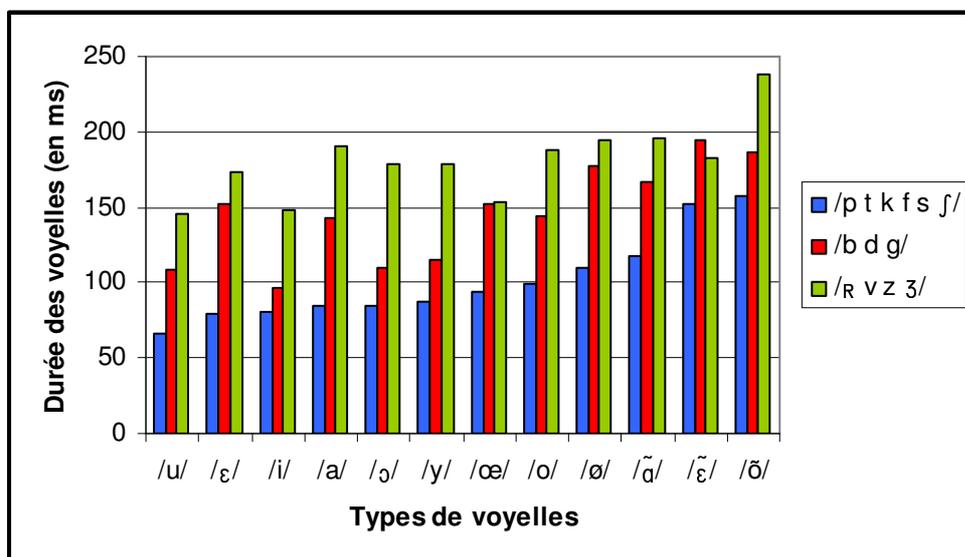


Figure 25 : Durées des voyelles dans trois différents types de consonnes subséquentes, dans la production des locuteurs francophones

Ce phénomène n'est pas présent chez les apprenants tchéophones. En observant le graphique ci-dessous, nous constatons que les écarts de durées de ces trois types de contextes consonantiques ne sont pas si importants pour ce qui est des locuteurs tchéophones. Les régularités constatées chez les locuteurs francophones, concernant l'influence croissante des occlusives non-voisées, des occlusives voisées et des constrictives voisées n'ont pas non plus été attestées chez les locuteurs tchéophones.

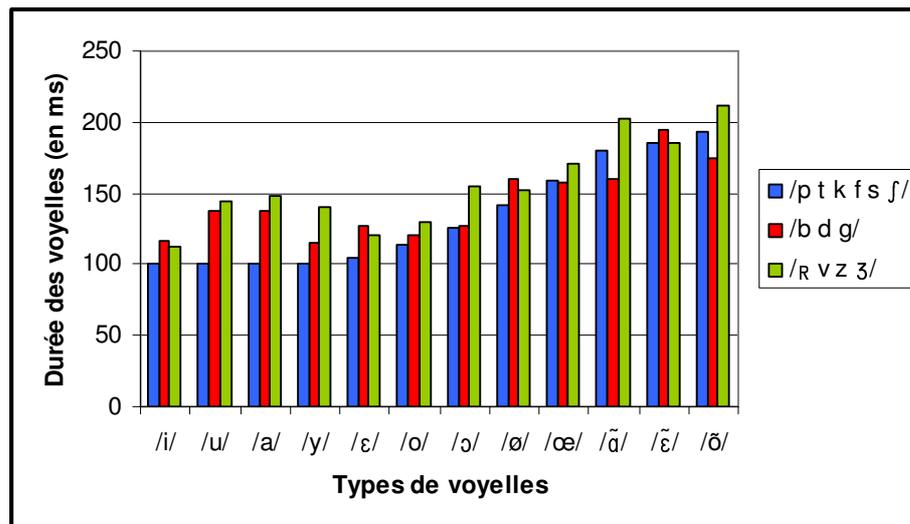


Figure 26 : Durées des voyelles dans trois différents types de consonnes subséquentes, dans la production des apprenants tchécophones

3.5.7 Conclusion

L'objectif de la deuxième expérimentation étant l'influence du mode phonatoire et articulaire des consonnes subséquentes sur la durée des segments vocaliques les précédant, nous avons ainsi élaboré, puis soumis à l'analyse notre corpus spécialement conçu pour les besoins de celle-ci.

Nous avons alors examiné 12 voyelles françaises dans trois contextes consonantiques différents, celui des occlusives non-voisées /p t k f s ʃ/, des occlusives voisées (/b d g/) et des constrictives voisées (/ʀ v z ʒ/).

Des différences entre la production des locuteurs francophones natifs et celle des apprenants tchécophones ont été relevées. Les moins importantes concernent les occlusives non-voisées où nous avons observé une certaine régularité dans la production des durées des segments vocaliques par les tchécophones : ils réalisent toutes les voyelles plus longues que les locuteurs francophones et les écarts entre les durées des deux groupes des locuteurs ne sont pas si importants.

Les résultats du deuxième groupe de consonnes, celui des occlusives voisées, divergent un peu plus et nous ne pouvons plus constater les soi-disant régularités que nous avons observées dans le cas des consonnes occlusives non-voisées.

Les plus grandes différences entre les deux groupes de locuteurs ont été relevées dans le cas des consonnes constrictives voisées. Non seulement le rapport

entre les voyelles brèves et longues, que nous avons observé chez les locuteurs francophones et que nous pouvons évaluer comme étant de 1 : 2, n'existe pas chez les apprenants tchécoslovaques, mais nous ne trouvons pas non plus l'influence croissante des occlusives non-voisées, des occlusives voisées et des constrictives voisées qui a été constatée dans le cas des locuteurs francophones. Le fait est que, dans le cas des apprenants tchécoslovaques du français, il n'existe pas de différences dans l'influence des trois types de consonnes que nous avons soumis à l'analyse à la durée des voyelles précédentes (figure 26). Nous pouvons l'expliquer, d'une part, par le phénomène de l'assimilation de sonorité qui est obligatoire en langue tchèque et qui fonctionne comme un transfert négatif de la langue maternelle de nos locuteurs vers la langue cible, le français en l'occurrence. D'autre part par le fait que, en tchèque, l'effet allongeant des consonnes n'est pas attesté.

Notre seule hypothèse de départ qui supposait que, dans la production des locuteurs tchécoslovaques, le mode phonatoire et articulo-phonatoire des consonnes subséquentes n'ait pas d'effet sur la durée des segments vocaliques a été entièrement confirmée.

3.6 EXPERIENCE N°3 : L'INFLUENCE DES ACCENTS FINAL ET INITIAL SUR LA DUREE DES VOYELLES FRANÇAISES EN PAROLE LUE DANS LA PRODUCTION DE LOCUTEURS FRANCOPHONES NATIFS ET D'APPRENANTS TCHECOPHONES

3.6.1 Objectifs et hypothèses

La troisième expérience de notre étude portera également sur la durée des voyelles françaises. L'objectif de cette partie est d'examiner l'influence des accents final et initial sur la durée vocalique en parole lue dans la production de locuteurs francophones et tchécophones. Nous découvrirons ensuite comment les locuteurs francophones et tchécophones réalisent la durée des voyelles en syllabes fermées et ouvertes.

Les différences entre les deux langues, faisant l'objet de notre étude (que nous avons déjà mentionnées dans la partie théorique) nous permettent de formuler les hypothèses suivantes :

- 1) Les apprenants tchèques réalisent plus de syllabes accentuées que les locuteurs francophones.
- 2) Les apprenants tchèques accentuent plus de syllabes initiales que les locuteurs natifs.
- 3) L'accent initial et l'accent d'insistance ont une fonction quantitative sur la durée vocalique chez les apprenants tchécophones, mais pas chez les locuteurs francophones.³¹
- 4) La supériorité en longueur des voyelles en fin de groupe rythmique sur les voyelles non accentuées est plus importante chez les locuteurs francophones que chez les locuteurs tchécophones.

³¹ Cette hypothèse est fondée sur les résultats d'un pré-test que nous avons effectué et présenté lors de la Journée d'études DoSciLa 2011 à Paris (Vychoňová, 2011).

3.6.2 Présentation du corpus

Pour les besoins de cette expérience, contrairement aux précédentes, le corpus n'a pas été construit artificiellement. Nous avons tâché de trouver un texte qui refléterait les propriétés prosodiques du français, qui ne comporterait pas trop de mots inconnus aux locuteurs tchèques et dont le contenu leur serait familier. Pour ces raisons, un extrait du conte de fée *Le Petit Chaperon Rouge* a été choisi, celui du début du conte, c'est-à-dire la partie narrative, sans les répliques dialogiques.

Le corpus de notre troisième expérience est ainsi constitué du texte suivant :

Le Petit Chaperon Rouge

« Il était une fois dans un village une petite fille qui était très jolie. Sa mère et sa grand-mère l'aimaient beaucoup. Un jour, sa grand-mère lui donne un petit chaperon. Comme on disait autre fois, c'est à dire le petit chapeau. Ce chapeau de couleur rouge va très bien à la petite. Tout le monde l'appelle le Petit Chaperon Rouge. Un beau matin, sa mère fait des gâteaux et lui dit : ta grand-mère est malade. Va la voir et apporte lui un gâteau et ce petit pot de beurre. Le Petit Chaperon Rouge part aussitôt pour aller chez sa grand-mère qui habite dans un autre village. En passant dans la forêt elle rencontre monsieur le Loup, tout noir avec des yeux jaunes. Le Loup a très envie de la manger, mais il n'ose pas, parce que les bûcherons coupent des arbres à côté. Il lui demande où elle va. La petite fille ne sait pas qu'il est dangereux de parler à un loup. »

3.6.3 Locuteurs

Les enregistrements ont été faits avec dix locuteurs francophones et dix tchécoslovaques. La majorité des locuteurs francophones était ceux qui ont déjà participé à notre première expérience, certains étaient des doctorants en linguistique informatique de l'Université Paris Diderot - Paris 7, originaires de Bretagne et de Bourgogne et demeurant à Paris depuis au moins 6 ans. Sur le plan phonético/phonologique, ils ne manifestent pas de différences notables avec le français parisien. Du côté tchèque, nous avons enregistré des étudiants de première

année de la Faculté de Pédagogie de l'Université Charles, tous originaires de Bohême. Leur niveau de français d'après le CERCL était celui de B1. Au moment de l'enregistrement, aucun des sujets n'était au courant de l'objectif de l'expérience.

3.6.4 Procédure et enregistrement

Les enregistrements ont été effectués dans des pièces calmes, dans les locaux de la Faculté de Pédagogie de l'Université Charles à Prague et de l'Université Paris Diderot - Paris 7, à l'aide de l'appareil numérique *Handy Recorder H2*.

Il a été demandé oralement aux locuteurs de lire l'extrait de façon neutre, sans l'expressivité ou la déclamation théâtrale que la lecture d'un conte de fée pourrait supposer. Il leur a été permis de lire le texte plusieurs fois avant l'enregistrement afin de se familiariser avec celui-ci et ne pas commettre des lapsus et des bafouillages lors de l'enregistrement. Comme dans le cas des deux expériences précédentes, l'enregistrement a été effectué deux fois et c'est seulement le second que nous avons soumis aux analyses.

Rappelons que le contenu du conte est très célèbre pour les tchécophones dans leur langue maternelle et que la version française ne comporte pas de mots qui leurs seraient inconnus. Cependant, si le cas se présentait, ils leur ont été expliqués avant l'enregistrement.

3.6.5 Méthode et mesures

Les mesures des voyelles ont été effectuées manuellement sur le logiciel WinPitch (développé par Ph. Martin), par l'auteure de la thèse, pour les raisons mentionnées lors des deux autres expériences. Les syllabes accentuées ont été assignées par un consensus entre deux locutrices indépendantes.

Les variations de la vitesse d'élocution de chaque locuteur ont été normalisées en utilisant la même équation que dans les expériences précédentes, qui est la suivante :

$$k = \frac{D_m}{d_i}$$

Néanmoins, le *coefficient de vitesse* de chaque locuteur à l'aide duquel nous avons pu normaliser les durées des voyelles de tous les mots de notre corpus, a été calculé de façon un peu différente. Dans cette troisième expérience, le D_m représente la *durée moyenne* de la phrase donnée (dans laquelle ces voyelles se trouvent) pour l'ensemble des locuteurs et le d_i la *durée individuelle* de la phrase donnée chez un locuteur.

De plus, dans cette expérience, les coefficients de vitesse de chaque locuteur ne changent pas de façon considérable, ce qui démontre bien que le débit de nos locuteurs pendant la lecture des extraits est assez constant. Néanmoins, pour que la normalisation des durées de nos voyelles soit plus pertinente, nous avons tenu compte des coefficients pour chaque phrase isolée.

Pour pouvoir mieux observer et comparer les différences et les similitudes dans la production des locuteurs francophones natifs et celle des tchécoslovaques parlant français, toutes les voyelles du corpus ont été annotées à l'aide des abréviations suivantes, que nous utiliserons pour présenter les résultats de nos analyses, les tableaux ainsi que les graphiques :

N/o - voyelle en syllabe ouverte, se trouvant en position non-accentuée

N/f - voyelle en syllabe fermée, se trouvant en position non-accentuée

AF/f - voyelle en syllabe fermée, se trouvant sous l'accent final

AF/o - voyelle en syllabe ouverte, se trouvant sous l'accent final

AI/f - voyelle en syllabe fermée, se trouvant sous l'accent initial ou d'insistance

AI/o - voyelle en syllabe ouverte, se trouvant sous l'accent initial ou d'insistance

3.6.6 Analyses et résultats

Nous avons déjà présenté le texte de notre corpus faisant l'objet de notre troisième expérience, regardons maintenant de plus près les occurrences des voyelles et des syllabes dans lesquelles celles-ci se trouvent.

Comme le texte qui nous sert de corpus dans cette troisième partie est, du

point de vue syntaxique, plus difficile que les deux textes précédents (il comporte plusieurs phrases complexes), il est alors plus compliqué à lire pour les apprenants tchécophones. Nous avons rencontré, lors du dépouillement des données, un problème concernant les pauses remplies, ainsi que des hésitations sonores assez nombreuses qui tendent à prolonger de façon anormale certaines voyelles. En ce qui concerne ces dernières, nous avons décidé d'exclure de nos analyses chacune d'entre elles dépassant 200 ms. Quant aux hésitations sonores, nous les avons complètement exclues de nos analyses.

Le tableau suivant présente le nombre des voyelles orales et nasales de l'extrait du conte de fée *Le Petit Chaperon Rouge*, en indiquant si celles-ci se trouvent en syllabe fermée ou ouverte. Puisqu'il s'agit d'un texte assez court, nous voyons que nous ne trouvons pas toutes les voyelles dans les deux types syllabiques. Cependant, le but de cette troisième expérience étant l'observation du comportement duratif des locuteurs tchécophones et francophones en général, ceci ne nous limite en rien dans notre analyse :

Voyelle	En syllabe ouverte	En syllabe fermée	Nombre total
/i/	19	11	30
/e/	24	0	24
/ɛ/	7	8	15
/y/	1	2	3
/ø/	3	0	3
/œ/	0	2	2
/u/	8	7	15
/o/	10	4	14
/ɔ/	2	3	5
/a/	38	10	48
/ɛ̃/	2	0	2
/ɑ̃/	13	1	14
/ɔ̃/	6	2	8
/œ̃/	7	0	7
Nombre total des voyelles du corpus			190

Tableau 33 : Nombre de voyelles du corpus avec le type syllabique indiqué

Pour ce qui est de la voyelle /ə/, le nombre de ses occurrences varie pour les deux groupes de locuteurs. En général, nous trouvons de plus nombreuses occurrences dans la production des tchécophones, ce qui est tout à fait logique vu qu'ils s'expriment en langue étrangère.³² Leur nombre varie ainsi, dans le cas des locuteurs francophones, entre 29 et 36 (par locuteur), dans le cas des locuteurs tchécophones entre 34 et 43 (par locuteur).

Une autre remarque concernera la voyelle /œ̃/, qui, comme nous l'avons constaté au cours de la partie théorique, est en train de disparaître en français parisien et qui, d'après l'expérience personnelle de l'auteure de la présente thèse, est aussi une des voyelles les plus difficiles à prononcer pour les locuteurs tchécophones (dans le cas où celle-ci est toujours enseignée) qui la réalisent souvent soit comme /ã/, soit /ẽ/. Toutefois, comme cette voyelle est représentée dans notre corpus par seulement sept occurrences des articles indéfinis (un), nous avons décidé d'en tenir compte dans notre analyse comme si elles étaient prononcées comme /œ̃/. Cependant, étant donné qu'elle occupe très peu de positions accentuelles dans le cas des deux groupes de locuteurs, nous ne pouvons pas faire de comparaison détaillée avec la durée de la voyelle orale correspondante /œ/ comme dans le cas des trois autres voyelles nasales.

Le graphique ci-dessous illustre les différences de durée des voyelles françaises dans la production des locuteurs natifs et tchécophones. Les mesures moyennes des durées vocaliques pour les deux groupes de locuteurs sont présentées dans l'annexe B5 de ce travail.

³² Pour une étude détaillée sur la production et la perception du schwa en français et en tchèque voir Nováková (2011).

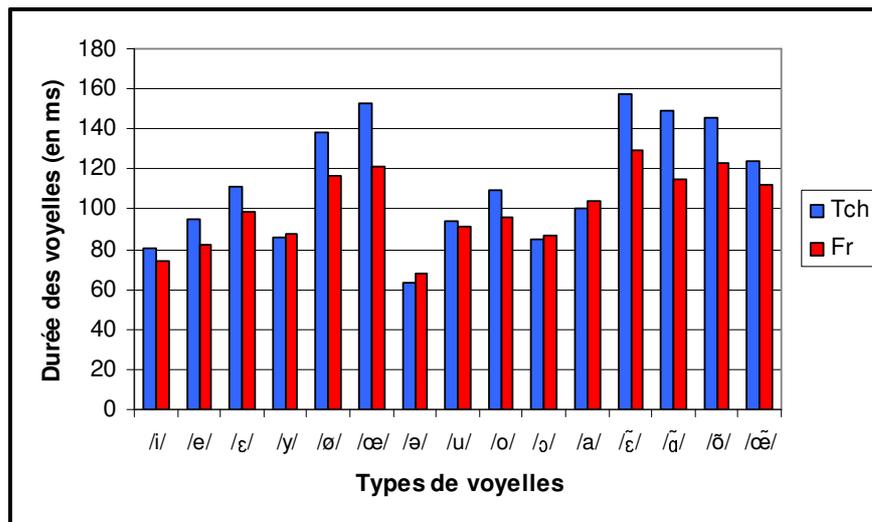


Figure 27 : Durées des voyelles françaises dans la production des tchéophones et francophones (tous types de consonnes subséquentes confondus)

Le graphique ci-dessus démontre que ce sont surtout les voyelles qui n’existent pas dans le système phonémique de la langue maternelle des locuteurs tchéophones dont les durées divergent le plus par rapport à celles des locuteurs francophones. Il s’agit surtout des voyelles antérieures labiales /ø œ/ et des voyelles nasales /ẽ ã õ/. La durée légèrement plus longue des voyelles /e/ et /ɛ/ des tchéophones est très probablement due à l’influence de l’écrit (transfert négatif) sur l’oral (l’accent aigu au-dessus de la lettre é en français est le signe de la voyelle longue dans le système vocalique tchèque ; de même l’accent grave et souvent faussement considéré comme un signe de longueur).

Pour ce qui est du trait de nasalité, nous avons mentionné, au cours de la partie théorique, l’étude de Delattre et Monnot (1968) qui ont examiné l’influence de ce trait articulatoire sur les voyelles orales et nasales correspondantes dans les syllabes fermées et ouvertes en positions accentuées et non-accentuées. Ainsi, les auteurs ont constaté que les différences de durée causées par la nasalité peuvent augmenter jusqu’à 42 %.

Comme le corpus de notre troisième expérience contient les voyelles dans des positions accentuelles et des types syllabiques divers (contrairement aux voyelles du corpus de l’expérience n°2), nous soumettrons nos mesures à la même analyse en y incluant aussi le groupe des locuteurs tchéophones, afin d’observer les différences

et les similitudes entre ces deux groupes. Néanmoins, il faut signaler que nous ne trouvons pas toutes les voyelles dans chacune des positions syllabiques (fermée, ouverte) et accentuelles (sous les différents accents (final, initial, d'insistance) ou non-accentuée) voulues. Les mesures des voyelles sont présentées dans l'annexe B5.

Nous tenons à rappeler une fois encore que, comme les voyelles nasales ne font pas partie de la base phonémique des locuteurs tchécophones, nous observons, chez certains locuteurs, une tendance à remplacer les voyelles nasales par une voyelle orale suivie d'une consonne nasale (par ex. *chanteuse*, réalisée normalement /ʃãtøz/ est prononcée [ʃantøz]). Un exemple de cette réalisation est présenté dans l'annexe B1 (Test d'estimation auditive n°1, 3^{ème} mot observé).

Les trois graphiques suivants représentent alors les durées des voyelles orales et nasales correspondantes dans différents types syllabiques, ainsi que leurs positions accentuelles.

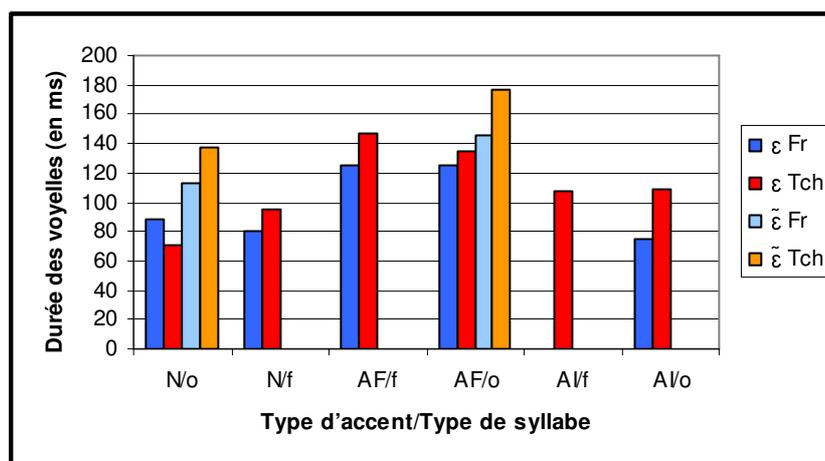


Figure 28 : Voyelles /ε/ et /ẽ/ dans la production des locuteurs francophones et tchécophones

Pour ce qui est des voyelles /ε/ et /ẽ/, nous observons que, dans le cas des locuteurs francophones, les différences de durée entre la voyelle orale et nasale en syllabe ouverte se trouvant en position non-accentuée, est de 28 %, et de 16 % sous l'accent final (toujours en syllabe ouverte). Pour ce qui est des locuteurs tchécophones, ces écarts pour les mêmes positions accentuelles et les mêmes types syllabiques sont encore plus importants : de 93 % et de 31 %.

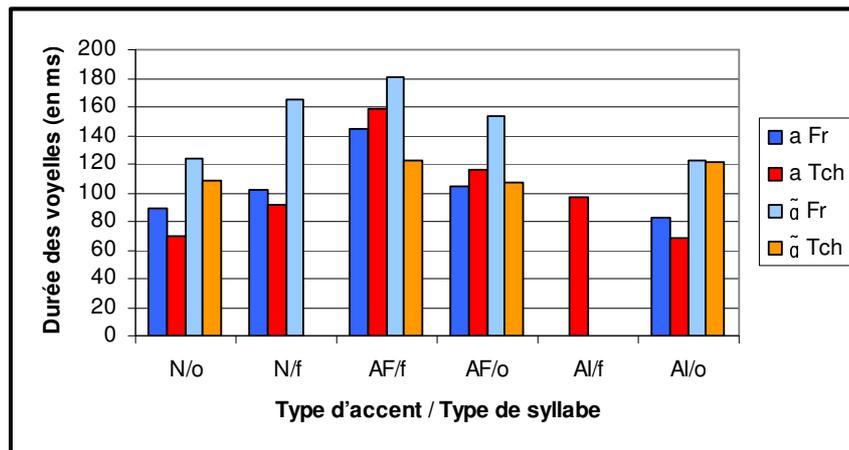


Figure 29 : Voyelles /a/ et /ã/ dans la production des locuteurs francophones et tchécophones

Concernant les voyelles /a/ et /ã/, pour les locuteurs francophones, nous observons les plus grands écarts en position non-accentuée en syllabe fermée qui est de 62 %, sous l'accent final en syllabe ouverte (48 %) et sous l'accent secondaire en syllabe ouverte (48 %). Dans le cas des locuteurs tchécophones, c'est en syllabe ouverte se trouvant sous l'accent secondaire (78 %) où le plus grand écart de durée de ces deux voyelles a été relevé. Dans le cas des positions sous l'accent final, nous observons, chez des locuteurs tchécophones, l'effet inverse que chez les francophones : les voyelles orales sont plus longues que les voyelles nasales correspondantes, en syllabe fermée, ainsi qu'en syllabe ouverte.

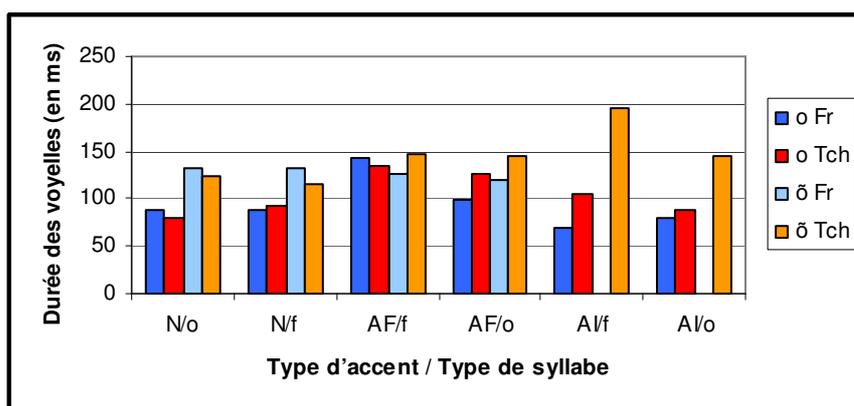


Figure 30 : Voyelles /o/ et /õ/ dans la production des locuteurs francophones et tchécophones

En ce qui concerne les voyelles /o/ et /õ/, dans la production des francophones, nous observons les plus grandes différences de durée de celles-ci en position non-accentuée en syllabes ouvertes (48 %) ainsi que fermées (48 %). Il en

est de même dans le cas des locuteurs tchécoslovaques, pour qui ces écarts de durée dans les mêmes positions atteignent 58 % et 26 %.

Nous pouvons constater que, dans le cas des locuteurs francophones, les écarts de durée entre les voyelles orales et nasales correspondantes peuvent atteindre jusqu'à 62 %. Chez les locuteurs tchécoslovaques, ces valeurs augmentent encore plus : jusqu'à 93 %. Nos données ont alors révélé des écarts encore plus grands que ceux observés par Delattre et Monnot (1968). En général, nous pouvons constater non seulement que ces voyelles sont les plus longues sous l'accent final chez les deux groupes de locuteurs, mais également que dans le cas des locuteurs tchécoslovaques, les voyelles les plus longues se trouvent aussi sous l'accent secondaire.

Soulignons que ces écarts de durée, accompagnés par un autre comportement accentuel chez les deux groupes de locuteurs, peuvent causer des différences rythmiques, perçues, par les oreilles francophones comme étrangères, voire incorrectes.

Regardons maintenant les différences entre le nombre de syllabes se trouvant sous les accents final et secondaire chez les deux groupes de locuteurs. Après avoir assigné toutes les syllabes de chacun des locuteurs des deux groupes, nous avons relevé que :

Les locuteurs tchécoslovaques réalisent en moyenne 63 syllabes accentuées (sur 221 au total) dont 38 sont frappées par des accents finaux (soit de mots, soit de groupe rythmique) et 25 par des accents secondaires (initiaux ou d'insistance).

Les locuteurs francophones réalisent en moyenne 51 syllabes accentuées (sur 218 au total) dont 41 sont frappées par des accents finaux (soit de mots, soit de groupe rythmique) et 10 par des accents secondaires (initiaux ou d'insistance).

Ces résultats nous indiquent que les apprenants tchécoslovaques réalisent plus de syllabes accentuées que les locuteurs natifs. De plus, le nombre d'accents secondaires est plus important chez les tchécoslovaques (39,6 %) que chez les locuteurs natifs (19,6 %). Pour ce qui est des locuteurs tchécoslovaques, ce phénomène est très probablement dû à l'influence de l'accentuation de la langue maternelle, le tchèque en l'occurrence, sur la langue étrangère (le français), ce qui va alors dans le sens de

notre deuxième hypothèse.

La représentation graphique suivante démontre que l'accent secondaire en production des apprenants tchécophones a une influence quantitative sur la durée des voyelles françaises (les voyelles étant frappées par cet accent sont en moyenne 15,8 % plus longues que les voyelles se trouvant en positions non-accentuées). C'est un fait que nous ne pouvons pas observer dans le cas des locuteurs francophones où, paraît-il, l'accent secondaire ne joue aucun rôle dans la durée de celles-ci. Nous constatons que les voyelles se trouvant sous cet accent sont encore moins longues que celles en positions non-accentuées (de 15 % en moyenne). Il en résulte que l'accent secondaire est un élément quantitatif chez le groupe des locuteurs tchécophones, mais pas dans le cas des locuteurs natifs.

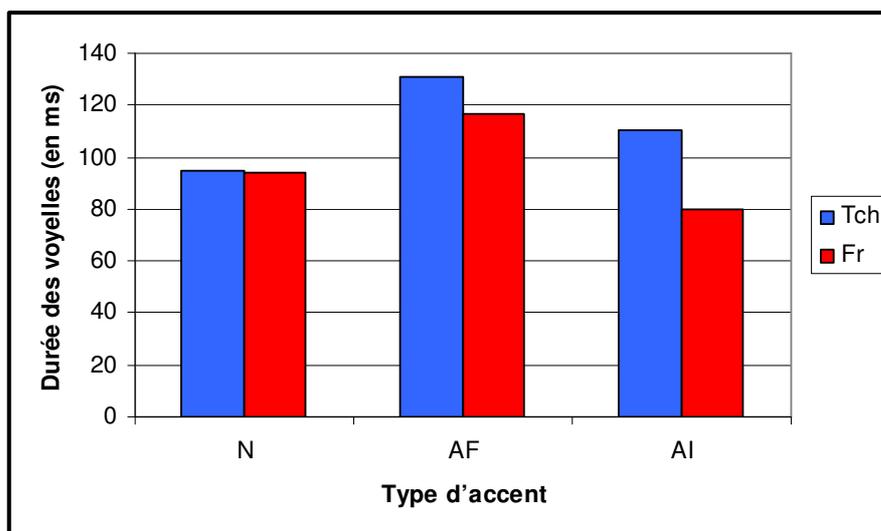


Figure 31 : Durées des voyelles en position non-accentuée, sous les accents final et secondaire, réalisées par les locuteurs francophones et tchécophones

Le graphique ci-dessus nous permet aussi d'observer que, dans le cas des locuteurs tchécophones, les voyelles sous l'accent final sont en moyenne 38 % plus longues que les voyelles non accentuées. Chez les locuteurs natifs, les voyelles sous l'accent final sont seulement en moyenne 24 % plus longues que les voyelles non accentuées. Ces données nous indiquent que la longueur des voyelles sous l'accent final du groupe rythmique chez les locuteurs tchécophones est plus élevée que chez les locuteurs natifs. Ces résultats vont dans le sens inverse de la quatrième hypothèse

où nous nous attendions à ce que la durée vocalique sous l'accent final chez les francophones soit plus longue que chez les locuteurs tchécophones (les mesures pour toutes les voyelles sont présentées dans la partie annexe B5).

Néanmoins, en observant de plus près nos données, les voyelles orales et nasales prises séparément, le type de syllabe dans laquelle elles se trouvent, ainsi que la présence d'accent et son type, nous obtenons des résultats beaucoup plus précis.

Le graphique ci-dessous, matérialisant toutes les voyelles orales du texte servant de corpus de cette troisième expérience, démontre que, dans le cas des voyelles orales, les résultats des deux groupes de locuteurs ne varient pas de façon considérable. Nous notons, à nouveau, l'allongement important des voyelles sous l'accent final dans les deux groupes de locuteurs (toujours plus marqué chez les tchécophones que chez les locuteurs natifs), et une influence allongeante de l'accent secondaire dans la production des locuteurs tchécophones.

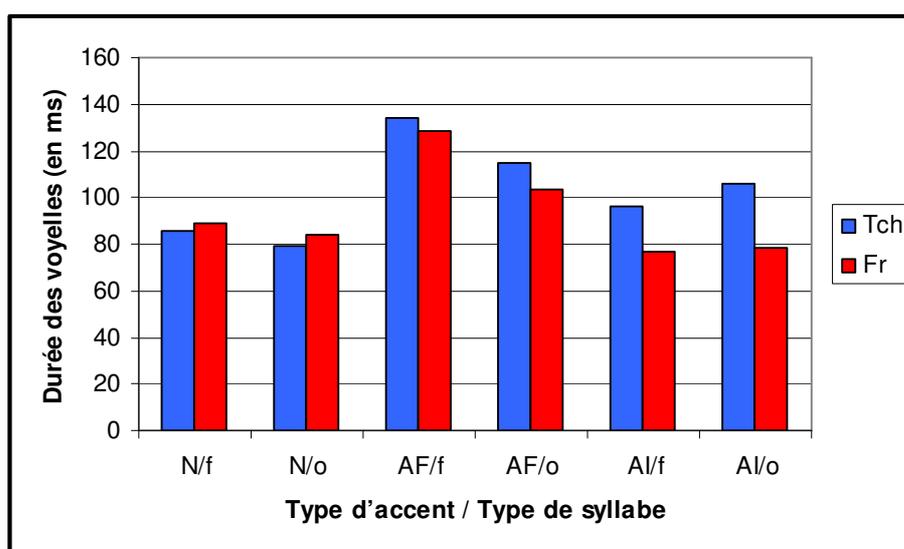


Figure 32 : Durées des voyelles orales dans toutes les positions possibles, réalisées par les locuteurs francophones et tchécophones

En ce qui concerne les voyelles nasales, dans le cas des locuteurs francophones, nous constatons l'absence d'influence des accents finals ainsi que secondaire. Concernant les locuteurs tchécophones, les voyelles en syllabes fermées sous l'accent secondaire et celles sous l'accent final s'avèrent avoir une durée plus importante que les autres.

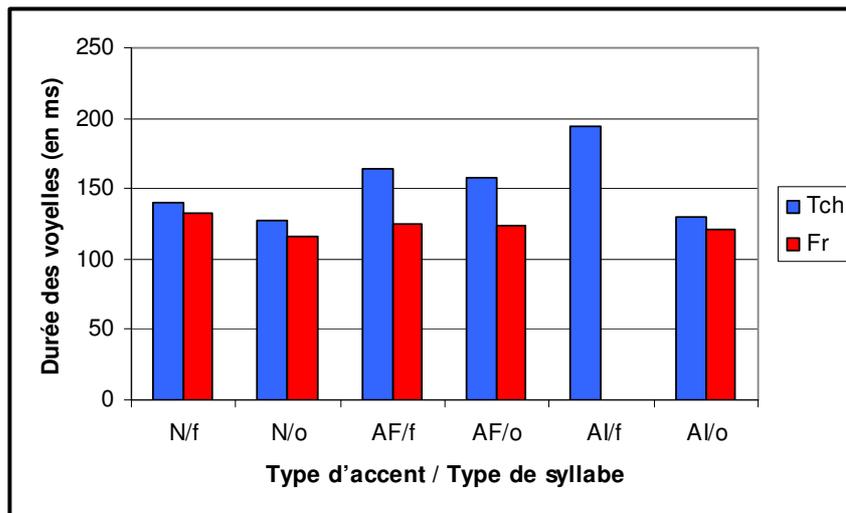


Figure 33 : Voyelles nasales dans toutes les positions confondues, réalisées par les locuteurs francophones et tchécophones

Concernant l'influence des syllabes ouvertes et fermées sur la durée des voyelles françaises, dans le cas des voyelles orales, nous observons d'importants allongements des voyelles en syllabes fermées se trouvant sous l'accent final dans les deux groupes de locuteurs, ainsi que dans les syllabes ouvertes sous l'accent secondaire dans le cas des locuteurs tchécophones (figure 32).

Pour ce qui est des voyelles nasales, dans le cas des locuteurs francophones, nous n'observons pas d'allongements qui serait dû à tel ou tel type de syllabe ni d'accent. Cependant, dans la production des locuteurs tchécophones, nous constatons un allongement des voyelles sous l'accent final et aussi la durée plus élevée des voyelles françaises en syllabes fermées, frappées par l'accent secondaire. Toutefois, nous ne pouvons pas comparer ces résultats avec ceux des locuteurs francophones car nous ne trouvons aucune occurrence de ce type dans leurs productions.

Nous tenons à signaler que, comme les mesures que nous venons de présenter sont exprimées en valeurs moyennes qui pourraient dissimuler quelques résultats plus précis, pour pouvoir comparer les durées des voyelles de façon plus pertinente, les mesures des voyelles sont présentées dans l'annexe B5 de ce travail.

3.6.7 Conclusion

Cette troisième étude expérimentale comparative met en évidence l'existence de différences et de similitudes dans la réalisation de la durée des voyelles françaises en production des locuteurs francophones et tchécophones.

Dans un premier temps, nous avons observé la durée des voyelles françaises et nous avons constaté que les plus problématiques pour les tchécophones, du point de vue de leur durée, sont les antérieures labiales /ø œ/ et les nasales /ẽ ã õ/. La durée légèrement plus longue des voyelles /e/ et /ɛ/ a été expliquée par le transfert négatif causé par les signes graphiques, qui, dans la langue maternelle des locuteurs tchécophones, signalent la longueur de la voyelle. L'influence du type syllabique sur la durée vocalique a été également examinée. Nous n'avons pas observé d'effet important de celui-ci dans le cas des locuteurs tchécophones. Pour ce qui est des locuteurs francophones, c'est, en général, les syllabes fermées où les voyelles se trouvent plus longues. Nos résultats démontrent que c'est l'accent final (dans le cas des deux groupes de locuteurs) et l'accent secondaire (dans le cas des locuteurs tchécophones) qui a une influence allongeante sur la durée des voyelles.

Dans un deuxième temps, nous nous sommes inspirés de l'étude de Delattre et Monnot (1968) qui ont examiné l'influence du trait de nasalité sur la durée des voyelles en syllabes fermées et ouvertes, et en position accentuée et non-accentuée. Pour ce qui est des locuteurs francophones, les écarts les plus importants entre les voyelles orales et nasales correspondantes ont été révélés dans le cas des voyelles /a/ et /ã/ : 62 % en syllabe fermée se trouvant en position non-accentuée, 48 % en syllabe ouverte sous l'accent secondaire et 47 % en syllabe ouverte sous l'accent final. Quasiment les mêmes pourcentages (48 % et 60 %) ont été observés dans le cas des voyelles /o/ et /õ/, en position non-accentuée en syllabe ouverte (48 %) ainsi que fermée (48 %). Dans le cas des locuteurs tchécophones, ces écarts atteignent des valeurs encore plus élevées : 78 % pour le /a/ et /ã/ en syllabe ouverte sous l'accent secondaire, et 93 % pour le /ɛ/ et le /ẽ/ en syllabe ouverte se trouvant en position non-accentuée.

L'analyse de nos données nous permet de confirmer ou rejeter nos hypothèses de départ :

La première hypothèse supposant que les apprenants tchèques réalisent plus de syllabes accentuées que les locuteurs francophones a été confirmée. Nous avons vu que le nombre des syllabes accentuées est plus important dans le cas des locuteurs tchécophones. En général, nous pouvons aussi signaler que les apprenants tchécophones produisent des groupes rythmiques plus courts (donc un nombre de groupes rythmiques plus élevé) que les locuteurs natifs, ce qui est sûrement dû au niveau langagier intermédiaire de ceux-ci.

La deuxième hypothèse supposant que les apprenants tchèques accentuent plus de syllabes initiales que les locuteurs natifs a été confirmée elle aussi. Nos données démontrent que le nombre d'accents secondaires est plus important chez les tchécophones (39,6 %) que chez les locuteurs natifs (19,6 %). L'influence de la langue maternelle sur la production en L2 est alors évidente.

La troisième hypothèse supposant que l'accent initial et l'accent d'insistance ont une fonction quantitative sur la durée vocalique chez les apprenants tchécophones et non chez les locuteurs francophones a été confirmée. L'allongement vocalique des syllabes sous l'accent secondaire est réalisé par les locuteurs tchécophones, mais pas par les locuteurs francophones. Dans leurs cas, nous avons observé plutôt une influence « négative » de celui-ci.

La quatrième hypothèse supposant que la supériorité en longueur des voyelles sous l'accent final en fin de groupe rythmique sur les voyelles non accentuées est plus importante chez les locuteurs francophones que chez les locuteurs tchécophones n'a pas été confirmée. D'après nos mesures, tous les deux groupes de locuteurs allongent les voyelles sous l'accent final, mais les locuteurs tchécophones les réalisent encore plus longues que les locuteurs natifs.

3.7 CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

La deuxième partie de la présente thèse a mis en évidence l'existence de différences et de similitudes dans la réalisation de la durée des voyelles françaises en production des locuteurs francophones et tchécophones. Nous avons soumis plusieurs hypothèses aux analyses, que certains résultats corroborent tandis que d'autres non.

Les deux tests d'estimation auditive révèlent que les réalisations incorrectes des durées des voyelles sont perçues et évaluées, de la part des locuteurs natifs, comme étant « étrangères ». De plus, comme le phénomène de durée vocalique est négligé par la grande majorité des méthodes de FLE (voir partie III), il semble que les enseignants de français langue étrangère (tchécophones ainsi que francophones) ne sauraient pas identifier la cause de la prononciation erronée et de ce fait ne seraient pas capables de proposer une correction phonétique appropriée à leurs apprenants.

Chacune des trois expériences que nous avons effectuées a confirmé que les caractéristiques phonético/phonologiques des langues maternelles de nos locuteurs ont un impact sur leur production en langue étrangère, le tchèque et le français en l'occurrence.

La première expérience, la seule des trois qui porte sur la langue tchèque, a révélé que, la distinction des voyelles longues et brèves n'étant pas attestée dans le système linguistique du français, les locuteurs francophones ont du mal à la prendre en compte. Il en est de même en ce qui concerne la réalisation de plusieurs voyelles longues se trouvant à proximité, ce qui s'avère être difficile à prononcer correctement pour les apprenants francophones. Il a été également démontré que le rapport entre la durée et l'accent qui existe dans leur langue maternelle exerce une influence non négligeable sur la production de la langue en cours d'acquisition, en l'occurrence en tchèque.

Les seconde et troisième expériences se rapportent à la durée vocalique en langue française. Tout d'abord, nous avons observé que les consonnes subséquentes sont une source de variations duratives notables dans la production des locuteurs natifs, mais pas pour les apprenants tchécophones. Dans un deuxième temps, nous avons examiné le rôle de l'accent sur la durée des voyelles dans la production des

deux groupes de locuteurs. Il a été démontré que l'accent secondaire est un élément quantitatif important auprès du groupe des locuteurs tchécophones (mais ce n'est pas le cas auprès des locuteurs natifs).

Avant de passer à la troisième partie de notre étude, nous tenons à mentionner une fois de plus que, en ce qui concerne l'acquisition de la langue tchèque par des locuteurs francophones, pendant les discussions que nous avons menées lors des enregistrements, ces locuteurs ont presque tous affirmé, alors que le sujet de notre étude leur était inconnu, que l'un des points les plus difficiles du phonétisme de la langue tchèque est le respect des durées des voyelles longues et brèves. Même si la durée est signalée à l'aide de signes diacritiques, ils n'arrivent pas à la réaliser correctement, et cela, dans la majorité des cas. Et s'ils réussissent à le faire en lisant un texte, ils ont avoué qu'il n'en est pas de même en s'exprimant spontanément.

La vérification de ces hypothèses sur la parole spontanée fait partie des projets à venir de l'auteur de cette thèse.

4 RÉFLEXION PÉDAGOGIQUE ET IMPLICATION DIDACTIQUE

4.1 INTRODUCTION

Lorsque l'on commence à apprendre une langue étrangère, c'est, dans la majorité des cas, avec son côté sonore que nous rentrons en contact. Quand on dit qu'une langue nous plaît, on pense surtout à ses sonorités. Celles-ci sont également très souvent une des raisons pour lesquelles nous choisissons d'apprendre une telle langue.

Concernant la langue française, les adjectifs épithètes utilisés par les tchécophones pour la décrire sont « belle », « musicale » ou même « romantique ». Mais cette langue est également réputée pour sa forme orale « difficile », très éloignée de la forme écrite.

Néanmoins, nous savons (grâce à l'expérience personnelle de l'auteure de cette thèse en tant qu'enseignante de FLE et de TLE) que les apprenants tchécophones du français (et vice versa) sont généralement rapidement découragés par leur incapacité à prononcer des sons qui n'existent pas dans leur langue maternelle, et, que, s'ils se comprennent encore entre eux, ils se rendent compte, au premier contact avec un locuteur natif, qu'ils ont du mal non seulement à le comprendre, mais aussi, très souvent, à se faire comprendre.

Selon les recherches actuelles et également d'après notre propre expérience d'enseignant, nous pensons que cet « ennui » peut être causé par plusieurs raisons : le manque d'un travail systématique sur les faits phonétiques, la surestimation de la composante phonémique (et une prononciation des phonèmes même médiocre qui passe pour satisfaisante) au détriment de la composante prosodique qui se trouve négligée, l'insuffisance de méthodes de correction phonétique de la part des enseignants.

Comme il a été exposé théoriquement et aussi expérimentalement au cours des deux parties précédentes, le phénomène de durée vocalique présente un sujet

assez complexe dans les systèmes linguistiques des deux langues faisant l'objet de notre étude. Son rôle phonologique et l'indépendance de l'accent d'une part, ainsi que sa corrélation avec l'accent d'autre part, peuvent, dans la production des apprenants de ces deux langues en tant qu'étrangères, causer des distorsions de prononciation touchant non seulement le niveau phonémique des deux langues en question, mais surtout prosodique, notamment celui du rythme.

Afin de vérifier si les enseignants de FLE et de TLE peuvent trouver un soutien méthodologique pour travailler cette « question difficile » que nous venons de mentionner dans les méthodes actuelles qui sont accessibles en République tchèque, nous effectuerons une observation critique de ces méthodes.

Ainsi, avant de nous pencher sur la présence (ou non) des activités menant à l'entraînement au phénomène de durée vocalique dans les deux langues traitées ici, nous aborderons, tout d'abord, certains phénomènes liés à l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, notamment la notion de crible, d'interférence, de transfert et d'interlangue ; nous nous attarderons ensuite sur le *Cadre européen commun de référence pour les langues* et la place que ce document de référence accorde à la phonétique, et nous présenterons également quelques outils innovants qui pourraient être exploités en classe de FLE.

4.2 L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE LA PRONONCIATION DES LANGUES ETRANGERES

4.2.1 Acquisition vs. apprentissage d'une langue étrangère

Avant d'aborder la question de la place de la composante phonétique dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, nous considérons qu'il est important de nous arrêter sur l'explication des notions de l'acquisition et l'apprentissage, car, en didactique des langues étrangères, en psychologie et psycholinguistique, la différence entre ces deux termes est régulièrement soulignée. L'apprenant peut ainsi acquérir ou apprendre une langue étrangère. Le terme d'acquisition est communément employé pour décrire le processus d'appropriation

implicite et inconscient pendant lequel l'apprenant s'approprie une langue dans le milieu naturel de celle-ci, contrairement à l'apprentissage qui serait un processus explicite et conscient d'appropriation d'une langue, généralement employé dans le contexte scolaire. Néanmoins, comme souligne Cuq (2005 : 115), l'apprentissage pur, sans l'acquisition, est quasiment impossible car il existe « *des éléments qui sont „acquis“ sans qu'ils aient véritablement été enseignés* » et cite les propos de de Pietro et Schneuwly (2000) sur la réciprocité des influences entre apprentissage et acquisition avec lesquels nous nous accordons nous aussi :

« Il nous semble que, tout particulièrement dans le domaine des langues, l'„acquisition naturelle“ est souvent survalorisée, idéalisée, nous empêchant réellement d'aller voir ce qui se joue, et comment, dans les apprentissages plus formels, cela quand bien même une part importante de nos apprentissages est effectuée dans des contextes de formation institutionnalisés, et quand bien même les modes de transmission scolaires sont si prégnants dans notre culture qu'ils en viennent parfois à influencer le comportement des acteurs même dans les situations d'interaction les plus quotidiennes, par exemple lors qu'ils ont appris scolairement une langue. » (De Pietro et Schneuwly 2000 ; cité par Cuq 2005 : 115).

Ainsi, comme tous les locuteurs qui ont prêté leurs voix aux expérimentations de cette thèse sont natifs (soit tchécoslovaques, soit francophones) et ont appris le français ou le tchèque langues étrangères dans des conditions plus ou moins similaires, nous ne ferons pas de différence entre ces deux notions et nous les emploierons comme synonymes dans le reste de ce travail.

4.2.2 La notion de « crible phonologique »

Le rôle que joue la structure phonologique de la langue maternelle de l'apprenant dans la perception et la production d'une langue étrangère est communément admis depuis longtemps. Ce phénomène a été déjà étudié au sein du Cercle Linguistique de Prague dans les années 1930. L'idée présentée par Polivanov (1931 : 79-80) a été développée par Trubetzkoy (1949 : 54) qui a commencé à parler d'un « crible » qui « filtre » des sons de la parole entendue et dans le cas d'une langue étrangère, il assimile les sons inconnus à ceux qui lui sont familiers : « *Le*

Le système phonologique d'une langue est semblable à un crible à travers lequel passe tout ce qui est dit. Seules restent dans le crible les marques phoniques pertinentes pour individualiser les phonèmes. [...] L'homme s'approprie le système de sa langue maternelle. Mais s'il entend parler une autre langue, il emploie involontairement pour l'analyse de ce qu'il entend le " crible phonologique " de sa langue maternelle qui lui est familier. Et comme ce crible ne convient pas pour la langue étrangère entendue, il se produit de nombreuses erreurs et incompréhension. Les sons de la langue étrangère reçoivent une interprétation phonologiquement inexacte, puisqu'on les fait passer par le " crible phonologique " de sa propre langue. » (Trubetzkoy 1949 : 54).

Ce « crible phonologique » serait à l'origine des erreurs des apprenants qu'ils commettent surtout au début de l'apprentissage, en s'appropriant le système phonique d'une langue étrangère. Puisque, comme souligne Hendrich (1971 : 89), notre oreille n'est pas capable de percevoir et d'analyser des sons non-existants dans notre langue maternelle, nos organes articulatoires ne peuvent pas les reproduire correctement.

De nombreuses recherches (dont les travaux de Freland-Ricard (1996 : 84) ou Hendrich (1971 : 90) entre autres) démontrent que ce phénomène ne s'applique pas seulement au niveau segmental, phonologique, d'une langue, mais qu'il affecte aussi des phénomènes prosodiques, alors il existe aussi, bien évidemment, le « crible rythmico-mélodique ». Le domaine du rythme, d'après Mejvaldová, Duběda et Dohalská (2003), est aussi le plus résistant des phénomènes prosodiques. D'après les auteurs, il n'en est pas de même au niveau de l'intonation qui se manifeste avec moins de vigueur.

Les notions de « crible » que nous venons de mentionner pourrions aussi être remplacées par ce que Lhote (1995 : 21) appelle « *le paysage sonore* »³³ d'une langue. Selon l'auteure, « *chaque langue donne lieu à des paysages sonores qui lui sont propres. On peut dire que tous les produits oraux d'une culture participent à l'environnement sonore dans lequel baigne tout individu depuis sa naissance, au même titre que les lieux et le milieu dans lequel il vit sont les constituants premiers*

³³ Notion inventée par R. Murray Schafer (*The new soundscape : a handbook for the modern music teacher*. Don Mills (Ont.) : BMI Canada, 1969).

de son organisation spatiale et culturelle. La langue maternelle représente un élément important du paysage sonore, et non le moindre, dans lequel baigne le petit d'homme depuis sa naissance. » (Lhote 1995 : 23).

Un autre phénomène, semblable au crible phonologique, est celui communément appelé interférence (ou bien transfert³⁴ positif et négatif), autrement dit les ressemblances et les divergences des systèmes linguistiques de deux langues qui peuvent être une source d'erreurs pour les apprenants. Les recherches qui ont été consacrées aux mécanismes qui compliquent l'apprentissage d'une langue étrangère (ou bien le facilitent) n'ont pas toujours abouti à des résultats univoques.

D'après Lado (1957), un des partisans de la théorie contrastive qui se donne pour but de comparer les deux langues en cause, la langue maternelle de l'apprenant et la langue étrangère - afin de prédire les difficultés possibles des apprenants - et considère les divergences entre les deux langues comme les plus grandes difficultés à apprendre, l'apprenant est influencé par sa langue maternelle et essaie d'employer inconsciemment les habitudes de sa L1 dans la production en L2.

Klein (1989) ne soutient pas l'avis de Lado et pense le contraire. D'après l'auteur, ce sont surtout les similitudes qui sont la source des erreurs de l'apprenant et plus il est conscient des divergences entre sa langue source et la langue cible, plus il est forcé de s'approprier les structures de cette dernière.

Ellis (1990 : 17) affirme également que toutes les erreurs des apprenants ne proviennent pas de l'influence de la langue maternelle, surtout en ce qui concerne la morphologie et la syntaxe. L'auteur cite les résultats de l'étude de Felix (1980) sur l'acquisition des structures syntaxiques en langue étrangère d'après lesquels le nombre des erreurs qui seraient dues à l'influence de la langue maternelle est peu élevé. L'auteur trouve nécessaire d'abandonner « *the notion of the interference as a natural and inevitable phenomenon in L2 acquisition* » (Felix 1980 : 107, cité par Ellis 1990).

³⁴ R. Ellis propose le terme de « cross-linguistic influence », car il trouve la dénomination de « transfert » non approprié (Ellis, R., 1997, *Second Language Acquisition*, Oxford University Press, p. 54).

Dans le contexte de la classe de langue étrangère et de l'analyse des erreurs des apprenants, la notion d'interférence est très liée avec celle d'interlangue. Une des premières recherches consacrées à ce sujet a été faite par Selinker (1972) qui s'intéressait aux aspects linguistiques et psycholinguistiques de l'apprentissage d'une langue étrangère par les adultes. Pour expliquer ce que nous entendons par interlangue (traduction de l'anglais « interlanguage »), nous pouvons prendre l'exemple de la définition de Besse et Porquier (1991 : 217) : « *La connaissance et l'utilisation „non natives“ d'une langue quelconque par un sujet non natif et non-unilingue, c'est à dire un système autre que celui de la langue cible mais qui, à quelque stade d'apprentissage qu'on l'appréhende, en comporte certaines composantes, c'est ce que nous avons précédemment appelé grammaire intériorisée par l'apprenant et que nous appelons également ici : interlangue.* ».

La notion d'interlangue signifie alors la variété d'une langue qui évolue au fur et à mesure de la progression de l'apprentissage, une variété qui ressemble à la langue cible, mais reste, à cause de la maîtrise insuffisante de celle-ci, gérée par des règles de la langue maternelle. Ce phénomène est considéré comme tout à fait naturel en classe de langue étrangère, où chaque apprenant parle et développe son propre idiolecte. Néanmoins des spécialistes en didactique des langues étrangères, comme Mijon (2011) entre autres, signalent le risque potentiel de la fossilisation de l'interlangue que les enseignants des langues étrangères devraient éviter. Et, comme le souligne Galazzi-Matasci et Pedoya (1983 : 39), ce sont surtout les distorsions de prononciation qui sont les plus difficiles à rétablir.

De nos jours, nous savons que les caractéristiques phonético/phonologiques de la langue maternelle de la personne influent sur la perception et la production de la langue étrangère qu'elle est en train d'acquérir. Ces interférences sont les sources des difficultés spécifiques provenant des caractéristiques propres à chaque langue. Les résultats des trois expériences que nous avons présentés au cours de la partie expérimentale vont aussi dans ce sens.

4.2.3 L'importance de la phonétique dans l'apprentissage/enseignement d'une langue étrangère

La prononciation correcte est sans doute une préoccupation permanente des enseignants et des apprenants d'une langue étrangère. Avec le lexique et la grammaire, la phonétique est l'un des piliers actuels de la composante linguistique. Pour l'acquisition de la compétence communicative, c'est surtout cette dernière qui est fondamentale.

L'importance de l'appropriation de la « *forme sonore dans laquelle se coulent les mots, les groupes de mots* » (Guimbretière 1994 : 5) et le besoin d' « *apprendre à écouter* » (Lhote 1995 : 19) sont mis en valeur par de nombreux auteurs. Lauret (2007 : 25) parle de l'importance de la composante phonétique en classe de FLE et souligne le rôle de la motivation et de l'entraînement dans l'apprentissage/enseignement d'une langue étrangère. L'enseignant devrait être conscient du fait que meilleure sa prononciation sera, mieux il se fera comprendre (Lauret 2007 : 19). Cependant, dans le contexte de la classe de FLE, l'auteur mentionne aussi l'angoisse possible de l'apprenant qui peut avoir peur de se ridiculiser en prononçant les sons qui ne lui sont pas familiers et du rôle de l'enseignant qui devrait l'aider à « *adopter la nouvelle musique et les nouveaux sons* » (Lauret 2007 : 21) et à s'ouvrir à cette différence phonétique. Nous pouvons ajouter encore la crainte de la perte d'identité potentielle à cause de la « *perte de sa propre voix* ».

Le plus convenable serait, comme signalent Madeleni et Pagel (2011 : 82-83) « *faire de la phonétique sans s'en rendre compte...* ». Les enseignants devraient sensibiliser leurs apprenants dès le début de l'apprentissage pour qu'ils prennent « *conscience de la structuration de l'oral à partir d'une sensibilisation progressive aux habitudes francophones de prononciation* », qu'ils s'approprient des automatismes afin d'arriver à ne plus réfléchir sur l'articulation de tel ou tel son ou d'un phénomène prosodique.

Néanmoins, nous savons que, généralement, dans les écoles tchèques, l'apprentissage/enseignement de la prononciation correcte du français est sous-estimé. Même si de diverses possibilités qui mènent à la bonne prononciation du français sont aujourd'hui à notre portée, il semble que même les enseignants sont très

réticents à ce sujet et ne s'y sentent pas à l'aise. Mais, bien évidemment, pour que les élèves s'expriment correctement à l'oral, il faut d'abord que les enseignants soient eux-mêmes suffisamment compétents dans ce domaine. D'après l'expérience personnelle de l'auteure de la présente thèse, la place réservée à la phonétique dans les parcours de formation des professeurs de langues étrangères est largement réduite et si la phonétique est enseignée, c'est surtout le côté segmental qui est pratiqué. Si la prosodie est abordée, elle est traitée de façon marginale. Ainsi le manque de formation des enseignants en ce qui concerne la phonétique peut être une des raisons de ce « malaise » et la rare utilisation des méthodes de corrections pendant lesquelles ils se contentent de ce que leurs apprenants répètent ce qu'ils disent (Alazard et al. 2009 : 50). L'oral représente pour beaucoup d'entre eux une source de problèmes car il est difficile de l'évaluer objectivement. En même temps, la phonétique est une discipline étroitement liée avec la partie physique de l'homme, d'où peut aussi venir le malaise des enseignants en ce qui la concerne : s'ils n'ont pas réussi à s'approprier la prononciation correcte eux-mêmes pendant leur formation, ils doivent se sentir mal à l'aise au moment où il faut expliquer aux apprenants des principes phonético/phonologiques de la langue cible ou bien les corriger, ils essaient ainsi d'éviter ce genre de situations. Par ailleurs, comme le souligne Parizet (2008 : 114), la phonétique est souvent réduite à l'articulation la plus correcte possible des sons et les erreurs commises sont corrigées séparément, sans être incluses dans la situation de communication.

D'après Antoine (2010 : 2), une des raisons pour laquelle les professeurs de FLE évitent souvent la phonétique dans leurs cours pourrait être qu'il s'agit d'une discipline scientifique très spécialisée avec un vocabulaire assez complexe et décourageant. Elle affirme toutefois, ce avec quoi nous ne pouvons qu'être d'accord « *qu'un véritable effort de simplification a été produit et la majorité des publications de didactique de la phonétique réduit au minimum l'emploi de ce vocabulaire excessivement sectoriel* ». Toujours est-il que, comme le constate Lauret (2007 : 8), c'est à l'enseignant « *...de faire considérer à l'apprenant, que la prononciation doit faire l'objet d'un travail et d'un entraînement spécifique et conséquent* ».

4.2.4 Le statut de la prosodie dans l'acquisition/apprentissage d'une langue étrangère

L'apprentissage de la langue maternelle chez le bébé et chez le jeune enfant se fait de façon « passive », par imitation, en utilisant seulement la perception auditive. Avant de parler, le bébé s'approprie d'abord la prosodie de sa langue maternelle. Il perçoit déjà la prosodie de sa langue pendant sa vie intra-utérine (Auriol, 2003).³⁵ Le nourrisson adopte la structure de sa langue maternelle à travers le babillage. L'acquisition des traits phonémiques, du lexique et de la syntaxe vient ensuite. Ainsi la prosodie de la langue maternelle est la composante linguistique la plus fixée dans le comportement vocal et verbal de l'homme. C'est aussi une des raisons pour lesquelles il est difficile de s'en détacher en apprenant une langue étrangère. Car celui qui apprend une langue étrangère se trouve dans une situation bien différente. Il est « conditionné » par des habitudes de perception acquises lors de l'apprentissage de sa langue maternelle. La prosodie est alors un élément fondamental dans le système linguistique et il faut en tenir compte dans l'enseignement/apprentissage de l'oral d'une langue étrangère (Konopczynski 1979 : 50).³⁶ Comme souligne Loiseau (2008 : 128), quand nous parlons une langue étrangère, nous faisons d'abord référence à sa musicalité (le rythme, l'intonation, l'accentuation...). De même, Freland-Ricard (1996 : 63) insiste sur le fait que « *la prosodie joue un rôle déterminant à la fois dans la compréhension et dans la reproduction* ».

Il faut donc mettre l'apprentissage de la prosodie au centre de l'enseignement d'une langue étrangère afin de sensibiliser l'apprenant aux spécificités prosodiques de la langue cible depuis le début d'apprentissage pour qu'il puisse se les approprier, les mettre en pratique et se libérer, au fur et à mesure, de la prosodie de sa langue maternelle. Puisque cette dernière complète ou modifie le sens du discours, la mauvaise interprétation de la prosodie peut causer des malentendus dans la communication des locuteurs qui ne partagent pas la même langue maternelle. Prenons comme exemple l'étude de Mejvaldová (2000) qui, dans son étude,

³⁵ Pour une étude détaillée des recherches sur l'acquisition des éléments prosodiques chez le fœtus et puis chez le nouveau-né voir Tortel (2009 : 71-81).

³⁶ Pour une étude détaillée sur l'influence de la prosodie du discours de l'enseignant sur l'apprenant voir Vlčková-Mejvaldová (2012).

démontre ceci avec l'exemple de l'interjection « hm » à l'aide de laquelle les tchécophones expriment leur accord, mais dans la communication avec un francophone, l'utilisation « tchèque » peut provoquer des incompréhensions : « *Un francophone répétera ce qu'il venait de dire, parce que l'intonation de l'interjection utilisée n'est pas nettement descendante et il interprétera le „hm“ comme une question et une demande de répétition. Pour qu'un francophone identifie bien l'affirmation exprimée, il faut utiliser l'intonation nettement descendante. Une telle intonation correspond, en tchèque, à une attitude spécifique - „incrédulité“.* » (Mejvaldová 2000).

Il s'en suit qu'il est essentiel de s'interroger sur la place et le rôle de la prosodie et de la phonématique dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère afin de déterminer les faits sur lesquels il est pertinent de se concentrer en fonction de la langue maternelle de l'apprenant et de son niveau d'apprentissage. Bien évidemment, l'enseignement des traits prosodiques n'est pas une mission facile pour l'enseignant non natif mais aussi pour l'enseignant natif, car, comme le soulignent Pagel, Madeleni et Wioland (2012 : 6), dans certains cas (comme, par exemple, l'allongement final en français), il s'agit de phénomènes à peine perceptibles à l'oreille : « *Si l'importance de la dernière syllabe prononcée pour la communication n'est pas évidente lorsqu'on entend parler français, que dire de son allongement qui n'est pas perceptible à l'oreille et qui est non conscient chez le natif puisqu'il fait partie de l'acquisition de sa langue maternelle.* » (Pagel, Madeleni, Wioland 2012 : 6).

Un grand nombre d'auteurs soulignent que la sensibilisation à la durée des phonèmes vocaliques comme l'une des composantes de l'accent final du français et donc du rythme devrait être travaillée en classe de FLE. Freland-Ricard (1996 : 61) parle des « fautes rythmiques » produites par des apprenants étrangers et souligne la nécessité de l'acquisition du rythme d'une langue étrangère, car c'est lui qui est l'organisateur des durées syllabiques et des prééminences (Freland-Ricard 1996 : 64). L'auteur constate que « *l'allongement produit sur une voyelle non terminale entraîne une distorsion rythmique et une mauvaise intercommunication* » (Freland-Ricard 1996 : 64).

En ce qui concerne les allongements syllabiques, Levitt (1991) compare les

mesures des durées syllabiques finales et non-finales dans la production des locuteurs francophones en comparaison avec celles des anglophones apprenant le français, ceux-ci répartis en deux groupes d'après le niveau de langue : les apprenants de français et les enseignants de FLE. Il a observé que les locuteurs des deux groupes maîtrisent relativement bien les durées des syllabes non-finales, mais ce sont seulement les locuteurs avec le niveau de langue le plus avancé, les enseignants de français langue étrangère, qui allongent les syllabes finales de la même façon que les locuteurs francophones.

Wioland (1983 : III) parle du rythme comme d'un cadre déterminant de la majorité des règles du français parlé et souligne la nécessité de la bonne prononciation de la dernière syllabe de l'unité rythmique qui est porteuse de « *l'accent rythmique* » (Wioland 1983 : 10), ainsi que Lhote (1990) qui propose de travailler sur le groupe rythmique en français qui est « *réalisé en affectant la dernière syllabe d'une durée double de celle des autres syllabes* » (Lhote 1990 : 11).

Néanmoins, Mejvaldová (2004) affirme que la distribution temporelle au niveau des segments de parole est un phénomène difficile même en parole imitée.

Duběda (2009) s'interroge sur l'acquisition de la prosodie du français et notamment celle de l'accent initial par des apprenants tchèques. Bien que présent dans le système prosodique du français ainsi que dans celui du tchèque, l'accent initial, n'ayant pas la même réalisation phonétique dans les deux langues, s'avère être un phénomène intéressant non seulement du point de vue linguistique mais aussi didactique. Comme constate l'auteur « *...en transférant les habitudes prosodiques de leur langue maternelle vers le français, les apprenants tchèques s'exposent à un double risque : mal gérer la distribution des accents initiaux et leur donner une réalisation phonétique inhabituelle. [...] l'habitude d'accentuer sur la première syllabe peut constituer une aide pour l'apprenant, mais pas dans toutes les situations et pas sous la même forme prosodique.* » (Duběda 2009 : 47). D'après son étude, la réalisation ainsi que la distribution des accents initiaux en français par les locuteurs tchécoslovaques est différente. Une tendance à sur-accentuer les mots bisyllabiques a aussi été révélée.

De nombreuses recherches en linguistique ont commencé à se pencher sur la

prosodie à partir des années 1970.³⁷ Comme souligne Di Cristo (2004 : 68), auparavant, la « *Cendrillon de la communication* » (Bolinger 1986 et Fónagy 1989, cités par Di Cristo 2004 : 68), est devenue une « *épidémie de prosodimania* ». Toutefois, les faits suprasegmentaux sont toujours négligés non seulement en classe de FLE mais aussi dans la théorie didactique. Si nous avons constaté que l'enseignement des traits segmentaux pose un problème aux enseignants de français langue étrangère, dans le cas de la prosodie, la situation demeure encore pire. Même si l'importance de l'enseignement des phénomènes suprasegmentaux est attestée par un grand nombre de phonéticiens et de didacticiens, il semble que les auteurs des méthodes de FLE restent assez rigides dans leurs points de vue. Comme nous le verrons au cours du sous-chapitre suivant, la majorité des méthodes de FLE ne traite pas les éléments suprasegmentaux du français de façon systématique et propose très peu d'activités les révélant.

4.3 LES INNOVATIONS DANS LES OUTILS ET LES PRATIQUES PEDAGOGIQUES EN CLASSE DE FLE

De nos jours, les technologies de l'information et de la communication (TIC, ci-après) sont souvent considérées comme une partie indispensable de l'équipement des établissements scolaires. Les laboratoires multimédia, les ordinateurs et les CD-ROM font partie du quotidien des salles de classe. Néanmoins, comme le confirment Germain et Ph. Martin (2000), il est difficile d'y trouver des matériaux innovants pour enseigner la prononciation. Ainsi, « *l'enseignement de la phonétique a très peu bénéficié du développement exponentiel des nouvelles technologies* » (Germain et Ph. Martin, 2000 : 4).

Dans la vie professionnelle, privée, et même dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, les TIC occupent un rôle de plus en plus important, ce qui pourrait conduire à des améliorations non seulement dans l'équipement des laboratoires de langue, mais aussi dans la réduction des

³⁷ Konopczynski, dans son article paru en 1979, signale que les linguistes ne prennent toujours pas en compte la prosodie dans leurs recherches et montre la nécessité d'enregistrer des corpus de la parole spontanée.

« barrières langagières » : l'élève est en effet plus détendu face à un ordinateur que dans une salle de classe ; l'ordinateur devient alors un espace personnel où il peut commettre des erreurs sans être ni vu ni entendu par les autres.

Comme nous l'avons constaté précédemment (et nous l'observerons aussi au cours du sous-chapitre suivant), la composante phonétique ne bénéficie pas d'un très grand espace dans les méthodes de FLE. Nous prêterons alors notre attention aux ressources en ligne qui pourraient éventuellement compléter les cours de FLE, ou être utilisées en autonomie par les apprenants. Nous tenons à rappeler que la raison pour laquelle nous nous focalisons seulement sur les ressources françaises et que nous négligeons complètement les sites portant sur le TLE est que, à notre connaissance, ceux-ci n'existent pas.

Même si leur liste n'est évidemment pas exhaustive (sept sites sont présentés plus en détail en annexe C de ce travail), leur présentation nous permet de se faire une idée sur des ressources destinées au travail de la phonétique. Il faut également noter qu'elles ne sont pas trop abondantes et en les comparant avec les sites proposés pour le travail d'autres compétences linguistiques, elles sont effectivement très peu développées.³⁸

En général, nous pouvons constater que les activités visant à l'amélioration de la prononciation des apprenants sont souvent destinées aux niveaux A1 et A2. Pour les étudiants ayant un niveau plus élevé, les activités sont quasiment inexistantes. Les sites sont consacrés surtout à la prononciation des sons, à des activités permettant de travailler les liaisons, les enchaînements et d'autres phénomènes phonétiques qu'un apprenant de niveau B1 ou B2 devrait déjà maîtriser.

Pour ce qui est de la typologie des exercices, nous pouvons observer qu'il s'agit souvent d'activités de discrimination auditive et d'écoute sous la forme de questionnaires à choix multiples avec les réponses préenregistrées. En effet, il est bien légitime que la production libre ne soit pas une activité où il est possible de prévoir des erreurs puisqu'il ne serait pas réalisable d'y proposer une correction.

Il faut également mentionner que ces sites travaillent majoritairement sur les

³⁸ Pour plus d'informations voir aussi l'article de Tomé (2004) dans lequel l'auteur présente, de façon structurée et détaillée, des ressources généralistes sur la phonétique française, ressources spécifiques pour la phonétique du FLE ainsi que celles d'intérêt pédagogique.

éléments segmentaux ; les phénomènes suprasegmentaux y sont souvent négligés.

Ainsi, les TIC ont aussi leur place dans des cours de FLE.³⁹ Grâce aux outils multimédia, l'apprenant se trouve dans un milieu interactif où il peut avancer à son propre rythme, et faire progresser en autonomie son expression orale. Comme l'enseignant est avant tout le facilitateur du savoir, celui-ci a tout intérêt à proposer à ses apprenants quelques ressources en ligne dans ses cours. En outre, aujourd'hui, au moment où, pour des raisons économiques, les cours de langue contiennent de plus en plus d'élèves, et aussi les apprenants de divers niveaux de connaissance d'une langue étrangère sont réunis dans le même cours, les TIC pourraient devenir un outil utile au service de l'enseignant. Il est certain qu'ils peuvent jouer un rôle essentiel dans les enseignements à distance.

4.4 PHONÉTIQUE, METHODES DE FLE ET DE TLE, ET CADRE EUROPEEN COMMUN DE REFERENCE POUR LES LANGUES

Ce bref sous-chapitre a pour but de discuter de la place de la phonétique dans les méthodes de FLE à partir des orientations pédagogiques du *Cadre européen commun de référence pour les langues - Apprendre, Enseigner, Évaluer*⁴⁰ (CECRL, ci-après), afin de mieux comprendre et peut être aussi expliquer d'où viennent, très probablement, certaines de leurs insuffisances.

Nous croyons que présenter un document extrêmement connu comme l'est le CECRL n'est pas nécessaire, néanmoins, avant de procéder à l'observation des méthodes de FLE et de TLE qui sont les sujets des deux sous-chapitres suivants, nous tenons à mentionner quelques points intéressants portant sur la phonétique dans ce document de référence.

D'après les auteurs du CECRL, la compétence phonologique suppose une connaissance de la perception et de la production ainsi qu'une aptitude à percevoir et

³⁹ À notre connaissance, aucun site internet au service de l'enseignement/apprentissage de la phonétique du tchèque langue étrangère n'a été mis en ligne jusqu'à aujourd'hui.

⁴⁰ *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer* [online]. 29-03-04 [cit. 06-06-13]. Conseil de l'Europe Strasbourg, 2000. Disponible sur www : <http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf>.

à produire (CECRL 2000 : 91-92) :

- des unités sonores de la langue (phonèmes) et leur réalisation dans des contextes particuliers (allophones) ;
- des traits phonétiques qui distinguent les phonèmes (traits distinctifs tels que, par exemple sonorité, nasalité, occlusion, labialité) ;
- la composition phonétique des mots (structure syllabique, séquence des phonèmes, accentuation des mots, tons, assimilation, allongements) ;
- la prosodie ou phonétique de la phrase :
 - accentuation et rythme de la phrase ;
 - intonation ;
 - réduction phonétique ;
 - réduction vocalique ;
 - formes faibles et fortes ;
 - assimilation ;
 - élision.

L'utilisation de traits prosodiques est alors la dernière compétence mentionnée, et elle est classée parmi les éléments paralinguistiques.

Les descripteurs des compétences de compréhension et de production orales sont décrits dans le chapitre 5 : les compétences de l'utilisateur/apprenant (CECRL 2000 : 92). Cette maîtrise du système phonologique est échelonnée selon les niveaux du Cadre.

Maîtrise du système phonologique	
C2	Identique à C1
C1	Peut varier l'intonation et placer l'accent phrastique correctement afin d'exprimer de fines nuances de sens.
B2	A acquis une prononciation et une intonation claires et naturelles.
B1	La prononciation est clairement intelligible même si un accent étranger est quelquefois perceptible et si des erreurs de prononciation proviennent occasionnellement.
A2	La prononciation est en général suffisamment claire pour être comprise malgré un net accent étranger mais l'interlocuteur devra parfois faire répéter.
A1	La prononciation d'un répertoire très limité d'expressions et de mots mémorisés est compréhensible avec quelque effort pour un locuteur natif habitué aux locuteurs du groupe linguistique de l'apprenant/utilisateur.

Tableau 34 : Échelle des niveaux de références (A1-C2) de maîtrise du système phonologique d'après le CECRL

À partir de l'échelle de maîtrise du système phonologique, il est intéressant de faire trois observations : (1) D'après les dénominations utilisées par les auteurs du Cadre, nous constatons que la prononciation (phonétique segmentale) est distinguée de l'intonation et de l'accent (phonétique suprasegmentale), (2) La prononciation est l'objet principal seulement dans les niveaux A1, A2 et B1. Pour le niveau B2, elle est partagée avec l'intonation. Concernant les niveaux C1 et C2, elle est complètement négligée et remplacée par l'intonation et l'accent phrastique. (3) Le CECRL prévoit déjà qu'un apprenant de niveau B2 a acquis « *une prononciation et une intonation claires et naturelles* » ; aux niveaux supérieurs (surtout C2), la question de la prononciation n'est plus abordée.

Nous pouvons déduire de ces observations que les acquis phonologiques énoncés pour les différents niveaux par le CECRL vont à l'encontre des tendances actuelles en didactique des langues étrangères d'après lesquelles il faut commencer à employer la prosodie (surtout le rythme et l'intonation) d'une langue dès le début de l'apprentissage. Nous pourrions en tirer comme conclusion didactique que les auteurs du Cadre recommanderaient aux enseignants en langues étrangères de commencer par les segments phonémiques d'une langue (voyelles, semi-voyelles et consonnes) et ensuite d'enchaîner avec la prosodie. Cela pourrait être la raison pour laquelle les auteurs de méthodes, procédant selon les recommandations du CECRL, emploieraient la prosodie si tard ou bien si peu. Cependant, d'après l'accent mis sur la prononciation, il semble évident que c'est sur elle que repose une bonne compréhension entre locuteurs non natifs se parlant dans une langue commune. Ceci devrait convaincre les enseignants de son importance et les inciter à corriger leurs étudiants dès le début de leur apprentissage pour qu'ils puissent communiquer au mieux.

4.5 OBSERVATION CRITIQUE DES METHODES DE FLE DU POINT DE VUE DE L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE LA PHONETIQUE

Introduction

Au cours des précédents chapitres, nous avons plusieurs fois constaté que la place accordée à la phonétique dans les méthodes de FLE n'était pas suffisante. Afin de vérifier si les enseignants de FLE trouvent (ou non) un support pour l'enseignement/apprentissage de la phonétique, et, notamment, les faits qui se rattachent à la durée vocalique (l'allongement final, la relation accent - durée, l'effet des consonnes allongeantes, les particularités du rythme du français, etc.) dans les méthodes de FLE, il nous a paru intéressant de soumettre à l'observation détaillée celles qui sont utilisées en République tchèque dans les collèges, les établissements scolaires du second degré ainsi que dans les écoles de langues dans lesquelles les publics visés sont d'âges, de formations et d'objectifs d'apprentissage très divers.

Les 36 méthodes (90 tomes au total)⁴¹ sur lesquelles se base notre observation sont dans leur ensemble destinées à de jeunes adolescents, grands adolescents ainsi qu'aux adultes. Les méthodes destinées aux enfants n'ont pas été soumises à l'examen pour la simple raison qu'en République tchèque, le français est plutôt enseigné en tant que deuxième langue étrangère, donc aux élèves de 13 à 16 ans ; la plupart des apprenants des écoles primaires choisissant l'anglais ou l'allemand comme première langue étrangère (L2). C'est la raison pour laquelle les méthodes de FLE à destination des enfants sont quasi absentes des bibliothèques municipales, de celles des alliances françaises ainsi que de l'Institut français de Prague. Du fait de leur rareté dans le paysage éducatif tchèque, leur exclusion de notre observation ne nous limite en rien en pertinence.

Comme il a été mentionné précédemment, au cours de notre observation, nous concentrerons, parmi toutes les composantes linguistiques, notre attention sur

⁴¹ La liste complète des manuels analysés ainsi que le tableau résumant les phénomènes observés est disponible dans l'annexe C de ce travail.

celles qui concernent l'enseignement/apprentissage de la phonétique et, plus spécialement, aux phénomènes liés à la durée vocalique ; en ajoutant également les paramètres de conformité inhérents aux recommandations du CECRL, car, si les méthodes proclament leur appartenance à celui-ci, leurs auteurs s'engagent à organiser leurs contenus (linguistique, sociolinguistique et pragmatique) selon les objectifs répertoriés dans ses échelles de compétence.

L'objet de l'analyse suit les points suivants :

- 1) La méthode est-elle conforme aux recommandations du CECRL ?
- 2) La phonétique est-elle intégrée ou non à l'unité didactique ?
- 3) Si oui, l'accent est mis sur quels éléments (segmentaux ou suprasegmentaux) ?
- 4) La méthode utilise-t-elle l'API ?
- 5) Quels types d'activités de phonétique sont utilisés dans les méthodes ?

Ad 1) La méthode est-elle conforme aux recommandations du CECRL ?

D'après les résultats de notre observation, toutes les méthodes parues après la mise en exercice du CECRL en 2001 en font référence dans leurs avant-propos. De plus, la majorité d'entre elles affirment préparer l'apprenant aux examens du DELF d'après les niveaux communs de référence (A1 - C2). Nous avons pu observer dans la partie précédente que le CECRL contient une échelle de maîtrise de compétence phonologique qui est vraisemblablement respectée par les auteurs des méthodes (au moins en ce qui concerne les niveaux A1, A2 et B1). En outre, même si les méthodes affirment être conformes au Cadre et ainsi travailler la prononciation, les faits segmentaux ainsi que les effets suprasegmentaux, nous allons constater dans les paragraphes suivants que la place réservée à la phonétique dans ces ouvrages méthodologiques est très réduite.

Ad 2) La phonétique est-elle intégrée ou non à l'unité didactique ?

Il est intéressant d'observer que la prononciation fait partie des méthodes mais seulement aux niveaux A1, A2 et B1. Dans celles de niveaux supérieurs (dans une certaine mesure car la majorité des méthodes analysées ne dépasse pas le niveau

B1), la phonétique est déjà négligée, même si le Cadre détermine le progrès en prononciation jusqu'au niveau C1.

La partie réservée à la phonétique est souvent classée à la fin des leçons ou des unités et, sauf quelques exceptions, n'est pas liée aux autres disciplines linguistiques et aux activités présentées au cours de chaque unité didactique. La place qui lui est réservée est très réduite. Nous pouvons alors constater que la phonétique est relativement présente dans quasiment chaque méthode de niveau élémentaire ou intermédiaire, mais n'est pas trop élaborée.

Nous pouvons également observer que quelques méthodes font référence à la « théorie phonétique ». Il y est d'abord expliqué théoriquement comment fonctionne le phénomène donné et seulement après l'apprenant est invité à pratiquer les connaissances acquises en faisant des exercices.

Alors si les enseignants du FLE souhaitent que leurs apprenants s'exercent à une prononciation correcte, ils doivent approfondir des informations souvent superficielles en utilisant des livres, méthodes et autres documents et supports didactiques complémentaires.

Ad 3) Si oui, l'accent est mis sur quels éléments (segmentaux ou suprasegmentaux) ?

Au cours du point précédent, nous avons constaté la faible élaboration de la composante phonétique dans les méthodes du FLE. En majorité, les auteurs de manuels se contentent d'aborder le côté segmental de la prononciation du français (entraînement à la prononciation des voyelles, semi-voyelles et consonnes) mais négligent le côté suprasegmental, surtout dans les méthodes publiées avant la parution du CECRL (dans celles qui ont paru après la mise en exercice du Cadre, la présence des activités portant sur la prosodie y est beaucoup plus fréquente). Concernant les éléments suprasegmentaux, les auteurs abordent le plus souvent l'intonation dont le traitement est effectué par un travail de l'accent (tonique et d'insistance) ; les questions de rythme, de groupes rythmiques et de syllabation sont mentionnées par certaines méthodes. Le phénomène d'allongement final ou l'effet allongeant de certaines consonnes est négligé par toutes les méthodes ayant été

soumises à l'analyse.

Toutefois, il faut indiquer que ces méthodes ont été conçues pour un vaste public, c'est-à-dire qu'ils peuvent être utilisés aussi bien par des locuteurs tchécophones que par ceux du monde entier. Il leur est donc très difficile de répondre aux besoins et particularités des bases articulatoires spécifiques d'une communauté linguistique.

Nous rappelons que toutes les méthodes faisant partie de cette analyse, ainsi que les phénomènes observés sont disponibles dans un tableau récapitulatif en annexe C.

Ad 4) La méthode utilise-t-elle l'API ?

Jusqu'à présent, nous n'avons pas abordé la question de l'API. Faisons alors une petite incursion dans ce domaine. Nous partageons la conviction de certains auteurs (Loiseau 2008, De Castro Sampaio et Torres Vulcani 2011) d'après lesquels les enseignants de langues étrangères devraient connaître les symboles de l'API des sons de la langue française pour pouvoir symboliser les phonèmes aux étudiants, afin qu'ils les identifient, les discriminent et les reconnaissent. Dans le cas du français, la connaissance des signes phonétiques s'avère d'autant plus importante que la langue écrite n'est pas phonologique. Ainsi, la graphie des sons est souvent une source d'erreurs pour les apprenants lors de la prononciation. Comme le soulignent De Castro Sampaio et Torres Vulcani (2011 : 5), il n'est pas nécessaire que les étudiants connaissent ces signes, il suffit qu'ils les reconnaissent. De plus, la connaissance de l'API peut servir à ceux qui cherchent des renseignements concernant la prononciation des mots dans les dictionnaires.

Comme il existe le signe de l'API pour signaler la durée des voyelles longues, il nous paraît intéressant de voir, dans le cadre du sujet de notre étude, si celui-ci est utilisé par certaines méthodes afin de le mettre en relief. Nous remarquons le fait suivant : en général, les méthodes de FLE n'ont que peu de recours à l'API. Elles l'emploient principalement pour symboliser une différence entre les voyelles de différents timbres ou apertures. Certaines d'entre elles présentent des tableaux récapitulatifs à la fin des volumes, mais généralement l'API n'est pas

systématiquement employé dans l'enseignement/apprentissage de la phonétique et aucune des méthodes observées ne l'emploie pas pour signaler les allongements possibles des voyelles.

Ad 5) Quels types d'activités de phonétique sont utilisés dans les méthodes ?

Les activités les plus utilisées pour l'entraînement et la pratique de la prononciation sont des exercices de discrimination auditive et de repérage. L'apprenant est invité à « écouter », « imiter », « observer » ou bien « décider entre des stimuli identiques ou différents ». La majorité des méthodes commence par l'alphabet, afin que l'étudiant puisse apprendre à épeler et à se familiariser avec les sonorités de la langue française. Toutes les méthodes s'appuient également sur le rapport écrit/oral. Par contre, aucune n'emploie d'exercice de transcription phonétique et de découpage régressif.

De rares exercices de phonétique ingénieux ou bien innovants et dont les enseignants du FLE pourraient s'inspirer pour leurs cours de phonétique ou de correction phonétique traitant l'aspect suprasegmental du français sont présents dans les méthodes *Adosphère 2* (2012), *Alter Ego 1+* (2012), *Alter Ego 2+* (2012), *Alter Ego 3+* (2013), *Espaces* (1990), *Latitudes 2* (2009), *Le Nouveau Taxi ! 2* (2009), *Le Nouvel Espace 1* (1995), *Libre Échange 2* (1991), *Reflets 1* (1999), *Reflets 2* (1999), *Scénario 1* (2008). Néanmoins, aucune des méthodes de FLE citées ne contient les exercices qui sensibiliserait l'apprenant aux variations de durées des voyelles françaises et n'en font aucune remarque théorique. Ceux-ci font partie seulement des ouvrages didactiques complémentaires qui sont souvent difficilement accessibles aux enseignants, alors ils ne sont pas utilisés pendant les cours aux collèges et dans les établissements scolaires tchèques du second degré.

Néanmoins, le phénomène de durée vocalique pourrait et devrait être facilement mis en contexte et étudié avec les autres éléments suprasegmentaux (l'accent, la syllabation, le rythme et l'intonation). Il suffirait, en proposant des exercices sur le déplacement des accents, la délimitation des groupes rythmiques, d'accentuation de la dernière syllabe, ou bien de découpage régressif, d'accentuation et de désaccentuation, de souligner l'importance de la dernière syllabe prononcée, porteuse de l'accent et légèrement plus longue que celles qui la précèdent. Après

avoir sensibilisé les apprenants à l'accent final français, il faudrait leur rappeler que celui-ci se manifeste toujours par un accroissement de la durée de la dernière voyelle prononcée. En les initiant à la régularité syllabique du français, il faudrait les instruire que toutes les syllabes ont à peu près la même longueur et la même intensité et que la dernière syllabe est plus longue que les autres. En apprenant à poser une question ou une réponse simple, les apprenants devraient savoir combiner un allongement vocalique sur la syllabe finale accentuée et une intonation montante ou bien descendante. En suivant ces quelques recommandations didactiques, les variations des durées des segments vocaliques pourraient être facilement travaillées et acquises dans le contexte des autres phénomènes suprasegmentaux.

Un autre problème à signaler concerne le public visé par ces méthodes qui va de pair avec le phénomène des interférences phonético/phonologiques. Il existe toujours très peu de méthodes qui seraient réservées au public slave, sans parler de celles qui seraient spécialement conçues pour le public tchécoslovaque. Une des rares méthodes destinée aux apprenants tchèques qui suit les tendances actuelles en apprentissage/enseignement de la phonétique du français est parue en 2009 chez Fraus : *Le français ENTRE NOUS*⁴². Néanmoins, celle-ci est destinée aux apprenants des écoles primaires et collèges. Une bonne méthode de FLE, qui combinerait tout les éléments mentionnés, réservée au public adulte tchèque demeure toujours inexistante.

⁴² Nováková, S., Kolmanová, J., Geffroy-Konštacký, D., Táborská, J., 2009 (2010), *Le français ENTRE NOUS 1(2)*, Plzeň, Fraus.

4.6 OBSERVATION CRITIQUE DES METHODES DE TLE DU POINT DE VUE DE L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE LA PHONETIQUE

Introduction

Étant donné que nous avons préalablement effectué une analyse critique des méthodes de français langue étrangère, nous allons procéder de la même façon avec celles du tchèque langue étrangère (TLE ci-après), utilisées dans les écoles de langues, les instituts et associations en République tchèque, ainsi que pendant l'apprentissage autodidacte. Avant de procéder à l'observation même, nous devons mentionner que, logiquement, l'offre des méthodes de TLE est beaucoup moins riche que celle du FLE. Néanmoins, il faut signaler qu'il existe un choix assez large de méthodes destinées au public francophone, ce qui n'est pas le cas des méthodes de FLE qui seraient conçues spécialement pour le public tchécoslovaque, comme nous avons dû le constater au cours de l'observation précédente. Comme la plupart des méthodes ont aussi une parution antérieure à la publication du CECRL (en 2001), elles ne sont donc pas conformes à ses recommandations et ne préparent alors à aucun examen international de langue tchèque. La seule méthode de parution récente, *Čeština expres 1 et 2* (2011, 2012) proclame son appartenance au CECRL (niveau A1) et devrait alors être conforme au Cadre, suivre ses recommandations et ainsi, faire travailler la prononciation, les faits segmentaux ainsi que ceux suprasegmentaux. Nous verrons, au cours de notre observation, que la place réservée à la phonétique dans cette méthode est, comme dans tous les autres d'ailleurs, réduite et cela encore plus que dans le cas des méthodes de FLE.

Deux types de méthodes ont fait partie de notre analyse : celles générales, qui ne signalent pas une nationalité précise à laquelle elles seraient destinées, et celles conçues spécialement pour le public francophone. Partant de l'hypothèse « Si un francophone voulait apprendre le tchèque, il prendrait comme support soit une méthode générale, soit celle qui est destinée au public francophone », nous avons éliminé de notre analyse les méthodes qui sont réservées aux apprenants dont la langue maternelle est autre que le français. Il s'agit surtout des méthodes pour le

public anglophone, germanophone et russophone qui sont largement représentées au sein du marché tchèque.

Ainsi, le premier groupe, celui des méthodes générales, comporte cinq représentants : *Čeština expres 1 et 2* (2011, 2012), *Učíme se česky 1 et 2* (1998, 2004) et *Cvičení české výslovnosti pro cizince* (1977) ; dans le deuxième groupe, ils sont au nombre de cinq : *Communiquez en tchèque* (1994), *Chcete mluvit česky ?* (1993), *Le tchèque sans peine* (1994), *Le tchèque tout de suite !* (1997) et *Nazdar !* (1992).⁴³ *Cvičení české výslovnosti pro cizince* (1977) qui fait partie du premier groupe de méthodes analysées, n'est pas une méthode au sens propre du terme, mais plutôt un polycopié qui a été inclue dans notre étude car il s'agit d'un des rares textes qui traite uniquement de la prononciation de la langue tchèque de façon systématique et qui propose des exercices variés. Néanmoins, il s'agit d'un livre qui reste peu connu parmi les enseignants du TLE et également difficilement disponible dans les librairies et bibliothèques. De même, aucun support sonore ne complète ce livre, alors un étranger souhaitant s'entraîner à la prononciation du tchèque aurait besoin de conseils de la part d'un enseignant ou, du moins, d'un tchéco-phon natif.

À l'instar de notre observation précédente, nous concentrerons notre attention sur l'enseignement/apprentissage de la phonétique (en se focalisant sur la (non)présence des activités de l'entraînement à la distinction des voyelles brèves et longues) et la place qu'elle occupe dans les méthodes de TLE. Nous allons alors nous pencher sur les points suivants :

- 1) La phonétique est-elle mentionnée dans les méthodes ?
- 2) Si oui, est-elle intégrée ou non à l'unité didactique ?
- 3) Si oui, l'accent est mis sur quels éléments (segmentaux ou suprasegmentaux) ? Et quelles activités sont proposées ?
- 4) La méthode utilise-t-elle la transcription phonétique ? Si oui, pour quels objectifs ?

⁴³ Pour les phénomènes observés faisant partie de l'analyse voir annexe C.

Ad 1) La phonétique est-elle mentionnée dans les méthodes ?

Dans toutes les méthodes, la prononciation du tchèque est présentée de façon théorique à l'aide de quelques exemples. Ceux du premier groupe se limitent à des informations de base, mais dans les méthodes conçues pour le public francophone, nous trouvons des explications plus détaillées concernant les caractéristiques phonético/phonologiques du tchèque. Ainsi, nous pouvons y trouver non seulement les informations sur la distinction des voyelles longues et brèves (présentée comme phénomène essentiel du système vocalique tchèque), mais aussi sur d'autres traits qui pourrait potentiellement poser des problèmes aux locuteurs francophones, tels que : la prononciation des diphtongues, des groupes de consonnes, des graphèmes ayant une valeur différente en français, celles non-attestées en français, les consonnes dites « mouillées », le coup de glotte, l'assourdissement des consonnes en fin de mot, l'assimilation, mais aussi l'accent lexical, de phrase, l'intonation etc.

Ad 2) La phonétique est-elle intégrée ou non à l'unité didactique ?

Même si nous avons constaté, lors des paragraphes précédents, que la théorie sur les caractéristiques phonético/phonologiques du tchèque est assez présente dans les méthodes de TLE, nous devons constater qu'elle n'est pas mise en pratique à l'aide d'exercices. Les exercices de prononciation sont inexistant dans quasiment toutes les méthodes qui font l'objet de notre observation. Trois méthodes du premier groupe observé contiennent un nombre restreint d'exercices : *Cvičení české výslovnosti pro cizince* (1977) et *Čeština expres 1 et 2* (2011, 2012) - le seul manuel de TLE qui proclame son appartenance au CECRL ; et une seule méthode du deuxième groupe : *Chcete mluvit česky ?* (1993).

En ce qui concerne la prononciation, certaines méthodes déclarent que « *La prononciation tchèque n'a rien de terrifiant car elle suit l'orthographe : chaque lettre se prononce comme elle s'écrit* » (*Le tchèque sans peine*, 1994, p. VII), ce qui pourrait aider un apprenant ayant des connaissances au moins fondamentales du phonétisme tchèque. Mais, vu le trop grand nombre de phénomènes difficiles que nous venons d'énumérer ci-dessus, un apprenant débutant ne pourrait pas se contenter de cette déclaration absurde. Elle ne convient pas, en plus de ne pas lui être

utile. Nous pouvons prendre pour exemple les mots *chleba* /xlɛba/ <le pain> ou bien *oběd* /objɛt/ <le déjeuner> : sans les connaissances de base de la prononciation des graphèmes ayant une valeur différente, ceux non-existant en français ou bien des règles d'assimilation, un apprenant ne pourrait jamais prononcer ces phonèmes de façon correcte.

Le même constat que celui remarqué dans le cas des méthodes de FLE doit être fait : si l'enseignant de TLE souhaitait aider ses apprenants à bien prononcer, il devrait enrichir ses cours par des activités complémentaires.

**Ad 3) Sur quels éléments est mis l'accent (segmentaux ou suprasegmentaux) ?
Et quelles activités sont proposées ?**

Au cours de l'analyse du point précédent, nous avons constaté l'absence des exercices de phonétique dans les méthodes de TLE. Les exercices proposés par les trois méthodes mentionnées dans le point précédent concernent les oppositions des voyelles brèves et longues (exercices de répétition, de repérage et de discrimination auditive), la prononciation des consonnes finales, des groupes de consonnes, consonnes syllabiques et celles non-existantes en français. Des phénomènes suprasegmentaux, seulement un exercice d'imitation de l'intonation est proposé.

En ce qui concerne les oppositions des voyelles brèves et longues, le fait que « *la longueur doit être rigoureusement respectée car le sens du mot en dépend parfois* » est souligné seulement par une méthode, *Le tchèque sans peine* (1994, p. VII). Dans *Čeština expres I* (2012) nous trouvons au moins un exercice avec des « paires minimales ». Dans les autres, comme nous l'avons mentionné dans le premier point, ce fait est signalé de façon informative et le rôle phonologique que joue la durée des voyelles tchèques n'est pas explicitement expliqué. Exception faite du polycopié *Cvičení české výslovnosti pro cizince* (1977), car, comme il a été expliqué, il s'agit d'une méthode qui est spécialisée en prononciation et contient des exercices dont les enseignants pourraient s'inspirer pour leurs cours de phonétique ou de correction phonétique traitant surtout l'aspect segmental mais aussi suprasegmental du tchèque. Néanmoins, ce polycopié n'étant pas accompagné

d'enregistrements audio, il ne peut être destiné qu'aux enseignants tchécophones du TLE ou aux apprenants du TLE ayant un niveau de langue très avancé.

Ad 4) La méthode utilise-t-elle la transcription phonétique ? Si oui, dans quels buts ?

Avant de nous pencher sur ce que signalent les deux questions faisant titre de ce dernier point de notre analyse, il faut souligner qu'en parlant de la transcription phonétique nous ne pensons pas à l'API, comme dans le cas de l'analyse des méthodes de FLE, car celui-ci n'est utilisé dans aucune méthode de TLE faisant l'objet de notre étude. Dans les ouvrages analysés, plusieurs types de transcription ayant des fonctions différentes sont employées à des fins diverses :

- pour transcrire les mots difficiles : *běh* [bjech] <la course> (*Učíme se česky 2*) ;
- pour transcrire la prononciation des mots tchèques à partir des sons français : *Čech* [tchèH] <un Tchèque>, *pošta* [pochta] <la poste> (*Le tchèque tout de suite !* et *Le tchèque sans peine*) ;
- les voyelles longues sont transcrites soit à l'aide d'un signe de ponctuation, les deux-points (:) (*Le tchèque tout de suite !*) ; soit en doublant la voyelle (aa) (*Le tchèque sans peine*) ;
- les crochets, habituellement utilisés pour la transcription phonétique, sont utilisés pour signaler les tournures particulières au français : [Je] vois [une] ville ; et pas pour transcrire la prononciation (*Le tchèque sans peine*).

Pour conclure ce point de notre analyse, nous pouvons constater que les méthodes de TLE n'ont que peu de recours à la transcription phonétique. Seulement trois des dix méthodes analysées l'emploient, mais malheureusement à des fins diverses et de façon tout à fait insolite et aléatoire. L'utilisation des « crochets de transcription » est même utilisée pour signaler des objectifs autres que phonétiques. Seulement une méthode se sert du signe (:) pour signaler la durée des voyelles longues.

Conclusion

Comme nous l'avons remarqué dans l'introduction de ce chapitre, les méthodes du tchèque langue étrangère n'attribuent que très peu de place à la phonétique. Les phénomènes du phonétisme tchèque sont, dans la majorité des cas, explicitement mentionnés dans les préambules ou bien dans les premières leçons des méthodes, mais les exercices de phonétique n'y sont presque pas présents. Il en est de même en ce qui concerne la durée des voyelles tchèques : les méthodes mentionnent, de façon théorique, la distinction entre les voyelles brèves et longues, mais ne soulignent pas son rôle phonologique et ne proposent pas d'exercices à l'aide desquels les apprenants pourraient s'entraîner à ce phénomène, à l'indépendance de l'accent, ainsi qu'à l'alternance de plusieurs voyelles brèves et longues, ou à la prononciation de plusieurs voyelles longues se trouvant dans des syllabes avoisinantes.

4.7 CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

Il est évident que maîtriser le système phonético/phonologique du français et du tchèque n'est pas facile ni pour les apprenants, ni pour les enseignants étrangers des deux langues respectives, car il exige l'articulation des sons qui ne font pas partie de leurs langues maternelles, d'autant plus que les deux langues en cause divergent aussi au niveau suprasegmental. Comme nous l'avons constaté précédemment, les enseignants, souvent faute de lacunes lors de leur formation, ne maîtrisent pas la phonétique, ils ne se sentent pas à l'aise et ils évitent de l'aborder et de faire appel à elle pendant leurs cours. Ce constat est valable aussi pour les enseignants de FLE natifs qui, dans la majorité des cas, ne savent pas comment fonctionne le système phonético/phonologique de leur langue maternelle et ne sont pas conscients de certains faits le concernant. Nous sommes persuadés d'ailleurs que tout enseignement d'une langue étrangère qui se veut de qualité demande de la part de l'enseignant une parfaite connaissance du système phonético/phonologique à la fois de la langue maternelle de l'apprenant et de la langue étrangère enseignée.

Comme nous avons pu le noter au cours de l'observation critique des méthodes de FLE et de TLE, même si, après la mise en œuvre du CECRL, un peu plus d'espace est réservée à la phonétique - tout comme aux stratégies de correction phonétique qui y ont trouvé, au moins dans certaines d'entre elles, leur place - les enseignants ne trouvent pas toujours beaucoup d'appuis la concernant dans les matériaux pédagogiques. Dans leur grande majorité, seules les méthodes de niveau A1 et A2 proposent quelques instructions inhérentes à certaines caractéristiques de l'oralité. Cependant, la plupart des méthodes de niveau B1 (et des niveaux supérieurs) ne contient plus d'activité de phonétique. Ainsi, bien que la prononciation correcte soit un élément essentiel de la communication et de l'intercompréhension, elle est toujours un des aspects les plus négligés de l'apprentissage d'une langue étrangère.

Toutefois, nous devons également constater que notre observation du CECRL a révélé que ses préconisations concernant la phonétique, notamment le travail sur la composante phonémique aux « petits niveaux » et celui prosodique seulement à partir des niveaux intermédiaires, va à l'encontre des « savoirs savants » actuels des phonéticiens. Si les auteurs des méthodes prennent ce document comme une

référence à suivre, il n'est pas étonnant que ça soit l'entraînement au niveau segmental qui prédomine dans ces ouvrages méthodologiques. D'un autre côté, il est vrai que, depuis le moment de la publication du CECRL, beaucoup de temps s'est écoulé, il faudrait alors mettre à jour certains éléments traités dans ce document.

L'un des points de notre observation était également la présence (ou l'absence) des exercices sensibilisant les apprenants, tchécoslovaques ou francophones, au phénomène de durée vocalique dans les deux langues en question. Nous avons pu constater que, dans le cas des méthodes de TLE, nous avons trouvé quelques explications théoriques, mais les activités d'entraînement demeurent très rares, et cela aussi dans les méthodes conçues spécialement pour le public francophone. Dans le cas des méthodes de FLE, aucune d'entre elles n'ont fait de remarque théorique, et aucun exercice n'a été proposé. Nous avons deux déductions à en tirer : soit les auteurs de ces méthodes n'estiment pas le sujet et son entraînement important, soit ils font trop confiance à la formation des enseignants, qu'ils jugent suffisante, et ne considèrent guère essentiel d'en faire des remarques explicites. Néanmoins, nous sommes persuadés que les enseignants ne peuvent pas être spécialistes dans tous les domaines linguistiques, les méthodologues devraient ainsi leur fournir un ensemble d'exercices qui seraient créés en fonction des difficultés propres à la communauté linguistique visée.

Au début de cette partie, nous avons focalisé notre attention sur le fait que les caractéristiques phonético/phonologiques de la langue maternelle influent considérablement sur la production en langue étrangère, ce qui a été d'ailleurs confirmé par les résultats de nos trois expériences. C'est aussi la raison pour laquelle nous considérons comme un fait crucial l'élaboration d'activités d'entraînement aux particularités d'une langue en fonction du groupe linguistique visé.

5 CONCLUSION GÉNÉRALE ET PERSPECTIVES

Au cours de notre étude portant sur le rôle de la durée vocalique dans le système phonetico/phonologique des langues tchèque et française, nous avons présenté un certain nombre de réflexions, ainsi que des expérimentations. Retenons-en alors quelques conclusions au sujet de la production des locuteurs tchécophones et francophones respectivement en français et en tchèque langues étrangères, et envisageons leur développement possible.

En ce qui concerne la production des apprenants francophones en tchèque, les éléments principaux suivants ont été mis en évidence ou confirmés :

- La distinction des durées des voyelles brèves et longues, même signalée graphiquement, est une tâche hautement difficile à réaliser pour ce groupe de locuteurs. Il s'avère que, celle-ci ne faisant pas partie de leur langue maternelle, leur production n'en tient pas compte.⁴⁴
- Les durées des voyelles brèves et longues dans la production des locuteurs francophones ne varient que légèrement. Les voyelles longues sont nettement plus longues que les voyelles brèves.⁴⁵
- Les réalisations les plus réussies sont toujours les mots formés de voyelles brèves et finissant par une voyelle longue, ce qui va également dans le sens des habitudes articulatoires des locuteurs francophones.⁴⁶
- La production de plusieurs voyelles longues se trouvant dans des syllabes avoisinantes représente, pareillement, une très grande difficulté à ce groupe de locuteurs.⁴⁷
- Il existe un rapport étroit entre l'accentuation et la durée dans la production des apprenants francophones. Ainsi, les voyelles brèves sont plus longues en position accentuée qu'en position non-accentuée. Cette constatation est très probablement également valable dans le cas de

⁴⁴ Partie 2, expérience n°1

⁴⁵ Partie 2, expérience n°1

⁴⁶ Partie 2, expérience n°1

⁴⁷ Partie 2, expérience n°1

voyelles longues. Cependant, comme il nous a été délicat de prévoir, lors de l'élaboration du corpus, la pertinence de l'application de l'accentuation en tchèque chez les apprenants francophones du fait de l'influence de leur langue maternelle, nous ne disposons seulement de données complètes que pour les voyelles /a:/ et /i:/ qui, d'ailleurs, la confirme.⁴⁸

En ce qui concerne la production des apprenants tchécophones en français, les facteurs suivants ont été confirmés ou mis en relief :

- Les modes phonatoire et articulaire des consonnes subséquentes - les sources de variations microprosodiques des durées dans la production des locuteurs natifs - n'ont aucun effet sur la durée des segments vocaliques dans la production des apprenants tchécophones. Les voyelles suivies par trois types de consonnes atteignent quasiment les mêmes durées.⁴⁹
- Les voyelles nasales dans la production des locuteurs tchécophones atteignent des durées importantes. Ne faisant pas partie de la base articulaire de leur langue maternelle, celles-ci sont réalisées, dans un grand nombre de cas, comme des voyelles orales longues suivies par des consonnes nasales. Néanmoins, nous en déduisons que pour que les locuteurs tchécophones les produisent comme longues, ils doivent très probablement les percevoir ainsi.⁵⁰
- L'habitude propre à leur langue maternelle de placer l'accent au début du mot se montre assez influente dans leur production en français. De surcroît, celui-ci a, contrairement à l'accentuation des locuteurs francophones, un effet allongeant sur les voyelles des syllabes dans la position initiale des mots.⁵¹
- Nos mesures indiquent que l'allongement final ne se montre pas problématique pour les locuteurs tchécophones. Néanmoins, nous sommes conscients que ceci devrait être vérifié dans un autre type de

⁴⁸ Partie 2, expérience n°1

⁴⁹ Partie 2, expérience n°2

⁵⁰ Partie 2, expérience n°3

⁵¹ Partie 2, expérience n°3

corpus, car cela pourrait être « causé » par la spécificité de la tâche de lecture, notamment par la stratégie de ralentissement en fin de phrase.⁵²

Nous pouvons constater que toutes les conclusions que nous avons tirées de nos analyses expérimentales confirment le rôle que jouent les contraintes phonético/phonologiques de la langue maternelle sur l'acquisition d'une langue étrangère. C'est pourquoi elles devraient donc être prises en considération pendant l'enseignement/apprentissage des deux langues en question en tant qu'étrangères. Ce fait est également la raison pour laquelle nous avons souligné, au cours de la partie portant sur la réflexion didactique, l'importance de l'élaboration d'un dispositif méthodologique en fonction de la communauté linguistique visée.

Cette étude a mis en évidence certains facteurs et phénomènes, mais a soulevé également de nombreuses questions. Comme les expérimentations portent uniquement sur la parole lue, il serait sans aucun doute souhaitable que les conclusions que nous en avons tirées soient aussi vérifiées par le biais de la langue spontanée. Ceci, ainsi que d'autres prolongements envisagés que nous allons brièvement esquisser ci-dessous, font partie des projets que nous prévoyons d'effectuer prochainement :

- Nous pensons qu'il serait intéressant de soumettre nos deux groupes de locuteurs à des tests d'imitations afin de voir si, en ayant un exemple auditif à suivre, ils seraient en mesure d'« oublier » les contraintes provenant de leur langue maternelle.
- Comme il existe des variations de durées vocaliques dans les dialectes tchèques, il serait également intéressant de faire passer le test d'estimation auditive (n°2), auquel nous avons soumis les deux groupes d'enseignants tchécophones, à d'autres locuteurs tchécophones venus d'autres régions en République tchèque que la Bohême. Cette expérimentation conçue sur la base d'une évaluation de la production des apprenants francophones en tchèque aurait pour but d'observer comment cette prononciation jugée « erronée » par les tchécophones de Bohême serait perçue et évaluée par des « oreilles dialectales ».

⁵² Partie 2, expérience n°3

- De plus, il serait constructif de soumettre aux mêmes tâches des locuteurs francophones dont le dialecte inclut une distinction des voyelles brèves et longues, dans le but de voir si leurs systèmes de production et de perception en tient compte lors de l'apprentissage de la langue tchèque (en tant qu'étrangère).
- Dans la partie expérimentale, nous avons focalisé notre attention sur la production des deux groupes de locuteurs dans les deux langues en question, en mettant de côté leurs capacités de perception. L'étude portant sur l'influence de la langue source sur la perception des variations des durées de la langue cible est aussi un des prolongements de l'étude que nous envisageons de faire.
- Un autre point, lié au précédent, porterait sur la capacité de perception de la distinction des voyelles brèves et longues tchèques lors de l'audition d'un discours ayant un débit plus rapide, puisque comme nous l'avons souligné au cours de la partie théorique, les locuteurs francophones sont en principe incapables de percevoir une voyelle longue dont la durée absolue lors d'un débit rapide n'est pas si longue.
- Au cours de la troisième partie, nous avons constaté et regretté le manque de supports méthodologiques relatifs à notre sujet et à l'usage des enseignants. Les résultats des analyses expérimentales et la mise en évidence des difficultés des deux groupes d'apprenants permettraient donc de proposer des exercices portant sur l'entraînement auditif d'un côté, et la production de l'autre. Les exercices seraient élaborés en fonction des sources d'erreurs possibles provenant des caractéristiques phonético/phonologiques de la langue maternelle des deux groupes de locuteurs.

Cette étude représente un point de départ et ouvre des pistes et des perspectives diverses. Elle est avant tout conçue comme une contribution visant à mettre en évidence de profondes différences entre les langues tchèque et française, en situant au centre de l'intérêt la durée vocalique et son rôle dans les systèmes phonético/phonologiques des deux langues traitées. En s'appuyant sur l'approche

contrastive, ainsi que les difficultés de production des locuteurs tchécophones et francophones, respectivement dans ces deux langues comprises comme étrangères, nous espérons permettre aux enseignants de français et de tchèque langues étrangères de mieux appréhender les questions liées non seulement à la durée vocalique mais aussi aux problèmes prosodiques qui y sont liés.

6 BIBLIOGRAPHIE

1. **Abry, Ch., Boë, L.-J., Rouhou, M. Ch.**, 1995, Facteurs de variation et stabilité de la quantité vocalique en francoprovençal de Saint-Pierre-de-Soucy (Savoie) : Situation typologique. *Normes, Variétés Linguistiques et Contexte Social*. Strasbourg, éd. Bonnot, J.-F., Presses Universitaires de Strasbourg, p. 289-316.
2. **Abry, D.**, Chalaron M.-L., 1994, *Phonétique, 350 exercices*, Paris, Hachette.
3. **Abry, D.**, Veldeman-Abry, J., 2007, *La phonétique : audition, prononciation, correction*, Paris, CLE international.
4. **Alazard, Ch., Astésano, C., Billières, M., Espesser, R.**, 2009, Rôles de la prosodie dans la structuration du discours : Proposition d'une méthodologie d'enseignement de l'oral vers l'écrit en Français Langue Étrangère, *Actes d'Interface Discours & Prosodie 2009 à Paris*, p. 49-61. [online] [cit. 19-02-2011]. Disponible sur www: http://makino.linguist.jussieu.fr/idp09/docs/IDP_actes/Articles/alazard.pdf.
5. **Allatif, O.**, 2008, *Contrôle des corrélats temporels et spectraux de la quantité vocalique de l'arabe syrien de l'Euphrate au français de Savoie*, Thèse de doctorat.
6. **Andreassen, H. N.**, 2006, Aspects de la durée vocalique dans le vaudois. Bulletin PFC 6 : *Prosodie du français contemporain*, éd. Simon A. C., Caelen-Haumont, G. & Pagliano, C., CNRS & Université de Toulouse-Le Mirail, p. 115-133.
7. **Antoine, A.-S.**, 2010, Perspectives et pratiques de la phonétique sur la Toile. *Glottodidacticamente*, n°9, [online]. [cit. 19-04-2013] Disponible sur www : http://www.disum-didattica.unict.it/ex_lingue/glottodidatticamente/index.php?sez=articolo&id=42.
8. **Astésano, C.**, 2001, *Rythme et Accentuation en Français: Invariance et Variabilité Stylistique*, Paris, L'Harmattan.
9. **Auriol, B.**, 2003, Les eaux primordiales : La vie sonore du fœtus, colloque Effervescence « *H2O mon Amour* », 20 septembre 2003, Toulouse; Les eaux primordiales : La vie aquatique du fœtus [online]. [cit. 03-05-2013]. Disponible sur www : <http://auriol.free.fr/psychosonique/eaux_primordiales.htm>.
10. **Baligand, R. et James, E.**, 1979, Contribution à l'étude de la durée vocalique en franco-ontarien. *Studia Phonetica*, 18, vol. 2, p. 55-63.

11. **Bartková, K.**, 1981, *Durée des voyelles françaises*, mémoire de D. E. A., l'Université de Paris 7.
12. **Bartková, K.**, 1985, Nouvelle approche dans le modèle de prédiction de la durée segmentale, *Actes des XIV^e Journées d'Études sur la Parole*, Paris, 10-13 juin 1985.
13. **Bartková, K., Sorin, C.**, 1987, A model of segmental duration for speech synthesis in French, *Speech Communication*, vol. 6, p. 245-260.
14. **Beauchemin, N.**, 1972, Corrélation des durées sous l'accent en français, *Proceedings of the seventh international congress of phonetics sciences*, University of Montreal and McGill University, 22-28 august, 1971, The Hague, Paris, Mouton, p. 860-865.
15. **Besse, H., Porquier, R.**, 1991, *Grammaire et didactique des langues*, Paris, Hatier/Didier.
16. **Blanche-Benveniste, C., Martin, Ph.**, 2010, *Le Français : Usages de la langue parlée*, Leuven-Paris, Peeters.
17. **Borovičková, B.**, 1986, Hlásky, *Mluvnice Čestiny*, Praha, Academia, p. 26-53. [Sons]
18. **Boula de Mareüil, P., Rilliard, A., Allauzen, A.**, 2008, Étude diachronique de l'accent initial au travers d'archives audio, 27^{ème} *Journées d'Études sur la Parole*, Avignon, p. 1621-1624.
19. *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer* [online]. [cit. 06-06-13]. Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2000. Disponible sur [www : <http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf>](http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf).
20. **Calaque, E.**, 1992, Les erreurs persistantes dans la production de locuteurs arabophones parlant couramment le français, *L'Information grammaticale*, n°54, p. 48-51.
21. **Candea, M.**, 2000, Les euh et les allongements dits « d'hésitation » : deux phénomènes soumis à certaines contraintes en français oral non lu. *Actes des XXIII^{èmes} Journées d'Études sur la parole*, Aussois-France, 19-23 juin 2000, p. 73-76.
22. **Carton, F.**, 1974, *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Bordas.

23. Carton, F., Marchal, A., Hirst, D. Séguinot, A., 1977, *L'accent d'insistance*, Montréal, Didier.
24. Castro Sampaio de, A., Torres Vulcani, C., 2011, Le CECR et la compétence phonologique : Comment l'intégrer dans la classe de FLE ?. *Actes du XII^{ème} colloque pédagogique de l'Alliance française de São Paulo, 2011.*
25. Chlumský, J., 1928, *Česká kvantita, melodie a přízvuk*, Praha : ČAVU. [Mélodie et l'accent d'intensité en tchèque].
26. Chlumský, J., Pauphilet, A., Polland, B., 1938, *Radiografie francouzských samohlásek a polosamohlásek*, Praha, ČAVU. [Radiographies des voyelles et des semi-voyelles françaises].
27. Cresti, E., Martorana, F., Vayra, M., Avesani, C., 1979, Effets de la prosodie de phrase sur les variations de F0 et de la durée syllabique, *X^e Journées d'Étude sur la parole*, Grenoble, 30 mai - 1^{er} juin 1979.
28. Crouzet, O., Angoujard, J.-P., 2006, Théorie de la syllabe et durées vocaliques : Vers une interprétation unifiée du rôle de la structure syllabique et de la nature des segments, *XXVI^{èmes} Journées d'Études sur la Parole*, Dinard.
29. Čechová, M. et al., 2000, *Čeština - řeč a jazyk*, Praha, ISV. [Le tchèque - la parole et le langage]
30. Daneš, F., 1949, Intonace otázky, *Naše řeč*, n°33, p. 62. [Intonation de la question]
31. Daneš, F., 1951, *K tónovému průběhu v mluvené češtině*, Praha, Věstník Královské české společnosti nauk, n°3. [Structure tonale du tchèque parlé]
32. Daneš, F., 1957, *Intonace a věta ve spisovné češtině*, Praha, ČSAV. [Intonation et phrase en tchèque littéraire].
33. Dauer, R., 1987, Phonetic and phonological components of language rhythm. *Proceedings of the Xith ICPhS*, vol. 5, Tallin, p. 447-450.
34. Delattre, P., 1938a, Durée consciente et durée inconsciente. *French Review*, vol. 12, p. 49-50.
35. Delattre, P., 1938b, Investigating vowel duration in French. *Papers of the Michigan Academy of Science, Arts and Letters*, vol. 23, p. 517-524.
36. Delattre, P., 1939, Accent de mot et Accent de Groupe, *The French Review*, vol. 13, n°2, p. 141-146.

37. **Delattre, P.**, 1940, Anticipation in the sequence : vowel and consonant-group, *The French Review*, vol. 13, n°4, p. 314-320.
38. **Delattre, P.**, 1959, Rapports entre la durée vocalique, le timbre et la structure syllabique en français, *The French Review*, vol. 32, n°6, p. 547-552.
39. **Delattre, P.**, 1962, Some factors of vowel duration and their cross-linguistic validity, *Journal of the Acoustical Society of America*, vol. 34, n°8, p. 1141-1143.
40. **Delattre, P.**, 1965, La nasalité vocalique en français et en anglais, *French Review*, vol. 39, p. 92-109.
41. **Delattre, P.**, 1966a, A comparison of syllable length conditioning among languages, *International Review of applied linguistics*, vol. 4., p. 183-198.
42. **Delattre, P.**, 1966b, Durée vocalique et consonnes subséquentes, *Studies in French & comparative phonetics*, éd. Delattre, P., London, The Hague, Paris, Mouton & Co.
43. **Delattre, P.**, 1966c, Les 10 intonations de base du français, *French Review*, 40 (91) 1-14.
44. **Delattre, P., Monnot, M.**, 1968, The role of duration in the identification of French nasal vowels, *International Review of Applied Linguistic in Language Teaching*, vol. 6, n° 3, p. 267-288.
45. **Dell, F.**, 1984, L'accentuation dans les phrases en français, *Formes sonores du langage*, éd. Hirst, D. J., Vergnaud, J.R., Paris, Hermann, p. 65-122.
46. **Denes, P.**, 1955, Effect of Duration on the Perception of Voicing, *The Journal of the Acoustical Society of America*, vol. 27, n°4, p. 761-764.
47. **Detey, S., Durand, J., Laks, B., Lyche, Ch.**, 2010, *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : Ressources pour l'enseignement*. Paris, Ophrys.
48. **Di Cristo, A.**, 1980, La durée intrinsèque des voyelles du français : voyelles, consonnes, coarticulation, *Actes des 8èmes Journées d'Études sur la Parole*, Aix-en-Provence, p. 147-158.
49. **Di Cristo, A.**, 1981, La durée, *L'intonation, de l'acoustique à la sémantique*, Rossi, M., Di Cristo, A., Hirst, D., Martin, Ph., Nishinuma, Y., Institut de phonétique d'Aix-en-Provence, Paris, Klincksieck, p. 50-53.
50. **Di Cristo, A.**, 1985, *De la microprosodie à l'intonosyntaxe*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université d'Aix, tome I.

51. **Di Cristo, A.**, 2003, De la métrique et du rythme de la parole ordinaire : l'exemple du français, éd. Bordas, E., Le rythme de la prose, *Revue de sémiolinguistique des textes et discours*, 16, p. 67-211.
52. **Di Cristo, A.**, 2004, La prosodie au carrefour de la phonétique, de la phonologie et de l'articulation formes-fonctions, *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage d'Aix-en-Provence*, 23, p. 67-211.
53. **Di Cristo, A.**, 2013, *La prosodie de la parole*, Bruxelles : De Boeck Solal.
54. **Di Cristo, A., Chafcouloff, M.**, 1977, Les faits microprosodiques en français : voyelles, consonnes, coarticulation, *Actes des XVIIIèmes Journées d'Études sur la parole*, Aix-en-Provence, p. 147-158.
55. **Di Cristo, A., Hirst, D.**, 1993, Rythme syllabique, rythme mélodique et représentation hiérarchique de la prosodie du français, *Travaux de l'institut de phonétique d'Aix*, vol. 15, p. 9-24.
56. **Dohalská-Zichová, M.**, 1980, Perception et analyse spectrographique des voyelles tchèques et françaises, *Phonetica Pragensia, Philologica*, vol. 2, p. 97-116.
57. **Dohalská, M.**, 2006, Trvání českých samohlásek - funkce a forma, *Kapitoly z fonetiky a fonologie slovanských jazyků: příspěvky z pracovního vědeckého setkání na XVI, zasedání Komise pro fonetiku a fonologii slovanských jazyků při Mezinárodním komitétu slavistů*, éd. Palková, Z., Janoušková, J., Praha, Fonetický ústav FF UK. [La durée des voyelles tchèques - leur fonction et leur forme]
58. **Dohalská, M., Januška, J., Votrubec, J.**, 2004, Trvání finální slabiky v substandardní češtině, *Základní výzkum v lingvistice*, Olomouc, Université Palacký, p. 70-74. [Durée de la syllabe finale en tchèque substandard]
59. **Dohalská, M., Schulzová, O.**, 2011, *Fonetika francouzštiny*, Praha, Karolinum. [Phonétique du tchèque]
60. **Dommergues, J.-Y.**, 2008, Rôle des contraintes phonologiques sur la reconnaissance des mots : l'exemple de deux dialectes du français, *Actes de la 2^{ème} conférence de l'ISPhS (International Society of Phonetic Sciences)*, p. 63-73, Université Charles de Prague, janvier, Prague, Karolinum.
61. **Duběda, T.**, 2000, Esquisse d'une typologie de la quantité vocalique, *Linguistica Pragensia*, X/1, p. 31-36.
62. **Duběda, T.**, 2002, *Unité accentuelle en français et en tchèque*, Thèse de doctorat.

63. **Duběda, T.**, 2004, K izosylabičnosti a izochronnosti v češtině, *Sborník z konference česko-slovenské pobočky ISPhS*, 21. 1. 2004, Fonetický ústav, FF UK v Praze, p. 19-28. [Isosyllabisme et izochronisme en tchèque]
64. **Duběda, T.**, 2005, *Jazyky a jejich zvuky. Univerzálie a typologie ve fonetice a fonologii*, Praha, Karolinum. [Langues et leurs sons. Les universaux et la typologie en phonétique et phonologie]
65. **Duběda, T.**, 2009, L'accent initial en tchèque et en français: un cas de transfert positif ?, *Aile... Lia, Phonétique, bilinguisme et acquisition*, n° 2, p. 43-66.
66. **Duběda, T.**, 2012, *Études de prosodie contrastive. Le cas du français et du tchèque*, Praha, Karolinum.
67. **Duběda, T.**, 2013, Les interférences prosodiques en classe de FLE. 22^{ème} édition de la conférence *Les questions relatives à la didactique de la phonétique du français*, Faculté de Pédagogie, Université Charles, Prague, 13 février 2013. Communication orale.
68. **Duez, D.**, 1987, Hiérarchisation des paramètres acoustiques et identification des frontières, *Actes des XVIIèmes Journées d'Études sur la Parole*, p. 221-223.
69. **Duez, D.**, 2001, Caractéristiques acoustiques et phonétiques des pauses remplies dans la conversation en français, *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage d'Aix-en-Provence*, vol. 20, p. 31-48.
70. **Duez, D., Carré, R.**, 1979, Étude des durées spécifiques des voyelles accentuées de manière emphatique au moyen de la synthèse, *X^e Journées d'Étude sur la parole*, Grenoble, 30 mai - 1^{er} juin 1979.
71. **Duez, D., Nishinuma, Y.**, 1985, Le rythme en français : alternances des durées syllabiques, *Travaux de l'Institut Phonétique d'Aix*, 10, p. 151-169.
72. **Durand, J., Laks, B., Lyche, Ch.**, 2002, La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure. *Romanistische Korpuslinguistik-Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics - Corpora and Spoken Language*. Éd. Pusch, C. & Raible, W. Tübingen: Gunter Narr Verlag, p. 93-106.
73. **Durand, J., Laks, B., Lyche, Ch.**, 2009, Le projet PFC : une source de données primaires structurées. *Phonologie, variation et accents du français*. Éd. Durand, J., Laks, B. et Lyche, C. Paris, Hermès, p. 19-61.

74. **Durand, M.**, 1946, *Voyelles longues et voyelles brèves, essai sur la nature de la quantité vocalique*, Paris, Klincksieck.
75. **Ellis, R.**, 1990, *Understanding Second Language Acquisition*, Hong Kong, Oxford University Press.
76. **Ellis, R.**, 1997, *Second Language Acquisition*, Hong Kong, Oxford University Press.
77. **Fónagy, I.**, 1980, L'accent en français : l'accent probabilitaire, *L'accent en français contemporain*, Studia Phonetica, vol. 15, éd. Fónagy, I. & Léon, P., Paris/Toronto, Didier, p. 123-133.
78. **Fónagy, I.**, 1983, *La vive voix : Essais de psycho-phonétique*, Paris, Editions Payot.
79. **Fónagy, I.**, 1992, Fonctions de la durée vocalique, *Mélanges P. Léon*, éd. Martin, Ph. Toronto, Canada Scholars Press, Didier Erudition, p.141-164.
80. **Fónagy, I.**, 2003, Des fonctions de l'intonation : Essai de synthèse, *Flambeau 29*, Tokyo, Université des langues étrangères, p. 1-20.
81. **Fónagy, I., Léon, P.**, 1980, *L'accent en français contemporain*, Montréal, Didier.
82. **Fouché, P.**, 1969a, *Phonétique historique du français, volume II, Les Voyelles*, Paris, Éditions Klincksieck.
83. **Fouché, P.**, 1969b, *Traité de prononciation française*, Paris, Klincksieck.
84. **Fraise, P.**, 1974, *Psychologie du rythme*, Paris, Presses universitaires de France.
85. **Francard, M., Géron, G. & Wilmet, R.**, 2001, *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*, Louvain la Neuve, Peeters.
86. **Fredet, F.**, 1980, *Contribution à l'étude des caractères intrinsèques des phonèmes vocaliques et consonantiques dans la micro-mélodie en français contemporain*, Thèse de doctorat.
87. **Freland-Ricard, M.**, 1996, Organisation temporelle et rythmique chez les apprenants étrangers. Étude multilingue, *Revue de Phonétique Appliquée*, vol. 118-119, p. 61-93.
88. **Galazzi-Marasci, E., Pedoya, E.**, 1983, Et la pédagogie de la prononciation ?, *Le Français dans le Monde*, 180, p. 39-44.

89. **Galazzi-Matasci, E., Guimbretière, E.**, 2000, Organisation temporelle et stratégie langagière. Réalité physique, perception, imaginaire, *Apprendre, enseigner, acquérir : La prosodie au cœur du débat*, éd. Guimbretière, É. Collection DYALANG, Publications de l'Université de Rouen, C.N.R.S.
90. **Garde, P.**, 1968, *L'accent*, Paris : Presses universitaires de France.
91. **Gay, T.**, 1978, Effect of speaking rate on vowel formant movements, *Journal of Acoustical Society of America*, vol. 63 (1), p. 223-230.
92. **Gebauer, J.**, 1963, *Historická mluvnice jazyka českého, díl 1., Hláskosloví*, Praha, ČAV. [Grammaire historique du tchèque]
93. **Germain, A., Martin, Ph.**, 2000, Présentation d'un logiciel de visualisation pour l'apprentissage de l'oral en langue seconde, *Alsic* 3/1, p. 71-86.
94. **Gilbert, A.**, 2012, Le chunking perceptif de la parole : Sur la nature du groupement temporel et son effet sur la mémoire immédiate, Thèse de Doctorat, Université de Montréal.
95. **Gilbert, A., Boucher, V.**, 2007, What do listeners attend to in hearing prosodic structures ? Investigating the human speech-parser using short-term recall, *Proc. Interspeech 2007*, p. 430-433.
96. **Grammont, M.**, 1914, *Traité pratique de prononciation française*. Paris, Delagrave.
97. **Grammont, M.**, 1946, *Traité pratique de prononciation française*, Paris, Delagrave.
98. **Grosjean, F.**, 1980, Temporal Variables within and between Languages, *Temporal Variables in Speech : Studies in Honour of Frieda Goldman-Eisler*, éd. Dechert., H. W. & Raupach, M., The Hague, Mouton, p. 39-53.
99. **Grosjean, F., Deschamps, A.**, 1973, Analyse des variables temporelles du français spontané : comparaison du français oral dans la description avec l'anglais (description) et avec le français (interview radiophonique), *Phonetica*, vol. 28, p. 191-226.
100. **Guaitella, I.**, 1988, Variations de durée en syllabe accentuée, *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, 12, p. 189-203.
101. **Guaitella, I.**, 1996, Parole spontanée et lecture oralisée : Activités cognitives différentes, organisations rythmiques différentes, *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, vol. 17, p. 9-30.

- 102. Guimbretière, É.**, 1994, *Phonétique et enseignement de l'oral*. Paris, Dider/Hatier.
- 103. Hála, B.**, 1941, *Akustická podstata samohlásek*, Praha, ČAVU. [Nature acoustique des voyelles.]
- 104. Hála, B.**, 1963, *Fonetika pro bohemisty*, Praha, SPN. [Phonétique pour les bohémiens]
- 105. Hála, B.**, 1967, *Výslovnost spisovné češtiny I.*, Praha, Akademia. [Prononciation du tchèque littéraire]
- 106. Hála, B.**, 1975, *Fonetika v teorii a praxi*, Praha, SPN. [Phonétique théorique et appliquée]
- 107. Hála, B., Sovák, M.**, 1962, *Hlas, řeč, sluch: základy fonetiky a logopedie*, Praha, SPN. [Voix, langage, audition : la base de la phonétique et de la logopédie]
- 108. Hendrich, J.**, 1971, La discrimination des sons français par les Tchèques, *Études de Linguistique Appliquées*, vol. 3, Paris, Didier, p. 89-95.
- 109. Hendrich, J.**, 1974, K fonologické platnosti zadního /A/ v dnešní francouzštině, Sborník Pedagogické fakulty Univerzity Karlovy v Praze, *Filologické studie V*, p. 181-196. [À propos de la valeur phonologique du /A/ postérieur en français contemporain]
- 110. Herman, J.**, 2004, Un aspect de la transition du latin au roman : les changements de la langue et leur reflet dans la conscience métalinguistique de la communauté - l'exemple du vocalisme, *Aemilianense I*, p. 271-287.
- 111. Hoequist, Ch. jr.**, 1983, Syllable Duration in Stress-, Syllable- and Mora-Timed Languages, *Phonetica*, vol. 40 : 203-237.
- 112. Horálek, K.**, 1986, Fonologie, *Mluvnice Češtiny*, Praha, Academia, p. 109-121. [Phonologie]
- 113. Hořínek, J.**, 1971, *Fonetika francouzštiny*, Praha, SPN. [Phonétique du français].
- 114. House, A. S., Fairbanks, G.**, 1953, The influence of consonant environment upon the secondary acoustical characteristics of vowels, *Journal of the Acoustical Society of America*, vol. 25, p. 105-113.
- 115. Jacques, B.**, 1974, Variations de durée des voyelles et des consonnes fricatives post-vocaliques finales de syllabe en position accentuée et inaccentuée, *Cahier de linguistique*, vol. 4, p. 89-115.

116. **Janota, P.**, 1967, An Experiment Concerning the Perception of Stress by Czech Listeners, *Phonetica Pragensia, Philologica*, vol. 6, p. 45-68.
117. **Joly, G.**, 2003, *Précis de phonétique historique du français*, Paris, Armand Colin.
118. **Jomaa, M.**, 1994, L'opposition de durée vocalique en arabe: essai de typologie. *Actes des XXèmes Journées d'Étude sur la Parole*, Trégastel, p. 395-400.
119. **Klatt, D. H.**, 1973, Interaction between two factors that influence vowel duration, *Journal of the Acoustical Society of America*, vol. 54, p. 1102-1104.
120. **Klatt, D. H.**, 1976, Linguistic uses of segmental duration in English : Acoustic and perceptual evidence, *Journal of the Acoustical Society of America*, vol. 59, n°5, p. 1208-1221.
121. **Klein, W.**, 1989, *L'acquisition de langue étrangère*, Paris, Armand Colin.
122. **Komárek, M.**, 1962, *Historická mluvnice česká*, Praha, SPN. [Grammaire historique du tchèque]
123. **Konopczynski, G.**, 1979, Le statut de la prosodie dans les recherches sur l'acquisition du langage : Réflexions sur les corpus, éd. Léon, P., Rossi, M., *Problèmes De Prosodie*, vol. 1 : *Approches Théoriques*, 1979, p. 57-70.
124. **Krčmová, M.**, 1995, Fonetika a fonologie, *Příruční mluvnice češtiny*, Brno, Lidové noviny, p. 21-64. [Grammaire pratique du tchèque]
125. **Krčmová, M.**, 1996, *Fonetika a fonologie - zvuková stavba současné češtiny*, Brno, MU. [Phonétique et phonologie - caractère acoustique du tchèque contemporain]
126. **Krčmová, M.**, 2010, *Úvod do fonetiky a fonologie pro bohemisty*, Ostrava, Filozofická fakulta Ostravské univerzity v Ostravě.
127. **Lacoste, G.**, 1987, Le dit de l'intonation, *Études de linguistique appliquée*, avril/juin, p. 8.
128. **Lacheret-Dujour, A., Beaugendre, F.**, 1999, *La Prosodie du français*, Paris, Éditions du CNRS.
129. **Lado, R.**, 1957, *Linguistics across Cultures : Applied linguistic for language teachers*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
130. **Laks, B.**, 2002, Description de l'oral et variation : la phonologie et la norme, *L'Information grammaticale*, n°94, p. 5-10.

131. **Lamprecht, A., Šlosar, D., Bauer, J.**, 1986, *Historická mluvnice češtiny*, Praha, SPN. [Grammaire historique tchèque]
132. **Landschultz, K.**, 1971, Quantité vocalique en français - relations quantitatives des voyelles accentuées suivies d'une consonne fricative, *Revue Romane*, Bind 6 (1971) 1, p. 25-51.
133. **Lauret, B.**, 2007, *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*, Paris, Hachette.
134. **Lehiste, I.**, 1970, *Suprasegmentals*, Cambridge, Mass., MIT Press.
135. *Le Nouveau Petit Robert de la langue française*, 2008, version électronique.
136. **Léon, P.**, 1954, *Prononciation du français standard : aide-mémoire d'orthoépée à l'usage des étudiants étrangers*, Paris, Didier.
137. **Léon, P.**, 1966, *La prononciation du français standard*, Paris, Didier.
138. **Léon, P.**, 1993, *Précis de phonostylistique - parole et expressivité*, Paris, Nathan.
139. **Léon, P.**, 2007, *Phonétisme et prononciation du français*, Paris, Armand Colin.
140. **Léon, P.**, 2009, Nouveau regard sur la phonostylistique, *La Linguistique*, vol. 45, fasc.1., p. 159-170.
141. **Léon, P., Carton, F.**, 1983, *Les Accents des Français*, Paris, Hachette.
142. **Léon, P., Léon, M.**, 1980, Observations sur l'accent des français régionaux, éd. Fónagy, I., Léon, P., *L'accent en français contemporain*, *Studia phonetica*, 15, Ottawa, Didier, p. 95-106.
143. **Lhote, E.**, 1990, L'approche paysagiste d'une langue, *Paysage sonore d'une langue, le Français*, éd. Lhote, E., Hamburg, Buske.
144. **Lhote, E.**, 1995, *Enseigner l'oral en interaction. Percevoir, écouter, comprendre*, Paris, Hachette.
145. **Loiseau, Y.**, 2008, De la phonétique et de l'oralité dans les manuels de FLE : Le cas de Connexions 3, *Synergies Espagne* n°1, p. 123-132.
146. **Low, E. L., Grabe, E.**, 1995, Prosodic patterns in Singapore English, *Proceedings of the 13th International Congress of Phonetic Sciences*, Stockholm.
147. **Maddieson, I.**, 1984, *Patterns of sounds*, Cambridge, Cambridge University Press.

- 148. Maddieson, I.**, 1986, The size and structure of phonological inventories : Analysis of UPSID, *Experimental phonology*, éd. Ohala, J. J., Jaeger, J.J, Academic Press, p. 105-123.
- 149. Madeleni, E., Pagel, D.**, 2011, Faire de la phonétique sans s'en rendre compte..., *Le français dans le monde*, n°377, p. 82-83.
- 150. Malmberg, B.**, 1973, Le rythme comme phénomène linguistique et phonétique, *Linguistique générale et romane*, The Hague, Paris, Mouton, p. 177-187.
- 151. Martin, Ph.**, 1979, Sur les principes d'une théorie syntaxique de l'intonation, *Problèmes de prosodie*, éd. Léon, P. et Rossi, M., Ottawa, Didier, vol. I.
- 152. Martin, Ph.**, 1982, Phonetic realisation of prosodic contours in French, *Speech Communication 1*, éd. Wajskop, M., Amsterdam, Elsevier, p. 283-294.
- 153. Martin, P.**, 2002, Le système vocalique du français du Québec. De l'acoustique à la phonologie, *La Linguistique*, vol. 38, n°2, p. 71-82.
- 154. Martin, Ph.**, 2004, Intonation de la phrase dans les langues romanes : l'exception du français, *Langue française*, mars 2004, p. 36-55.
- 155. Martin, Ph.**, 2008, L'intonation du français : le vilain petit canard parmi les langues romanes ?, *Language Design*, Special Issue 2 (2008), p. 1-13.
- 156. Martin, Ph.**, 2009, *Intonation du français*, Paris, Armand Colin.
- 157. Martin, Ph.**, 2009, Traits nécessaires et suffisant pour l'indication de la structure prosodique, *Proceedings from IDP 2009*, Paris, 9-11 septembre 2009.
- 158. Martin, Ph.**, 2013a, Contraintes phonologiques de l'intonation de la phrase réinterprétées à la lumière des recherches récentes en neurophysiologie, *La Linguistique*, 2013/1, éd. Mahmoudian, M..
- 159. Martin, Ph.**, 2013b, Neurophysiological research explains prosodic structures constrains, *Revista da linguagem*, (20) 2, UFMG, Belo Horizonte, Minas Gerais, Brésil, p. 13-22.
- 160. Martinet, A., Walter, H.**, 1973, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Paris, France-Expansion.
- 161. Mathesius, V.**, 1947, Úvod do fonologického rozboru české zásoby slovní, *Čeština a obecný jazykozpyt*, Praha, p. 59-136. [Introduction à l'analyse phonologique du lexique tchèque]
- 162. Meigret, L.**, 1550, *Le tretté de la grammère françoise*, Paris, C. Wéchel.

- 163. Mejvaldová, J.**, 2000, Expressions prosodiques de certaines attitudes en tchèque et en français, éd. Bailly, G. *Actes des XXIIIèmes Journées d'Études sur la Parole*, Aussois, p. 253-256.
- 164. Mejvaldová, J.**, 2004, Caractéristiques temporelles de la parole imitée, *Actes des XXIVèmes Journées d'Études sur la Parole*, LPL, Aix-en-Provence, Université de Provence, p. 369-372.
- 165. Mejvaldová, J.**, 2012, Prozodie vybraných typů promluv učitelů. Pilotní studie, Praha, Pedagogická fakulta. [Prosodie des quelques types d'énoncés d'enseignants. Étude pilote.]
- 166. Mejvaldová, J., Duběda, T., Dohalská, M.**, 2003, L'imitabilité des modèles prosodiques en parole spontanée et en parole lue, *Proceedings of the XVIIth International Congress of Linguists*, Praha, MatfyzPress.
- 167. Mijon, Ph.**, 2011, *En quoi la notion d'interlangue est-elle utile au professeur FLE ?*, [online] [cit. 2013-04-19]. Disponible sur www : <<http://www.fle-philippemijon.com/tag/interlangue/>>.
- 168. Miller, J. L., Grosjean, F., Mondini, M. & Dommergues J.-Y.**, 2011, Dialect effects in speech perception : The role of vowel duration in Parisian French and Swiss French, *Language and Speech*, 54, p. 467-485.
- 169. Montreuil, J.-P.**, 1995, Weight and length in Conservative Regional French, *Lingua*, vol. 95, p. 77-96.
- 170. Montreuil, J.-P.**, 2003, La longueur vocalique en français de Basse-Normandie. *Corpus et variations en phonologie du français : méthode et analyse*, éd. Delais-Roussarie, É., Durand, J., Université de Toulouse-2, Presses universitaires du Mirail, p. 321-348.
- 171. Morasse, H.**, 1995, *Variations intrinsèques et co-intrinsèques de durée vocalique en français québécois*, Mémoire de maîtrise, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi.
- 172. Morel, M.-A., Danon-Boileau, L.**, 1998, *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral*. Paris, OPHRYS.
- 173. Morin, Y.-Ch.**, 1986, La loi de position ou de l'explication en phonologie historique, *Revue québécoise de linguistique*, vol. 15, n°2, p. 199-231.
- 174. Nezval, V.**, 1932, *Skleněný havelok*, Praha, Fr. Borovský.

175. **Nicaise, A., Bacri, N.**, 1985, Durée vocalique, variations de F0 et perception de frontières, *14e Journées d'Études sur la Parole ENST*, Paris, 10-13 juin 1985.
176. **Nishinuma et al.**, 1980, Estimation de la durée intrinsèque des voyelles par l'analyse de régression multilinéaire, *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix-en-Provence*, vol. 7., p. 257-271.
177. **Nováková, S.**, 2011, La production et la perception du schwa (E caduc) en français et en tchèque. Étude comparée et applications pédagogiques, Thèse de doctorat.
178. **Nyrop, K.**, 1963, *Manuel phonétique du français parlé*, Gyldendal, Alf Lombard Publisher.
179. **Obin, N., Rodet, X., Lacheret-Dujour, A.**, 2008, Un modèle de durée des syllabes fondé sur leurs propriétés intrinsèques et les variations locales de débit, *Journées d'Études sur la Parole*, Avignon.
180. **Ondráčková, J.**, 1962, Contribution to the Question Concerning the Rhythmical Units in Czech, *Phonetica*, vol. 8, p. 55-72.
181. **Ondráčková, J.**, 1967, Monosyllables in the Rhythmical Structures of the Utterance (On the Anacrusis in Czech), *Phonetica*, vol. 16, p. 1-13.
182. **O'Shaughnessy, D.**, 1981, A study of French vowel and consonant durations, *Journal of Phonetics*, vol. 9, p. 385-406.
183. **O'Shaughnessy, D.**, 1984, A multispeaker analysis of duration in read French paragraphs, *Journal of the Acoustical Society of America*, vol. 76, p. 1664-1672.
184. **Ouellet, M.**, 1992, Organisation temporelle dans la syllabe en français, *Actes du Congrès International des linguistes*, Université Laval.
185. **Pagel, D., Madeleni, É., Wioland, F.**, 2012, *Le rythme du français parlé*, Paris, Hachette.
186. **Palková, Z.**, 1994, *Fonetika a fonologie češtiny*, Praha, Karolinum. [Phonétique et phonologie du tchèque].
187. **Parizet, M.-L.**, 2008, Phonétique et Cadre Commun, propositions pour un cours de FLE, *Synergies Espagne* n°1, p. 113-122.
188. **Parmenter, C., E., Blanc, A., V.**, 1933, An Experimental Study of Accent in French and English, *PMLA*, vol. 48, n°2, (Jun., 1933), p. 598-607.

- 189. Padeloup, V.**, 1987, Analyse acoustique de la structuration rythmique du français oral, *XVIèmes Journées d'Études sur la Parole*, Hammamet, 5-9 octobre 1987, p. 259-262.
- 190. Peterson, G. E., Lehiste, I.**, 1960, Duration of syllable nuclei in English, *Journal of the Acoustical Society of America*, vol. 32, p. 693-703.
- 191. Picoche, J., Marchello-Nizia, Ch.**, 1998, *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan université.
- 192. Pierret, J.-M.**, 1983, *Phonétique du français, notions de phonétique générale et phonétique historique du français*, Louvain-La-Neuve, Cabay.
- 193. Polivanov, E.**, 1931, La perception des sons d'une langue étrangère. *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, vol 4, p.111-114.
- 194. Rebourcet, S.**, 2008, Le français standard et la norme : l'histoire d'un « nationalisme linguistique et littéraire » à la française, *Communication, lettres et sciences du langage* vol. 2, n°1, p. 107-118.
- 195. Rigault, A.**, 1962, Rôle de la fréquence, de l'intensité et de la durée vocalique dans la perception de l'accent en français, *Proceedings of the 4th International Congress of Phonetic Sciences*, Helsinki, p. 735-748.
- 196. Rigault, A.**, 1970, L'accent dans deux langues à accent fixe : le français et le tchèque, *Studia Phonetica* 3, Didier, p. 1-11.
- 197. Rigault, A., Arkwright, T.**, 1972, Les paramètres acoustiques de l'accent en Tchèque. *Proceedings of the 7th International Congress of Phonetics Sciences*, Montréal, 1971, Mouton La Haye, p. 1004-1011.
- 198. Rivenc, P.**, 2000, *Pour aider à apprendre à communiquer dans une langue étrangère*, Paris/Mons, Didier/CIPA.
- 199. Romportl, M.**, 1973, Intonological Typology, *Studies in Phonetics*, Praha, Academia.
- 200. Romportl, M.**, 1985, *Základy fonetiky*, Praha, SPN. [Bases de la phonétique]
- 201. Romportl, M.**, 1986, Zvuková stránka souvislé řeči, *Mluvnice Čestiny*, Praha, Academia, p. 69-91. [Structure sonore de la parole continue]
- 202. Rossi, M.**, 1972a, Le seuil différentiel de durée, *Mélanges à la mémoire de Pierre Delattre*, éd. Valdman, A., Paris, Mouton, p. 435-450.
- 203. Rossi, M.**, 1972b, La perception de la durée et ses implications phonétiques, *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, vol. I.

- 204. Rossi, M.**, 1979, Le français, langue sans accent ?, *L'accent en français contemporain (Studia Phonetica)*, vol. 15, éd. Fónagy, I., Léon, P., p. 13-51.
- 205. Rossi, M.**, 1987, Peut-on prédire l'organisation prosodique du langage spontané ?, *Études de linguistique appliquée*, 66, p. 20-49.
- 206. Rossi, M.**, 1999, *L'intonation, le système du français. Description et modélisation*, Paris, Ophrys.
- 207. Rostolland, D., Parant, A., Takahashi, H., Pandales, E.**, 1985, Durée vocalique intrinsèque et co-intrinsèque en français : contraintes physiologiques et variations temporelles dans les syllabes CVC, *Actes des XIVèmes Journées d'Étude sur la parole*, Paris, E. N. S. T., p. 179-182.
- 208. Ryst, E.**, (en cours, prévu pour 2014), *La syllabation en anglais et en français : considérations formelles et expérimentales*, Thèse de doctorat, Université Paris 8.
- 209. Santerre, L.**, 1974, Deux E et deux A phonologiques en français québécois : étude phonologique, articulatoire et acoustique des oppositions de timbre et de durée, *Cahier de linguistique*, n°4, Presse de l'Université du Québec, p. 117-145.
- 210. Santerre, L.**, 1987a, Systématiques des durées segmentales dans les rimes syllabiques à voyelles longues et brèves par nature, *Actes du Congrès des Sciences Phonétiques*, Tallinn, URSS, vol. 5, p. 120-129.
- 211. Santerre, L.**, 1987b, Durées systématiques dans les rimes VC en fonction des segments et de l'accent, *Actes des XVIèmes Journées d'Études sur la Parole*, Société française d'acoustique, Orsay, Paris, p. 229-232.
- 212. Santerre, L.**, 1989, Les structures et les mesures de la prosodie du français, *Actes du Colloque La Description des langues naturelles en vue d'applications informatiques*, RELAI, CIRB, K-10, p. 269-292.
- 213. Santi, S., Guaitella, I.**, 1990, Variations of duration in stressed syllables taken from French read sentences, *Journal of the Acoustical Society of America*, Suppl. 1, vol. 87, p. 66.
- 214. Selinker, J.**, 1972, Interlanguage, *International Review of Applied Linguistics*, n°10, 3, p. 209-231.
- 215. Skaličková, A.**, 1956, K otázce větného přízvuku v češtině, *Phonetica Pragensia, Philologica*, vol. 2, n°1, p. 55-66. [À propos de l'accent de phrase en tchèque]

- 216. Skaličková, A.**, 1967, A Radiographic study of English and Czech vowels, *Phonetica Pragensia, Philologica*, vol. 6, p. 29-43.
- 217. Spence, N. C. W.**, 1988, Loi de position ou durée vocalique ?, *Revue québécoise de linguistique*, vol. 17, n°1, p. 223-234.
- 218. Straka, G.**, 1950, Observations sur la chronologie et les dates de quelques modifications phonétiques en roman et en français pré-littéraire, *Bulletin de la faculté des lettres de Strasbourg*, n°4, p.248-307.
- 219. Straka, G.**, 1979a, Durée et timbre vocalique, *Les sons et les mots, choix d'études de phonétique et de linguistique*, éd. Straka, G. Strasbourg, Librairie C. Klincksieck, p. 167-191.
- 220. Straka, G.**, 1979b, Remarques sur les voyelles nasales, leur origine et leur évolution en français, *Les sons et les mots, choix d'études de phonétique et de linguistique*, Paris, Éditions Klincksieck.
- 221. Těšitelová, M.**, 1985, *Kvantitativní charakteristiky současné češtiny*, Praha, Academia. [Caractéristiques quantitatives du tchèque contemporain]
- 222. Těšitelová, M.**, 1992, *Quantitative linguistics*, Praha, Academia.
- 223. Tomé, M.**, 1997, Quel système vocalique pour l'enseignement du FLE ? DissertationsGratuites.com, [online] [cit. 18-04-13]. Disponible sur www : <<http://www.dissertationsgratuites.com/dissertations/Quel-Systeme-Vocalique-Pour-1%E2%80%99Enseignement-Du/452872.html>>.
- 224. Tomé, M.**, 2004, Les ressources internet pour la phonétique du F.L.E., [online] [cit. 23-05-13]. Disponible sur www : <<http://www.youscribe.com/catalogue/rapports-et-theses/savoirs/sciences-humaines-et-sociales/les-ressources-internet-pour-la-phonetique-du-f-l-e-1528194>>.
- 225. Tortel, A.**, 2009, *Évaluation qualitative de la prosodie d'apprenants français : apport de paramétrisations prosodiques*, Thèse de doctorat, Université Aix-Marseille 1.
- 226. Touati, P.**, 1987, Structures prosodiques du suédois et du français : profils temporels et configurations tonales, *Travaux de l'Institut de Linguistique de Lund*, vol. 21, Lund University Press.
- 227. Trávníček, F.**, 1935, *Historická mluvnice československá*, Praha, Melantrich. [Grammaire historique tchécoslovaque]
- 228. Troubetzkoy, N.S.**, 1949, *Principes de Phonologie*, Paris, Klincksieck.

- 229. Utěšený, S.**, 1958, Monografie o centrálním hanáckém nářečí, *Slovo a slovesnost*, vol. 19, n°2, p. 150-155 [Monographie du dialecte central de Haná]
- 230. Vachek, J.**, 1940, Poznámky k fonologii českého lexika, *Listy filologické*, 67, p. 395-402. [Remarques sur la phonologie du lexique tchèque]
- 231. Vaissière, J.**, 1977, Premiers essais d'utilisation de la durée pour la segmentation en mots dans un système de reconnaissance, *Actes des VIIIes Journées d'Études sur la Parole*, p. 345-352.
- 232. Vaissière, J.**, 1991, Rhythm, accentuation and final lengthening in French, *Music, Language, Speech and Brain*, éd. Sundberg, J., Nord, L., & Carlson, R., p. 108-120.
- 233. Vaissière, J.**, 1997, Langues, prosodies et syntaxe, *Revue Traitement Automatique des Langues*, numéro spécial *Prosodie et syntaxe*, ATALA, vol. 38, n°1, 53-82.
- 234. Vychopňová, K.**, 2011, L'influence de la (non)accentuation sur la durée vocalique en français lu : comparaison entre des apprenants tchèques et des locuteurs français natifs. *Journée d'Études DoSciLa*, Paris, 18 mars 2011. Communication orale (poster).
- 235. Vallée, N.**, 1994, *Systèmes vocaliques : de la typologie aux prédictions*, Thèse de doctorat.
- 236. Walter, H.**, 1973, *Le français dans tous les sens*, Paris, Robert Laffont.
- 237. Walter, H.**, 1982, *Enquête phonologique et variété régionale du français*, Paris, PUF.
- 238. Wenk, B. J., Wioland, F.**, 1982, Is French really syllable-timed ?, *Journal of Phonetics*, vol. 10 (2), p. 193-216.
- 239. Wioland, F.**, 1983, *La rythmie du français parlé*, Université des sciences humaines de Strasbourg.
- 240. Wioland, F.**, 1985, *Les structures rythmiques du français*, Paris, Slatkine-Champion.
- 241. Wioland, F.**, 1991, *Prononcer les mots du français : des sons et des rythmes*, Paris, Hachette.
- 242. Wioland, F.**, 2005, *La vie sociale des sons du français*, Paris, L'Harmattan.
- 243. Zellner, B.**, 1998, *Caractérisation et prédiction du débit de parole en français. Une étude de cas*, Thèse de doctorat, Université de Lausanne.

244. **Zezula, J.**, 1967, *Nácvik francouzské výslovnosti z hlediska metodického*, Olomouc, Univerzita Palackého. [Entraînement à la prononciation française d'un point de vue méthodologique]
245. **Zichová, M.**, 1967, Contribution à l'étude de la durée des voyelles françaises, *Phonetica Pragensia, Philologica*, vol. 6, Praha, p. 113-124.
246. **Zichová, M.**, 1970, Quelques remarques concernant la durée relative des voyelles du français contemporain, *Proceedings of the 6th International Congress of Phonetic Sciences*, Praha, Academia, p. 1063-1065.
247. **Zimmerman, S. A., Sapon, S. M.**, 1958, Note on vowel duration seen cross-linguistically, *Journal of the Acoustical Society of America*, vol. 30, p. 152-153.
248. **Zink, G.**, 2006, *Phonétique historique du français*, Paris, Quadrige PUF.

SITOGRAPHIE

249. *Czech vowel chart* [online]. [cit. 13-06-13]. Disponible sur www : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Czech_vowel_chart.png>.
250. *Dům zahraničních služeb - informace o jednotlivých lektorátech* [online]. [cit. 05-06-13]. Disponible sur www : <http://www.dzs.cz/index.php?a=view-project-folder&project_folder_id=319&>.
251. *Faichec. Inscrits registre Diplonet 2012 (2)* [online]. [cit. 06-03-13]. Disponible sur www : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/inscrits_zone_pays-2012_cle848ad2.pdf>.
252. *FLE phonétique, activités, exercices, audio, vidéo* [online]. [cit. 06-06-13]. Disponible sur www : <<http://flenet.unileon.es/phonactivites.html>>.
253. *Français - Wikipédia* [online]. [cit. 31. 5. 2013]. Disponible sur www : <<http://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ais>>.
254. *Gallica : qui sommes-nous?* [online]. [cit. 28-12-13]. Disponible sur www : <http://www.gallica.cz/qui_sommes_nous.shtml>.
255. *Les Accents des Français* [online]. [cit. 06-06-13]. Disponible sur www : <<http://accentsdefrance.free.fr/>>.

256. *Les chiffres de la Francophonie* [online]. [cit. 31-5-2013]. Disponible sur www : <<http://www.ifp.cz/Les-chiffres-de-la-francophonie>>.
257. *Le tchèque* [online]. [cit. 23-5-2013]. Disponible sur www : <<http://www.czech.cz/fr/Studium/Cestina/Obecne-informace/Cestina>>.
258. *Littera FLE » Littera* [online]. [cit. 06-06-13]. Disponible sur www : <<http://littera.uhk.cz/index.php/littera-fle/>>.
259. *Multikulturní centrum Praha. Migrace online - E-knihovna - Seznam jazykových kurzů češtiny pro cizince* [online]. [cit. 07-03-13]. Disponible sur www : <<http://www.migraceonline.cz/e-knihovna/?x=2203033>>.
260. *PHONÉTIQUE Apprendre à prononcer le français* [online]. [cit. 06-06-13]. Disponible sur www : <<http://phonetique.free.fr/>>.
261. *Phonétique corrective et prosodie du français* [online]. [cit. 06-06-13]. Disponible sur www : <<http://courseweb.edteched.uottawa.ca/Phonetique/pages/discrimination/parole1.htm>>.
262. *Priouo. Présentation de la communauté française en République tchèque* [online]. [cit. 07-03-13]. Disponible sur www : <http://www.france.cz/IMG/pdf/notcomm_2011-2.pdf>.
263. *Projet Phonologie du Français contemporain - Le projet PFC* [online]. [cit. 06-06-13]. Disponible sur www : <<http://www.projet-pfc.net/>>.
264. *Sections bilingues franco-tchèques - Institut Français de Prague* [online]. [cit. 07-03-13]. Disponible sur www : <<http://www.ifp.cz/-Sections-bilingues-franco-tcheques,630-?lang=fr>>.
265. *SUF - Sdružení učitelů francouzštiny - Association des enseignants de français en République tchèque* [online]. [cit. 28-12-13]. Disponible sur www : <<http://www.suf.cz/index.php?link=obsah/suf/association>>.
266. *Trapèze vocalique du français* [online]. [cit. 05-09-12]. Disponible sur www : <<http://www.sfu.ca/fren270/Phonetique/trapze.htm>>.
267. *TUFS Language Modules - French(Quebec) - dialog - classroom* [online]. [cit. 06-06-13]. Disponible sur www : <http://www.coelang.tufs.ac.jp/modules/fr/dmod/index_en.html> .

MÉTHODES de FLE et de TLE

268. Capelle, G., Gidon, N., 1990, *Espaces*, Paris, Hachette.
269. Capelle, G., Gidon, N., 1995, *Le Nouvel Espace 1*, Paris, Hachette.
270. Capelle, G., Gidon, N., 1999, *Reflets 1*, Paris, Hachette.
271. Capelle, G., Gidon, N., 1999, *Reflets 2*, Paris, Hachette.
272. Courtilion, J., Guyot-Clément, C., Salins, G., 1991, *Libre Échange 2*, Paris, Didier.
273. Čechová, E., Trabelsiová, H., Putz, H., 1993, *Chcete mluvit česky?*, Česká Lípa, Praxis. [Voulez-vous parler tchèque ?]
274. Dollez, C., Pons, S., 2013, *Alter Ego 3+*, Paris, Hachette.
275. Dubois, A.-L., Lerolle, M., Gallon, F., Culioli, M., Turbide, E., 2008, *Scénario 1*, Paris, Hachette.
276. Himber, C., Poletti, M.-L., 2012, *Adosphère 2*, Paris, Hachette.
277. Hobzová, D., 1997, *Le tchèque tout de suite !*, Paris, Presses Pocket.
278. Holá, L., Bořilová, P., 2012, *Čeština expres 1*, Praha, Akropolis. [Tchèque expres]
279. Holá, L., Bořilová, P., 2011, *Čeština expres 2*, Praha, Akropolis. [Tchèque expres]
280. Hubáčková, M., 1994, *Communiquez en tchèque*, MTT.
281. Hugot, C., Kizirian, V. M., Waendendries, M., 2012, *Alter Ego 1+*, Paris, Hachette.
282. Hugot, C., Kizirian, V. M., Waendendries, M., 2012, *Alter Ego 2+*, Paris, Hachette.
283. Klemenová-De Bel Air, J., De Bel Air, Ch., 1992, *Nazdar!*, Paris : Ass. France-Tchécoslovaquie [Salut !]
284. Lainé, E., Loiseau, Y., Mérieux, R., 2009, *Latitudes 2*, Paris, Didier.
285. Menand, R., Hutchings, L., Hirschprung, N., 2009, *Le Nouveau Taxi ! 2*, Paris, Hachette.
286. Nováková, S., Kolmanová, J., Geffroy-Konštacký, D., Táborská, J., 2009, (2010), *Le français ENTRE NOUS 1*, Plzeň, Fraus.
287. Nováková, S., Kolmanová, J., Geffroy-Konštacký, D., Táborská, J., 2010, *Le français ENTRE NOUS 2*, Plzeň, Fraus.

- 288. Palková, Z.**, 1977, *Cvičení české výslovnosti pro cizince*, Praha, SPN. [Exercices de prononciation du tchèque pour les étrangers]
- 289. Roubalová, E.**, 1998, *Učíme se česky 1*, Praha, Karolinum. [Nous apprenons le tchèque 1]
- 290. Roubalová, E.**, 2004, *Učíme se česky 2*, Praha, Karolinum. [Nous apprenons le tchèque 2]
- 291. Spilar, O., Ourednik, P.**, 1994, *Le tchèque sans peine*, Chennevières sur Marne, Assimil.

7 ANNEXE

A - PARTIE THÉORIQUE

Tableau 35 : Nombre d'apprenants pour chaque langue étrangère enseignée entre les années scolaires 2003/04 et 2012/13 en écoles primaires et collèges en République tchèque

		2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2008/09	2010/11	2011/12	2012/13
Le nombre total d'élèves apprenant des langues étrangères		695 803	673 001	640 651	684 799	678 263	672 936	657 480	652 516	645 079	660 748
Les élèves apprenant	l'anglais	492 927	497 635	503 215	577 936	599 208	616 632	618 147	628 678	635 169	652 632
	le français	7 093	9 079	7 250	7 303	7 376	7 369	6 897	7 428	7 180	6 319
	l'allemand	218 268	187 484	166 808	148 187	127 902	117 721	111 196	113 849	106 761	106 364
	le russe	2 896	3 968	5 657	7 342	9 084	13 763	19 378	24 955	25 512	26 194
	l'espagnol	725	1 036	1 235	1 256	1 396	1 538	1 805	2 316	2 652	2 698
	l'italien	43	49	44	79	132	156	169	182	152	147
	le latin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	le grec classique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	une autre langue européenne	205	194	29	15	18	32	58	51	140	64
	une autre langue étrangère	113	46	48	35	55	57	55	61	4	-
Nombre moyen de langues par élève		0,72	0,73	0,75	0,85	0,88	0,93	0,95	0,98	0,98	0,98
Nombre moyen de langues par le nombre d'élèves apprenant des langues étrangères		1,04	1,04	1,07	1,08	1,10	1,13	1,15	1,19	1,21	1,20

Tableau 36 : Nombre d'apprenants pour chaque langue étrangère enseignée entre les années scolaires 2003/04 et 2012/13 en écoles secondaires et lycées en République tchèque

	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	
Le nombre total d'élèves apprenant des langues étrangères	516 704	521 079	521 836	522 699	514 403	508 578	500 803	480 523	454 977	429 840	
Les élèves apprenant	l'anglais	373 929	386 369	399 507	413 621	421 366	430 434	436 720	430 788	418 369	403 518
	le français	33 383	38 455	40 370	42 977	43 418	43 797	41 878	38 438	34 532	30 422
	l'allemand	307 596	298 154	287 903	276 823	261 192	246 404	237 938	224 396	207 169	185 690
	le russe	10 840	12 477	14 329	16 191	18 525	21 867	26 688	29 181	29 836	29 468
	l'espagnol	11 334	12 683	14 904	17 297	19 772	22 181	24 365	24 638	24 709	23 752
	l'italien	1 234	1 331	1 358	1 499	1 257	1 171	1 091	792	668	495
	le latin	15 266	13 448	12 570	12 762	13 753	13 682	13 063	10 231	9 423	8 577
	le grec classique	112	113	112	117	99	114	4	5	-	-
	une autre langue européenne	121	116	112	76	60	46	2	23	2	4
	une autre langue étrangère	178	290	304	316	278	232	193	336	185	224
Nombre moyen de langues par élève	1,39	1,40	1,42	1,44	1,46	1,48	1,51	1,53	1,54	1,54	
Nombre moyen de langues par le nombre d'élèves apprenant des langues étrangères	1,46	1,47	1,48	1,50	1,52	1,53	1,56	1,58	1,59	1,59	

B - PARTIE EXPÉRIMENTALE

B1 - Test d'estimation auditive n°1

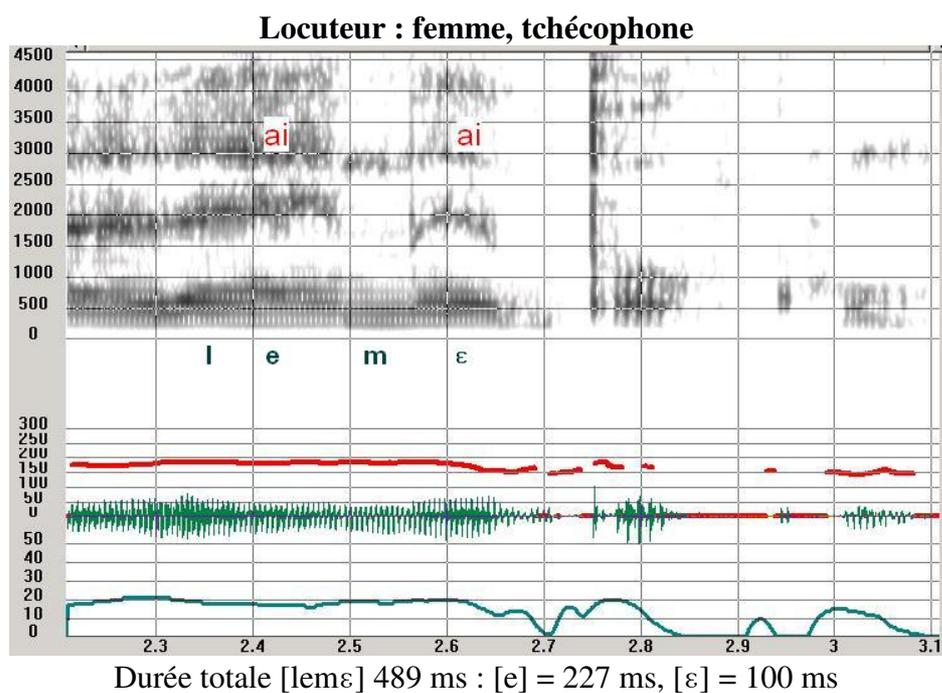
Exemples de productions d'apprenants tchécophones en français

Les productions des apprenants tchécophones sont suivies, à titre de comparaison, par celles des locuteurs francophones natifs.

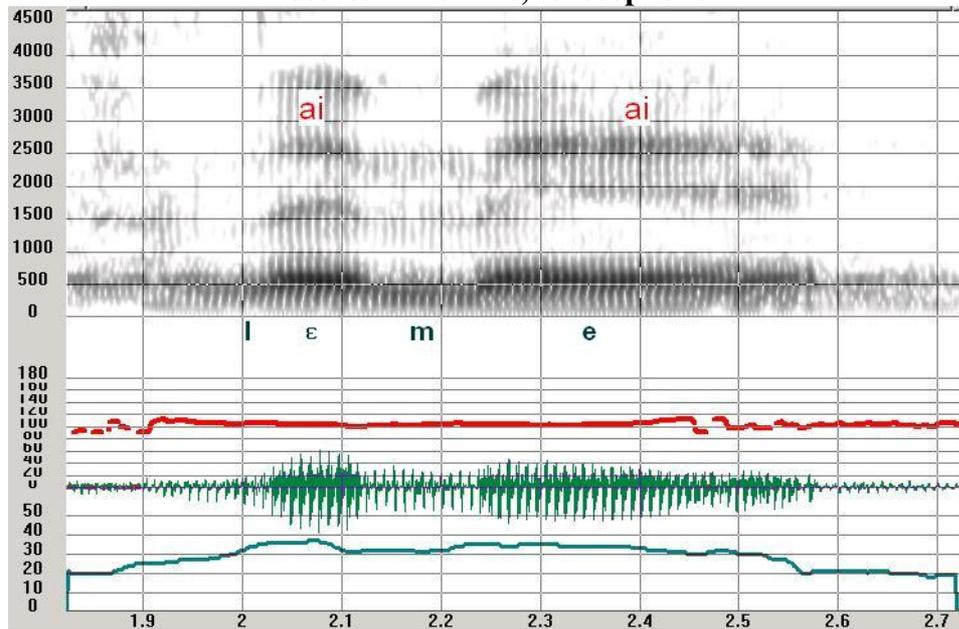
Précisons que, pour les spectrogrammes suivants (inhérents aux tests d'estimation auditive n°1 et n°2), afin de pouvoir comparer la production des locuteurs natifs à celle des apprenants étrangers, les morceaux de 900 ms ont été segmentés. Néanmoins, nous sommes conscients que ces images ne peuvent pas prendre en compte le débit individuel de chaque locuteur, c'est pourquoi nous donnons les durées totales des mots observés, ainsi que celles des phonèmes vocaliques.

1^{er} mot observé : **l'aimaient** /lemɛ/

Phrase originelle : *Sa mère et sa grand-mère l'aimaient beaucoup.*

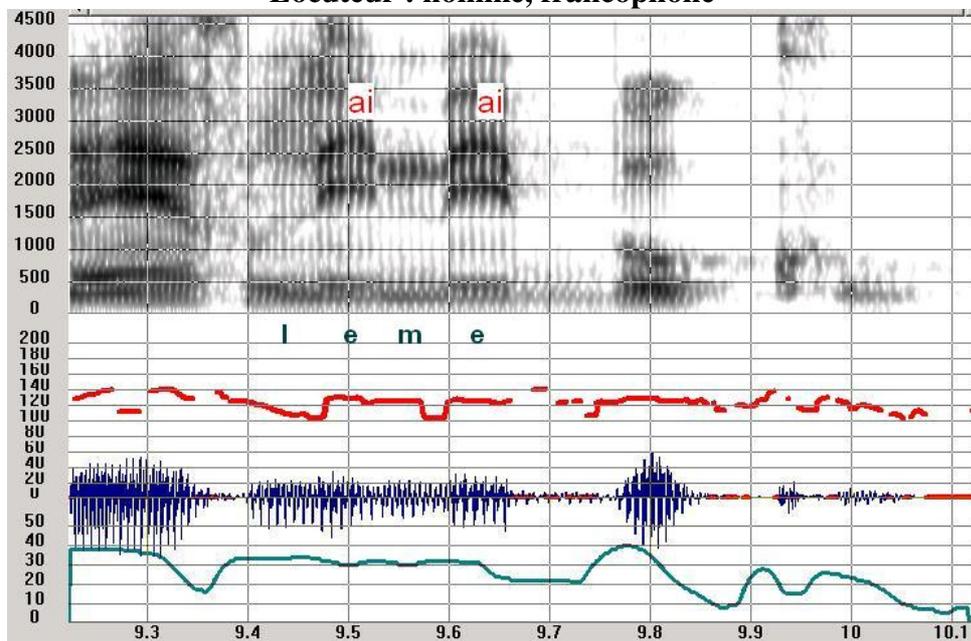


Locuteur : homme, tchécoslophone



Durée totale [lεme] 683 ms : [ε] = 101ms, [e] = 306 ms

Locuteur : homme, francophone

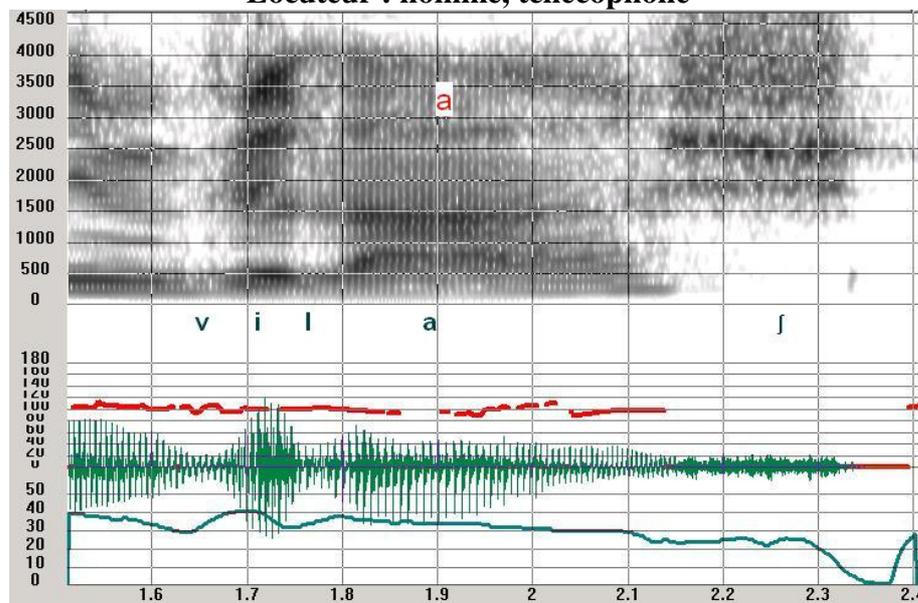


Durée totale [leme] 365 ms : [e] = 77ms, [e] = 83 ms

II^c mot observé : **village** /vilaz/

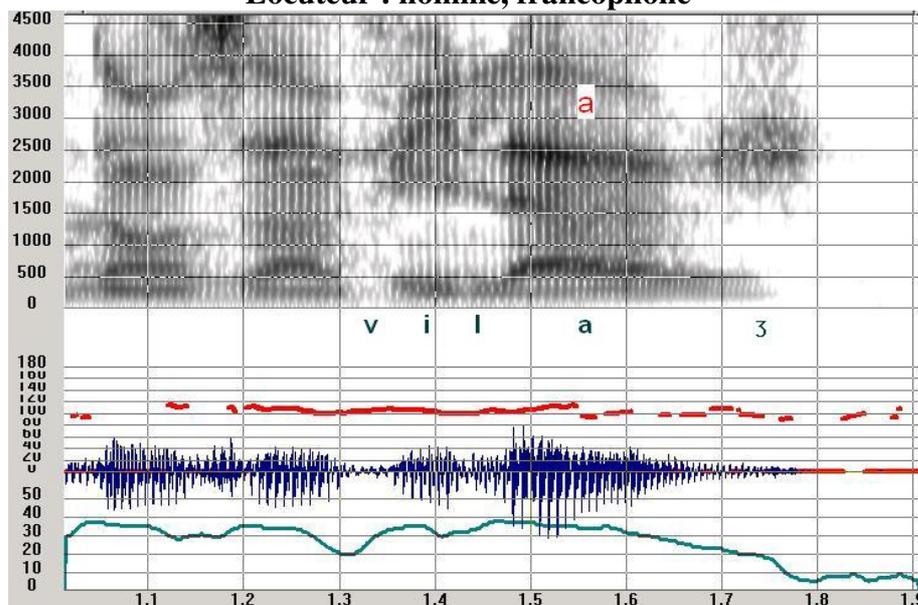
Phrase originelle : *Le Petit Chaperon Rouge part aussitôt pour aller chez sa grand-mère qui habite dans un autre village.*

Locuteur : homme, tchécoslovaque



Durée totale [vilaz] 655 ms : [i] = 90 ms, [a] = 196 ms

Locuteur : homme, francophone

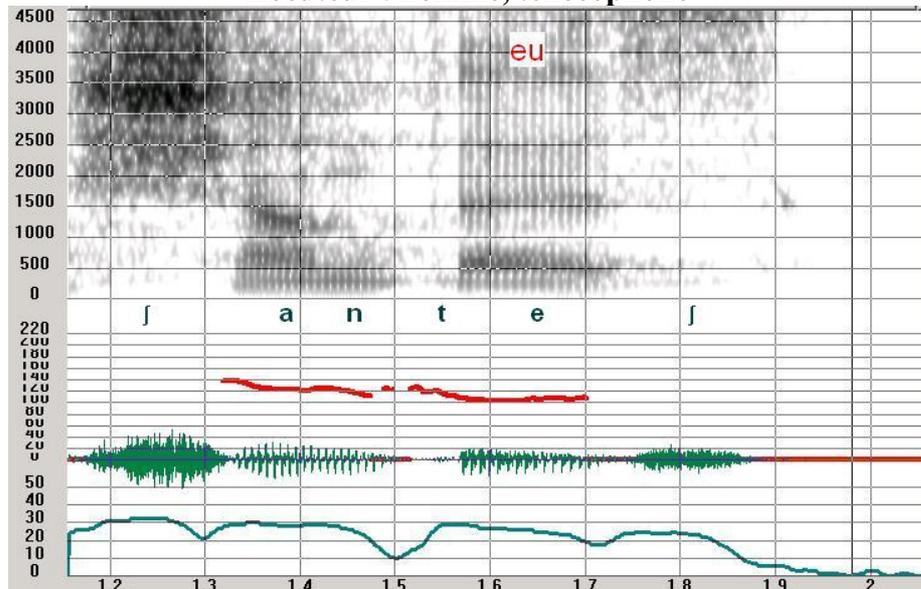


Durée totale [vilaz] 478 ms : [i] = 73 ms, [a] = 165 ms

III^e mot observé : chanteuse /ʃãtøz/

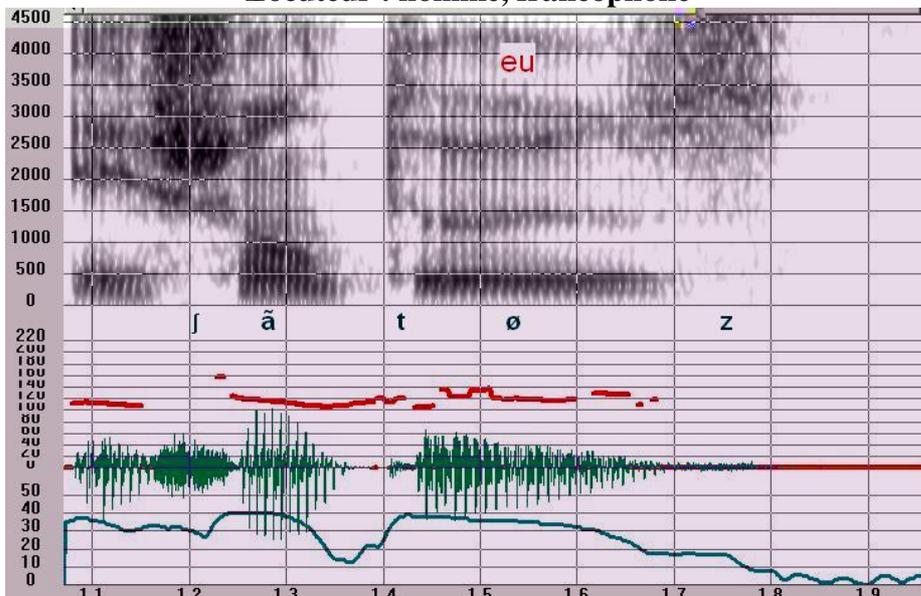
Phrase originelle : *La deuxième femme est chanteuse.*

Locuteur : homme, tchécoslovaque



Durée totale [ʃantez] 734 ms : [a] = 74 ms, [e] = 152 ms

Locuteur : homme, francophone

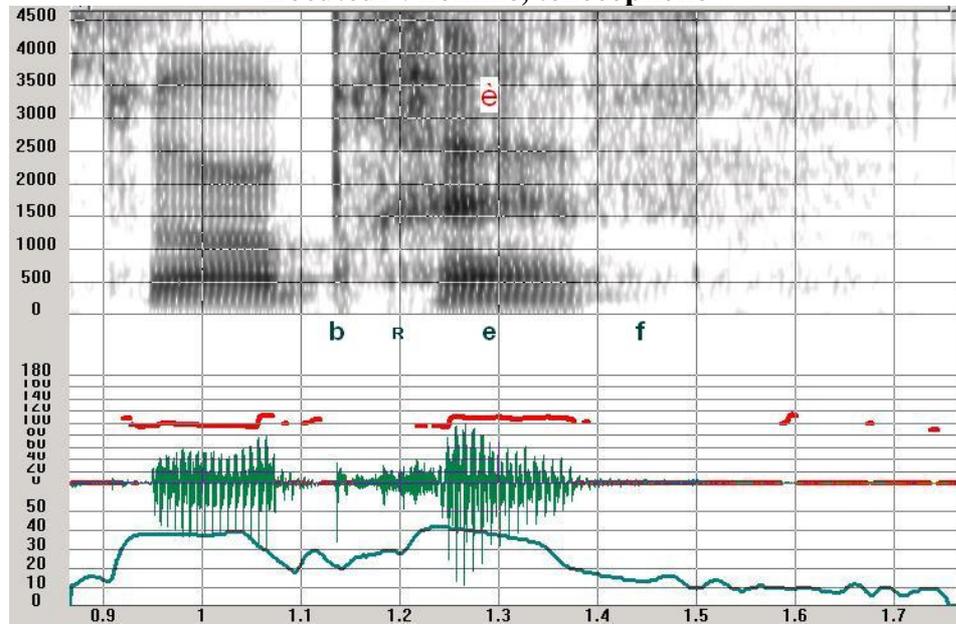


Durée totale [ʃãtøz] 644 ms : [ã] = 96 ms, [ø] = 173 ms

IV^c mot observé: brève /bʁɛv/

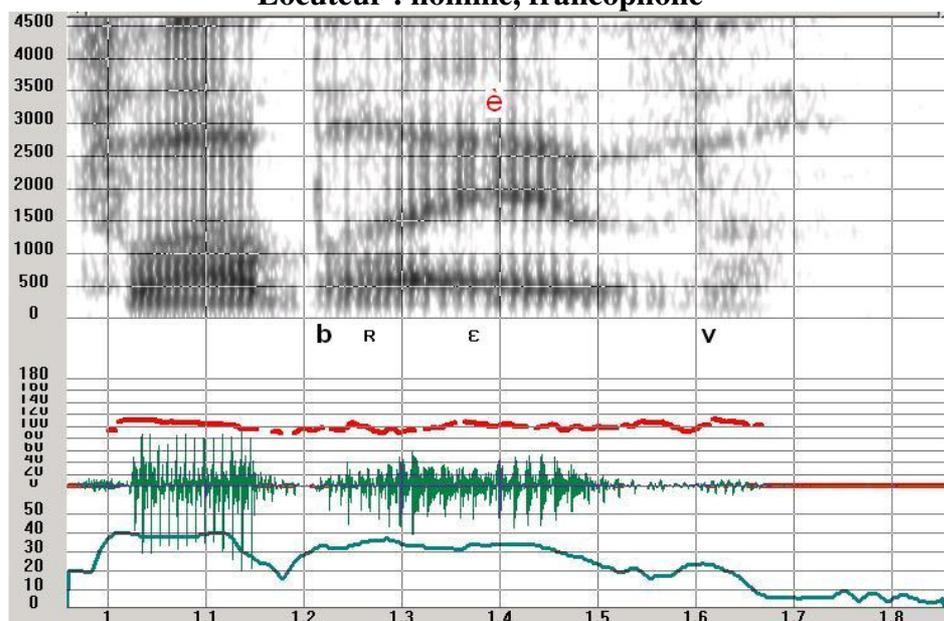
Phrase originelle : *Voici une histoire brève.*

Locuteur : homme, tchécoslovaque



Durée totale [bʁɛf] 380 ms : [e] = 140 ms

Locuteur : homme, francophone



Durée totale [bʁɛv] 503 ms : [ɛ] = 137 ms

B2 - Test d'estimation auditive n°2

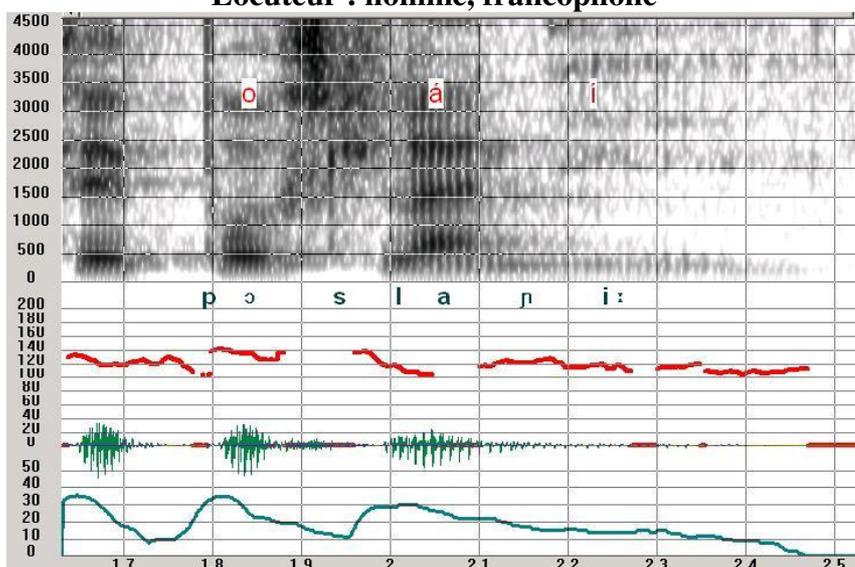
Exemples des productions d'apprenants francophones en tchèque

Les productions des apprenants francophones sont suivies, à titre de comparaison, par celles des locuteurs tchécophones natifs.

1^{er} mot observé : **poslání** /pɔsla:ɲi:/ n. acc. sg. < mission >

Phrase originelle : *Ztratili totiž své poslání.*

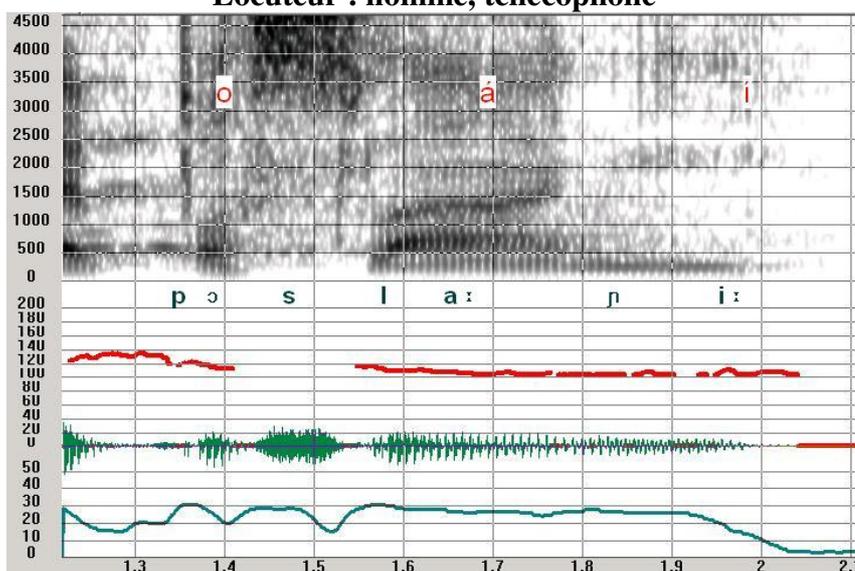
Locuteur : homme, francophone



Durée totale [pɔsla:ɲi:] 628 ms : [ɔ] = 79 ms, [a] = 86 ms, [i:] = 215 ms

Changement du sens du mot : 3 p. pl. ind. prés. <envoyé>

Locuteur : homme, tchécophone



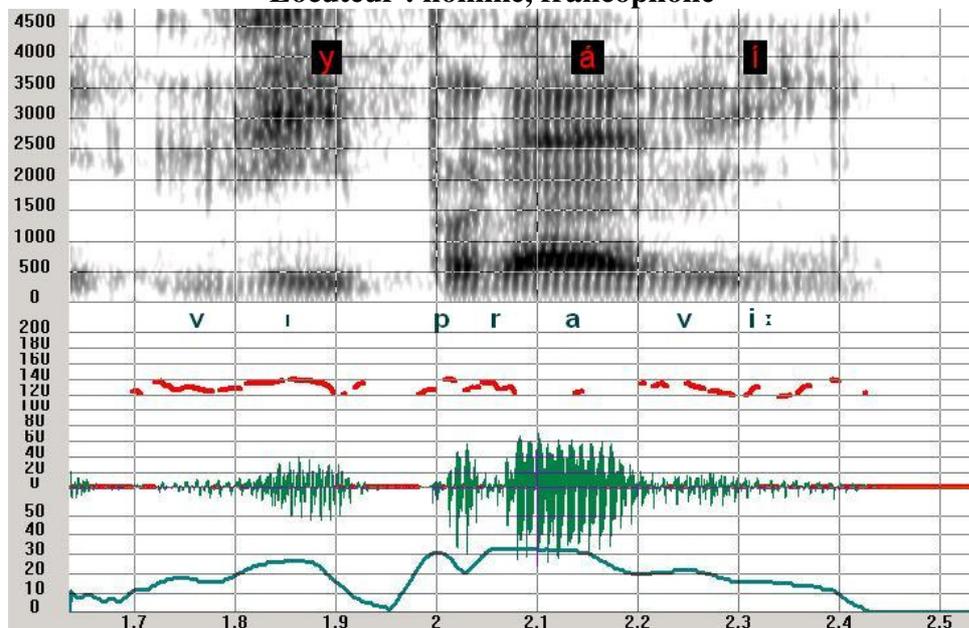
Durée totale [pɔsla:ɲi:] 661 ms : [ɔ] = 140 ms, [a:] = 180 ms, [i:] = 167 ms

II^c mot observé: **vypráví** /vɪpravi:/ 3 p. sg. ind. prés. <se raconter >

Phrase originelle : *Hezky se s nimi vypráví.*

<On aime bien s'échanger des histoires.>

Locuteur : homme, francophone

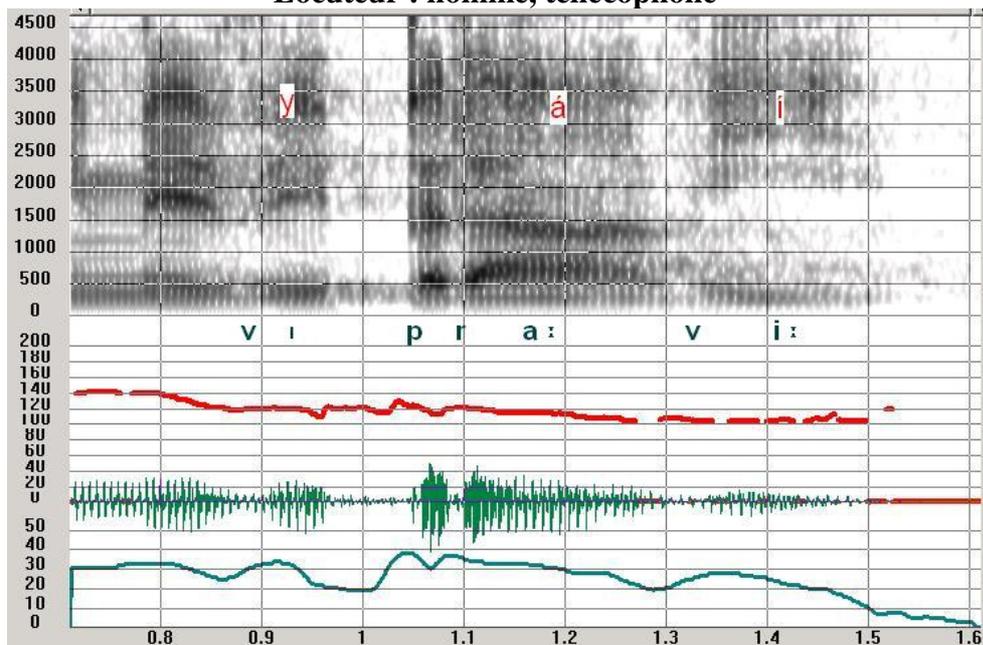


Durée totale [vɪpravi:] 675 ms : [ɪ] = 92 ms, [a] = 125 ms, [i:] = 138 ms

Changement du sens du mot et potentiellement de la phrase :

<Il partira bien avec eux.>

Locuteur : homme, tchécophone



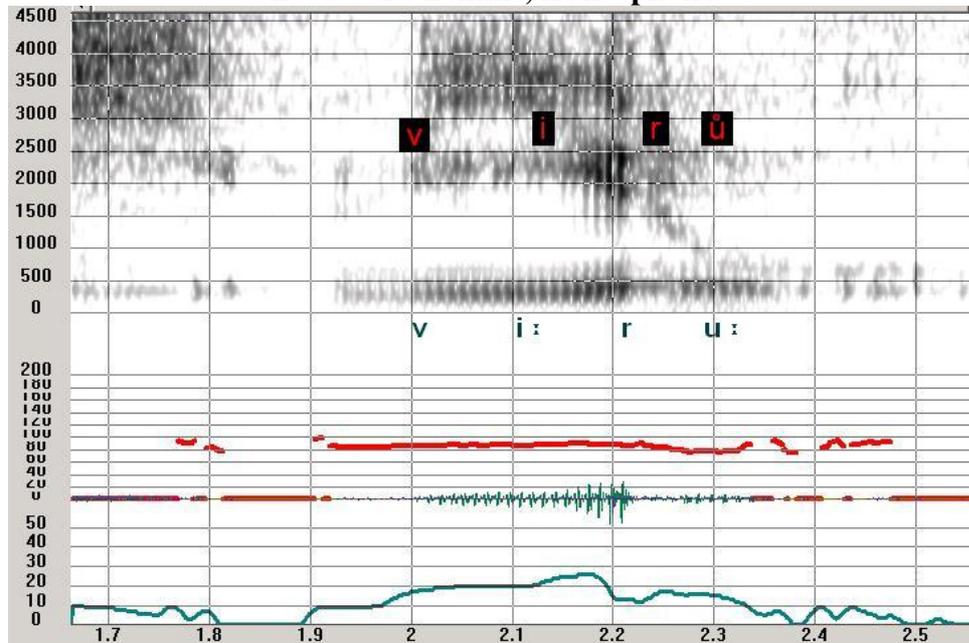
Durée totale [vɪpravi:] 638 ms : [ɪ] = 66 ms, [a:] = 170 ms, [i:] = 163 ms

III^e mot observé : **virů** /vɪru:/ m. inan. gén. pl. <virus>

Phrase originelle : *Jde o příchod nových virů.*

<Il s'agit de l'arrivée de nouveaux virus.>

Locuteur : homme, francophone

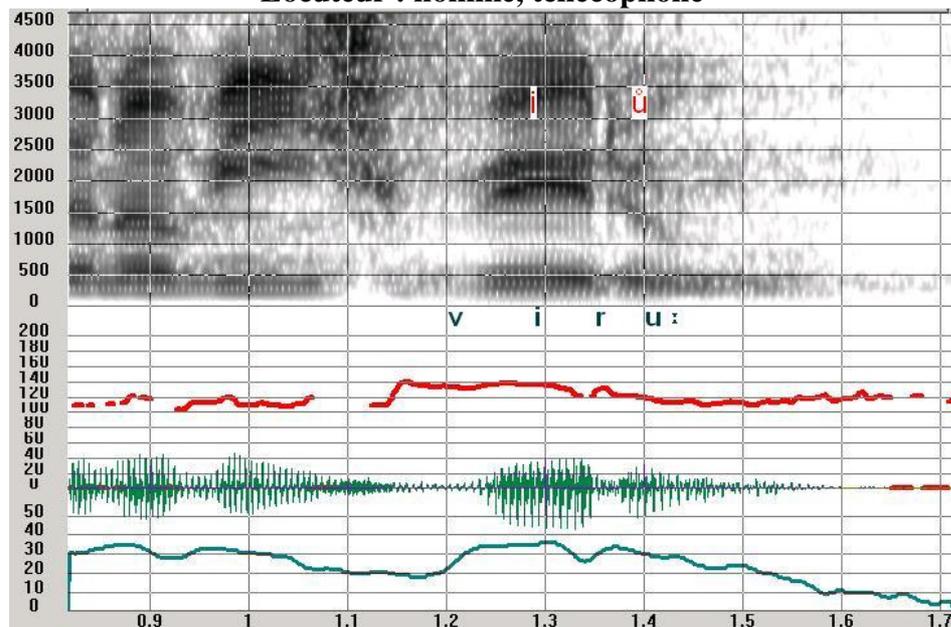


Durée totale [v i: ru:] 536 ms : [i:] = 124 ms, [u:] = 201 ms

Changement du sens du mot et de la phrase :

< Il s'agit de l'arrivée de nouveaux vortex.>

Locuteur : homme, tchécoslovaque



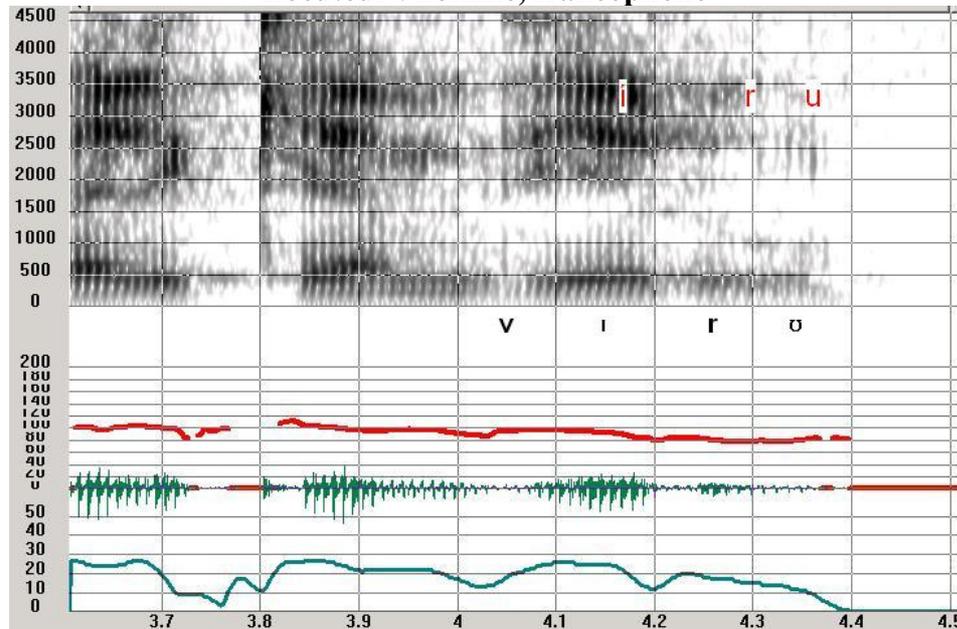
Durée totale [vɪru:] 376 ms : [ɪ] = 96 ms, [u:] = 186 ms

IV^e mot observé : **víru** /v i rʊ/ m. inan. loc. sg. <tourbillon>

Phrase originelle : *Souboj s nimi probíhal v jednom velkém víru.*

< Le combat contre eux s'est passé dans un grand tourbillon.>

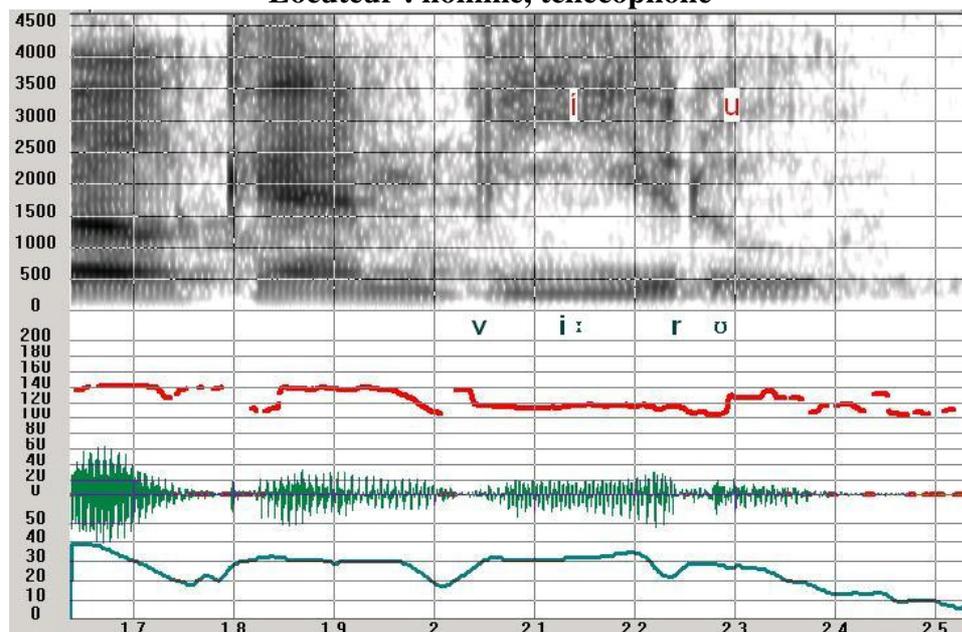
Locuteur : homme, francophone



Durée totale [v i rʊ] 291ms : [i] = 82 ms, [ʊ] = 100 ms

Changement du sens du mot : m. inan. gén. sg. <virus>

Locuteur : homme, tchécoslophone



Durée totale [v i: rʊ] 376 ms : [i:] = 129 ms, [ʊ] = 77 ms

B3 - Expérience n°1

Tableau 37 : Valeurs des probabilités (p) des tests ANOVA

Voyelle	1 v 2	1 v 3	1 v 4	2 v 3	3 v 4
/a/		p = 0,0091		p = 0,1893	p = 0,3092
/a:/				p = 0,0764	
/ɛ/		p = 0,0088			
/i:/	p = 0,3221	p = 0,0005	p = 0,0200		
/ɔ/			p = 0,0005		p = 0,059

Tableau 38 : Mesures des durées des voyelles tchèques de mots bisyllabiques dans la production des locuteurs tchécophones et francophones (en ms)

Voyelle		AB	AL	NB	NL
/a/	Tch	95			
	Fr	75	81	71	
/a:/	Tch		195		
	Fr		119		69
/ɛ/	Tch				
	Fr				
/ɛ:/	Tch				
	Fr				
/ɪ/	Tch	77		63	
	Fr	75	132	87	
/i:/	Tch		118		106
	Fr		111		90
/ɔ/	Tch	67			
	Fr	80			
/ɔ:/	Tch		132		
	Fr		79		
/ʊ/	Tch			70	
	Fr	74		90	
/u:/	Tch				119
	Fr		81		105

Tableau 39 : Mesures des durées des voyelles tchèques de mots trisyllabiques dans la production des locuteurs tchécophones et francophones (en ms)

Voyelle		AB	AL	NB	NL
/a/	Tch	73		88	
	Fr	87		76	
/a:/	Tch				176
	Fr		107		88
/ɛ/	Tch				
	Fr				
/ɛ:/	Tch				
	Fr				
/ɪ/	Tch	77		64	
	Fr	59		80	
/i:/	Tch		87		109
	Fr		105		86
/ɔ/	Tch	49			
	Fr	68		55	
/ɔ:/	Tch				
	Fr				45
/ʊ/	Tch				
	Fr				
/u:/	Tch				
	Fr				

Tableau 40 : Mesures des durées des voyelles tchèques de mots quadrisyllabiques dans la production des locuteurs tchécophones et francophones (en ms)

Voyelle		AB	AL	NB	NL
/a/	Tch	69		77	
	Fr	98		82	
/a:/	Tch				156
	Fr		118		112
/ɛ/	Tch	67			75
	Fr	80		61	
/ɛ:/	Tch				115
	Fr				123
/ɪ/	Tch			67	
	Fr	58		71	
/i:/	Tch		93		101
	Fr		127		87
/ɔ/	Tch		58	86	
	Fr	69		71	
/ɔ:/	Tch				
	Fr		83		62
/ʊ/	Tch			67	
	Fr	36		77	
/u:/	Tch				94
	Fr				97

Tableau 41 : Mesures des durées des voyelles tchèques pour tous types de mots confondus dans la production des locuteurs tchécoslovaques et francophones

Voyelle		AB	AL	NB	NL
/a/	Tch	79		83	
	Fr	87	81	76	
/a:/	Tch		195		166
	Fr		115		90
/ɛ/	Tch	67		75	
	Fr	80		61	
/ɛ:/	Tch				115
	Fr				123
/ɪ/	Tch	77		65	
	Fr	64	132	75	
/i:/	Tch		99		105
	Fr		114		88
/ɔ/	Tch	58	58	86	
	Fr	72		63	
/ɔ:/	Tch		132		
	Fr		81		53
/ʊ/	Tch			68	
	Fr	55		83	
/u:/	Tch				106
	Fr		81		101

B4 - Expérience n°2

Tableau 42 : Voyelles françaises dans trois différents types de consonnes subséquentes, réalisées par les locuteurs francophones (en ms, dans l'ordre croissant)

Voyelle	/p t k f s ʃ /	/b d g/	/R v z ʒ/
/u/	66	108	146
/ɛ/	79	152	173
/i/	81	96	148
/a/	84	143	191
/ɔ/	85	110	178
/y/	87	115	179
/œ/	94	152	153
/o/	99	144	188
/ø/	110	177	194
/ã/	118	167	196
/ẽ/	152	195	182
/õ/	158	186	238

Tableau 43 : Voyelles françaises dans trois différents types de consonnes subséquentes, réalisées par les locuteurs tchécophones (en ms, dans l'ordre croissant)

Voyelle	/p t k f s ʃ /	/b d g/	/R v z ʒ/
/i/	100	117	112
/u/	100	137	144
/a/	100	138	148
/y/	101	115	140
/ɛ/	105	127	121
/o/	114	120	130
/ɔ/	126	127	155
/ø/	142	160	152
/œ/	159	158	171
/ã/	180	160	203
/ẽ/	185	195	185
/õ/	193	175	212

B5 - Expérience n°3

Tableau 44 : Durées des voyelles françaises dans la production des locuteurs francophones

Voyelle	N/f	N/o	AF/f	AF/o	AI/f	AI/o
/i/	63	63	98	77		69
/e/		73		97		76
/ɛ/	80	88	125	125		75
/y/	103	78				81
/ø/		106		127		
/œ/	117		126			
/ə/		68				
/u/	72	76	134	97		79
/o/	89	89	143	99	69	88
/ɔ/	82	110			84	73
/a/	102	89	144	104		83
/ɛ̃/		113		145		
/ɑ̃/		108	122	107		121
/õ/	133	132	127	120		
/œ̃/		112				

Tableau 45 : Durées des voyelles françaises dans la production des locuteurs tchécophones

Voyelle	N/f	N/o	AF/f	AF/o	AI/f	AI/o
/i/	62	63	95	84	87	91
/e/		78		103		104
/ɛ/	95	71	147	135	108	109
/y/	90	62			96	96
/ø/		131		150		133
/œ/	118		188			
/ə/		65		59		67
/u/	69	93	116	90	97	102
/o/	92	79	135	126	104	118
/ɔ/	70	78	98		85	93
/a/	92	70	159	116	97	68
/ɛ̃/		137		177		
/ɑ̃/	165	124	181	153		123
/õ/	116	125	147	145	195	144
/œ̃/		125				122

Tableau 46 : Durées des voyelles orales françaises et des voyelles nasales correspondantes dans la production des locuteurs francophones et tchécoslovaques

Voyelle		N/o	N/f	AF/f	AF/o	AI/f	AI/o
/ɛ/	Fr	88	80	125	125		75
	Tch	71	95	147	135	108	109
/ɛ̃/	Fr	113			145		
	Tch	137			177		
/a/	Fr	89	102	144	104		83
	Tch	70	92	159	116	97	68
/ɑ̃/	Fr	124	165	181	153		123
	Tch	108		122	107		121
/o/	Fr	89	89	143	99	69	79
	Tch	79	92	135	126	104	88
/õ/	Fr	132	133	127	120		
	Tch	125	116	147	145	195	144
/œ/	Fr		118	188			
	Tch		117	126			
/œ̃/	Fr	112					
	Tch	125			122		122

C - REFLEXION PÉDAGOGIQUE ET IMPLICATION DIDACTIQUE

Les innovations dans les outils et les pratiques pédagogiques en classe de FLE

Quelques ressources en ligne destinées au travail de la phonétique

Le site Internet <http://phonetique.free.fr>⁵³ est une référence. Il est divisé en quatre sections : *l'alphabet*, où les élèves apprennent l'alphabet français et l'alphabet phonétique international (API) ; *phonèmes*, pour l'apprentissage des voyelles, des semi-voyelles et des consonnes ; *autres*, consacré aux faits suprasegmentaux du français (la liaison, l'intonation, la syllabation⁵⁴) et *vire-langues* où l'apprenant travaille avec tous les éléments de la phonématique et de la prosodie du français (l'articulation, l'accent, la liaison et l'enchaînement, le rythme, l'intonation...).

<http://www3.unileon.es/dp/dfm/fenet/phonactivites.html>⁵⁵ le portail de l'Université Léon offre un très grand nombre d'exercices d'écoute, des dictées, des chansons, des documents audio relatifs au domaine culturel, des enregistrements radiophoniques et des documents vidéo.

Un lien des plus récents est une page consacrée au projet Phonologie du français contemporain <http://www.projet-pfc.net>⁵⁶. Il s'agit d'un vaste projet destiné à tous ceux qui s'intéressent à la forme contemporaine du français parlé et à ses changements. La section *Enseignement PFC* est consacrée aux besoins de l'enseignement. Dans la partie des *Ressources didactiques*, nous pouvons trouver des fiches pédagogiques librement téléchargeables, avec description des activités, exercices et transcriptions.

⁵³ PHONÉTIQUE Apprendre à prononcer le français [online]. 15-04-13 [cit. 06-06-13]. Disponible sur [www: <http://phonetique.free.fr/>](http://phonetique.free.fr/).

⁵⁴ Pour une étude détaillée sur les stratégies de syllabation adoptées par les locuteurs francophones (et celles des anglophones) voir Ryst (en cours, prévu pour 2014).

⁵⁵ FLE phonétique, activités, exercices, audio, vidéo [online]. 01-03-13 [cit. 06-06-13]. Disponible sur [www : <http://fenet.unileon.es/phonactivites.html>](http://fenet.unileon.es/phonactivites.html).

⁵⁶ Projet Phonologie du Français contemporain - Le projet PFC [online]. 06-06-13 [cit. 06-06-13]. Disponible sur [www : <http://www.projet-pfc.net/>](http://www.projet-pfc.net/).

Le lien http://www.coelang.tufs.ac.jp/modules/fr/dmod/index_en.html⁵⁷, est un portail de l'Université de Tokyo. Il propose une liste de discussions sur divers sujets de la vie quotidienne de l'apprenant. Les enregistrements sont pour la plupart accompagnés d'éléments visuels et de transcriptions. Si l'apprenant travaille en autonomie, il peut ainsi utiliser le texte comme support. Dans le cas d'un travail en classe de FLE, la transcription éventuelle de l'enregistrement est facilitée.

La création du site <http://accentsdefrance.free.fr>⁵⁸ est inspirée par le livre du même nom *Les Accents des Français* (Léon et Carton 1983). Bien que son contenu ne révèle pas l'état actuel de la langue française dans sa transcription standard, il en montre sa diversité. Chacune des 14 régions françaises présentées est associée à un dialecte possédant des spécificités et des différences. Ce lien peut être incorporé dans la classe du FLE en tant qu'activité ludique ou bien dans le cadre de l'enseignement d'un projet. Il semble important de renseigner nos élèves de l'existence d'un certain nombre de formes orales du français, en plus de celle transmise à l'école, pour qu'ils ne soient pas désagréablement surpris lors d'un contact ultérieur avec un locuteur natif ou lors d'un voyage dans n'importe quel pays francophone.

L'avant dernier lien que nous allons mentionner est destiné aux enseignants ou bien aux apprenants avancés <http://courseweb.edteched.uottawa.ca/Phonetique/pages/discrimination/parole1.htm>⁵⁹. Les deux premières sections sont consacrées à des renseignements théoriques et pratiques inhérents à la phonétique corrective et à la prosodie du français, accompagnés d'enregistrements. Y sont mentionnés tous les éléments du niveau suprasegmental du français. Toutefois, l'inconvénient du portail reste qu'il est destiné à un public dont la langue maternelle est l'anglais. Par conséquent, il s'oriente principalement en direction des phénomènes problématiques que rencontrent ces locuteurs.

Parmi des ressources les plus récentes s'inscrit le site Littera FLE de l'Université de Hradec Králové (République tchèque)

⁵⁷ TUFUS Language Modules - French(Quebec) - dialog - classroom [online]. 08-05-12 [cit. 06-06-13]. Disponible sur www : <http://www.coelang.tufs.ac.jp/modules/fr/dmod/index_en.html> .

⁵⁸ Les Accents des Français [online]. 10-01-02 [cit. 06-06-13]. Disponible sur www : <<http://accentsdefrance.free.fr/>>.

⁵⁹ Phonétique corrective et prosodie du français [online]. 28-02-05 [cit. 06-06-13]. Disponible sur www : <http://courseweb.edteched.uottawa.ca/Phonetique/pages/discrimination/parole1.htm>>.

<http://littera.uhk.cz/index.php/littera-fle/>⁶⁰ qui a été créé sous la direction de Danielle Geffroy-Konšťacký. Il est destiné aux apprenants des niveaux allant de A1 à B2, ou bien aux enseignants ayant un public correspondant à ces niveaux. Il propose uniquement des exercices traitant le côté segmental du français et offre les activités de prononciation et de transcription des voyelles françaises, d'entraînement à la prononciation des voyelles, de prononciation des sons du français, de discrimination auditive des sons, leur graphie et leur classification, d'association de la graphie à l'écoute, d'entraînement de la transcription phonétique des voyelles, etc. Pour chaque activité, le niveau d'apprentissage et le temps à prévoir est indiqué, ainsi que la « démarche » - description assez détaillée de tâche à faire avec les fiches d'élèves et les règles de jeux prêtes à télécharger.

⁶⁰ Littera FLE » Littera [online]. 06-06-13 [cit. 06-06-13]. Disponible sur www : <<http://littera.uhk.cz/index.php/littera-fle/>>.

Tableau 47 : Liste des méthodes de FLE observées, accompagnée des phénomènes soumis à l'analyse

Méthode	Tome	Année	Maison d'édition	Public visé	CECR	Niveau CECR	Prépa- DELF	Phonétique	Segmentale		Suprasegmentale						Durée
									Liaison + enchaînement	E caduc	Intonation	Rythme	Groupe rythmique	Accent	Syllabation	Pauses	
Ado	1	2006	Hachette	adolescents	oui	A1	oui	oui									
	2	2006	Hachette	adolescents	oui	A1-A2	oui	oui			x						
	3	2007	Hachette	adolescents	oui	A2	oui	oui									
Adosphère	1	2011	Hachette	adolescents	oui	A1.1	oui	oui	x	x	x						
	2	2012	Hachette	adolescents	oui	A1.2	oui	oui	x	x			x	x			
Alter ego	1	2012	Hachette	ados/adules	oui	A1	oui	oui	x	x	x			x			
	2	2012	Hachette	ados/adultes	oui	A2	oui	oui	x	x	x	x	x	x			
	3	2013	Hachette	ados/adultes	oui	B1	oui	oui			x	x	x	x		x	
	4	2006	Hachette	ados/adultes	oui	B2	oui	non									
	5	2010	Hachette	ados/adultes	oui	C1-C2	oui	non									
Amis et compagnie	1	2008	CLE int.	pré-adolescents/adolescents	oui	A1	oui	oui	x	x	x	x		x			
Belleville	1	2004	CLE int.	grands ado/adultes	oui	A1	oui	oui	x		x	x	x		x		
	2	2004	CLE int.	grands ado/adultes	oui	A2	oui	oui			x						
	3	2005	CLE int.	grands ado/adultes	oui	B1	oui	oui			x		x				
Bien joué !	1	1999	Hachette	adolescents	non	débutant	non	oui			x	x					
	2	1999	Hachette	adolescents	non		non	oui	x	x							
Bienvenue en France	1	1989	Didier	ados/adultes	non	débutant	non	non									
	2	1989	Didier	ados/adultes	non	intermédiaire	non	non									
Bravo !	1	1999	Didier	adolescents	non	1 degré	ano	oui									
Café crème	1	1996	Hachette	adultes	non	débutant	non	oui	x		x	x					
	2	1997	Hachette	adultes	non	après 100h	non	oui									
	3	1998	Hachette	adultes	non	après 200h	non	non									
Campus	1	2002	CLE int	adultes	oui	A1/A2	oui	oui	x		x	x					
	2	2006	CLE int	adultes	oui	A2/B1	oui	oui			x		x				
	3	2003	CLE int	adultes	oui	B1/B2	oui	non									
	4	2005	CLE int	adultes	oui	B2/C1	oui	non									

Communication express	1	2000	CLE int	adolescents	non		non	oui			x	x		x		x
Connexions	1	2004	Didier	adultes	oui	A1/A2	oui	oui			x	x			x	
	2	2004	Didier	adultes	oui	A2/B1	oui	oui								
	3	2005	Didier	adultes	oui	B1	oui	oui		x	x			x		
Déclic	1	2004	CLE int	adolescents	oui	A1	oui	oui			x					
	2	2004	CLE int	adolescents	oui	A2/B1	oui	oui	x							
	3	2004	CLE int	adolescents	oui	B1	oui	non								
Écho	1	2010	CLE int	adultes	oui	A1	oui	oui	x			x	x	x		
	2	2010	CLE int	adultes	oui	A2	oui	oui			x	x				
	3	2010	CLE int	adultes	oui	B1	oui	oui	x							
	4	2010	CLE int	adultes	oui	B2	oui	non								
Edito	1	2012	Didier	grands ado/adultes	oui	B1	oui	non								
	2	2010	Dider	grands ado/adultes	oui	B2	oui	non								
Escale	1	2001	CLE int	grands ado/adultes	oui			non								
Extra	1	2002	Hachette	adolescents	oui	A1	oui	oui						x		
Extra	2	2002	Hachette	adolescents	oui	A1/A2	oui	oui								
	3	2003	Hachette	adolescents	oui	A2/B1	oui	oui	x							
	1	2005	Hachette	adultes	oui	A1/A2	oui	oui			x		x	x		
Forum	2	2006	Hachette	adultes	oui	A2/B1	oui	oui								
	3	2006	Hachette	adultes	oui	B1/B2	oui	non								
	1	2008	Didier	adultes	oui	A1/A2	oui	oui	x		x	x				
Latitude	2	2009	Didier	adultes	oui	A2/B1	oui	oui						x		
	3	2010	Didier	adultes	oui	B1	oui	oui			x	x	x			x
	1	2009	Fraus	jeunes ado	oui	A1	oui	oui			x					
Le français ENTRE NOUS	2	2010	Fraus	jeunes ado	oui	A1	oui	oui			x					
	1	2007	CLE int.	jeunes ado	oui	A1	oui	oui			x					
Le Nouveau Sans Frontières	1	1988	CLE int	grands ado/adultes	non	débutant	non	oui	x		x					
	2	1991	CLE int	grands ado/adultes	non	après 120/150h	non	non								
	3	1991	CLE int	grands ado/adultes	non	après 250h	non	non								
Le nouveau Taxi	1	2009	Hachette	adultes	oui	A1	oui	oui	x	x	x	x		x	x	
	2	2009	Hachette	adultes	oui	A2	oui	oui	x		x	x	x	x		
	3	2011	Hachette	adultes	oui	B1	oui	oui			x	x	x	x		
Le nouvel espace	1	1995	Hachette	adultes	non		oui	oui						x	x	
	2	1995	Hachette	adultes	non		oui	oui	x					x		
	3	1995	Hachette	adultes	non		oui	non								
Libre échange	1	1991	Didier	grands ados/adultes	non		non	oui	x		x					
	2	1991	Didier	grands ados/adultes	non		non	oui			x					
	3	1992	Didier	grands ados/adultes	non		non	non								
Mag	1	2006	Hachette	adolescents	oui	A1	oui	oui		x	x					

Tableau 48 : Liste des méthodes de TLE observées, accompagnée des phénomènes soumis à l'analyse (présence/absence de la théorie/des exercices inhérents à la distinction des voyelles brèves et longues en rouge)

Méthode	Année	Public	CECR	Niveau CECR	Segmentale		Suprasegmentale			
					Théorie	Exercices	Intonation	Rythme	Mélodie	Accent
Cvičení české výslovnosti pro cizince	1973	ados/adultes	non		x	x		x	x	x
Čeština expres 1	2011	ados/adultes	oui	A1/1	x	x	x			
Čeština expres 2	2011	ados/adultes	oui	A1/2	x	x				
Učíme se česky 1	1992	ados/adultes	non		x					
Učíme se česky 2	1992	ados/adultes	non		x				x	x
Communiquez en tchèque	1994	ados/adultes	non		x					x
Chcete mluvit česky?	1998	ados/adultes	non		x	x				
Le tchèque sans peine	1994	ados/adultes	non		x					
Le tchèque tout de suite !	1997	ados/adultes	non		x					
Nazdar!	1992	adultes	non		x		x			x

8 TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Symboles de transcription API - voyelles tchèques.....	16
Tableau 2 : Voyelles tchèques, classées selon leurs traits articulatoires.....	68
Tableau 3 : Valeurs formantiques des voyelles tchèques (Hála 1975 : 151)	69
Tableau 4 : Durées des voyelles tchèques longues (en ms)	70
Tableau 5 : Durées des voyelles tchèques brèves (en ms)	70
Tableau 6 : Classement des voyelles françaises d'après leurs traits articulatoires distinctifs	74
Tableau 7 : Valeurs formantiques des voyelles orales du français (Léon 2007 : 116)	76
Tableau 8 : Valeurs formantiques des voyelles nasales du français (Léon 2007 : 117)	77
Tableau 9 : Comparaison du système vocalique du français et du tchèque.....	79
Tableau 10 : Système consonantique du tchèque (Palková 1994 : 209). Les phonèmes ont été transcrits de la transcription phonétique tchèque à l'API ; le slash (/) entre les consonnes signale le trait distinctif de sonorité (consonne sourde/consonne sonore).	80
Tableau 11 : Traits articulatoires des occlusives françaises.....	81
Tableau 12 : Traits articulatoires des fricatives françaises	81
Tableau 13 : Traits articulatoires des semi-consonnes françaises.....	81
Tableau 14 : Pourcentage d'occurrence des structures syllabiques en tchèque d'après Těšitelová (1985 : 149).....	83
Tableau 15 : Pourcentage d'occurrence des structures syllabiques en français (toutes positions syllabiques confondues).....	84
Tableau 16 : Pourcentage d'occurrence des quatre structures syllabiques les plus fréquentes en français (parole spontanée ; toutes positions syllabiques confondues)	84
Tableau 17 : Comparaison du système prosodique du français et du tchèque.....	100
Tableau 18 : Classement des voyelles perçues longues et brèves.....	102
Tableau 19 : Durée des voyelles tchèques (en ms) ; la durée du /u:/ n'est pas indiquée chez Janota.....	111
Tableau 20 : Nombre de voyelles du corpus, tous types de mots confondus.....	151
Tableau 21 : Durée des voyelles tchèques (en ms)	152
Tableau 22 : Rapport entre la durée des voyelles brèves et des voyelles longues correspondantes exprimé en pourcentage.....	154
Tableau 23 : Mots contenant les voyelles du même type, avec la position vocalique indiquée	154
Tableau 24 : Durées des voyelles du même type (en ms) occupant des positions différentes	155
Tableau 25 : Nombre de voyelles dans de différentes positions, mots bisyllabiques	160
Tableau 26 : Nombre de réalisations correctes (durée vocalique et accent) de mots bisyllabiques tchèques prononcés par les locuteurs francophones (les configurations représentant les mots du corpus sont en gris) (AL = voyelle longue en syllabe accentuée, AB = voyelle brève en syllabe accentuée, NL =	

voyelle longue en syllabe non accentuée, NB = voyelle brève en syllabe non accentuée)	162
Tableau 27 : Nombre de voyelles dans différentes positions, mots trisyllabiques ..	163
Tableau 28 : Nombre de réalisations correctes (durée vocalique et accent) de mots trisyllabiques tchèques prononcés par les locuteurs francophones (les configurations représentant les mots du corpus sont en gris).....	165
Tableau 29 : Représentation schématique des structures vocaliques des mots quadrisyllabiques	166
Tableau 30 : Nombre de voyelles dans différentes positions, mots quadrisyllabiques	166
Tableau 31 : Nombre de réalisations correctes (durée vocalique et accent) de mots quadrisyllabiques tchèques, prononcés par les locuteurs francophones (les configurations représentant les mots du corpus sont en gris).....	169
Tableau 32 : Voyelles faisant l'objet de l'analyse, dans trois différents types de contexte consonantique.....	180
Tableau 33 : Nombre de voyelles du corpus avec le type syllabique indiqué	194
Tableau 34 : Échelle des niveaux de références (A1-C2) de maîtrise du système phonologique d'après le CECRL.....	221
Tableau 35 : Nombre d'apprenants pour chaque langue étrangère enseignée entre les années scolaires 2003/04 et 2012/13 en écoles primaires et collèges en République tchèque	264
Tableau 36 : Nombre d'apprenants pour chaque langue étrangère enseignée entre les années scolaires 2003/04 et 2012/13 en écoles secondaires et lycées en République tchèque	265
Tableau 37 : Valeurs des probabilités (p) des tests ANOVA.....	275
Tableau 38 : Mesures des durées des voyelles tchèques de mots bisyllabiques dans la production des locuteurs tchécoslovaques et francophones (en ms).....	275
Tableau 39 : Mesures des durées des voyelles tchèques de mots trisyllabiques dans la production des locuteurs tchécoslovaques et francophones (en ms).....	276
Tableau 40 : Mesures des durées des voyelles tchèques de mots quadrisyllabiques dans la production des locuteurs tchécoslovaques et francophones (en ms)	276
Tableau 41 : Mesures des durées des voyelles tchèques pour tous types de mots confondus dans la production des locuteurs tchécoslovaques et francophones....	277
Tableau 42 : Voyelles françaises dans trois différents types de consonnes subséquentes, réalisées par les locuteurs francophones (en ms, dans l'ordre croissant).....	278
Tableau 43 : Voyelles françaises dans trois différents types de consonnes subséquentes, réalisées par les locuteurs tchécoslovaques (en ms, dans l'ordre croissant).....	278
Tableau 44 : Durées des voyelles françaises dans la production des locuteurs francophones.....	279
Tableau 45 : Durées des voyelles françaises dans la production des locuteurs tchécoslovaques	279
Tableau 46 : Durées des voyelles orales françaises et des voyelles nasales correspondantes dans la production des locuteurs francophones et tchécoslovaques	280
Tableau 47 : Liste des méthodes de FLE observées, accompagnée des phénomènes soumis à l'analyse.....	284
Tableau 48 : Liste des méthodes de TLE observées, accompagnée des phénomènes	

soumis à l'analyse (présence/absence de la théorie/des exercices inhérents à la distinction des voyelles brèves et longues en rouge)..... 287

9 TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Nombre d'apprenants pour chaque langue étrangère enseignée pendant les années scolaires 2003/04 à 2012/13 en écoles primaires et collèges	22
Figure 2 : Nombre d'apprenants pour chaque langue étrangère enseignée pendant les années scolaires 2003/04 à 2012/13 en écoles secondaires et lycées.....	22
Figure 3 : Typologie des langues du point de vue de la durée vocalique et d'autres facteurs (l'accent, le timbre, le type de syllabe, etc.) ; où le Al = l'allemand, An = l'anglais, Ar = l'arabe littéraire, C = le croate, E = l'espagnol, F = le français, H = le hongrois, I = l'italien, L = le latin, R = le russe, T = le tchèque et S = le slovaque ..	32
Figure 4 : Système phonologique des voyelles du proto-tchèque à la fin de Xe siècle.....	36
Figure 5 : Relations inhérentes à l'avant-dernière syllabe d'un groupe accentuel en français de référence, en français de Haute-Savoie peu marqué et en français de Haute-Savoie marqué. Exemple : « Il a vécu... ».....	54
Figure 6 : Prononciation des voyelles tchèques selon l'IPA, matérialisée par le triangle de K.W. Hellwag.....	68
Figure 7 : Trapèze articulatoire des voyelles du français	74
Figure 8 : Triangle vocalique des voyelles tchèques et trapèze vocalique des voyelles françaises.....	75
Figure 9 : Six niveaux de durée syllabique selon Vaissière (1997 : 68).....	113
Figure 10 : Nombre de voyelles dans le corpus, toutes positions confondues	151
Figure 11: Durées des voyelles tchèques (en ms) : mesures de Chlumský (Ch), Janota (J) et de notre étude (V).....	153
Figure 12 : Durées des voyelles tchèques de même type dans différentes positions, prononcées par les locuteurs tchécophones	156
Figure 13 : Nombre de mots du corpus prononcés par les locuteurs francophones et réalisés de façon correcte	158
Figure 14 : Nombre de mots bisyllabiques réalisés de façon correcte ou dans une autre forme attestée, prononcés par les locuteurs francophones.....	161
Figure 15 : Nombre de mots trisyllabiques réalisés de façon correcte, dans une autre forme attestée, ou non attestée, prononcés par les locuteurs francophones	164
Figure 16 : Nombre de mots quadrisyllabiques réalisés de façon correcte, dans une autre forme attestée, ou non attestée, prononcés par les locuteurs francophones	167
Figure 17 : Durées moyennes des voyelles tchèques prononcées par les locuteurs tchécophones et francophones, tous les mots et positions confondus.....	170
Figure 18 : Durées des voyelles brèves tchèques dans toutes les positions, prononcées par les locuteurs tchécophones et francophones, tous les mots et positions confondus (A = V en syllabe accentuée, N = V en syllabe non-accentuée)	171
Figure 19 : Durées des voyelles longues tchèques dans toutes les positions, prononcées par les locuteurs tchécophones et francophones, tous les mots et toutes les positions confondus	172
Figure 20 : Nombre de réalisations des voyelles longues en syllabes finales des mots, en indiquant la nature (longue ou brève) de la voyelle s'y trouvant.....	174
Figure 21 : Nombre de réalisations des accents initiaux des mots tchèques, en indiquant la	

nature (longue ou brève) de la voyelle se trouvant en syllabe initiale.....	174
Figure 22 : Durées des voyelles françaises suivies par les occlusives non-voisées	184
Figure 23 : Durées des voyelles françaises suivies par les occlusives voisées /b d g/ ...	185
Figure 24 : Durées des voyelles françaises suivies par les constrictives voisées /R v z ʒ/	186
Figure 25 : Durées des voyelles dans trois différents types de consonnes subséquentes, dans la production des locuteurs francophones.....	187
Figure 26 : Durées des voyelles dans trois différents types de consonnes subséquentes, dans la production des apprenants tchécophones.....	188
Figure 27 : Durées des voyelles françaises dans la production des tchécophones et francophones (tous types de consonnes subséquentes confondus)	196
Figure 28 : Voyelles /ɛ/ et /ẽ/ dans la production des locuteurs francophones et tchécophones	197
Figure 29 : Voyelles /a/ et /ã/ dans la production des locuteurs francophones et tchécophones	198
Figure 30 : Voyelles /o/ et /õ/ dans la production des locuteurs francophones et tchécophones	198
Figure 31 : Durées des voyelles en position non-accentuée, sous les accents final et secondaire, réalisées par les locuteurs francophones et tchécophones	200
Figure 32 : Durées des voyelles orales dans toutes les positions possibles, réalisées par les locuteurs francophones et tchécophones.....	201
Figure 33 : Voyelles nasales dans toutes les positions confondues, réalisées par les locuteurs francophones et tchécophones.....	202